



HAL
open science

André Marty : l'homme, l'affaire, l'archive

Paul Boulland, Claude Pennetier, Rossana Vaccaro

► **To cite this version:**

Paul Boulland, Claude Pennetier, Rossana Vaccaro. André Marty : l'homme, l'affaire, l'archive. sous la dir. de Paul Boulland, Claude Pennetier et Rossana Vaccaro. CODHOS Editions, 189 p., 2005. hal-00667006

HAL Id: hal-00667006

<https://hal.science/hal-00667006>

Submitted on 29 Feb 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Codhos, Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale, est un réseau documentaire créé en 2001 (association, loi 1901). Il comprend trente-cinq institutions publiques et privées qui se sont fixé pour but de faciliter l'information et les échanges entre ses membres, de réaliser des instruments documentaires et des outils informatiques concernant le mouvement ouvrier et social, à partir des fonds détenus par chaque organisme adhérent à l'association.

Membres du Codhos

ADIAMOS (Université de Bourgogne)
Archives départementales de la Seine-Saint-Denis
Archives du communisme français
Archives du féminisme
Archives municipale d'Ivry-sur-Seine
BDIC - Bibliothèque de documentation internationale contemporaine
CEDIAS - Musée social
CHAN - Centre historique des Archives nationales
CAMT - Centre des archives du monde du travail (Roubaix)
CERMTRI - Centre d'études et de recherches sur les mouvements trotskiste et révolutionnaire
CFDT Archives fédérales et confédérales
CFTC Documentation
CHEVS - Centre d'histoire de l'Europe du XX^e siècle (Sciences Po)
CHS - Centre d'histoire sociale du XX^e siècle (Université Paris 1/CNRS)
CHT - Centre d'histoire du travail (Nantes)
CNAHES - Conservatoire national pour l'histoire de l'éducation spécialisée
Fondation Jean Jaurès
Force Ouvrière Documentation
La Fraternelle (Saint-Claude)
FSGT - Fédération sportive et gymnique du travail
FSU Documentation
Génériques
IFHS - Institut français d'histoire sociale
IHC - Institut de l'histoire contemporaine (Université de Bourgogne)
IHS - Institut d'histoire sociale (Nanterre)
IHT-CGT - Institut d'histoire sociale de la CGT
IHTP- Institut d'histoire du temps présent (CNRS)
Institut Marc Sangnier
IRELP - Institut de recherche et d'études sur la libre pensée
IRES - Institut de recherches économiques et sociales
IRHSES - Institut de recherches historiques sur le syndicalisme dans l'enseignement du second degré
L'OURS - Office universitaire de recherche socialiste
La Mutualité française
Musée de l'histoire vivante (Montreuil)
UNSA Éducation

Cod
hos

André Marty
l'homme, l'affaire, l'archive

Ont collaboré à cet ouvrage :

André Balent, Marie-Cécile Bouju, Paul Boulland, Axelle Brodiez,
Pascal Carreau, Marie-Geneviève Dezès, Alexandre Courban,
Claude Pennetier, Rémy Skoutelsky, Georges Vidal.

Les photographies sont extraites du fonds iconographique des archives André Marty du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle. Ce fonds est consultable sur la base de données **Archiv@voir** – accessible à partir de l'adresse web :
<http://chs.univ-paris1.fr/icono/Basepres.php>

Conception graphique et fabrication : Sylvie Le Dantec.

Codhos (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale)
Siège social : 5, rue Las Cases, 75007 Paris
e.mail : codhos@codhos.asso.fr
Site internet : <http://www.codhos.asso.fr>

ISBN 2-9517903-1-7

© Codhos Éditions, 2005.

sous la direction de Paul Boulland
Claude Pernetier et Rossana Vaccaro

André Marty l'homme, l'affaire, l'archive

Approches historiques et guide
des archives d'André Marty
en France



Codhos éditions

Présentation

Rarement le lien entre un itinéraire et les traces archivistiques aura été aussi fort que dans le cas d'André Marty. Cet ouvrage est consacré aux archives de cette figure majeure de l'histoire du communisme français : André Marty (1886-1956), officier de la marine, dernier libéré des mutins de la mer Noire, franc-maçon rallié au communisme, secrétaire de l'Internationale communiste, dirigeant des Brigades internationales en Espagne, secrétaire du PCF, exclu en janvier 1953 au moment de la grande vague d'épuration qui touche le communisme européen.

Le retour aux sources archivistiques était, dans le cas de Marty, fondamental car l'importante documentation réunie par ce dernier a subi un destin parallèle au sien : ses fonds accompagnent les divers moments de sa vie, ils sont d'abord précieusement conservés puis éclatés, oubliés, ignorés, retrouvés.

Au-delà du destin exceptionnel de Marty, au-delà de l'énigme que représentent sa gloire comme sa déchéance, ses archives et, en premier lieu, celles produites par le militant lui-même, sont sans aucun doute susceptibles d'éclairer le fonctionnement de tout le groupe dirigeant communiste.

Ce livre rassemble, pour la première fois, les inventaires de l'ensemble des archives privées d'André Marty conservées dans différentes institutions françaises. L'initiative en revient au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle - CHS (UMR 8058 de l'Université Paris 1 et du CNRS) qui en détient une part importante. Cependant, cet ouvrage n'aurait pas vu le jour sans la participation des autres institutions dépositaires (Archives du Parti communiste et le Musée de la Résistance de Champigny, l'Institut français d'histoire sociale, les Archives municipales de Perpignan) et sans le soutien financier de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des Archives de France. Sa réalisation a également bénéficié de l'aide précieuse de Magali Lacousse, conservatrice au Centre historique des Archives nationales et du soutien attentif de Georges Mouradian.

Trois raisons ont motivé l'engagement du CHS et expliquent le rôle actif qu'il a joué dans l'élaboration et la réalisation de ce travail. Tout d'abord, les liens qui unissaient André Marty à l'historien Jean Maitron (1910-1987), le fondateur du CHS¹, à qui Marty, peu avant sa mort, avait légué ses archives personnelles. L'engagement pris par Jean Maitron de se préoccuper de leur postérité faisait obligation au CHS de continuer dans cette voie.

1. Jean Maitron avait fondé, en 1963, le Centre d'histoire du syndicalisme. Celui-ci est l'ancêtre du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle d'aujourd'hui. L'intitulé du centre a changé mais son sigle est resté le même.

D'autre part, c'est l'ouverture des archives du communisme en France et en Russie qui a provoqué un regain d'intérêt pour cette question tant au niveau national qu'international ; elle a confirmé et amplifié les recherches menées au Centre d'histoire sociale sur les itinéraires militants, l'histoire des engagements révolutionnaires et l'étude du communisme.

Enfin, la naissance en France du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale² (CODHOS), dont le CHS fut l'un des membres fondateurs, a fourni le cadre idéal d'un partenariat fructueux avec les institutions détentrices des archives Marty.

André Marty attachait une importance particulière à sa documentation historique comme à ses archives personnelles qui, rassemblées tout au long de sa vie, témoignent de l'ensemble de son itinéraire de militant et de responsable politique. Les raisons qui ont présidé au choix de Jean Maitron comme légataire de cette documentation apparaissent évidentes. En effet, cet ancien instituteur devenu universitaire, historien et militant, avait œuvré inlassablement à la sauvegarde et à la valorisation des sources de l'histoire ouvrière et à l'impulsion de la recherche dans ce domaine. Dès la fin de la guerre, alors qu'il préparait sa thèse sur l'anarchisme français, Jean Maitron avait entrepris un véritable «tour de France» pour repérer les archives militantes et essayer de les mettre à l'abri, en surmontant les méfiances et les réticences et en sensibilisant les militants à l'importance de sauver les traces de leur histoire. En 1949, il participa à la fondation de l'Institut français d'histoire sociale (IFHS), organisme situé auprès des Archives nationales et chargé de recueillir et de valoriser les archives du mouvement ouvrier.

L'objectif de Jean Maitron était de bâtir une institution regroupant en un lieu unique l'essentiel des sources de l'histoire ouvrière, selon le modèle de l'Institut d'histoire sociale d'Amsterdam. Malheureusement, les vicissitudes du mouvement ouvrier français et l'histoire des institutions scientifiques n'ont jamais permis à ce projet de prendre forme. L'IFHS auprès des Archives nationales, puis le Centre d'histoire du syndicalisme à la Sorbonne, ancêtre de l'actuel CHS, que Jean Maitron fonda dans les années soixante, n'ont jamais pu centraliser cette documentation et l'éclatement des lieux de recherche ainsi que l'émiettement des fonds sont restés la règle. Ajoutons que, dans les années soixante-dix, la multiplication heureuse de centres régionaux a modifié la donne, l'heure n'était plus à la centralisation, mais elle ne fut pas non plus à celle des initiatives ambitieuses. Viendra, en 1983, la création du Centre des archives du monde du travail (CAMT), inauguré en 1993 à Roubaix.

Tout cela n'a cependant pas empêché le formidable travail de Jean Maitron faisant de l'IFHS puis du CHS des lieux importants à la fois pour la richesse de leur documentation et l'excellence de la recherche sur le mouvement ouvrier et social en France. Il avait de plus créé dans tous les départements français un réseau d'instituteurs, professeurs, militants locaux, chercheurs qui l'ont aidé à bâtir son œuvre : le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*³.



2. 7, rue Las Cases, 75007 Paris, <http://www.codhos.ass>

3. La publication de ce *Dictionnaire* consacré aux années 1789-1940 s'est étalée de 1964 à 1997, sous la direction de Jean Maitron et de Claude Pennetier. Le premier volume de la série suivante, 1940-1968, est à paraître fin 2005, toujours auprès des Éditions de l'Atelier (anciennes Éditions Ouvrières).

Depuis, au CHS, autour de l'entreprise du *Maitron* et du programme « prosopographie des militants », une équipe d'historiens a continué à mettre l'engagement militant au cœur de ses recherches, engagement tant collectif qu'individuel car les évolutions historiographiques ont renforcé la nécessité de confronter les parcours individuels pour éclairer l'histoire du mouvement ouvrier et social. Ainsi le CHS a continué d'être un lieu où de véritables collaborations et partenariats scientifiques peuvent être réalisés entre les acteurs sociaux, les producteurs d'archives, les chercheurs spécialistes du domaine, les documentalistes et les archivistes. Naturellement, sa bibliothèque a continué d'accueillir des archives (mouvements, partis politiques, syndicats et militants) déposées, à l'instar de celles d'A. Marty, par des donateurs accordant leur confiance à Jean Maitron et aux collaborateurs qui lui ont succédé⁴.

Après le décès de Jean Maitron en 1987, le fonds André Marty a été l'objet d'un inventaire succinct afin d'en permettre une exploitation rapide, mais l'idée d'un inventaire exhaustif n'a jamais été abandonnée, ainsi que celle d'un projet vaste qui concernerait toutes les archives Marty en France.

L'autre élément favorable à l'aboutissement de ce projet fut, au début des années 1990, l'ouverture partielle de nouvelles archives du communisme russe et français. Ce mouvement, qui a abouti au dépôt des archives du PCF aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, a insufflé un nouvel élan aux études sur les communismes et a permis un véritable renouvellement historiographique. L'exploitation de ces archives nationales et surtout internationales, qui avaient jusqu'à présent un accès limité, a suscité nombre de débats, voire de polémiques historiographiques. Elle a ainsi favorisé une réflexion plus vaste sur les enjeux des archives et posé à nouveau la question du positionnement et des cadres interprétatifs de l'historien et de son questionnement. L'enthousiasme que provoque dans la presse l'ouverture à Bobigny des archives du communisme français en juillet 2005 peut faire sourire. Nous ne saurons pas tout du communisme. La construction de l'archive est en effet éminemment problématique car elle dépend du contexte politique et du niveau technologique de son époque et, faut-il le répéter ici, tout chercheur expérimenté sait qu'il doit soumettre sa source, quelle qu'elle soit, à un examen critique.

Toujours à la fin des années 1990, au CHS, un séminaire de recherche consacré à l'histoire des communismes a été conçu et animé par Jacques Girault, Bruno Groppo, Claude Penetier et Bernard Pudal⁵. Tout en s'inscrivant pleinement dans la continuité des recherches menées au Centre, il a ouvert de nouvelles perspectives tant au niveau disciplinaire dans la rencontre entre la science politique et l'histoire, qu'au niveau historiographique. Cette attention renouvelée pour les archives et, en particulier, pour celles du communisme a été, on s'en doute, on ne peut plus favorable au projet de reclassement des archives André Marty au sein du CHS. Ainsi, en décembre 2002, l'Université Paris 1 a répondu favorablement à notre demande de financement et Paul Boulland, l'un des coordonnateurs de cet ouvrage, a pu commencer la réalisation d'un nouveau classement et d'un inventaire exhaustif du fonds.

4. Voir « Avec Jean Maitron », numéro spécial du *Mouvement social*, supplément au n° 144, octobre-novembre 1988.

5. Voir les programmes du séminaire sur le site maitron.org.

La dernière, mais non la moindre, circonstance favorable à l'élargissement de notre projet a été la création, en 2001, du Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale (CODHOS), un réseau d'entraide et de collaboration qui a permis la réalisation du guide « André Marty », en partenariat avec les autres institutions détentrices de ces sources.

Le CODHOS, association de loi 1901, regroupe les principales institutions françaises, publiques et privées, détentrices des ressources documentaires sur l'histoire du mouvement ouvrier et, plus généralement, sur l'histoire sociale française. Il compte aujourd'hui trente-trois membres⁶.

En partant du constat de l'éparpillement des sources – ce qui en rend l'accès difficile –, de l'isolement et du manque de moyens de certaines de ses institutions-membres, le CODHOS a pour mission de coordonner et de mutualiser les efforts afin de développer des actions communes. Il s'est fixé comme but de « faciliter l'information et les échanges entre ses membres, de réaliser des instruments documentaires et des outils informatiques concernant le mouvement ouvrier et social à partir des fonds de chaque organisme adhérent à l'association »⁷. Il est dit également dans ses statuts que « ces réalisations doivent faciliter les recherches des étudiants et des chercheurs »⁸. Toute institution mettant à la disposition du public des fonds documentaires concernant le mouvement ouvrier et social peut y adhérer. Le travail documentaire s'appuie sur une collaboration entre documentalistes, bibliothécaires et archivistes travaillant dans les institutions-membres; il compte également sur l'apport d'historiens du monde ouvrier. En effet, dans l'élaboration d'outils documentaires conçus pour les besoins de la recherche, il est plus que jamais nécessaire de mettre à profit des compétences diverses et de faire converger des points de vue complémentaires.

Aujourd'hui, organisations politiques, syndicales et associatives venant d'horizons souvent très différents peuvent travailler ensemble afin de réaliser des objectifs communs beaucoup plus ambitieux que par le passé.

Grâce aux nouvelles technologies de l'information, il est désormais possible de mettre en réseau des ressources documentaires, sans pour autant les réunir physiquement dans un lieu unique. Ainsi, le rêve de Jean Maitron peut être réalisé de façon certes virtuelle, mais sans nul doute efficace. En effet, dans des délais assez brefs, il est tout à fait envisageable de mettre à la disposition des chercheurs, sur des bases informatisées, non seulement les références bibliographiques, mais également le texte intégral des documents référencés. C'est ce que le CODHOS réalise actuellement avec les *Congrès politiques et syndicaux du mouvement ouvrier français* grâce à une convention passée avec la BNF qui les numérise à partir de la recension exhaustive réalisée par ses membres⁹.

L'opportunité créée par ce nouvel espace d'échange et de collaboration a permis de réaliser le guide des sources A. Marty en France. Ce travail offre aux chercheurs un tableau complet des documents existants et pallie ainsi la dispersion des sources Marty. Les Archives du Parti communiste français, le Musée d'Histoire de la Résistance de Champigny, et l'Institut français d'Histoire

6. Consulter le site web pour en avoir la liste détaillée.

7. Article 2 des statuts du Codhos.

8. *Ibid.*

9. Cf. l'ouvrage *Congrès du monde ouvrier – France, 1870-1940. Guide de sources*, Paris, CODHOS Éditions, 2002, 169 p. et la base de données en ligne sur le site du Codhos : <http://www.codhos.asso.fr>



Présentation

Sociale, ont relevé le défi lancé par le CHS en mettant notamment à la disposition des coordonnateurs de ce livre les inventaires de leurs fonds et en acceptant qu'ils soient, le cas échéant, revus et complétés.

L'acte fondateur de ce projet a été l'organisation d'une journée d'étude consacrée à André Marty. Elle proposait de faire rencontrer les acteurs du projet éditorial et de nourrir la réflexion sur la figure de Marty ainsi que sur la situation de ses archives personnelles. Cette journée s'est déroulée le 17 octobre 2003 sous le titre « André Marty : l'homme, l'affaire, l'archive ». Son succès, attesté par la participation d'une cinquantaine de chercheurs, témoigne de l'intérêt que suscite aujourd'hui cette histoire, dans la communauté historique et au-delà.

Le programme de la journée comprenait deux volets dont le premier était une réflexion scientifique sur la figure d'André Marty avec les contributions de six historiens et le second concernait les archives proprement dites où le « brouillage » introduit par la dispersion de la documentation et la nécessité, pour pallier ces difficultés, de mettre en place un nouvel outil de recherche est apparu clairement.

À la suite de cette journée, une aide financière des Archives de France a permis la publication de ce guide des sources. Il comprend trois parties. La première, reprend les interventions des historiens lors de la journée du 17 octobre ; la deuxième donne les inventaires, précédés d'une introduction, des fonds d'archives privées d'André Marty, la plupart présentés ici dans des versions nouvelles ou actualisées grâce à un travail de récolement spécifique ; et la troisième est constituée par des annexes devant fournir aux chercheurs différents outils éclairant à la fois le parcours d'André Marty et l'histoire de ses archives. Elle comprend une notice biographique extraite du *Maitron*, proposée dans une version enrichie par l'apport des archives de Moscou ; un tableau reconstituant la dispersion des archives Marty et leur classement originel ; un index thématique présentant les archives en fonction des principales étapes de la vie d'André Marty.

Résultat d'une fructueuse collaboration entre documentalistes, archivistes et historiens, cet ouvrage est un bon exemple de la démarche collective qu'appelait de ses vœux Jean Maitron dont nous poursuivons ainsi le travail initié depuis plus de cinquante ans.

Paul BOULLAND, Claude PENNETIER, Rossana VACARRO

La figure
d'André Marty

André Marty à l'épreuve des archives

par Claude Pennetier

Il y aura bientôt cinquante ans, mourait en novembre 1956, André Marty, le « héros de la Mer Noire », l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste, le dirigeant des Brigades internationales, le numéro trois du Parti communiste, exclu de son parti depuis janvier 1953. Il disparaît loin des hommages officiels habituellement réservés aux dirigeants communistes :

« Un jour, quand un camarade infirmier de l'hôpital Purpan [Toulouse] est venu me dire qu'il avait vu le corps de Marty allongé sur une table de la morgue, sans qu'une seule personne de sa famille n'ait été présente, j'ai pensé combien il avait eu tort de briser sa vie politique. Elle méritait mieux que cela... » écrit le dirigeant communiste toulousain Jean Llante¹.

Les « liaisons policières » de Marty avaient fait la « une » de la presse communiste en 1953 et 1954. Quasi-isolé, l'ancien dirigeant des Brigades internationales choisit de se retirer dans sa Catalogne natale, d'où il renoue quelques liens internationaux et avec des minorités politiques françaises avant de décéder, miné par sa descente aux enfers.

Pendant son « exil » catalan, il s'est consacré à la rédaction d'un ouvrage, *L'Affaire Marty*², à l'écriture d'une importante correspondance et à la gestion de ses papiers. Car, l'attachement d'André Marty à ses archives a une signification forte qui éclaire sa place particulière dans la hiérarchie communiste française et internationale. Dès 1936, il a créé un fonds conservé aux archives du Komintern, augmenté en juin 1939 de l'apport de la Guerre d'Espagne. N'est-il pas le seul Français cité de *L'Histoire du parti bolchevique*, le plus ancien dans le plus haut grade dans la proximité de Staline. Ne lui revient-il pas d'être l'historien de la « Révolte de la Mer Noire » (il le fut), l'historien des Brigades internationales (il en rêva), ou même l'autre « Fils du Peuple »³.

1. Jean Llante, *Libertad. 50 ans pour un espoir*, Éditions sociales, 1982. p. 281. En fait, André Marty fut entouré dans ses derniers moments par sa fille adoptive Manuela Détrie-Marty (que nous remercions pour son aide et les documents qu'elle nous a communiqués). Son frère, le docteur Jean Marty, lui fut d'un précieux secours ainsi que quelques amis, anciens mutins de la Mer Noire et anciens brigadistes.

2. *L'Affaire Marty*, Paris, Deux Rives, 1955, 290 p. et une édition italienne; réédition en 1972 par Norman Béthune

3. Sur ces divers points voir : Rémi Skoutelsky, *L'Espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales 1936-1939*, préface d'Antoine Prost, Bernard Grasset, 1998; *Brigades internationales*, table ronde organisée par l'IHOVAM (Claude Pennetier), Conseil général du Val-de-Marne, 2004.

Dans l'attente des injonctions biographiques qui d'ailleurs ne viendront pas, les archives sont un capital mémoriel sur lequel il veille jalousement. C'est pourquoi, il demande en 1950 que ses « archives personnelles »⁴ soient transférées à Prague où il se rend plus fréquemment qu'à Moscou. Le croisement des deux « Affaires », Slansky et Marty, ne fut pas qu'accidentel. Il nous reviendra d'en démêler l'écheveau. Les dossiers sont rapatriés en France en 1985 et répartis entre différents lieux, pour l'essentiel entre la Bibliothèque marxiste de Paris, aujourd'hui fermée (les dossiers sont maintenant aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis) et le Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne.

L'ouverture partielle des archives de Moscou a favorisé les travaux sur les années trente et, plus modestement, sur les années quarante. Le rôle de Marty, à l'intersection du mouvement communiste international et du communisme français, y apparaît plus clairement. Sans céder à la croyance qui fait des archives « les lieux des vérités cachées ou occultées »⁵, la confrontation de ces fonds divers est un apport considérable à l'histoire du communisme, au moment où le PCF confie ses archives à l'État, plus spécifiquement aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis.

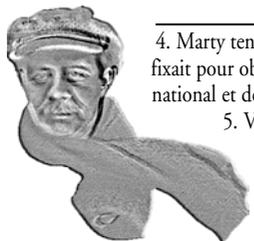
Peu de destins de militants français de la première moitié du XX^e siècle ont été aussi exceptionnels et aussi tragiques que celui d'André Marty. Ce révolutionnaire ouvrieriste, nostalgique des grandes heures du prolétariat, connaît la gloire en France et à l'étranger pour son action lors de la révolte de la Mer Noire. Il accède aux plus hautes fonctions où il fait preuve de son énergie soutenue par un engagement personnel total. Il est vrai que le mutin de la Mer Noire, qui avait connu les plus dures souffrances, fut, en maintes circonstances, injuste et brutal dans son rôle de militant « stalinien exemplaire ». En retour, dans le contexte des grands procès des pays de l'Est en 1949-1952, le culte céda la place à son envers obligé, la calomnie. On s'interroge encore sur les raisons qui encouragèrent la direction communiste française et le mouvement communiste international à exclure et à accabler un homme qui symbolisait, depuis un demi-siècle, la lutte révolutionnaire communiste⁶. Mais n'est-ce pas en raison même de cette image que le « dernier des bolcheviks » était la cible idéale dans le cadre d'une pédagogie stalinienne de la vigilance ? Au-delà de l'homme, l'attention à ses archives et à sa place dans l'historiographie peut s'avérer un puissant « révélateur » (au sens chimique du terme) du communisme international et français.

Si la tentation autobiographique permanente est au cœur du lien entre Marty et le mouvement communiste, il faut alors s'interroger sur les formes et les conditions de la constitution d'un capital archivistique à l'appui du capital politique du dirigeant. Mais que reste-t-il du projet biographique et du support archivistique lorsque le capital politique est dévalué ? Comment peut-on revisiter, confronter la mémoire de Marty à l'éclairage nouveau qu'offrent les archives ?

4. Marty tenait à cette qualification d'« archives personnelles », dont il se considérait comme propriétaire, et il se fixait pour objectif de les récupérer. Il différenciait ses archives personnelles des archives de son Secrétariat international et des archives de Parti.

5. Voir Philippe Artières, « Espaces d'archives », in *Lieux d'archives, Sociétés & Représentations*, n° 19, avril 2005, p. 9.

6. Cette étude des archives de Marty ne saurait résoudre cette question. Nous vous renvoyons à la biographie de Marty, en cours de préparation, par Claude Penetier et Rémi Skoutelsky.





Collage d'une affiche en faveur d'André Marty dans la circonscription d'Ivry-Choisy-le-Roi pour les élections au conseil d'arrondissement de Sceaux en 1923.

© CHS du xx^e siècle, AM52Fi.

Un projet autobiographique

Si l'héroïsation de Marty s'est construite en dehors de lui, pendant sa détention dans les « prisons de la République », puis par la volonté de l'Internationale communiste et de l'État soviétique qui donna son nom à un bateau de guerre et à des usines⁷, il en a volontiers géré les rétributions symboliques, en rejetant avec ostentation les rétributions matérielles. Il est ascétique, dur, intransigeant, travailleur, – bourreau de travail même – peu enclin à apprécier les mœurs parlementaires et les petits bénéfices du fonctionnement bureaucratique.

Entré d'emblée dans « l'Histoire », Marty endosse les habits de mémorialiste militant de la Révolte de la Mer Noire et de chroniqueur des grandes heures du mouvement révolutionnaire. Dès la rédaction du petit livre *Dans les prisons de la République*, en 1924, il est conduit à s'entourer d'une documentation personnelle qui ne cessera de s'enrichir, s'élargissant de ses passages en prison aux épisodes de la révolte de la Mer Noire. Des témoignages sont sollicités; d'autres lui

7. Un croiseur mouilleur de mines de la flotte soviétique de la Mer Noire, le chantier naval de Nikolaïev, l'usine Electroies de Stalingrad.

arrivent spontanément, parfois accompagnés de photographies que la presse communiste publiera au rythme des anniversaires. L'ensemble sert de base à sa *Révolte de la Mer Noire (1918-1919)*, dont le premier tome sort en 1927. Messages, témoignages, documents continueront de lui parvenir tout au long de sa vie militante.

Marty se pense investi d'une mission concernant l'histoire du communisme. Il commence très tôt à jouer les redresseurs de tort, ainsi dans les *Cahiers du bolchevisme* de février 1931 (n° 2) où il critique la « campagne du X^e anniversaire du Parti », particulièrement la série de cinq articles publiée par *l'Humanité* en décembre 1931, sous la signature d'un ancien représentant du courant « centriste », Daniel Renoult⁸. Les têtes de chapitres de la critique donnent le ton : « Erreurs matérielles », « Erreurs idéologiques », « Ce qui aurait dû être fait ».

Mais sa quête de documentation ne s'arrête pas là. Attentif à un temps fort de sa jeunesse qu'est la Révolte des vigneron du Midi (1907) dont le jeune catalan fut personnellement témoin⁹, il se fait le chroniqueur militant des mobilisations révolutionnaires et l'hagiographe de personnages emblématiques comme Jeanne Labourbe¹⁰, cette enseignante française, propagandiste communiste à Odessa qui est assassinée en mars 1919, un mois avant l'arrestation de l'officier mécanicien André Marty à bord du *Protêt*. Mais ce sont les personnages du XIX^e siècle qui ont sa préférence : le communard Zéphirin Camélinat et surtout « l'éternel enfermé » Auguste Blanqui, son double du siècle passé, même si Marty (présenté comme « l'Enfermé » par la presse communiste) ne passe que sept ans et demi en prison (c'est déjà beaucoup), pour trente-trois ans à son héros¹¹. Plus tard entrent dans le panthéon martyzien Pierre Semard¹², ancien secrétaire général du Parti communiste, fusillé par les Allemands en mars 1942 ou Géorgi Dimitrov, dirigeant de l'Internationale communiste à partir du VII^e congrès. On découvre dans chacun de ces choix la dimension héroïque, le martyr, parfois l'exil, les grands procès comme ceux de Blanqui devant la Haute Cour de Bourges en mars-avril 1849¹³ ou de Dimitrov à Leipzig en octobre-décembre 1933. Parfois la Révolution croise le succès militaire avec Lazare Hoche, le pacificateur de la Vendée.

8. *Cahiers du bolchevisme*, 1931, n° 2, pp. 132-135.

9. Marty fut aussi un défenseur de l'histoire de la Catalogne et de sa langue. Voir son projet de loi du 28 juillet 1948 sur l'enseignement du catalan. André Balent indique dans le présent ouvrage son intérêt pour la littérature catalane. Sur la place de Marty dans l'identité communiste catalane : Michel Cadé, « Traditions identitaires du mouvement ouvrier français dans le Midi rouge, de la fin du XIX^e siècle à nos jours », *Le Mouvement social*, n° 166, janvier-mars 1994.

10. Jeanne Labourbe, née en 1877 à Lapalisse (Allier), assassinée à Odessa dans la nuit du 1er au 2 mars 1919 par des « Blancs » pour avoir défendu la cause soviétique.

11. Son soutien à la mémoire de Blanqui sera utilisé contre lui, par Roger Garaudy, lors de l'affaire Marty. « Le néo-blanquisme de contrebande et les positions antiléninistes d'André Marty », *Cahiers du communisme*, janvier 1953. J'ai eu l'occasion d'interroger Garaudy, en 1971 (un an après son exclusion du PCF) sur sa vision de l'affaire Marty : il fit un portrait chaleureux du vieux dirigeant, souligna le rôle de Duclos dans le mécanisme de l'affaire, mais déclara qu'il « n'avait pas un mot à changer » à l'article cité. C'est une des difficultés de l'enquête historique sur l'affaire Marty : chacun à sa façon, du vote d'un texte en cellule à l'organisation de la commission d'enquête, a apporté une contribution qui rend difficile, douloureux même, le regard critique.

12. Orthographe d'origine, mais la postérité a retenu l'accent aigu sur le é : Sépard.

13. Ajoutons dans le cas de Blanqui ou de Semard que la calomnie fut un élément marquant de leur vie, ce qui avec le recul les rapproche plus encore de Marty. Nuançons cependant car plus



Ces portraits sont des contrepoints dans la grande fresque dont Marty est le personnage central, comme si sa vocation était d'écrire, à la suite de Maurice Thorez, un autre *Fils du peuple*. Mais y avait-il place dans le système communiste pour un autre récit autobiographique édifiant, fonctionnant selon des logiques plus internationales?

L'attachement d'André Marty aux archives a une signification forte qui éclaire sa place particulière dans la hiérarchie communiste française et internationale.

Marty est concerné à deux titres par le travail autobiographique sollicité par l'Internationale communiste. Il a à fournir à l'occasion d'hommages, d'articles commémoratifs ou pour la rédaction de *l'Encyclopédie soviétique*, des schémas biographiques de plus en plus adaptés à l'histoire canonique stalinienne. Comme dirigeant français et international, il accompagne la mise en place du contrôle biographique et de la commission des cadres en 1931. Certes, il n'en a pas la responsabilité technique, rôle qui revient à Jacques Duclos pour l'adaptation du questionnaire établi par la commission internationale des cadres, à Albert Vassart¹⁴ pour l'organisation de la collecte des « autobiographies communistes d'institution » et pour la mise en place de l'évaluation, et enfin à Maurice Tréand pour sa pérennisation¹⁵. La commission des cadres est créée à l'occasion de l'élimination, à la fin 1931, de ce qui sera présenté comme le « groupe Barbé-Celor »¹⁶. Or, c'est Marty que le Komintern choisit pour diriger la commission d'enquête et pour éliminer « le groupe ». Marty n'est donc pas extérieur à l'attention que prête au « groupe » le questionnaire biographique soumis aux responsables régionaux et nationaux de 1931 à 1939. A Moscou, pendant ses divers séjours¹⁷, on le voit bénéficier des dossiers de la commission internationale des cadres¹⁸ et les enrichir de notes souvent critiques. Son attention au contrôle biographique naissant s'accompagne d'une vive conscience de la nécessité de biographies exemplaires qui dans la présentation des vertus du dirigeant illustreraient la solidité du lien entre les communistes et les ouvriers et paysans des pays concernés. Dans la zone géographique qu'il est amené à suivre au titre de l'Internationale communiste, le monde anglo-saxon, Marty encourage la

personne n'accorde de crédit à la rumeur persistante qui, de 1929 à 1931, faisait de Pierre Semard un indicateur de police (voir la notice que lui consacre Serge Wolikow dans le *Maitron*) ; rares sont les militants qui pensent encore que Marty était tenu par la police (il en existe cependant, j'en ai rencontré!) ; l'affaire du document Taschereau datant de 1839 et publié en 1848 est plus complexe. La question d'une éventuelle trahison de Blanqui a divisé les historiens comme elle divisa à l'époque les révolutionnaires. Voir Jean-Paul Brunet, *La police de l'ombre. Indicateurs et provocateurs dans la France contemporaine*, Paris, Éditions du Seuil, 1990 et la synthèse faite par Michel Cordillot et Jean Risacher dans la version révisée de la notice de Blanqui, *Cédérom Maitron*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997.

14. Militant-clé du communisme français des années vingt, Albert Vassart (voir sa biographie du *Maitron* et du Dictionnaire biographique des kominterniens [*Le Komintern: l'histoire et les hommes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2001 ; plus loin *DBK*]) a laissé des traces de son action : des souvenirs qui évoquent avec justesse le personnage de Marty et des correspondances recueillies par Jean Maitron et conservées au CHS du XX^e siècle.

15. Claude Pennerier, Bernard Pudal, *Autobiographies, autocritiques, aveux dans le monde communiste*, Paris, Belin, 2002.

16. Voir les biographies d'Henri Barbé et Pierre Celor dans le *Maitron* (version cédérom, la plus complète). Sur les effets de l'affaire sur le contrôle biographique : Cl. Pennerier, B. Pudal, « Les mauvais sujets du stalinisme », in Brigitte Studer, Berthold Unfried et Irène Herrmann (eds), *Parler de soi sous Staline. La construction identitaire dans le communisme des années trente*, Colloquium, Maison des sciences de l'homme, 2002, pp. 65-93.

17. Après un premier séjour à l'automne 1924, un second en mars-avril 1925, et des cours passages, il fit des séjours plus longs en 1931, en 1932-1933, 1935-1936, 1937, 1939-1943.

18. Le vrai nom est Section des cadres de l'Internationale communiste.

rédaction d'ouvrages autobiographiques de dirigeants. Il n'ignora rien des étapes de l'écriture de l'autobiographie fondatrice de Thorez *Fils du peuple*, de sa conception, sa rédaction avec l'aide de Jean Fréville et indirectement d'André Vierzsboloviecz¹⁹. S'il peut comprendre la nécessité politique d'asseoir le culte naissant de Thorez sur un ouvrage de référence, il pense tout naturellement être le deuxième appelé, lui qui a participé à tant de moments forts du mouvement ouvrier français et international, lui qui est chronologiquement le premier communiste français puisque son adhésion est prise en compte à dater de la révolte de la Mer Noire. L'organisation de ses archives témoigne de ce souci et de ce projet.

Dès 1936, il crée un fonds personnel conservé aux archives du Komintern et classé par ses soins pendant sa présence à Moscou, comme secrétaire de l'Internationale communiste. En juin 1939, il envoie à Moscou « les archives complètes des Brigades internationales et ses archives personnelles » en tant que représentant spécial du ministère de la Défense nationale espagnole pour les Brigades internationales de 1936 à 1939. Dimitrov demande que ces archives soient réunies « en une section spéciale des archives de l'Internationale communiste ». Firent également partie de cet envoi de juin 1939 des archives de Marty relatives au mouvement révolutionnaire et communiste français de 1907 à 1939. Les fonds sont classés en 1939-1940 par Marty lui-même.

Paris-Moscou-Prague-Paris : l'enjeu des archives

Ses archives sont un capital mémoriel sur lequel il veille jalousement. C'est pourquoi il demande, en 1950, que ses archives personnelles soient transférées à Prague où il se rend plus fréquemment qu'à Moscou, au secrétariat du Comité central du Parti tchèque, c'est-à-dire au secrétariat de Slansky²⁰. Laissons-le décrire la situation dans un document clé daté du 4 juillet 1955 : « Classées avec catalogue dressé par moi-même à Moscou en 1939-1940 elles se trouvaient en août 1949 dans une armoire de l'Institut Marx-Engels, place Mossoviet, à Moscou. La responsable Golubeva²¹, ancienne secrétaire de Manou²² me l'a confirmé ainsi que Stepanov à mon voyage à Moscou fin août 1949. N'ayant pu les voir, j'ai demandé par écrit cinq fois au camarade Sousslov, secrétaire du PCB et du Kominform de les transférer au secrétariat général du PC Tchéque à Prague pour que je puisse aller les consulter. Il m'a fait informer qu'elles étaient à Prague au Secrétariat du camarade C. Slansky, huit jours avant qu'éclate son affaire en 1952. Depuis aucune nouvelle. »²³

19. Collaborateur de Jean Fréville pour la préparation de *Fils du peuple*, mais aussi de *Pain de brique* et de *Port-Famine*, André Vierzsboloviecz (nom souvent déformé, en particulier dans les archives du Komintern [RGASPI, 495 270 833, Berveloviech André] en raison des pièges de la transcription du cyrillique en caractères latins), connaissait Marty auquel il envoya une lettre de sympathie pleine d'ironie après son exclusion (arch. Marty, CHS).

20. Secrétaire général du Parti communiste tchèque depuis 1945, Rudolf Slansky (1901-1952), fut arrêté en septembre 1951 et exécuté le 2 décembre 1952, au moment même du temps fort de l'affaire Marty.

21. Gholoubéva Elena (1899-1982), assistante de Dimitrov.

22. Diminutif de Manouïlski Dimitri (1883-1959), secrétaire de l'Internationale communiste souvent chargé de la France dont il connaissait la langue et le mouvement ouvrier.

23. « Documentation sur les Brigades internationales et la guerre d'Espagne (1936-1939) », 4 juillet 1955, 3 p., arch. Marty, CHS. Il ajoute « A noter que la plus grande partie de cette docu-



Drapeau de la cellule André Marty du PCF -
Section française de
l'Internationale communiste.
© CHS du XX^e siècle
AM 54Fi/PCF/64.



Le croisement des deux «Affaires», tchèque et française a un sens. Elles participent aux mêmes logiques et à la même chronologie. Secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque depuis 1945, Rudolph Slansky fut arrêté en septembre 1951 et exécuté le 2 décembre 1952, à l'apogée de l'affaire Marty.

Le déplacement de son fonds de Moscou à Prague fut d'ailleurs utilisé par la commission française chargée de l'enquête sur Marty, comme un acte de défiance à l'égard de l'URSS, hypothèse à discuter. Les rapports personnels de l'ancien secrétaire de l'IC avec des dirigeants du PCUS et du mouvement communiste international restent longtemps forts. Son interlocuteur favori est Ivan Pétrovitch Stepanov, avec qui il a coopéré au Komintern et en Espagne. Après avoir été le plus proche collaborateur de Marty au «Secrétariat Marty» de l'IC, «Step» travaille jusqu'en 1948 à l'Institut spécial n° 205, qui est en fait la cellule qui prolonge en secret des contacts kominterniens, après la dissolution de l'Internationale communiste en mai 1943. Marty lui fait parvenir discrètement plusieurs lettres décrivant la situation politique en France et particulièrement au sein du PCF, poursuivant ainsi une mission d'information que lui aurait confiée Dimitrov avant son départ pour Alger. La commission d'enquête sur l'affaire «Marty-Tillon» connaît une lettre, celle du 6 juin 1947²⁴ qui tire le bilan après les élections du 2 juin 1947 et qui se termine par ce proverbe «bulgare» qui n'est pas apprécié des autres membres du secrétariat, «les poissons pourrissent par la tête». Transmise par Fernande Valignat, la lettre semble avoir été détournée vers

mentation est peu utilisable par un autre que par moi-même, à cause de mes abréviations et signes personnels». Les spécialistes de Marty en savent quelque chose. Il précise plus loin : «La valeur des Archives des BI et de mes Archives personnelles transmises à l'IC est d'une importance exceptionnelle puisque les Archives du PCE et celles de la représentation de l'IC en Espagne (Togliatti et Geroe) sont tombées, en février 1939 aux mains des autorités françaises qui les ont transmises à Franco.»

24. Datée d'ailleurs de 1946 par la commission d'enquête qui n'est pas à une erreur prêt. Les interrogatoires grouillent d'erreurs grossières, de noms déformés, d'approximations étonnantes.

Thorez²⁵. Mais la lettre la plus importante, semble-t-il, n'est pas connue de Léon Mauvais chargé du rapport sur la commission d'enquête Marty-Tillon : datée du 7 octobre 1946, elle fut communiquée à Stepanov par Dolorès Ibarruri, collaboratrice de l'Institut spécial 205. Ce document extrêmement sévère à l'égard de Maurice Thorez et de la direction du PCF servira à Jdanov pour la préparation de son réquisitoire contre le PCF à Slarka-Porebo en septembre 1947²⁶.

Plusieurs indices signalent cependant une dégradation des rapports entre Marty et la direction stalinienne en 1949. Une note, fournie par celui-ci à Jean Maitron le 8 décembre 1955, fait état de ses difficultés à accéder à ses archives lors d'un séjour à Moscou fin août 1949. Il est possible de faire le lien entre les accusations de Max Lejeune²⁷ concernant le comportement de Marty pendant la révolte de la Mer Noire, particulièrement la fameuse phrase « Cette chose épouvantable que j'ai imaginée a été causée par un surmenage cérébral intense » (24 mai 1919) et la volonté de Marty de consulter les dossiers contenant sa correspondance et la copie de ses déclarations devant la justice en 1919. On pourrait opposer à cette interprétation la date de la déclaration de Lejeune au Parlement, le 12 décembre 1950²⁸, mais dès juillet 1949 Vincent Auriol, président de la République fait état de ce document dans ses carnets, et y voit l'occasion d'attaquer le chef communiste²⁹. Il est vraisemblable que l'ancien mutin a été averti de la menace avant sa présentation publique. La reprise de la campagne hostile, début 1951, par Jean-Paul David³⁰ et son organisme « Paix et Liberté », rend plus cruelle pour Marty la difficulté de consultation de sa documentation qui, aujourd'hui accessible, prouve clairement que l'officier a assumé ses responsabilités et s'est conduit courageusement, même si la phrase citée par Lejeune et David, et par Lecoer, en 1953, est authentique.

Seul officier mutin, il risque la peine de mort. Les archives montrent qu'il essaye de ne pas dévoiler l'intégralité de son projet d'entrer drapeau rouge au mat dans le port d'Odessa. Sa formule du 24 mai est très tôt communiquée aux hommes politiques de droite (l'*Action française* la publiera la première) avant d'être utilisée par Camille Aymard dans *Liberté* en 1929, par Carbuccia dans *Gringoire* en 1938-1939, par les ondes de Vichy, par ses adversaires socialistes en

25. Marcel Servin déclara à Marty : « On l'a la lettre, tu as fait dire à Fernande Valignat qu'elle devait prendre toutes les mesures pour que cette lettre ne tombe pas entre les mains des autorités soviétiques, c'est d'ailleurs une des raisons qui a fait que Fernande Valignat a envoyé promener et Raymonde Marty et la lettre ». On peut supposer que la lettre n'est pas arrivée à Moscou. Elle ne figure pas dans le fonds Affaire Marty du PCF.

26. RGASPI, 17/128/1102, document communiqué à Jdanov par L. Baranov. Merci à Macha Tournier pour la traduction de ces documents en russe. C'est dire que la documentation intéressant Marty figure dans des fonds très variés du RGASPI (héritier de l'IML), notamment dans ceux concernant la politique internationale du PCUS, mais aussi le fond du Parti communiste français.

27. Député socialiste, secrétaire d'État à la guerre (puis aux forces armées) de février 1948 à juillet 1948, puis septembre 1948-février 1950, juillet 1950-août 1951, février 1956-juin 1957, anticommuniste déclaré, il utilisa les archives militaires pour déstabiliser ses adversaires avant d'organiser des atteintes plus graves au droit pendant la guerre d'Algérie comme le détournement de l'avion des chefs de l'insurrection en Algérie le 22 octobre 1956.

28. *L'Humanité*, 14 décembre 1950.

29. Journal de Vincent Auriol, version cédérom. 15 juillet 1949 : « On me communique un aveu de Marty concernant les crimes qu'il a commis et que les communistes essaient de transformer en acte d'héroïsme », écrit le président de la République.

30. *L'Humanité*, 24 avril 1951. « Campagne de vérité. L'affection que voue le peuple à André Marty et Marcel Cachin est à la mesure de la haine des fascismes ».



1950, puis par les artisans de son exclusion du Parti communiste (Jacques Duclos, *Cahiers du communisme*, avril 1953, p. 435).

Depuis le déclenchement de la lutte contre les titistes en juin 1948 et le procès Rajk à l'été 1949³¹, Marty garde un silence prudent dans *l'Humanité*³² sur cette question, mais il participe, comme beaucoup, au service minimum³³ – les attaques anti-titistes les plus violentes seront le fait de ses futurs accusateurs, en premier lieu de Marcel Servin et d'Auguste Lecoœur³⁴ –, mais on sait qu'oralement, il fait savoir, dès 1950, à ses amis anciens brigadistes et résistants, présents en Tchécoslovaquie que le danger se rapproche³⁵. Dans les pages remarquables qu'Annie Kriegel consacre à Slansky et à Marty³⁶, s'est glissée une hypothèse hasardeuse. Commentant un passage du rapport Mauvais sur un voyage de Marty à Moscou en 1949 et la méfiance qu'il aurait manifesté envers les services de sécurité de l'État socialiste, elle croit y reconnaître la demande faite par Marty de transfert des archives vers Prague. En fait, Léon Mauvais évoque un épisode plus banal sur lequel l'ancien secrétaire de l'IC a été interrogé longuement le 31 octobre 1952 : lors de son arrivée à l'aéroport en 1949, il a glissé sa serviette à d'Arboussier, un compagnon de route du PCF, qui a déjà été contrôlé et récupéré sa serviette après son passage devant les services de sécurité. L'ancien mutin admet bien volontiers qu'il est coutumier du fait, même à l'époque du Komintern dit-il, car il n'aime pas que sa documentation soit retenue, traduite, étudiée³⁷. Trait de caractère indépendant, mais aussi signe de sa bonne connaissance du système policier soviétique.

Revenons à Prague où les archives arrivent sans que Marty puisse y accéder. Il s'avère que très tôt la commission d'enquête sur les « agissements » de Marty et de Tillon va à Prague chercher des documents dans les dossiers conservés au secrétariat de Slansky et sur lesquels avaient été posés les scellés. Quelques documents sont consultés dès 1952 car ils sont cités dans les interrogatoires de Marty en décembre 1952. Ainsi Gaston Auguet l'interroge avec fermeté sur ses rapports avec la franc-maçonnerie pendant le mouvement en faveur de la libération des mutins de la Mer Noire : « la franc-maçonnerie est intervenue par les moyens qui lui sont propres pour obtenir ton amnistie, elle avait des raisons particulières

31. Le Hongrois Lazlo Rajk, ancien des Brigades internationales, ministre des Affaires étrangères, est arrêté, fait des aveux lors de son procès public puis est exécuté en décembre.

32. A l'issue de leur première rencontre, Jean Maitron note le 3 février 1955 : « Je dis à Marty qu'il paie aujourd'hui une politique et des méthodes qu'il a lui-même couvertes. A propos des procès me dit n'avoir jamais écrit un ligne pour approuver les condamnations. Serait à voir. » Le dépouillement de *l'Humanité* le confirme mais (voir le note suivante) il est vraisemblable que Marty fut amené à cautionner les condamnations lors de congrès ou de rencontres.

33. Le Yougoslave Miroslav Kreza ne manque pas de le rappeler dans l'article qu'il consacre à « L'Affaire Marty » (*Questions actuelles du socialisme*, revue bimensuelle de l'Agence yougoslave d'information, dernier numéro de 1952) « Aujourd'hui, on prononce le nom d'André Marty de cette même voix qu'il prit lui-même pour saluer, en qualité de président des volontaires français des Brigades internationales, la condamnation à mort de Rajk et pour dénoncer Tito, Rankovitch et nos volontaires d'Espagne comme agents contre-révolutionnaires au service de l'impérialisme. ».

34. Parmi les textes significatifs : Marcel Servin, « Contre les espions titistes », *l'Humanité*, 12 juin 1950.

35. Témoignages recueillis par Rémi Skoutelsky.

36. Annie Kriegel, *Les grands procès dans les systèmes communistes. La pédagogie infernale*, Paris, Idées/Gallimard, 1972, p. 26-27.

37. Arch. PCF, dossier « Affaire Marty », transcription dactylographique de l'interrogatoire du 31 octobre 1952, p. 102-103.

[...] nous savons maintenant comment ça s'est passé depuis le départ dans ce secteur, bon, Aulard était un franc-maçon [...] l'ancien professeur à la Sorbonne [...] Aulard est intervenu auprès de Briand qui était un franc-maçon [...] ils sont intervenus auprès de Poincaré qui était franc-maçon³⁸. Or, les lettres d'Alphonse Aulard³⁹ figurent dans les dossiers alors conservés à Prague. La visite de Marcel Servin en mai 1953, annoncée par une lettre de Jacques Duclos⁴⁰, est plus officielle et laisse des traces dans les archives. Chaque saisie est signée par Servin et son interlocuteur tchèque Jan Bures⁴¹. Les documents sont, d'ailleurs peu utiles car rien n'est vraiment utilisable contre Marty. On les retrouve pour l'essentiel dans les dossiers «Affaire Marty» des Archives du PCF. Charles Tillon met en rapport cette source pragoise avec un mouvement inverse de données conservées à Paris: «Servin fit en outre quatre voyages à Moscou, via Prague, pour remettre à Bériia les dossiers des Brigades internationales de la guerre d'Espagne et ceux de la main d'œuvre immigré» (MOI) en France, y compris ceux des membres de la Résistance, ce qui servira à mâcher la besogne aux référents du procès de Prague contre Slansky-London.»⁴² Adam Rayski interrogé, avec Jacques Kaminski et Bruno Gronowski, pendant l'hiver 1952 en Pologne, a également le sentiment que les activités des anciens des Brigades internationales et de la Main d'œuvre immigrée sont connues grâce à des documents venant de France⁴³.

En 1985, Francis Crémieux fut mandaté par Gaston Plissonnier pour récupérer les dossiers à Prague. Selon l'inventaire qu'en fait le comité central du PCT en 1978: «Les archives se composent de 16 sacs des toiles de jute contenant chacun 7 à 8 dossiers attachés», donc entre 112 et 128 dossiers qui sont rapatriés en France et répartis par Gaston Plissonnier entre différents lieux, pour l'essentiel entre la Bibliothèque marxiste de Paris (en principe les fonds anciens) et le Musée de la Résistance nationale de Champigny pour les fonds concernant la période de la Seconde Guerre mondiale, sans oublier des pièces gardées par Crémieux, comme le carnet de notes de Marty au Komintern en 1939-1940, qu'il remet au PCF peu avant sa mort. Certains documents sont affectés à d'autres dossiers, ainsi à ceux du comité central pour les pièces concernant la présence de Marty en Algérie, en 1943-1944. La BMP comme le MRN ont conservé les cotes de Prague. On peut ainsi constater que des dossiers ont été fractionnés en deux et que la séparation chronologique est loin d'être respectée. Le travail réalisé par Paul Boulland aux archives du PCF⁴⁴ comme à Champigny⁴⁵ permet de reconstituer virtuellement la presque totalité du fonds pragois. Le fonds de la Bibliothèque marxiste de Paris, conservé dans un premier temps rue

38. Arch. PCF, dossier «Affaire Marty», transcription dactylographique de l'interrogatoire du 31 octobre 1952, p. 68-69.

39. Il s'agit bien d'Alphonse Aulard (1849-1928), historien de la Révolution française.

40. Lettre reproduite par Karel Bartosek dans *Les aveux des archives. Prague-Paris-Prague, 1948-1968*, Paris, Seuil, 1996, p. 420. Cet ouvrage très contesté par le ton et la méthode, n'en contient pas moins des informations très riches sur bien des points et en particulier sur les archives Marty conservées à Prague. Il reproduit l'inventaire des archives d'André Marty réalisé en 1978 par les soins du comité central du Parti communiste tchèque.

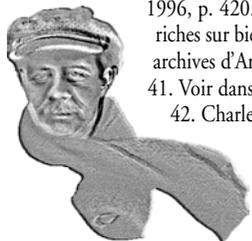
41. Voir dans ce volume la liste des documents retirés par Servin et Bures.

42. Charles Tillon, *Un procès de Moscou à Paris*, Paris, Le Seuil, 1971. Cité par Annie Kriegel, *op. cit.*, p. 28.

43. *Nos illusions perdues*, Paris, Balland, p. 244-251.

44. Nos remerciements à Catherine Bensadek et à Pascal Carreau.

45. Merci à Guy Krivopisko, à Céline Heytens et Xavier Aumage.



Barrault, dans le XIII^e arr., a transité par les bureaux des archives, place du colonel Fabien après la fermeture des locaux de la BMP ; ils sont aujourd'hui aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, à Bobigny, dans les « Archives du PCF »⁴⁶.

D'autres sources de documents méritent attention. Jacques Kahn⁴⁷, qui fut le secrétaire de Marty, s'était vu confier par celui-ci des dossiers qu'il fournit au Parti le 18 septembre 1952⁴⁸. Leur contenu conservé aux archives du PCF n'est pas complet, des pièces ont été affectées à d'autres dossiers. Des lettres de Maurice Thorez concernent ses tentatives pour venir à Alger et le refus du CFLN. D'autres feuilles éclairent les débats entre dirigeants communistes sur la participation communiste au CFLN et des tensions entre Grenier et de Gaulle qui se terminent par une déclaration interne du secrétariat le 3 août 1944 : « Considère que les camarades ont eu raison de transiger pour ne pas se prendre à la provocation, à la rupture. » Plusieurs lettres sont comme des buttes témoins des tensions à l'intérieur de la direction : un document du 20 octobre 1943, de Fernand Grenier à Félix Gouin, admet selon les instructions du secrétariat du parti la réhabilitation de certains parlementaires qui ont voté les pleins pouvoirs à Pétain ; une lettre du 23 août 1944 de Marty à Florimond Bonte (l'original ne figure pas, il ne reste que le résumé par Kahn) indique pourquoi Marty ne souhaitait pas mettre le parti en avant lors des fêtes algéroises pour la libération de Paris. La commission d'enquête veut en tirer parti pour accuser Marty de ne pas avoir suivi les orientations de Duclos. Celui-ci avait décidé que c'était le Parti, et non les FTP, qui donnait à Paris l'ordre de l'insurrection. Il fut facile à Marty d'expliquer que les consignes n'étaient pas arrivées à Alger et que dans cette ville le réalisme politique imposait la prudence.

Robert Mondargent, militant d'Argenteuil puis député-maire, évoque un autre dépôt de papiers de Marty qu'un de ses anciens gardes du corps aurait été chargé de brûler à Argenteuil. Le témoignage, réitéré à plusieurs reprises et notamment lors de la Journée Marty, est précis (il a vu la camionnette pleine et reçut la confiance du conducteur du véhicule) mais il n'est pas daté et semble être largement postérieur à « l'affaire ». Il paraît difficile d'établir aujourd'hui l'intérêt historique de cette cargaison. Il peut s'agir de journaux et notes secondaires, comme d'archives plus importantes.

46. Voir le fascicule de description rapide du fonds : *Archives du Parti communiste français (1921-1994)*, Archives départementales de la Seine-Saint-Denis, juin 2005, « fonds personnels non encore classés », p. 43. Voir aussi p. 24 : Commission centrale de contrôle politique CCCP ; « Affaire Marty ».

47. Devenu journaliste, Jacques Kahn publia des souvenirs : *Persiste et signe*, préface d'Étienne Fajon, Éditions sociales, 1973, et regretta les méthodes employées pour éliminer Marty : « Ce qu'on aurait dû éviter à son égard, ce furent les imputations calomnieuses le qualifiant de policier ». Dans *L'Affaire Marty* (Deux rives, 1955), André Marty l'accuse de lui avoir pris ses archives vers octobre 1952 : « Mes documents personnels et archives personnelles, y compris ceux de la guerre 1914-1918 me furent volés par mon secrétaire politique commettant ainsi une véritable escroquerie. » p. 33.

48. Jacques Kahn, 18 septembre 1952.

« Ma femme dépose ce matin à ton bureau le paquet ci-joint. Il contient les éléments d'archives d'André Marty qui étaient déposés chez une de ses collègues [...] Il n'y a pas seulement le paquet enveloppé d'un numéro de « La Croix », collé, dont je me souvenais, et qui doit contenir quelques papier d'Alger 1944. Mais aussi un autre paquet dont je ne me souvenais plus, enveloppé d'un Parisien libéré. Ce sont plusieurs enveloppes qu'André Marty m'avaient confiées. »

Des dossiers concernant l'activité de Marty, en liaison avec la France, sont restés à Moscou et y sont consultables, ainsi que les importantes archives de son secrétariat international («secrétariat Marty») qui, malgré un allègement en 1953 et une redistribution de dossiers anglo-saxons vers les fonds anglais, restent très riches⁴⁹. Au RGASPI, sous la cote 495 14, il rassemble 393 dossiers. Une série d'autres dossiers (61 précisément) sont regroupés sous la cote 517 3. Figure la mention d'une consultation de ces dossiers internationaux par Raymond Guyot, mais la date précise n'est pas donnée⁵⁰. On peut raisonnablement penser qu'il y a coïncidence entre «l'affaire», la consultation du fonds par cet adversaire de Marty et la réorganisation des dossiers du secrétariat international.

À l'occasion d'un colloque sur le Komintern qui s'était tenu à l'ex-Institut du marxisme-léninisme en 1995, j'ai eu l'occasion de constater que les archivistes des années 50 gardaient un souvenir très précis du départ des archives pour Prague. Les personnels scientifiques comme nombre de chercheurs russes et des pays de l'Est conservaient une image forte et souvent positive de l'ancien mutin.

Sans partager cette admiration, nombre d'intellectuels français furent choqués par le traitement qu'il subit. L'un d'entre eux joue un rôle fondamental dans la préservation des archives d'André Marty. Intéressé par les travaux de Jean Maitron sur l'anarchisme, le dirigeant communiste déchu lui demande, le 18 janvier 1955, un rendez-vous et vient le rencontrer à son domicile de Courbevoie le 3 février 1955. Tendue, nerveux, vieilli par les épreuves, il déclare qu'il cherche un historien de confiance pour assurer la sauvegarde des archives qu'il avait pu reconstituer depuis son exclusion. Entre les deux hommes si dissemblables, le courant passa et la confiance s'établit. Marty aime l'intensité de Jean Maitron, son authenticité, sa rigueur. Celui-ci écrit : «André Marty nous

49. 517 3 fonds Marty. Le dossier entre dans le cadre des dons du PCF :

Le Parti Communiste de France - Fonds 517, 4 inventaires, 1803 dossiers. 1917-1946. Inventaire 1 : Documents du PCF 1692 dossiers. 1917-1946. Inventaire 2 : Collection des documents de M. Thorez. 34 dossiers. 1940-1944. Inventaire 3 : Collection des documents d'A. Marty. 61 dossiers. 1933-1948. Inventaire 4 : Collection des documents sur l'activité du Gouvernement provisoire de la République Française, sa délégation en URSS et l'organisation du général Ch. De Gaulle «la France Libre». 16 dossiers. 1940-1944.

Secrétariat d'A. Marty (1935-1943) - Créé en octobre 1935, couvrait l'activité des partis communistes d'Australie, d'Angleterre, d'Égypte, d'Iraq, d'Irlande, du Canada, de Chypre, des États-Unis, des Philippines, de l'Afrique du Sud et du travail de MOPR. Fonds 495, Inventaire 14, 393 dossiers, 1926-1944.

Sans compter son omniprésence dans les dossiers du fonds français 517 1, mais aussi dans beaucoup d'autres fonds, celui du MOPR (Secours rouge international), des Jeunesses, sans doute aussi le fonds Dimitrov, encore fermé.

Secours rouge international (MOPR) (1922-1941) - Fondé en décembre 1922 sur initiative des associations russes des vieux bolcheviks et des anciens prisonniers politiques et des déportés par la décision du IV^e congrès du Komintern pour l'aide matérielle, morale et juridique aux victimes de la répression et de la terreur des différents pays. Fonds 539, 5 inventaires, 3742 dossiers, 1922-1941. *Microfilms*. Inventaire 1 Documents des congrès mondiaux du MOPR et des conférences du CE du MOPR 99 dossier, 1924-1939. Inventaire 2 Documents du CC, des plénums, du présidium, du secrétariat du CC du MOPR. 908 dossiers. 1922-1941. Inventaire 3 Correspondance du secrétariat du CC du MOPR avec les landersecretsariats et sections du MOPR. 1423 dossiers. 1923-1941.

Inventaire 4 Documents des landersecretsariats, des services d'organisation et du service d'émigration politique, 413 dossiers. 1923-1941. Inventaire 5 Documents des services d'agitprop et d'information du CC du MOPR. 899 dossiers. 1923-1941.

50. 517 3 1. Mention en rouge, indiquant que le dossier a été vu par Raymond Guyot et qu'il contient des informations biographiques concernant Marty. Beaucoup de formules sont soulignées en rouge, comme «affaiblir la flotte c'est affaiblir l'impérialisme» (1926). Les noms comme ceux de Camille Fégy, de Jean Garchery, deux dissidents communistes, sont encadrés.



remercia, ma femme et moi, de l'après-midi passé à la maison, de la conversation très libre, amicale aussi, que nous avons eue, genre de conversation dont il avait été privé depuis longtemps.»⁵¹ Par la suite leurs échanges portent au-delà de la question des archives, sur l'évolution du mouvement ouvrier, le communisme, l'anarchisme dont André Marty disait regretter de s'être séparé: «Finalement, à ma sortie de prison, je n'aurais pas dû rejoindre le Parti communiste» disait-il dans les derniers mois de sa vie.⁵² Le 11 novembre 1956, il déposa chez son notaire de Perpignan, M^e Donnezan, un codicille à son testament, léguant à Jean Maitron sa bibliothèque et ses archives, le chargeant «d'en faire le meilleur usage possible dans l'intérêt de la classe ouvrière française et internationale»⁵³. Il entra à l'hôpital le lendemain et mourut onze jours plus tard à Toulouse, le 23 novembre 1956. C'est ainsi que Jean Maitron procéda, en mars 1957, à l'enlèvement de sept mètres cubes de documents pesant deux tonnes et demi. Jean Haupt en 1959 et Colette Chambelland pour la bibliothèque contribuèrent à un préclassement. Une partie de la bibliothèque et un lot de 2 500 lettres concernant la vie locale du XIII^e arr. furent versées en 1963 à l'Institut français d'histoire sociale dont Jean Maitron avait été un des principaux créateurs. Mais en vif conflit avec la responsable administrative de ce lieu, il renonça à verser un fonds dont il voulait garder la maîtrise pour en assurer la sécurité et pour permettre un rassemblement des papiers de Marty, rêve alors inaccessible mais peut-être anticipateur. Le Centre d'histoire sociale dont il était le fondateur, avec le soutien d'Ernest Labrousse, s'avéra le lieu naturel d'accueil. Au versement direct de Marty vinrent s'ajouter des correspondances données par les destinataires comme Pierre Frank et Daniel Lafivière, son secrétaire parlementaire après son exclusion. Jean Maitron avait acheté une série de livres rares dans le cadre de la succession de Marty. Après le décès de Madame Marcelle Maitron, ils ont été pour l'essentiel donnés au CHS par ses trois enfants.

Il est frappant de constater à quel point la question des archives accompagne Marty et sa mémoire. La prise en compte par le PCF du caractère «erroné» des accusations portées contre lui intervient en novembre 1998, simultanément à l'ouverture des archives du parti.

Le rapport de Francette Lazar au comité national de novembre 1998 affirme: «Les accusations ont été conduites sur un mode inquisitorial s'inspirant dans le ton de ce qui se passe alors en URSS et dans tout le mouvement communiste international.» La première conséquence fut l'ouverture du dossier du procès (CCCP) après retrait des documents les plus gênants pour les témoins, en particulier pour ceux qui sont toujours en vie.

Pour l'historien, un pas immense a été franchi, même si le texte du Comité national rappelle, comme à décharge, les traits de caractère de Marty⁵⁴.

51. Jean Maitron, «Les archives d'André Marty», *L'Histoire*, n° 20, février 1980, p. 87.

52. Témoignage de Jean Maitron et note «Courbevoie, 3 février 1955»

53. Le texte du testament est reproduit dans: Jean Maitron, «La bibliothèque et les archives d'André Marty», *Le Mouvement social*, n° 47, avril-juin 1964.

54. Voir *Le Monde*, 18-19 avril 1999, entretien avec Claude Penetier: «On pourrait souhaiter que l'ensemble fasse l'objet d'un inventaire unifié sous l'égide des Archives nationales. Des responsables communistes comme le député Jean-Claude Lefort (co-président des Amis des combattants en Espagne républicaine), ont formulé auprès du PCF, la demande d'une réelle prise en compte de l'importance des archives de Marty, en terme d'histoire et d'image.» Le présent livre montre le chemin qui a été parcouru en quelques années.

Une image contrastée

Si l'image de Marty est aujourd'hui totalement brouillée, on ne peut s'en étonner. Entre quelques militants locaux qui croient encore en sa culpabilité et qui multiplient les récits disqualifiants, les tenants de la thèse du « boucher d'Albacete », tyran sanguinaire en Espagne et ceux qui attendent le « jugement de l'histoire », Marty est plus un enjeu de mémoire qu'un acteur de l'histoire.

Il faut repartir de l'immense prestige qui a entouré le mutin de la Mer Noire, dès la campagne pour sa libération, en France comme en URSS. Il sera d'ailleurs le Français le plus honoré dans la « patrie du socialisme ». Il n'est pas de congrès du parti français jusqu'en 1951 sans que son nom soit cité avec affection, sans que des délégués ne lui rendent hommage.

Il y a bien un culte de Marty mais un culte qui diffère de celui voué aux autres dirigeants : Maurice Thorez est honoré à partir de 1935 comme premier dirigeant du parti et la parution de *Fils du peuple* en 1937 officialise ce rôle suprême ; Marcel Cachin est salué au titre de la continuité historique et comme directeur de *l'Humanité* ; le culte de Duclos commence avant la guerre (pendant le Front populaire, les municipalités votent des motions à l'occasion de son anniversaire) mais s'amplifie au lendemain de la guerre en hommage à la direction clandestine. Chez Marty ce sont des événements extérieurs à l'hexagone que l'on met en valeur.

C'est tout d'abord la Mer Noire. Si André Marty n'en a pas été le dirigeant (cette révolte n'en avait pas), il a été à l'origine du mouvement un acteur déterminé, courageux, prenant les risques maximums. A juste titre, le combat pour la libération des prisonniers se focalise sur son nom⁵⁵.

Après le congrès de Tours (décembre 1920), le Parti communiste engage une campagne qui va crescendo et obtient le soutien des socialistes, des francs-maçons, des militants de la Ligue des droits de l'homme et des radicaux. *L'Internationale* publiait une photographie de Marty en habit d'officier qui mettait en valeur sa taille (il mesurait 1 mètre 82) et sa prestance⁵⁶. Il faut se représenter l'ampleur de la campagne pour la libération de Marty en 1920-1923, la popularité de « héros du civisme républicain » et l'émotion que provoqua son retour à Perpignan les 18-22 juillet 1923 et dont témoignent quelques images d'un film produit par le Parti communiste en 1923. L'historien Michel Cadé a remarquablement analysé les dix secondes qui ont été reprises dans *La vie est à nous* de Jean Renoir en 1936, film réalisé à un moment où Marty est en URSS comme secrétaire de l'Internationale. Encadré par de courtes séquences sur Lénine, Staline, Dimitrov, « il est au cœur d'une chaude manifestation populaire, dirigeant aimé qui fait le lien non seulement entre l'Internationale et le Parti communiste, mais entre celui-ci et le peuple. »⁵⁷

Marty n'a donc pas construit sa légende, mais il l'a entretenue par ses publications. Il reconnaîtra d'ailleurs, après son exclusion, dans des correspondances avec d'anciens mutins que le titre de « dirigeant de la mutinerie » est inadapté.



55. Voir sur ce plan et les autres moments de la vie de Marty les remarques très convaincantes de Maurice Agulhon : « Les affaires Marty (1919-1952-1963), *Cahiers d'études révolutionnaires*, n° 4, octobre 1964.

56. L'Internationale du 28 septembre 1921. Sa taille comme son allure le feront qualifier par Ernest Fisher de « de Gaulle plébéien », cité par Pierre Broué, *Histoire de l'IC*, op. cit.

57. Michel Cadé, *Études d'histoire sociale, politique et des représentations, synthèse de travaux en vue d'obtenir l'habilitation à diriger des recherches*, Université de Perpignan, 1998, p. 148.



Couverture aquarellée du journal des anciens volontaires yougoslaves internés au camp de Saint-Cyprien (Pyrénées orientales) en 1939.

© CHS du xx^e siècle, AM9.

Deuxième point fort de son culte, les Brigades internationales⁵⁸. Secrétaire de l'Internationale communiste, cet officier d'origine catalane, est plus que d'autres destiné à jouer un rôle politico-militaire en Espagne. Là encore l'hommage est justifié. Il joue un rôle de premier plan et réussit à structurer militairement une armée de volontaires.

De sa base d'Albacete, Marty souhaite régenter sans partage les brigades pour en faire une armée disciplinée et efficace. Il multiplie les exigences envers « ces messieurs de Paris » (c'est ainsi qu'il nomma Thorez, Duclos et Gitton devant Jules Fourier⁵⁹) et les autorités espagnoles. Les mauvais rapports qu'il entretint avec le Parti communiste espagnol sont, semble-t-il, à l'origine de son rappel à Moscou en mars 1937. Dimitrov le charge des affaires d'Amérique latine mais Marty garde les yeux rivés vers l'Espagne où François Billoux, Vital Gayman et Maurice Lampe dirigent les Brigades. Selon le témoignage de Georges Cogniot devant la commission d'enquête⁶⁰, Marty aurait menacé Dimitrov de s'adresser personnellement à l'ambassade de France à Moscou pour réclamer un passeport si l'Internationale ne l'envoyait pas en Espagne. La réplique de Marty est efficace: il demande aux membres de la commission s'ils réalisent ce qu'était Moscou en 1937 [en plein procès de Moscou] pour imaginer qu'un dirigeant puisse être maintenu en fonction après de tels propos. On voit mal comment une telle pression aurait pu amener l'IC à modifier ses choix. C'est donc dans l'évolution de la situation espagnole qu'il faut découvrir l'explication du retour de Marty. La situation militaire avait basculé au profit des franquistes pendant le printemps et l'été 1937. Le gouvernement républicain espagnol décida l'intégration des Brigades internationales dans l'armée populaire espagnole (décret du 27 septembre) accompagnée d'une réduction des pouvoirs du haut état-major des brigades. Il fallait en contrepartie les doter d'un chef prestigieux, capable de renforcer la « vigilance » contre les trotskystes (réels ou supposés) qui, à la suite des procès de Moscou et des affrontements de Barcelone (mai 1937), servaient de boucs émissaires, et faire accepter la discipline dans une situation militaire de plus en plus difficile.

André Marty fut-il le « bourreau d'Albacete » dénoncé par la presse ou le commissaire Massart borné que décrit Hemingway dans *Pour qui sonne le glas*? Il est vrai que certains combattants revenus en France dénoncèrent ses excès d'autorité. Peut-on cependant considérer comme acquis que Marty ait fait « exécuter un grand nombre de volontaires pour des motifs futiles » (J. Jolly, *Dictionnaire des parlementaires*)? Carlos Serrano a démontré que l'un des textes présentés par des historiens espagnols et américains comme un aveu de Marty (« Les exécutions que j'ai ordonnées ne dépassent pas le nombre de cinq cent, et toutes sont justifiées par la qualité criminelle des accusés »), propos qui auraient été tenus devant le Comité central du PCF le 15 octobre 1937 sont faux par la date comme par le contenu. C'est quinze jours plus tard qu'il évoqua devant le CC deux exécutions (le sténogramme en fait foi) et les citations si souvent reproduites semblent apparaître pour la première fois dans la propagande franquiste en 1940. La seule description, par Nick Gillain⁶¹, de la condamnation et l'exécution du com-

58. Voir essentiellement Rémi Skoutelsky, *L'Espoir guidait leurs pas. Les volontaires français dans les Brigades internationales 1936-1939*, Paris, Grasset, 1998.

59. Jules Fourier, *Graine rouge*, La Brèche, 1983, p. 78.

60. *Confrontation* du 31 octobre 1952.

61. Nick Guillain, *Le mercenaire: carnet de route d'un combattant rouge*, Paris, Fayard, 1938, p. 27-34.



mandant Delesalle suffit à attester la participation de Marty à un simulacre de justice dans le contexte de la lutte contre les anarchistes et les poumistes. Évoquant devant le Comité central du PCF, le 22 novembre 1938, le procès des militants du POUM, Marty déclara « je suis bien certain que si, dans des circonstances analogues à l'Espagne, les travailleurs français trouvaient devant eux des poumistes, ils n'auraient pas mis huit mois pour les juger. »⁶² Pour autant, Marty n'a pas d'implication directe dans la répression contre le POUM ou les anarchistes hors des Brigades, car celle-ci ne relève pas de ses responsabilités. Marty fusillait surtout par la parole.

Curieusement, l'image du secrétaire de l'Internationale est peu présente, peut-être parce que la direction du PCF veut éviter ce qui semblerait lui donner le premier rôle au niveau international. De plus, l'évolution du mouvement communiste à partir de 1935 privilégie la référence nationale, or Marty est plus à l'aise dans l'internationalisme et l'anticolonialisme. Marty est à la fois l'homme de l'antimilitarisme (c'est la lutte contre l'occupation de la Ruhr, le thème de la fraternisation qui lui fit franchir le pas de l'adhésion en octobre 1923, quatre mois après sa libération) et celui du travail dans l'armée sous le pseudonyme de « Mortier ». Il est le seul à tenir le cap dans les débats parlementaires sur les questions militaires, comme l'indiquent nettement les travaux de Georges Vidal. Pourquoi dès lors l'éloigner des affaires françaises et l'appeler à l'Internationale ?

Le choix d'André Marty comme secrétaire de l'Internationale a sans doute été mûrement réfléchi. Dès octobre 1924, il noue des liens avec la direction stalinienne qui porte haut et fort le culte du mutin bagnard, mais c'est à l'été 1930 que l'Internationale décide de lui faire jouer un rôle de premier plan dans la reprise en main d'un PCF en perte d'influence. Il doit, de Moscou ou à Paris, maintenir une pression critique sur la direction du parti. S'ouvre alors une période de concurrence avec Thorez soutenu par Eugen Fried. Quant à Marty, il compte de nombreux soutiens en URSS où son rôle de procureur fait merveille dans la gestion des sections nationales sous sa responsabilité.

Il a la haute main sur les contingents francophones de l'École léniniste internationale et l'École d'Orient. Symbole du lien entre le mouvement ouvrier français et l'URSS, son rôle est fondamental dans l'acculturation politique soviétique et la mise en place d'une pédagogie stalinienne de la vigilance, de l'autocritique, de l'épuration. Les élèves, censés devenir la future élite du Parti, avaient bien du mal à assimiler la bonne démarche autocritique. On trouve fréquemment mention dans les archives de leur incompréhension de l'autocritique, de leur « attitude superficielle et irresponsable » envers elle. Le secteur français est épinglé parce qu'il pratique « l'autocritique à la française », dans un esprit de camaraderie (éviter les blessures) et d'individualisme petit-bourgeois qui ne permet pas aux militants d'avouer leurs fautes.

C'est André Marty qui, lors de la *Cistka* (épuration) de novembre 1933 à l'École Lénine, explique le bon usage de l'autocritique comme méthode de travail au Parti. Il critique sévèrement une « approche libérale et non bolchevique ». « La peur de l'autocritique ne fait naître que le repli sur soi, la dévalorisation des discussions de principe, de l'esprit de groupe et d'autres maladies opportunistes qui sont capables de faire le plus grand mal à la bolchévisation de nos cadres », dit-il. « L'épuration doit être pour nous une école d'autocritique. » Le secteur français a appris, grâce aux sermons de Marty, à faire de l'autocritique un levier de la

62. *La Brochure populaire*, n° 27, décembre 1938, p. 26.

lutte contre la « mansuétude », contre le groupisme et « l'esprit de famille », affirme-t-on unanimement dans une résolution⁶³.

Ainsi, en mai 1933, Gaston Coquel et Jeannette Vermeersch se rendirent à Moscou où ils furent l'objet d'un procès en règle mené par Marty. En cette circonstance, Marty rappela durement à Coquel son passage par l'ELI : « Pas de responsabilité, toi que le comité central du Parti a envoyé à son École léniniste ! Tu aurais dû profiter au moins de ce que tu as appris ! Qu'est-ce que ces façons de ne pas oser prendre ses responsabilités ? (...) Quand on est passé par une école centrale léniniste, on doit être capable de comprendre une résolution aussi claire que celle publiée ; seulement il faut vouloir comprendre. »⁶⁴ Nul doute que « Jeannette » garda un souvenir amer de cette épreuve.

Plus efficace au Komintern qu'à la direction de *l'Humanité*, Marty voit son destin se sceller au VII^e (et dernier) congrès de l'Internationale communiste (25 juillet-21 août 1935) où il entre au secrétariat de l'IC pour seconder le secrétaire général Dimitrov. Aucun Français n'avait atteint un tel niveau dans la hiérarchie du Komintern.

Grand travailleur, entouré d'un secrétariat solide et de son ami Stepanov, Marty mènera dans les pays anglo-saxons la bataille du développement de l'ouverture à l'époque du Front populaire mais aussi une lutte sans pitié contre le trotskisme.

Il sera un fidèle serviteur des orientations stalinienne de l'IC, y compris pendant le pacte germano-soviétique et la dénonciation de la guerre impérialiste, même si dans son for intérieur une sourde réticence antifasciste s'exprimera lorsque le Komintern doit évacuer Moscou. Arrivé à Koubychef, il tient à Raymond Guyot des propos que celui-ci rapportera à la commission d'enquête de 1952. Celle-ci interpelle Marty : « Tu as notamment dit qu'elle [l'URSS] récoltait les fruits d'une politique qui n'était pas juste, tu as dit que le pacte germano-soviétique avait permis à Hitler de battre en détail ses adversaires, que seule aurait pu donner la victoire contre le fascisme, une lutte de ces adversaires depuis le début des hostilités, au fond, enfin sans développer, tu mettais en cause toute la politique de l'URSS dont chacun est obligé de reconnaître maintenant qu'elle a été vraiment l'expression du génie stalinien. »⁶⁵

Son rôle de premier plan dans la direction du PC français de Moscou au détriment de Thorez, renforce une haine qui éclate au début des années 50.

Marty a-t-il délibérément maintenu à Moscou, de fin 1939 à octobre 1940, Thorez dans un rôle second ? Il ne fait que relayer le souhait de la direction stalinienne. Thorez est à Moscou clandestinement ; l'interlocuteur officiel de la France libre reste le secrétaire de l'Internationale. Simultanément la gestion par Jacques Duclos de la situation en France en 1940-1941 pèse lourdement, et pèsera à nouveau pendant les années qui précèdent l'Affaire Marty. Un seul exemple, Marty est associé en mai 1949 à la commission d'enquête interne sur la publication légale de *l'Humanité*, mais c'est une autre histoire⁶⁶.



63. Berthold Unfried, « L'autocritique dans les milieux kominterniens des années 1930 », in Cl. Penetier, B. Pudal, *Autobiographies...*, op. cit.

64. André Marty, *La jeunesse enjeu du combat de classe, discours prononcé au présidium de l'ICJ*, juin 1933.

65. Interrogatoire du 31 octobre 1952.

66. Arch. Thorez, Archives Nationales, 626 AP 284, dossier « André » (notes de Paul Boulland).

Marty a-t-il profité de ses fonctions à la direction de la délégation communiste à Alger pour affaiblir les autres dirigeants du parti et notamment Thorez retenu à Moscou? Contrairement au sentiment qui prévaut dans la direction communiste des années cinquante, il a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire fléchir de Gaulle qui n'était pas pressé de lever cette hypothèque.

A-t-il profité de ses relations soviétiques pour affaiblir la direction Thorez et se placer en position de leader? Ses échanges épistolaires avec Stepanov et particulièrement la lettre du 7 octobre 1946⁶⁷ permettent de le penser. A la dénonciation du parlementarisme du Parti, s'ajoute la description du fossé qu'il voit se creuser en région parisienne entre un radicalisme ouvrier et le parti, distance qui prend notamment la forme d'un progrès sensible des trotskystes dans quelques grandes entreprises, ou la multiplication des grèves au moment où le parti demande de retrouver les manches.

Marty évoque, auprès de son ami Stepanov, «le système qui consiste à vouloir tout concentrer entre ses mains et à considérer le secrétariat comme composé de deux membres et non pas quatre», il stigmatise «l'absolutisme monarchique de Thorez» qui s'attaque à Charles Tillon alors que celui-ci fait plus et mieux que d'autres et dénonce sans la nommer Jeannette Vermeersch: «On a imposé à l'Union [des femmes françaises] en qualité de dirigeante une personne qui a refusé de faire quoi que ce soit durant la période 1939-1944 (tu as pu le voir de tes propres yeux) (...) il en résulte une direction de famille, une clique, une direction antidémocratique»⁶⁸. Il signale que dans la concurrence parisienne qui l'oppose à Duclos (Seine-Nord) et Thorez (Seine-Sud), Paris qui est sous son contrôle réussit mieux alors que la Seine-Sud est en pleine désagrégation⁶⁹.

Marty se sent déjà en situation «d'élément indésirable», sa présence au secrétariat est «formelle». Sa colère le conduit à comparer l'année 1946 à 1931, et donc la direction Thorez-Duclos à la direction Barbé-Celor. Sa conclusion est nette: «Je refuse catégoriquement de continuer à être figurant. Nous sommes un parti où il y a des responsabilités et non des postes fictifs. Aussi, je te demande de ne pas t'étonner si par la suite tu apprends que j'ai refusé de porter des titres honorifiques. Il y a suffisamment de tâches importantes que l'on peut accomplir en travaillant dans d'autres domaines, par exemple à l'usine.»⁷⁰ L'affrontement politique prend, à la lumière des archives des formes multiples qu'il est possible de lister:

1. Marty pense que le rôle premier doit être attribué aux résistants. Ainsi défend-il, en 1945, à Paris la candidature aux législatives de Lucie Aubrac contre celle de Jeannette Vermeersch, allant jusqu'à exiger que celle-ci rédige son autobiographie pour comparer les mérites de la femme du secrétaire général avec celle de la résistante.

2. Responsable politique aux cadres, il influe sur les nominations dans les cabinets ministériels, en accord avec Tillon.⁷¹

67. RGASPI, 17/128/1102, traduction Macha Tournier. Une partie de ces lettres sont commentées par Philippe Buton dans *Les lendemains qui déchangent, Le Parti communiste français à la Libération*, Paris, Presses FNSP, 1993.

68. 7 octobre 1946, cité plus haut.

69. 7 octobre 1946, cité plus haut.

70. 7 octobre 1946, cité plus haut.

71. Documents des archives Thorez, concernant la nominations des militants au ministère de l'Air. Ils ont été gardé par Thorez pour constituer le dossier «à charge» pour éclairer les «liaisons de Tillon et Marty». Archives nationales, 626 AP 284, dossier «André» (notes de Paul Boulland).

3. Il manifeste des différences qui peuvent paraître infimes, sur le colonialisme, sur la question nationale, mais dont le sens est lourd dans une période d'affirmation des mouvements de libération.⁷²

4. Comme responsable des questions de l'Armée, il souhaite que les militaires communistes issus de la Résistance manifestent leur différence au Viêt-Nam, d'où son rôle dans la montée en puissance de l'affaire Henri Martin. La tentation est grande de rééditer «le coup des mutineries».

5. Il n'accepte que difficilement la dilution des Jeunesses communistes dans un ensemble générique, «républicain», qu'est l'UJRF.

6. Il ne croit pas à la présence durable des communistes au gouvernement, ni à la stabilisation des affrontements sociaux.

Marty ayant le sentiment d'être un secrétaire honoraire dès 1946, il suffisait à la direction de le prendre au mot. En fait la direction soviétique avait besoin de lui pour assurer le tournant qui accompagne la création du Kominform. Elle tranche ensuite en faveur de la direction thorzienne et, selon la tradition stalinienne, liquide les battus.

Il ne s'agit pas ici d'interpréter le cas Marty, encore moins de faire son histoire psychologique. Les archives permettent au contraire de s'éloigner de l'histoire passionnelle faite d'anecdotes multiples, (sa violence anarchiste, puis stalinienne a sans doute des dimensions psychiques), pour appréhender le réel de son travail et de son action.

Il entre en communisme à trente-huit ans et garde durablement la trace de son esprit libertaire et maçonnique. Il est le plus parfait des staliniens, pas le pire comme en témoigne la protection de français présents en URSS pendant ses séjours à Moscou. Il est vrai que pour des raisons géo-politiques Staline a retenu son bras vengeur au-dessus de la fille aînée de l'église communiste, réservant ses coups aux Polonais, aux Italiens, aux Allemands...

Travailleur infatigable de l'administration politique stalinienne, c'est un homme plus remarquable qu'on ne l'imagine, plus humain aussi malgré son caractère. Les figures héroïques de Marty et de Dimitrov servent l'entreprise de discipline internationale. Mais pour la gestion du champ politique national un Maurice Thorez est, aux yeux de Staline et de sa direction, mieux adapté, surtout dans les conjonctures unitaires. Marty est donc condamné à cultiver son capital héroïque attendant une conjoncture d'appel et en veillant sur ses «valises biographiques».

Au travers de cette vie à la fois exceptionnelle et tragique, comme du rassemblement intellectuel de ses archives, c'est toute la logique de la promotion et de la mise à l'écart de l'encadrement stalinien qui s'ouvre à nous.



72. Arch. Thorez, *Ibidem*.

Les années militaires de l'officier André Marty

par Rémy Skoutelsky

Lorsqu'André Marty adhère au Parti communiste, en 1923, il a déjà 37 ans. S'il devra, naturellement, se couler dans le moule de l'univers bolchevique, dans sa période léniniste, puis stalinienne, sa personnalité est déjà formée, les épreuves qu'il a déjà subies l'ont marqué. Surtout, il a dix ans de vie militaire derrière lui. Au sein du groupe dirigeant du Komintern dans les années 30, en URSS, en France et en Espagne, il se singularise par sa grossièreté, sa violence, sa mentalité obsidionale, tous traits de caractères qui en feront un stalinien parfaitement orthodoxe. Mais c'est aussi un travailleur acharné et comme le souligne sa notice biographique du *Maitron*, dès qu'il exerce de réelles responsabilités, à partir de 1925, il se présentera dans le parti en « révolutionnaire intransigeant, pur et dur, hors des coteries et prompt à la critique. »

Une étude plus poussée aiderait à comprendre en quoi la vie militaire, et plus précisément celle d'officier mécanicien dans la

Marine a pu participer de la construction de la personnalité si particulière d'André Marty. On s'attachera simplement ici, après un rappel biographique, à repérer dans ce parcours les lignes de force qui caractériseront Marty dans sa carrière politique.



André Marty à la sortie de la prison de Clairvaux en juillet 1923.
© CHS du xx^e siècle - AM54Fi/PCF/20.

Les sources utilisées pour retracer cette période cruciale dans la vie d'André Marty sont diverses : il s'agit essentiellement de son dossier militaire¹, de lettres de soutien envoyées lors de ses procès et de ses incarcérations², correspondance avec ses anciens camarades de la Marine entretenue après son exclusion du Parti communiste en 1953³, et naturellement sa notice biographique dans le *Maitron*. Elles seront ultérieurement complétées par les notes d'André Marty rédigées à l'attention de son avocat lors de son premier procès (en cours d'exploitation), et il conviendrait de pouvoir utiliser également le dossier de la justice militaire relatif à celui-ci.

Le parcours militaire d'André Marty

Très bon élève du Lycée Arago de Perpignan, André Marty décroche en 1905 son bac ès sciences. Pour un jeune venant d'un milieu populaire, cette situation reste à l'époque encore exceptionnelle. Il prend pension dans une famille de Toulon, afin de préparer l'école des matelots-élèves mécaniciens de la Marine. Admissible à l'écrit, il ne peut poursuivre l'examen, s'étant gravement brûlé à la main droite par accident. De retour à Perpignan, il apprend alors le métier de chaudronnier en cuivre.

Sursitaire, il s'engage en 1908 comme matelot, en présentant un concours difficile, celui d'élève mécanicien ; les candidats sortant des Arts et Métiers, les examinateurs aussi, Marty se présente en candidat libre au collège de Perpignan. Reçu premier, il passe en six mois du statut de Matelot de 2^e classe mécanicien à celui de second maître. Maître mécanicien en 1914, il réussit brillamment la même année le concours d'admission à l'École des élèves-officiers. Le 1^{er} juillet 1917, il est officier mécanicien principal de 2^e classe. Ses voyages l'ont déjà conduit au large de la Chine, de l'Indochine, des Balkans et du Maroc, sur une douzaine de navires différents, lorsqu'il se trouve impliqué, en 1919, dans les mutineries de la mer Noire.

Un technicien compétent et consciencieux

André Marty se voyait alors d'abord comme un technicien. Dans ce cadre, l'influence de son père, cuisinier devenu hôtelier, fut déterminante. D'après sa « bio », c'est lui qui le poussait à faire des études et prêchait l'assiduité au travail scolaire tout en valorisant l'activité manuelle. André Marty était déjà un bon technicien sur le plan théorique : lors du concours d'entrée à l'École des officiers mécaniciens, il obtient une moyenne de plus de 15 sur 20, avec un 18 en géométrie et 17,5 en « machines et chaudières ».

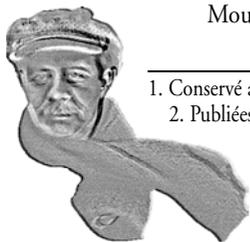
Au moment de l'incarcération de Marty, le Comité de défense des Marins, pour faire son panégyrique, commence par sa conscience professionnelle :

Embarqué, il part en Indochine, où nommé second-maître, il sert durant dix-huit mois, avec son intelligence et son zèle habituel ; il remet successivement en état les machines du Mousquet et du Pistolet, torpilleurs auxquels il redonne leur valeur combative,

1. Conservé aux archives historiques de la Marine, château de Vincennes, dossier biographique.

2. Publiées dans *l'Humanité*, et/ou reproduites dans *La Révolte de la mer Noire (1918-1919)*, 1^{re} édition 1927.

3. La correspondance d'André Marty postérieure à son exclusion du Parti communiste en 1953 est conservée dans les archives Jean-Maitron, au Centre d'Histoire sociale du XX^e siècle.



félicitations; il est employé ensuite au traçage de la carte du fleuve Mékong; il est chargé du lever de la carte du fond et du calcul de la Triangulation; il s'acquitte brillamment de ces opérations hydrographiques rendues très difficiles et dangereuses par le déplacement des boues du fleuve, la rapidité du courant et l'encombrement des sampans de tous ordres; les erreurs de cartes sont corrigées, il reçoit les félicitations du commandant général de Marine d'Indochine pour ce savant travail. Il collabore ensuite avec tout l'équipage du Mousquet au sauvetage du torpilleur Takou (avril 1911) échoué au milieu des écueils de la baie d'Along et malgré une horrible tempête, le navire est ramené au port; un appontement est détruit par l'étrave du torpilleur: la réparation doit être sous-marine, pas d'ouvriers au port de Saïgon, pas de spécialiste scaphandrier, Marty s'offre comme volontaire et travaille en dirigeant son équipe 65 minutes à 15 mètres de profondeur, et remonte pour recevoir l'accolade de son commandant, capitaine de frégate Sérès de Narbonne.

Ancien second maître mécanicien, A. Jallu écrit au frère d'André Marty⁴, lors de son procès ou de son incarcération :

On pourrait peut-être retrouver le Lieutenant de vaisseau Marquet commandant le Cimeterre lorsque celui-ci s'est collé au sec en sortant de Brindisi, le dimanche 23 janvier 1916. Il a vu Marty à l'œuvre lors de cet incident. Il l'a vu donner à tous l'exemple du courage et de l'endurance, car ce n'est qu'après plus de 36 heures de travail consécutifs et après plusieurs ordres du commandant que votre frère a obéi à l'ordre d'aller prendre un peu de repos. Il était exténué. C'est lui encore qui, alors que l'eau envahissait la chaufferie arrière allumée, est descendu et est resté avec le plus grand sang-froid, faire les manœuvres nécessaires en pareil cas. Quand il quitta la chaufferie, il avait de l'eau jusqu'au ventre. Il nous fit tous monter et sortit de la chaufferie le dernier.

En octobre 1955, trente en plus tard, après l'exclusion de Marty du PCF, Delacourt, ancien camarade dans la Marine, ancien ingénieur mécanicien, ancien directeur des Forges et chantiers de la Méditerranée et haut dignitaire du Grand Orient de France reprend contact avec lui. Il s'en suivra une correspondance chaleureuse entre les deux hommes. Marty lui demande des détails sur les événements survenus autour de son internement à Toulon, en 1919, à retrouver dans la presse de l'époque: «j'aurais besoin de ces renseignements pour étoffer mes mémoires auxquelles je travaille». Delacourt fait diligence et Marty lui écrit⁵: «Encore une fois, je te remercie bien de m'envoyer si vite les petits renseignements que je te demande. Cela me rappelle notre formation de la marine avec l'esprit de responsabilité, de précision et de rapidité d'exécution. Je ne te cache pas que je continue à aimer ce métier de mécanicien de la marine auquel je m'étais donné passionnément». Et plus tard: «Je suis heureux de lire tes lettres si précises qui me rappellent nos bonnes méthodes d'analyses scientifiques; cela me change du charabia que j'ai dû supporter pendant tant d'années.» Dans «nos bonnes méthodes», on doit lire celle des techniciens de la Marine, mais aussi celles du rationalisme maçonnique, auquel Marty oppose donc une vulgate stalinienne dont il a été pourtant un des propagateurs (il serait intéressant à ce propos de vérifier s'il intervint justement dans les controverses «scientifiques» lancées par le Parti communiste après la Seconde Guerre, autour du lissenkisme, par exemple).

4. Archives André-Marty, Centre d'histoire sociale du XX^e siècle.

5. Lettre de décembre 1955 (CHS AM3).

Marty continuera-il à se voir comme un « technicien » au sein du PCF ? En tout cas il cultivera soigneusement son image de bourreau de travail : il n'hésitera pas ainsi, en Espagne, à la tête des Brigades internationales, à convoquer des hommes à deux heures du matin.

Ses relations avec le commandement

Après son exclusion du Parti communiste, André Marty écrit en 1955⁶ :

La direction du PC sait bien qu'en 1919, ingénieur-mécanicien de la marine militaire, j'avais devant moi ce que les bourgeois appellent un bel avenir. Après tout, je n'avais qu'à me taire lorsque mon navire fut envoyé contre la révolution soviétique ; un mécanicien ne tire pas le canon ! Comme j'étais alors un des trois plus jeunes officiers-mécaniciens de la marine, se taire signifiait les plus hautes charges dans le corps des mécaniciens de la marine militaire, ou bien de très hautes fonctions dans la marine marchande ou encore dans une grande usine de constructions mécaniques ou navales.

À la vue de son dossier militaire, ces propos n'apparaissent en rien exagérés. Ainsi, à la veille même de son arrestation, son commandant le note ainsi :

Conduite et moralité :	parfaite
Tenue :	excellente
Relation avec les supérieurs	excellente
Relation avec les inférieurs	excellente
Instruction générale	très complète
Capacité technique	excellente

Il reprend la même évaluation que son prédécesseur, qui date de l'année précédente : « Capacité technique : remarquable. Manière de remplir les fonctions : parfaite. Appréciation générale : Officier remarquable très travailleur et très compétent. D'un zèle rare (n'a pas voulu prendre de permission pour mieux surveiller les travaux pendant l'indisponibilité du bâtiment). A fait beaucoup pour améliorer et tenir en état les appareils malgré les fréquents séjours à la mer. À pousser pour le grade supérieur. ».

Toujours sur le mode hagiographique, le comité de défense des Marins écrivait :

Marty est le fils de ses œuvres, le « *self made man* » dans toute l'acception américaine du mot ; sa caractéristique sera de s'imposer toujours seulement par ses qualités, sans piston, sans camaraderie, par son labeur ; c'est pour lui certes, que semble avoir été formulée la devise : *Labor Improbis omnia vincit*.

Mais Marty devait-il vraiment ses excellentes notations uniquement à son travail et à ses compétences ? On trouve une version légèrement différente sous la plume d'André Vierzsboloviecz ancien gérant de la librairie de *l'Humanité*, et inspirateur de Jean Fréville (l'auteur de l'autobiographie de Maurice Thorez, *Fils du Peuple*) avec qui André Marty a repris contact après son exclusion, en juin 1953 :



6. *L'Affaire Marty*, Deux Rives, 1955, p. 116.

Les années militaires de l'officier André Marty

Tu as conservé, non pas comme tu l'écris « une très vieille formation due à l'influence du mouvement ouvrier révolutionnaire de Barcelone dans ma jeunesse » mais une mentalité quelque peu « fayot ». N'oublie pas que je suis un ancien marin et que je sais fort bien par quels chemins il faut passer pour décrocher le titre de « gambi » et les galons de « cipié ». Je ne t'en fais pas un reproche, mais je constate.

Une lettre d'un ancien supérieur, envoyée à son avocat au moment de son procès, pourrait aller dans ce sens⁷ :

Je garde le meilleur souvenir de votre client, qui, en 1913, pendant que j'étais mécanicien de la 1^{re} Armée navale, remplissait près de moi les fonctions de secrétaire. Intelligent, dévoué, d'excellente tenue, je l'ai vivement regretté lorsque, pour cause d'avancement, il a dû me quitter. Par ailleurs et en particulier lorsque je dus quitter la Marine, M. Marty n'a jamais laissé passer l'occasion de me témoigner son respect et son attachement.

Ajoutons simplement à ce stade que dans le parcours ultérieur d'André Marty, on retrouve une parfaite adaptation à l'un des aspects du « fayot », à savoir la dénonciation écrite et orale des divers manquements des autres – à la base du fonctionnement stalinien du parti – mais aucune trace d'obséquiosité.

Ses relations avec les hommes

La violence est probablement ce qui au sein de l'univers communiste caractérise André Marty. Violence verbale : les exemples abondent, notamment en Espagne, où il ne peut se retenir d'employer un vocabulaire ordurier jeté à la figure. On notera, au passage, à la lecture de sa correspondance, qu'il peut être d'une parfaite politesse. Violence physique : un jour face à Thorez, à qui il jette un encrier à la figure, un autre à la Chambre, où il sort un nerf de bœuf lors d'un esclandre, etc. Ce caractère lui mettra à dos beaucoup de camarades et contribuera à forger sa réputation en Espagne, de « boucher d'Albacete » (pure légende dont, après d'autres, j'ai fait litière).

Un de ses anciens « collègues », Louis Menès⁸, se souvenait :

En mars 1913, j'embarque sur le cuirassé Condorcet. J'y fais connaissance avec un certain André Marty. Nous occupons le même bureau : Marty est secrétaire du mécanicien d'escadre (mécanicien général à deux étoiles) et moi, je suis secrétaire du mécanicien en chef du bord (cinq galons panachés). Marty est mystérieux, renfermé sur lui-même, mauvais camarade et peu expansif. Il est en relation avec des « inconnus », n'appartenant pas à la Marine. Il ne reçoit à bord aucun courrier et va chercher ses lettres à la poste restante à Toulon. Il descend seul à terre aussi bien en France qu'à l'étranger, et disparaît immédiatement. Il ne parle jamais de ce qu'il fait. Il n'est pas aimé du personnel placé sous ses ordres, à cause de son caractère excessif et brutal. Nos fonctions à bord du Condorcet devraient nous rapprocher. Or Marty ne correspond avec moi que par note de service, même pour des questions insignifiantes. Il se méfie de tout et de tous ceux qui l'entourent.

7. Lettre de Monsieur Rousseau, Mécanicien inspecteur de 1^{re} classe, en retraite, 11, rue Amiral Lenoir à Brest (arch. Marty, CHS XX^e siècle).

8. *Sous l'aile du Calao ou les tribulations d'un marin aviateur. Par le capitaine de vaisseau Louis Menès, 1899-1990*, s.d., s.l., p. 14.

Dans son histoire des mutineries de la mer Noire, Philippe Masson⁹ porte le même jugement sur la brutalité de Marty qui le faisait détester de ses hommes, plusieurs d'entre eux devant le trahir à la veille de la mise en application de son projet de mutinerie. Il n'est pas du tout sûr, en réalité, que cette trahison soit due au comportement de Marty.

Quant au caractère « secret » et « mauvais camarade » de Marty dénoncé par Louis Menès, il est avant tout dû à ses activités politiques et maçonniques – au milieu d'homologues généralement réactionnaires. Une des façons qu'a Marty de se différencier de son milieu professionnel consiste notamment à venir déjeuner en bleu de travail au carré des officiers, et non en civil (au Parti, il préfère fréquenter la cantine que la salle à manger utilisée par ses homologues de la direction).

*
* * *

On retrouve chez les défenseurs de l'officier de Marine Marty, ou sous sa plume, un profil ressemblant fort à celui d'un saint, la capacité à faire des miracles mis à part : l'homme bon, le mystique, et le vertueux. En voici trois exemples.

Un homme bon

En contraste avec l'image de Marty véhiculée par ses détracteurs, la description qu'en fait un ancien subordonné dans *L'Humanité*¹⁰, relève d'un registre quasi religieux :

Je connais particulièrement André Marty depuis septembre 1914, j'étais sous ses ordres sur le Mirabeau, au service de sécurité du bâtiment, poste le plus délicat. Pauvres marins républicains aux ordres du sabre, du goupillon et de la fleur de lys ! Malgré les brimades, chauffeurs et mécaniciens restaient à l'abri de la contamination : ils restaient des hommes qu'on n'achète pas avec des quarts de vin...

Les officiers nous traitaient comme des chiens, allant jusqu'à nous menacer du revolver ; la plupart, sous-officiers ambitieux et sournois, avides de galons, appliquaient la formule bien connue dans la marine : « J'aime mieux être boucher que veau ». Les punitions pleuvaient dur sur les petits marins qui, à la moindre peccadille, allaient au peloton, au lieu de se reposer.

À ce moment, André Marty, sous-officier, était déjà hostile à l'esprit de ces deux castes ; ses collègues le détestaient, tant à cause de ses idées humanitaires, que par jalousie de son avancement rapide dû à sa grande valeur, fruit d'un labeur constant et acharné.

André était bon, magnanime. Combien de fois l'ai-je vu donner du pain, du vin, des effets, prêter de l'argent à quelque pauvre orphelin n'ayant aucun soutien !

Jamais, il n'a puni personne en Adriatique, et je l'ai vu recevoir deux fois un blâme des supérieurs pour avoir refusé de punir ! Il prenait toujours la défense de ses hommes. Il était détesté de beaucoup de chefs. J'en ai connu certains qui l'ont estimé ; ceux-là ont eu peur de se compromettre en témoignant...



9. Philippe Masson, *La Marine française et la mer Noire (1918-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

10. *L'Humanité* du 18 mars 1922, lettre de Paul Bouillet, ex-second maître mécanicien de La Hire.

Le mystique

J'ai retrouvé dans les archives confiées à Jean Maitron, une lettre envoyée à la famille de Marty au moment de son incarcération, par un mécanicien en chef de la Marine en retraite qui l'avait visiblement bien connu¹¹ en service ou à l'école de la Marine. Elle trace le portrait saisissant d'un homme mystique.

Ses succès dans la carrière maritime sont connus de tous; toujours il a été le premier. Et déjà il était désigné par des camarades pour arriver aux plus hauts grades. Son caractère était toujours le même; très travailleur, très assidu; un véritable bénédictin, mais ignorant la vie telle qu'elle est avec ses grandeurs et ses bassesses. Il voyait tout à travers un voile, presque mystique, ou mieux comme un myope. Aussi je me fais une idée exacte de ce qu'il devait faire lorsqu'avec son tempérament d'illuminé, le hasard l'a transporté en Russie, dans la Russie d'aujourd'hui, dans ce pays de consciences brumeuses et de mœurs presque asiatiques. Tout cet idéalisme vaporeux devait le captiver et l'accaparer, et placer dans les circonstances actuelles, au milieu d'équipages et de marins énervés par les cinq années de guerre sans gloire et de veille contre les sous-marins, au milieu d'hommes exacerbés par le long éloignement de la France, et excités par le violent désir de revoir leur pays et leurs familles, placé, dis-je dans ce milieu bouillonnant, dans ce pays touffu et captivant quand même, André devait aboutir où il est arrivé, car il ne voyait que le côté en quelque sorte religieux des choses.(...)

Si notre configuration physique a quelque influence sur notre personne morale, il n'y a qu'à reprendre Marty pour voir ce qu'il est réellement. Il n'a en effet ni l'aspect d'un Don Juan, ni l'encolure d'un tribun de carrefour; non, il ressemble à ces preux et maigres chevaliers que Cervantès a immortalisés dans Don Quichotte et cette bonne et sympathique nature, ce fils incomparable, cet esprit cultivé à l'extrême, ce jeune savant est allé se briser sur un moulin à vent. Si j'avais été l'un de ses juges, ce n'est ni dans une maison de forces, ni dans une maison de fous, que je l'aurais envoyé: c'est dans un couvent de bénédictins que je l'aurais placé.

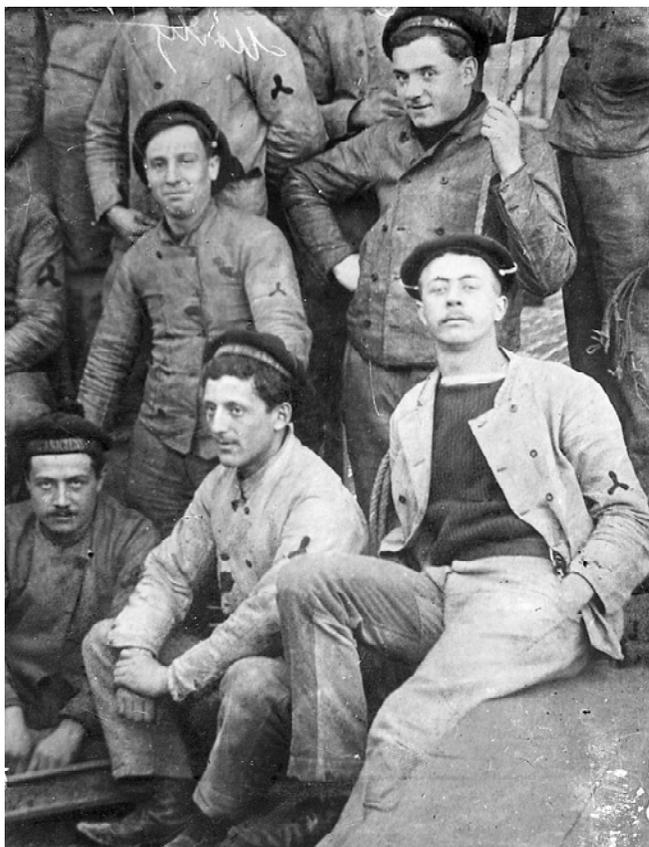
Le vertueux

Enfin, après avoir lu ces témoignages, laissons la plume à Marty. Son dossier militaire conserve en effet les copies rédigées par celui-ci lors de son examen d'entrée à l'école de mécanicien de la Marine. Le sujet à traiter en composition française était: « Qu'est ce que la bravoure? le courage? l'énergie? Citez si vous le pouvez des exemples dont vous avez été le témoin et dites quelles réflexions ces exemples vous inspirent. » La réponse nous donne une définition de la vertu.

La bravoure, le courage, l'énergie sont par excellence les qualités viriles, celles que doit posséder l'homme d'action, l'homme vraiment maître de ses défauts et de ses passions. Ce sont les vertus nécessaires à chaque individu appartenant à un corps constitué de l'état moderne, et sans lesquelles tout groupement est impossible. Elles sont indispensables aux soldats, aux marins.

Les actes courants de la vie d'un homme civilisé sont en général régis par l'intelligence; c'est elle qui pèse les circonstances et la modalité de nos actions, qui fixe en dernier ressort

11. Lettre de Monsieur Gimelli, mécanicien en chef de la Marine, en retraite, officier de la Légion d'honneur, 14 boulevard de Strasbourg, Toulon, adressé à la famille lors de l'Affaire (CHS AM36)



André Marty à l'école
des élèves officiers.
© CHS du xx^e siècle.

notre ligne de conduite. Si la décision à prendre est si brusque que nous n'ayons pas le temps de réfléchir, c'est alors nos instincts qui nous commandent. Ils sont mauvais le plus souvent et tous les proverbes citent parmi les mauvais conseillers la peur, l'orgueil, la colère. Chez l'homme désireux de vivre en société, l'intelligence devra s'efforcer de choisir non pas la voie que réclamerait l'intérêt personnel, la plus aisée, mais au contraire celle de l'intérêt collectif, la plus pénible souvent, puisqu'elle exige l'abandon de nous-mêmes. La bravoure, le courage, l'énergie devront donc être développés en nous au point de se présenter naturellement à l'esprit, en place de la peur, la lâcheté, la mollesse. Elles devront faire partie intégrante de notre âme, de façon que, dans toute décision brusque, où les mauvais instincts nous apparaîtront seuls raisonnables, nous n'hésitions cependant pas à prendre la voie dictée par les qualités viriles, quoique ce chemin soit plus difficile. En un mot notre éducation aura dû être telle qu'à l'instinct de sauvegarde personnelle se substitue toujours celui de l'intérêt supérieur de la collectivité ou de l'intangibilité de l'honneur et alors nous serons courageux, braves, énergiques.

Les exemples abondent qui montrent ces qualités communes dans la vie courante.

Depuis les temps les plus reculés, les règles de la navigation prévoient que, dans les cas de naufrage, l'homme à qui incombe la responsabilité de la sécurité d'un navire



et de ses passagers, le capitaine de vaisseau, doit quitter son bord le dernier. Or, tels sont l'esprit de devoir et de bravoure de ces gens à l'âme trempée par la lutte continuelle contre la mer et les vents, que jamais aucun d'eux n'a failli à cette règle. Et, il est réellement courageux, celui qui, sentant le plancher mouvant de son paquebot s'enfoncer dans les flots, connaissant la mort qui l'attend, n'ignorant pas qu'il subira les affres de l'asphyxie, ne bronche pas, reste à son poste, parce que des vies humaines sont perdues à jamais¹² et disparaît avec son navire, simplement, sans bruit. [...]

De ces exemples, la conclusion est facile à tirer : l'homme possède au fond de lui-même les qualités viriles, mais elles sont masquées par les instincts pervers qui commandent une conscience livrée à elle-même. Par le travail, nous pouvons cependant arriver à les faire émerger et l'esprit doit être éduqué de telle façon que ces vertus surgissent même avant toute réflexion, instinctivement. [...]

Dans ce texte, qui mériterait une analyse fouillée, on retrouve chez André Marty, l'idéal de vie qu'il s'était assez tôt fixé. On retrouve finalement la première influence de jeunesse du fils de proscrit communard : celle des ouvriers anarchistes catalans du début du siècle, dont la mystique révolutionnaire, et parfois le comportement, confinait au religieux. À l'époque de sa rédaction, Marty avait aussi été initié à la maçonnerie. L'univers dans lequel il allait évoluer pendant trente ans, et qu'il devait, à sa mesure, contribuer à forger, devait l'amener à rompre avec toute cette culture, visible dans son parcours de marin. Mais il devait nécessairement en rester des traces.

12. Le correcteur, perplexe à juste titre, indique ici « Est-ce pour cela, surtout? ».

André Marty et l'armée française dans les années 1930

par Georges Vidal*

Au mois d'août 1937, le journal *L'Humanité* publiait la lettre d'un « groupe de quartier-maîtres et marins de l'escadre de l'Atlantique » qui demandait qu'André Marty devienne ministre de la Marine¹. Cette proposition naïve est révélatrice de la place prestigieuse – mais aussi très particulière – occupée par la figure d'André Marty dans l'imaginaire communiste de cette époque.

Le célèbre mutin de la mer Noire est en effet devenu dès le début des années 1920 un personnage de légende : le héros révolutionnaire et internationaliste qui osa se dresser contre ses chefs pour défendre la jeune république des soviets menacée par l'agression « impérialiste » ; l'incarnation de l'antimilitarisme révolutionnaire qui, malgré de lourdes condamnations, n'a cessé depuis 1919 de défier « l'appareil militaire de la bourgeoisie », tout en entretenant des liens privilégiés avec l'Armée rouge et la Marine rouge. Ce passé exceptionnel et cette stature hors du commun, soigneusement mis en scène par le PCF et les Soviétiques pendant tout l'entre-deux-guerres, confèrent à A. Marty une aura qui le distingue des autres dirigeants communistes français.

En même temps, mais plus discrètement, l'ancien officier de carrière apparaît dans la direction du PCF comme le spécialiste des questions militaires, un technicien qui donne, à l'occasion, son avis sur des questions stratégiques ou sur l'évolution des forces armées, en particulier à propos de la marine. Ainsi en 1928, *L'Humanité* commente en ces termes le naufrage d'un sous-marin italien qui engloutit l'ensemble de l'équipage : « Notre camarade Marty avait signalé quelle méthode parfaitement mise au point devait utiliser la marine pour précipiter comme il est indispensable de le faire la montée en surface d'une épave de submersible. »²

Ce double profil prédestinait A. Marty à jouer un rôle de premier plan dans la direction de la politique militaire du Parti communiste au cours des années 1930. Cependant, il n'est pas possible de reconstituer précisément cet aspect de l'activité d'A. Marty à cause de l'insuffisance des sources. En effet, d'une part, les

* UMR 5609 du CNRS-ESID, Montpellier III.

¹ *L'Humanité*, 7 août 1937, p. 4.

² « Remonté à la surface, le F14 n'était plus qu'un cercueil d'acier », *L'Humanité*, 9 août 1928.

sources internes au mouvement communiste concernant les questions militaires en France sont très disparates, lacunaires et ne concernent qu'incidemment A. Marty. D'autre part, les publications communistes ne donnent que des informations assez floues et incertaines à son sujet, dues en particulier à l'usage des pseudonymes. Par conséquent, rendre compte du rôle d'A. Marty dans la direction de la politique militaire du PCF conduit à évoluer sur le terrain de la probabilité plus que dans le domaine des certitudes.

En dépit de ces limites, l'ensemble des indices recueillis permet d'établir la périodisation suivante: de 1931 à 1935, A. Marty est le principal dirigeant de l'activité antimilitariste, puis, après une éclipse de quelques années, il occupe durant le premier semestre 1939 une place éminente dans la mise en œuvre de la politique de défense nationale suivie alors par le PCF.

Un rôle de premier plan dans la période antimilitariste révolutionnaire

Le dirigeant de la politique militaire antiguerre (1931-1934)

Dans la deuxième moitié des années 1920, le PCF applique un ambitieux projet antimilitariste conçu par le Komintern comme un des éléments essentiels du dispositif de défense de l'Union soviétique contre une guerre d'agression³. Cette véritable politique militaire est appliquée sur deux plans distincts: le travail anti essentiellement destiné à l'implantation de cellules dans l'armée; l'antimilitarisme de masse centré sur la propagande dans les usines et l'organisation de manifestations contre la guerre. À partir du second semestre 1931, A. Marty semble avoir été le principal dirigeant de l'activité antimilitariste du PCF, un rôle-clef qui se confirme ultérieurement.

Dans la période qui suit «l'affaire Barbé-Célor», A. Marty est le seul parmi les principaux dirigeants du PCF qui manifeste une réelle attention à l'activité antimilitariste, contrairement aux deux principaux responsables du Parti, Maurice Thorez et Jacques Doriot, qui ne paraissent pas s'y intéresser. Leurs noms ne figurent pas dans les publications communistes ou dans les documents internes relatifs à la lutte contre l'armée, alors que les références à A. Marty y sont particulièrement fréquentes. Bien que les sources soient muettes sur ce point, il est fort probable qu'à la demande de Moscou, ce dernier assure au nom du bureau politique le suivi du *travail anti*⁴, vraisemblablement à partir de la seconde moitié de 1931. À ce moment-là, il prend en effet pendant plusieurs mois la direction des Jeunesses communistes, en remplacement de Raymond Guyot qui, en tant que secrétaire national de l'organisation, appartenant à la troïka qui dirigeait l'appareil antimilitariste⁵. En outre, le fait qu'A. Marty soit

3. Cf. G. Vidal, *Le Parti communiste français et la Défense nationale à l'époque du Front populaire. De l'antimilitarisme révolutionnaire à l'armée républicaine (1934-1939)*, thèse de doctorat, sous la direction de Jules Maurin, Montpellier III, 2002, p. 30-69.

4. Cf. Serge Wolikow, *Le PCF et l'Internationale communiste (1925-1933)*, thèse d'État, Paris VIII, sous la direction de Jean-Claude Willard, 1990, p. 1798.

5. Celle-ci comprenait en outre, le secrétaire général du PCF et un permanent, le technique. Mais il est très probable que, dans les faits, son fonctionnement reposait sur le dirigeant national des JC pour la direction politique et sur le technique pour les tâches pratiques.





André Marty (au centre) parmi les marins de la flotte rouge et des ouvriers soviétiques, novembre 1924.

© CHS du XX^e siècle - CHS AM52Fi.

chargé de présenter le rapport sur la guerre impérialiste lors du VII^e Congrès du Parti communiste en mars 1932 paraît confirmer l'attribution de cette responsabilité.

Si les archives sont muettes concernant le rôle précisément assuré par A. Marty dans la direction du travail anti, plusieurs documents sont significatifs du lien symbolique fort qui lie l'ancien mutin de la Mer Noire à l'antimilitarisme communiste et, de manière plus générale, à la politique militaire du PCF. Cette stature hors du commun se manifeste au moins sous trois formes : celle du martyr, du modèle et du dirigeant français qui entretient des liens privilégiés avec l'armée et la marine soviétiques.

Son procès en 1919, les quatre années d'emprisonnement qui ont suivi, et les grandes campagnes menées pour son amnistie, l'ont rendu célèbre et populaire bien au-delà de la seule mouvance communiste. Puis, ses diverses condamnations pour activités antimilitaristes à la fin des années 1920 ont entretenu sa célébrité qui culmine en 1927 lorsque, depuis sa cellule de la prison de la Santé, il fait scandale en écrivant un brûlot antimilitariste adressé au maréchal Foch sous la forme d'une lettre ouverte. Les poursuites alors engagées contre lui avaient fourni aux communistes l'occasion de mener avec succès une grande campagne de soutien en sa faveur. Du fait de ses emprisonnements répétés et des diverses péripéties qui les accompagnent, A. Marty fait figure au début des années 1930 de martyr de la lutte contre la guerre impérialiste.

En même temps, la propagande communiste le présente comme le modèle du militant révolutionnaire, toujours à la pointe du combat contre l'appareil mili-

taire de la bourgeoisie, le numéro un de l'antimilitarisme communiste depuis les mutineries de la Mer Noire. Cette représentation héroïque de l'ancien mutin prend la forme d'un véritable culte dans le journal *Jean Le Gouin*, qui est l'organe antimilitariste destiné aux équipages de la marine de guerre. Ainsi chaque numéro de l'année 1929 comporte au moins une photo d'A. Marty, accompagnée d'un commentaire à la gloire de l'ancien officier mécanicien⁶. Parmi les marins communistes et sympathisants, ce culte pour le mutin de la Mer Noire se poursuit jusqu'à la guerre⁷.

En 1933, A. Marty réactive le parrainage de la 1^{ère} division de la Cavalerie rouge par le PCF⁸. Cette relation instaurée en 1925 semblait être tombée en désuétude depuis plusieurs années. Parti en URSS depuis le printemps 1932 pour échapper à une nouvelle condamnation, A. Marty organise à l'automne de l'année suivante la visite chez «les cosaques rouges» de «deux délégués» venus de France «pour expliquer aux soldats la politique du PC et de la JC.»⁹ Quelques semaines plus tard, A. Marty reçoit un rapport dithyrambique du commandement de la division sur les résultats obtenus au cours des exercices et manœuvres des mois écoulés¹⁰. En réponse, A. Marty félicite l'unité de cavalerie pour son bilan et l'informe des «succès» du PCF¹¹.

Ce semblant d'institutionnalisation d'une relation organique entre le PCF et l'Armée rouge donne à ce parrainage une forte dimension symbolique: d'une part l'armée soviétique apparaît comme celle des communistes français; d'autre part, le PCF se présente comme le prolongement de l'Armée rouge au cœur de la principale citadelle impérialiste d'Occident; enfin, en revendiquant un lien direct avec la division des «cosaques rouges», les communistes français affichent implicitement leur volonté de créer en France une armée prolétarienne. Par son rôle, A. Marty participe à la construction de ce mythe guerrier et, dans le même temps, par ses rapports privilégiés avec l'armée soviétique, il grandit encore sa stature de «militaire» révolutionnaire incarnant la promesse d'une future Armée rouge à la française¹².

6. RGASPI (Moscou), 517/902, quatre numéros de *Jean Le Gouin*.

7. Cet élan quasi mystique dépasse d'ailleurs le seul cercle des marins de la mouvance communiste. M. Hastings rapporte la grande émotion qu'a suscitée en 1924 l'arrivée d'A. Marty dans la commune ouvrière d'Halluin: «Les cœurs se serrent, les traits se contractent, les femmes pleurent, les hommes ont peine à arrêter une larme qui perle au coin des yeux» (M. Hastings, *Halluin la Rouge (1919-1939). Aspect d'un communisme identitaire: singularités écologiques et stratégie*, Thèse, Université Lille II, 1988, p. 13). À l'inverse, Philippe Masson affirme que les marins, placés sous les ordres d'A. Marty lorsqu'il était officier-mécanicien, ne l'aimaient guère à cause de ses exigences et de sa dureté dans le service. Cf. Philippe Masson, «Les mutineries de la marine en 1919», *Revue historique des Armées*, 1999, n° 3, p. 42-52.

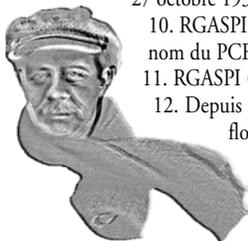
8. Le 1^{er} janvier 1924, le PCF a porté un drapeau à cette division, puis le 31 juillet 1925, un décret du comité militaire révolutionnaire a donné à cette unité le nom de 1^{ère} division de cavalerie, Parti communiste français (M. Cachin, *Carnets (1921-1933)*, Paris, CNRS éditions, 1997, tomes 3, p. 452).

9. RGASPI (Moscou), 517/1434, lettre de Marty au commandant et commissaire de la 1^{ère} division de cavalerie, 27 octobre 1933.

10. RGASPI (Moscou), 517/1434, rapport de la première division de cavalerie des cosaques rouges, portant le nom du PCF à son parrain le PCF, 25 octobre 1933, p. 72.

11. RGASPI (Moscou), 517/1434, lettre de Marty en réponse au rapport, 27 octobre 1933, p. 13.

12. Depuis 1924, cette image d'A. Marty est confortée par son titre honorifique de «marin honoraire de la flotte rouge». Puis, dans les années 1930, un croiseur mouilleur de mine de la flotte soviétique de la Mer Noire est baptisé «A. Marti», ainsi que le grand chantier naval de Nikolaïev. Le culte d'A. Marty n'est donc pas spécifique au communisme français puisque les Soviétiques s'efforcent eux aussi de le développer.



Au cours de son long séjour en URSS, A. Marty ne peut assurer la direction effective du travail antimilitariste. Toutefois, le rôle de premier plan qu'il continue d'occuper dans l'application de la ligne de lutte contre la guerre montre qu'il suit de près l'activité antimilitariste du PCF. Il publie d'ailleurs pendant cette période une brochure et un long article consacrés au caractère imminent de la guerre impérialiste et aux tâches antimilitaristes du PCF¹³. A. Marty exprime alors sans nuance l'alarmisme récurrent qui imprègne la politique « classe contre classe » appliquée par la direction du Komintern depuis 1928. Il écrit dans le numéro des *Cahiers du bolchevisme* de juillet 1933 : « Il n'est pas en France, un atelier, un village, une maison où quelqu'un n'évoque chaque jour la guerre imminente, où chacun ne sente que, depuis les journées de juillet 1914, la guerre n'avait été plus menaçante. [...] Ce n'est plus seulement l'Europe, c'est le monde entier qui est sur la poudre [...] Ce sont de véritables « veillées de guerre » que les heures actuelles de l'impérialisme français. »¹⁴



André Marty à la prison de la Santé en 1929.

© CHS du xx^e siècle - AM54Fi/PCF/31.

La France étant toujours considérée comme la puissance capitaliste la plus engagée dans les préparatifs de guerre, le Komintern accorde une importance essentielle à l'engagement du PCF dans l'action antimilitariste. A. Marty, membre du comité exécutif de l'Internationale depuis 1931, joue le rôle de relais de la direction moscovite auprès des dirigeants français pour veiller à la bonne application par le PCF de la politique de lutte contre la guerre. Durant l'été 1933, il rappelle que « le parti doit mener (...) avant tout (...) contre la guerre impérialiste un travail systématique, continu, dans toutes les organisations de masse, aussi bien celles où les communistes ont une grande influence que celles où notre pénétration est extrêmement faible. »¹⁵ Cette directive est destinée à combattre la relative passivité du PCF dans la lutte contre la guerre, surtout lorsqu'il s'agit de l'activité antimilitariste.

A. Marty concentre ses critiques sur la faiblesse du travail anti : en 1931, il affirme que « la plupart des luttes dans les casernes partent sans le PCF, (...) [qui] laisse passer des occasions favorables pour les entraîner¹⁶ » ; en 1932, lors de la Conférence de Genève sur le désarmement, il dénonce l'emprise des « illusions

13. André Marty, Jacques Duclos, *La course à la guerre, sur terre, sur mer et dans les airs*, Paris, Bureau d'éditions, 1932, 54 p. André Marty, « Le PCF devant la guerre impérialiste », *L'Internationale communiste*, n° 15, 1^{er} août 1933, p. 859-872.

14. André Marty, « Le PCF devant la guerre impérialiste », *L'Internationale communiste*, n° 15, 1^{er} août 1933, p. 859.

15. *Ibid.*, p. 869.

16. Bibliothèque marxiste de Paris (ci-après BMP), bob 441, A. Marty, « Situation des Jeunesses communistes au 6 juin 1931 ».

démocratiques» sur la mouvance communiste, en particulier, la croyance utopique en une possible sauvegarde de la paix dans un monde dominé par le capitalisme; en 1933, il attaque dans deux articles de *L'Internationale communiste* les manquements à l'orientation antiguerre et énumère tout un ensemble d'erreurs ou de cas de passivité¹⁷. Ses critiques sont particulièrement virulentes contre le mouvement Amsterdam qui se tient à l'écart de tout travail antimilitariste. Ce désaveu partiel va à l'encontre de la démarche engagée à cette époque par le PCF qui cherche à adapter l'orientation de lutte contre la guerre au contexte français afin de sortir le parti de son isolement et de lui permettre de capter à son profit le développement du pacifisme qui s'affirme nettement au début des années 1930.

Mais ces préoccupations ne sont pas celles de la direction de l'Internationale qui s'inquiète surtout à cette époque de l'évolution de la situation internationale. En effet, à la fin de l'année 1933, les dirigeants soviétiques sont convaincus que les risques de guerre contre l'URSS s'aggravent sensiblement en Extrême-Orient par les Britanniques. Moscou décide alors de relancer le travail anti dans les forces armées des puissances capitalistes, avant tout au Japon mais également en France.

S'agit-il d'une simple coïncidence? Au début de 1934, A. Marty revient en France pour prendre la direction de *L'Humanité*. Il est fort probable qu'il se trouve en même temps chargé de diriger l'activité antimilitariste sous le pseudonyme assez transparent d'A. Mortier. Plusieurs articles des *Cahiers du bolchevisme* relatifs à l'antimilitarisme et à l'évolution de l'armée française paraissent en effet sous cette signature entre le premier trimestre 1934 et le printemps 1935, période qui correspond au séjour d'A. Marty en France, avant son retour à Moscou consécutif au VII^e Congrès du Komintern¹⁸. Par ailleurs, durant cette même période, son nom apparaît dans des documents internes concernant le travail anti. Rien ne permet d'affirmer que son retour ait été décidé par la direction du Komintern pour lui confier la responsabilité de l'activité antimilitariste en France, mais cette hypothèse n'est pas improbable puisque durant cette période les dirigeants du Komintern accordent une grande importance au développement de l'activité des communistes dans l'armée française et qu'A. Marty semble le dirigeant français le mieux à même d'assumer cette responsabilité¹⁹. Outre l'expérience acquise en ce domaine et la confiance dont il bénéficie à Moscou, son prestige, son autorité et son énergie ont pu paraître particulièrement adéquats pour galvaniser les cadres et les militants de l'appareil anti et stimuler l'engagement du PCF dans l'activité antimilitariste.

17. André Marty, «Pour une autocritique bolchevique et une réorganisation de la fédération dans la lutte pour les masses de la jeunesse travailleuse», *L'Internationale communiste*, n° 16, 15 août 1933, p. 937-947. – André Marty, «Le PCF devant la guerre impérialiste», *L'Internationale communiste*, n° 15, 1^{er} août 1933, p. 866-867.

18. A. Mortier, «Les journées de février et la lutte pour l'armée», *Cahiers du bolchevisme*, n° 8, 15 avril 1934, p. 472-478. – A. Mortier, «le service de deux ans et la lutte contre la guerre», *Cahiers du bolchevisme*, n° 14-15, 1^{er} juillet 1934, p. 880-885. – A. Mortier, «Tempête dans les camps de l'armée de la bourgeoisie», *Cahiers du bolchevisme*, n° 18, 15 septembre 1934, p. 1085-1090. – A. Mortier, *Contre le fascisme, les soldats aux côtés des travailleurs de Paris*, Les publications révolutionnaires, 1934, 16 p. – A. Mortier, «À bas les deux ans qui préparent la guerre!», *Cahiers du bolchevisme*, n° 6, 15 mars 1935, p. 330-335.

19. Particulièrement significatif de cette préoccupation, le secrétariat du Komintern organise au printemps 1934 deux réunions consacrées au travail antimilitariste. Cf. RGASPI (Moscou), 495/18/992a, sténogramme de la réunion du 31 mai 1934 sur le travail dans l'armée. 495/18/992a, sténogramme de la réunion du 2 juin 1934 chez Manouïlsky.



Cette relance du travail anti motivée par la crainte de la guerre est perturbée par les émeutes du 6 février et leurs retombées. Ainsi, au début de 1934, A. Marty dirige une importante campagne contre le projet de loi d'A. Sarraut sur la défense passive. Mais cette action prend une ampleur plus limitée que prévue dans un contexte qui demeure profondément marqué par les émeutes et les manifestations du mois de février.

André Marty voit dans ces événements la confirmation d'un net affaiblissement des capacités de défense de l'armée face à la subversion. Il est en effet convaincu que la politique de fraternisation menée en direction des troupes mobilisées pour le maintien de l'ordre a été un grand succès pour les communistes, non seulement le 6 février, mais plus encore dans les jours qui ont suivi. Il en résume ainsi le bilan : « Le puissant courant de fraternisation a brisé le rôle actif de répression que l'on destinait à l'armée. (...) [De même,] ce fut un courant de masse qui s'exprimait en province devant les casernes où les troupes étaient consignées par les cris : « Les soldats avec nous. »²⁰ Dans les semaines qui suivent, il rédige une brochure entièrement consacrée à cette prétendue grande vague de fraternisation qui aurait amené nombre d'unités au bord de la désagrégation²¹.

Toutefois, ces événements n'entraînent pas de changement dans l'orientation de la politique militaire communiste qui conserve sa tonalité antiguerre. Il faut attendre l'été suivant pour qu'intervienne un net infléchissement de la ligne antimilitariste suivie par le PCF depuis la fin des années 1920. Il est fort probable que de l'été 1934 jusqu'à l'été 1935, A. Marty est chargé d'orchestrer la mise en place de la nouvelle politique militaire communiste qui rompt progressivement avec l'antimilitarisme révolutionnaire. Le passage d'un antimilitarisme antiguerre radical à un antimilitarisme antifasciste plus modéré tient lieu de fil directeur dans cette évolution.

Le dirigeant de la politique militaire antifasciste (1934-1936)

Dans les semaines qui suivent le 6 février 1934, A. Marty analyse la situation dans l'armée en se conformant encore aux principes de la ligne « classe contre classe » : « Entre le fascisme et nous, le problème n'est pas d'une lutte de vitesse pour "gagner" l'armée impérialiste en bloc. Les positions sont naturelles : aux fascistes, leurs frères de classe, les officiers ; à nous, les nôtres, la masse des soldats. »²² L'armée française est toujours considérée comme une institution bourgeoise et le corps des officiers comme le pire ennemi du prolétariat. Toutefois, A. Marty est le premier dirigeant communiste à aborder le problème de l'articulation antimilitarisme-antifascisme, même s'il le fait brièvement et sans grand changement sur le fond de l'orientation antimilitariste.

À la fin du printemps 1934, le mouvement communiste commence à admettre qu'en Europe, le « fascisme » représente une menace majeure et durable.

20. *Ibid.*, p. 476.

21. A. Mortier, *Contre le fascisme, les soldats aux côtés des travailleurs de Paris*, Les publications révolutionnaires, 1934, 16 p. En l'état actuel des connaissances, il est difficile de se prononcer sur la réalité des nombreux cas de fraternisation rapportés par A. Marty. En particulier, les sources militaires sont muettes à ce sujet.

22. A. Mortier, « Les journées de février et la lutte pour l'armée », *Les Cahiers du bolchevisme*, n° 8, 15 avril 1934, p. 477.

Alors que la direction du PCF reste assez indifférente à la question de l'armée, A. Marty considère l'institution militaire comme un enjeu décisif dans la stratégie antifasciste que le PCF commence à appliquer. Ainsi, dès la Conférence nationale du 26 juin qui initie la politique de front populaire, A. Marty annonce que l'activité antimilitariste du parti doit s'adapter à la ligne antifasciste qui est en train d'être adoptée: «De l'attitude de l'armée dépend en fin de compte la victoire ou l'échec du fascisme en France. Les communistes doivent associer à toute la lutte de la classe ouvrière, la défense des revendications immédiates des soldats et soutenir leur lutte pour les droits politiques.»²³

Un mois plus tard, une note interne, très vraisemblablement rédigée par A. Marty²⁴, fixe une nouvelle orientation destinée à combattre l'influence du fascisme dans l'armée. En rupture partielle avec les principes de l'antimilitarisme suivis jusque-là, ce document fixe des objectifs et donne des directives qui sont globalement restés valides jusqu'en 1936, et pour une bonne part jusqu'en 1939. La nouvelle politique militaire qui se met en place comporte désormais deux axes différents:

- d'une part, le travail anti est maintenu pour continuer d'assurer la diffusion de la propagande communiste dans les casernes.

- d'autre part, le PCF doit s'efforcer de favoriser au sein de l'institution militaire le développement d'une organisation de masse antifasciste. Partant du constat que «dans cette question, on ne peut pas limiter le travail à entreprendre aux soldats qui accomplissent leur service d'un an», les directives prévoient de «l'étendre aux engagés-rengagés spécialistes, aux cadres sous-officiers et officiers subalternes.»²⁵ Cependant, ce tournant vers les soldats de métier et les cadres de l'armée donne la priorité dans un premier temps à l'action de propagande en direction des organisations d'anciens combattants et des associations d'officiers et sous-officiers de réserve.

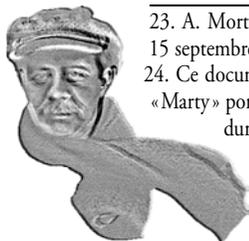
André Marty, probable maître d'œuvre de cette nouvelle politique, aurait donc dirigé, à partir de l'été 1934, l'application de deux orientations parallèles en direction de l'armée: une ligne antimilitariste destinée aux soldats, adaptée à l'antifascisme, appliquée par son appareil spécialisé et ouvertement revendiquée dans les publications du parti; une ligne, beaucoup plus modérée, menée sous une forme très confidentielle et destinée à «ratisser large» pour faire pénétrer l'influence antifasciste parmi les cadres d'active et de réserve. La première orientation permet au PCF de garder son implantation propre dans les casernes, la seconde vise à développer l'influence de l'antifascisme puis plus tard du Front populaire dans l'institution militaire. Les communistes n'envisagent pas alors de gagner au communisme une frange des cadres de l'armée. Ce glissement s'effectuera discrètement dans les mois suivants et ne sera publiquement revendiqué qu'un an plus tard, après le retour d'A. Marty à Moscou.

Dans les mois qui suivent ce «tournant caché» de juillet 1934, il s'efforce de préciser l'adaptation de l'antimilitarisme à la lutte antifasciste. D'abord, il

23. A. Mortier, «Tempête dans les camps de l'armée de la bourgeoisie», *Les Cahiers du bolchevisme*, n° 18, 15 septembre 1934, p. 1085.

24. Ce document est constitué d'un texte rédigé sur une feuille sans en-tête. Il porte comme seule référence «Marty» portée au crayon. En l'absence de tout autre document concernant l'activité en direction de l'armée durant cette période, on peut penser que ce texte est une directive très secrète qui a peut-être été transmise oralement aux intéressés.

25. RGASPI (Moscou), 5171/1595, *La lutte contre le fascisme et le travail dans l'armée*, 28 juillet 1934, p. 4.



affirme que l'institution militaire est devenue un puissant point d'ancrage du fascisme : « Le fascisme a ses cadres dans l'armée. Les chefs sont presque tous d'anciens officiers supérieurs quand ce ne sont pas des généraux en activité. Au vu et au su de tous, les organisations fascistes des Jeunesses patriotes, des Camelots du roi ou des Croix-de-feu sont constituées dans l'armée d'active et y mènent leur propagande anti-ouvrière. »²⁶ Ensuite, il s'attache à expliquer pourquoi, malgré l'influence de l'extrême-droite dans l'institution militaire, une partie des gradés peut cependant être gagnée à la lutte contre l'extrême droite.

Selon lui, avec 434 000 militaires de carrière, soit 60 000 officiers et 370 000 sous-officiers et engagés-rengagés, contre 296 000 appelés et indigènes, ces catégories largement majoritaire constituent le véritable enjeu de la politique communiste dans l'armée. Il résume en ces termes la nouvelle orientation qui doit être suivie par le parti : « C'est sur cette masse, supérieure aux appelés, que le fascisme compte et qu'il appartient au front antifasciste de neutraliser et d'en gagner le maximum. »²⁷

A. Marty se montre d'ailleurs optimiste, considérant que plusieurs facteurs favorables doivent permettre d'atteindre cet objectif :

- même si la plupart des officiers sont issus de la bourgeoisie, ils ne sont pas tous acquis au fascisme ;

- soldats et sous-officiers de carrière, par leurs origines sociales, ont gardé des liens avec les milieux populaires. Ils restent donc sensibles aux difficultés économiques qui touchent ces couches sociales et peuvent également subir l'influence des idées antifascistes qui se répandent dans les classes moyennes et chez les paysans ;

- l'ensemble des militaires de carrière a été touché par les mesures d'austérité budgétaire qui n'ont pu qu'accroître le « malaise » de l'ensemble de ces catégories.

Cependant, tout en affirmant que la masse des militaires professionnels offre un terrain favorable à la propagande communiste, A. Marty, malgré son optimisme, reste très vague sur la méthode et les moyens à employer. Il se contente de prôner le développement d'une campagne très générale contre la guerre, contre la bourgeoisie et les ligues fascistes, destinée à faire comprendre aux militaires professionnels qu'ils n'ont pas d'intérêts distincts de ceux des appelés et qu'ils doivent par conséquent reprendre à leur compte les revendications du contingent. La proposition de défendre certaines revendications spécifiques aux militaires professionnels est évoquée, mais reste des plus floues.

Cette frilosité est tout à fait compréhensible, car outre la difficulté à rompre avec plusieurs années de propagande dirigée contre les « gueules-de-vache » et l'état-major, l'intention de s'adresser aux cadres de l'armée est difficilement compatible avec l'antimilitarisme radical que continue de pratiquer le PCF.

Ainsi, à cette même époque, A. Marty appelle les militants sous les drapeaux à favoriser les atteintes à la discipline afin d'infliger « un échec décisif à l'influence du fascisme dans l'armée. »²⁸ Toutefois, malgré la priorité donnée à la lutte contre l'extrême droite, il s'attache à réaffirmer la finalité révolutionnaire de l'antimilitarisme communiste. Tirant un bilan de l'insurrection des Asturies, il l'analyse comme une confirmation de la validité de la politique militaire du PCF.

26. A. Mortier, « Tempête dans les camps de l'armée de la bourgeoisie », *Les Cahiers du bolchevisme*, n° 18, 15 septembre 1934, p. 1088.

27. *Ibid.*

28. *Ibid.*

Le soulèvement des mineurs a prouvé, selon lui, que « la classe ouvrière peut battre une armée moderne »²⁹, surtout en France où la situation est beaucoup plus favorable pour le prolétariat qu'en Espagne: « Aujourd'hui, avec les formidables moyens techniques de la guerre moderne, l'ouvrier est capable de s'armer encore plus puissamment que la bourgeoisie, puisque c'est lui qui détient les moyens de production. Dans ces conditions, la classe ouvrière peut battre l'armée la plus moderne du monde, et la mieux équipée du monde, surtout lorsque, comme en France, l'immense majorité des travailleurs ont été soldats et possèdent, en plus de leurs capacités professionnelles, une instruction relativement bonne des méthodes de guerre moderne. Et ceux qui ont fait la guerre, ont une instruction militaire incomparablement supérieure à celle des jeunes troupes actuelles. »³⁰

À partir de ce constat très optimiste, A. Marty affirme que « la révolution espagnole a souligné avec une acuité particulière la nécessité pour le prolétariat de conquérir l'armée. » Il tire de l'expérience des Asturies les enseignements suivants: « Nous avons [en Espagne] des cellules dans de nombreux régiments (...) et pourtant cela ne fut pas suffisant. (...) [Elles] étaient encore beaucoup trop peu nombreuses, elles n'avaient pas une influence suffisante, et c'est ce qui a fait qu'au moment décisif, elles n'ont pu entraîner des unités importantes à passer à la révolution. (...) Tirons en la leçon pour nous-mêmes. ». Cette faiblesse démontre également qu'il est nécessaire pour le parti d'avoir une véritable politique en direction des cadres de carrière. En Espagne, rapporte-t-il, un certain nombre de sous-officiers sont passés aux insurgés: « Ce fait indique que se confirme juste la ligne de notre parti visant à neutraliser et même gagner les sous-officiers. »³¹ De même, remarquant que des officiers ont freiné l'action répressive, A. Marty ajoute: « Toute la ligne actuelle de notre parti est confirmée. [Les officiers ne] constituent [pas] un bloc homogène. (...) C'est pourquoi, il y a parmi eux des contradictions profondes. » En conséquence, le PCF doit, d'une part poursuivre et amplifier le travail antimilitariste parmi les soldats, et d'autre part accentuer ses efforts pour gagner de l'influence parmi les cadres.

En rappelant le lien étroit qui unit les buts insurrectionnels du mouvement communiste et l'activité révolutionnaire parmi les soldats, A. Marty sous-entend que la relance du travail anti décidée dans le courant du premier semestre 1934 reste toujours d'actualité. Par ces prises de position, il se fait une fois encore le fidèle interprète de la direction du Komintern qui durant cette période met l'accent sur le lien étroit entre pratique antimilitariste et finalité insurrectionnelle de la stratégie communiste³². Ce discours volontariste sur l'insurrection répond à diverses motivations conjoncturelles, mais il possède également une dimension eschatologique qui permet de compenser et de dissimuler l'évolution de la politique effective du mouvement communiste vers plus de modération, en particulier sur le plan de l'activité antimilitariste.

29. A. Marty, « Les enseignements de la guerre civile en Espagne », *Les Cahiers du bolchevisme*, n° 1, 1^{er} janvier 1935, p. 37.

30. *Ibid.*, p. 38.

31. *Ibid.*, p. 48.

32. En 1934, *L'Internationale communiste*, revue du Komintern, consacre pas moins de quatre articles à la question de l'insurrection.



Or, André Marty s'inquiète de cette évolution qui s'accroît à partir du printemps 1935. Il manifeste alors ses réticences, voire des critiques implicites, lorsqu'il estime que les positions adoptées remettent en cause les principes de l'antimilitarisme révolutionnaire. Ainsi à la suite de la publication du communiqué franco-soviétique du 15 mai 1935, dans lequel Staline déclare comprendre et approuver pleinement « la politique de défense nationale faite par la France pour maintenir sa force armée au niveau de sa sécurité », A. Marty regrette au cours de la réunion du bureau politique du 23 mai 1935 que la direction du PCF ait été mise « devant le fait accompli. »³³ À cette même époque, il s'étonne que dans la direction du parti des voix aient pu s'élever en faveur d'un soutien pur et simple au renforcement de l'armée française à la suite de la signature du pacte franco-soviétique³⁴. Ainsi, au sein du PCF et de l'exécutif de l'Internationale, A. Marty apparaît comme un des plus fermes partisans du maintien d'une activité antimilitariste radicale et du refus de la défense nationale en régime capitaliste³⁵.

Lors du VII^e Congrès du Komintern de l'été 1935, il prononce un long discours intitulé « Pour la paix, pour la défense de l'Union soviétique » dans lequel il justifie le rejet de tout renforcement de l'armée française : « Quelles garanties avons-nous que cette armée ne sera pas demain jetée contre les ouvriers et les paysans en lutte. (...) Quelles garanties avons-nous qu'elle cessera d'opprimer et de martyriser les peuples esclaves des colonies. »³⁶ Il ajoute qu'en outre, la défense du pays n'est pas pleinement assurée face à la menace allemande puisque le gouvernement Laval a renoncé à l'alliance avec l'Union soviétique. Pour l'ensemble de ses raisons, A. Marty expose devant le congrès la politique militaire suivie par le PCF, en insistant sur ses aspects les plus radicaux : appeler à la formation « de comités de soldats pour la défense de la Constitution et de la République [pour faire] la conquête de l'armée au peuple, aussi bien pour empêcher son utilisation contre lui, que pour assurer l'application du pacte de paix franco-soviétique. »³⁷

Le contenu de ce discours reste nettement en retrait de celui prononcé quelques jours plus tôt par Palmiro Togliatti qui envisageait un soutien des communistes à la défense nationale au cas où se formerait un gouvernement de front populaire³⁸. En n'envisageant pas cette hypothèse, A. Marty se place dans la seule perspective de l'affrontement avec les forces du fascisme au sein de l'armée, c'est-à-dire qu'il envisage seulement la stricte application de la ligne définie un an plus tôt. Cette tiédeur a-t-elle contribué à sa mise à l'écart dans la direction de la politique militaire du PCF ?

33. Cité par Denis Peschanski dans *Cachin, op. cit.*, t. 4, p. 15.

34. RGASPI (Moscou), 517/1/1767, questions posées par un étudiant du secteur un de Paris après le rapport du camarade A. Marty sur le VIII^e congrès, 5 mars 1936, p. 14.

35. Dans la période 1934-1936, la politique militaire communiste dans les puissances capitalistes est une source de tension au sein du Komintern. Cf. P. Broué, *Histoire de l'Internationale communiste (1919-1943)*, Paris, Fayard, 1997, p. 656.

36. A. Marty, « Pour la paix, pour la défense de l'Union soviétique », *L'Internationale communiste*, n^o spécial, septembre 1935, p. 1375.

37. *Ibid.*, p. 1375-1376.

38. P. Togliatti, « Les tâches de l'Internationale communiste face à la préparation par les impérialistes d'une nouvelle guerre mondiale. Rapport présenté au 7^e Congrès mondial, les 13-14 août 1935 », in K.-K. Chirina, A. Sobolev, F.-I. Firsov, *L'Internationale communiste et la lutte contre le fascisme et la guerre (recueil de documents)*, Moscou, Éditions du progrès, 1980, p. 296.

Rien ne permet d'affirmer que cette perte de responsabilité résulte d'une mesure de défiance de la direction du Komintern. On constate simplement qu'à la suite de l'élection d'A. Marty au secrétariat de l'Internationale, son rôle au sein de la direction française se trouve sensiblement diminué, d'autant plus que, du fait de la répartition des tâches entre secrétaires de l'Internationale, le suivi du parti français relève de Manouïlsky³⁹. Ainsi, le VII^e Congrès a permis un renforcement du contrôle direct de Manouïlsky sur l'ensemble du travail en direction de l'armée. C'est vraisemblablement à ce moment-là que la direction du travail anti est confiée à Laurent Casanova⁴⁰, un proche de M. Thorez, qui applique vraisemblablement sans sourciller les changements d'orientation et l'abandon progressif de l'antimilitarisme révolutionnaire, préparant ainsi le ralliement du PCF à la défense nationale.

De la défense de l'antimilitarisme à l'engagement en faveur du réarmement

Un rôle contingent dans la période de ralliement à la défense nationale (1936-1938)

De la seconde moitié de 1935 jusqu'au début de 1939, le rôle dirigeant d'A. Marty dans l'application de la politique militaire du PCF connaît une longue éclipse. Toutefois, il continue de garder un œil sur son évolution et il lui arrive d'intervenir ponctuellement dans les débats internes ou d'appuyer au plan parlementaire les positions défendues par son parti dans le domaine de la défense nationale.

Dans les mois qui suivent la tenue du VII^e Congrès, il exprime implicitement son désaccord avec le cours de plus en plus modéré pris par l'antimilitarisme, surtout au début de l'année 1936 à la suite de l'installation du gouvernement radical d'A. Sarraut⁴¹. En décembre puis à nouveau en janvier, il demande au bureau politique la raison pour laquelle le parti se contente d'une simple action parlementaire à la suite de la dernière épidémie de grippe dans l'armée, sans que soient organisés comme dans les années passées des manifestations devant les casernes et l'envoi de délégations militantes dans les hôpitaux militaires⁴². Le bureau politique lui répond que le nombre de décès ayant diminué, il n'y a pas

39. RGASPI (Moscou), 495/18/1020, compte rendu de la réunion du secrétariat du 20 octobre 1935.

40. D'après le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, il aurait été chargé de cette responsabilité en 1935 (date non précisée). Mais, son nom n'apparaît dans aucun document concernant les questions militaires, excepté sa participation à une commission interne créée en juin 1936 et destinée à étudier les questions de défense nationale.

D'après P. Broué (*op. cit.*, p. 978), il aurait été le dernier technique national en 1934-1935, mais comme l'appareil anti existe au moins jusqu'en 1936, il a certainement conservé cette responsabilité au-delà de 1935, garantissant ainsi à M. Thorez un contrôle étroit sur l'application correcte de la politique militaire du PCF. À partir du printemps 1936, Marcel Gitton devient le principal responsable de la politique militaire du PCF.

41. Georges Vidal, « La politique militaire du PCF à l'époque du gouvernement Sarraut : entre antimilitarisme et ralliement à la Défense nationale », *Revue historique des armées*, n° 237, 4e trim. 2004, p. 90-105.

42. Au cours des trois hivers précédents, des épidémies de grippe particulièrement virulentes ont provoqué la mort de plusieurs centaines de soldats.



lieu d'engager une campagne de grande envergure⁴³. A. Marty juge que cette réponse traduit l'influence dans le bureau politique de « certaines opinions » qui, dès le mois de mai 1935, s'étaient montrées favorables à l'approbation par le PCF du renforcement de l'armée française.

Dans une période marquée par l'aggravation de la tension en Europe consécutive à la remilitarisation de la Rhénanie en mars 1936, A. Marty demeure avec M. Cachin, le seul dirigeant français de premier plan qui porte un réel intérêt aux questions militaires, le premier estimant que le parti est allé trop loin dans l'abandon des principes antimilitaristes, le second jugeant au contraire qu'il n'a pas suffisamment rompu avec son ancienne orientation⁴⁴. Au moment de la crise de mars, la seule manifestation de pessimisme, quoique très relative, qui se manifeste à la direction du PCF, se réduit à la réaction d'A. Marty qui propose au bureau politique d'examiner la composition des instances dirigeantes des régions et des rayons pour en répertorier les membres mobilisables. Il demande également que les capacités politiques des femmes qui en font partie, soient évaluées afin que de nouvelles responsabilités puissent leur être attribuées au pied-levé⁴⁵. Il estime que de telles mesures atténueraient la désorganisation du parti en cas de mobilisation générale, car en prévoyant à l'avance une redistribution des responsabilités, elles permettraient de compenser les nombreux départs aux armées des cadres de l'appareil.

Quelques semaines plus tard, le 9 avril 1936, intervenant au nom du Komintern, A. Marty donne comme directive au bureau politique d'organiser une campagne de propagande en faveur de la libre circulation dans les casernes de la presse du Front populaire, en particulier de *L'Humanité*, et de l'interdiction des journaux fascistes⁴⁶. Cette double revendication devient, pour une année environ, le principal mot d'ordre communiste concernant l'armée, tout particulièrement dans les mois qui suivent la formation du gouvernement de front populaire.

Au mois de mai et de juin 1936, le bouleversement de la situation politique française provoqué par les résultats du premier tour des élections législatives a fait l'objet de plusieurs réunions de la direction du Komintern destinées à évaluer l'état des rapports de force politique, les perspectives ainsi ouvertes et à fixer la tactique que devait rapidement appliquer le PCF. Dans ce contexte, la question de l'armée n'est guère abordée⁴⁷. Lorsqu'elle est évoquée, l'initiative en revient à G. Dimitrov⁴⁸ et A. Marty.

Ce dernier, imperméable à l'euphorie qui anime pendant quelques semaines la direction du PCF, estime que la victoire du Front populaire a provoqué une sensible aggravation du danger d'extrême droite. Le 10 juin, devant le présidium

43. RGASPI (Moscou), 517/1/1767, compte rendu des questions posées au camarade A. Marty à la suite de son rapport sur le VIII^e congrès du PCF, le 5 mars 1936, p. 14.

44. M. Cachin, *op. cit.*, t. 4, p. 363. Le passage concerné est assez sibyllin, sauf sur cette question de l'appareil anti : « Pour l'armée, pas d'organisation secrète, tout public ; dans *L'Humanité*, la vie des soldats, des marins ; la presse antifasciste dans les casernes ; créer la conscience des soldats » (9 avril 1936).

45. RGASPI (Moscou), 517/1/1767, propositions faites au bureau politique par A. Marty, le 9 avril 1936, p. 339.

46. *Ibid.*

47. Par comparaison, lors du comité central du 25 mai, M. Thorez n'aborde à aucun moment la question de l'armée.

48. RGASPI (Moscou), 495/18/1088, rapport de Fried sur la situation en France (en allemand), 19 mai 1936, p. 22. Quelques jours avant, paraît un article de G. Dimitrov qui s'étend largement sur la question de l'armée en cas de victoire du Front populaire (G. Dimitrov, « Le Front unique de lutte pour la paix », *La Correspondance internationale*, n° 22, 16 mai 1936, p. 583).

du Komintern, il estime que « les cadres supérieurs des forces militaires, et encore plus navales et aériennes, sont toujours menaçants »⁴⁹ et il insiste sur la nécessité pour le PCF d'exiger du gouvernement l'épuration de l'armée des « officiers fascistes ». Mais ce mot d'ordre ne recouvre alors qu'un des aspects des positions défendues par les communistes français dans le domaine de la défense nationale.

En effet, l'arrivée au pouvoir du Front populaire a immédiatement provoqué un changement spectaculaire de la politique militaire du PCF qui se prononce pour la modernisation de l'armée, apportant ainsi explicitement son soutien à la politique de réarmement engagé par le gouvernement de Léon Blum⁵⁰. Il s'agit d'une véritable mutation du communisme français, aux effets beaucoup plus significatifs que les inflexions successives suivies par le PCF depuis deux ans. Désormais, le ralliement des communistes à la défense nationale est, pour l'essentiel, accompli.

Afin de prouver la sincérité de leur engagement, les communistes se montrent très présents sur le plan parlementaire lorsqu'il s'agit de débattre des questions militaires. En particulier, ils participent activement aux commissions parlementaires intéressant les forces armées. C'est à ce titre qu'A. Marty, élu député du XIII^e arrondissement en mai 1936, devient membre de la commission de la Marine de Guerre de la Chambre des députés. Il n'est malheureusement pas possible de suivre sa participation aux délibérations de cette commission, car les procès-verbaux des séances n'ont pas été conservés. Il est probable qu'il a rarement, voire jamais, siégé car ses interventions auraient été rapportées, au moins dans quelques cas, par la presse communiste. Toutefois, le fond A. Marty conservé au CHS possède une trace intéressante de son activité de commissaire.

Au cours des réunions des commissions parlementaires concernant les forces armées, les représentants du PCF se font très discrets lors des débats portant sur des aspects techniques. Outre un relatif manque d'intérêt pour ces questions, ils ne veulent manifestement pas s'impliquer dans des polémiques qui risqueraient de les opposer aux radicaux et aux socialistes. Cependant il existe une hiérarchie dans l'attention que portent les communistes aux forces armées : ils ne s'intéressent guère à la marine et *L'Humanité* ne l'évoque que très rarement⁵¹ ; par contre, l'aviation fait l'objet d'un réel intérêt, beaucoup plus que l'armée de Terre, moins souvent mentionnée. Or, lors de la séance de la commission de la Marine de Guerre du 26 novembre 1937, les commissaires communistes défendent des positions qui, par leur précision, contrastent avec le flou et le caractère partiel de celles adoptées depuis un an devant les commissions de l'Armée et de l'Aéronautique. Ce jour-là, les représentants du PCF⁵² demandent une augmen-

49. RGASPI (Moscou), 517/1/1767, rapport d'A. Marty au présidium du comité exécutif de l'Internationale communiste, 10 juin 1936, p. 135.

50. Georges Vidal, « Le PCF et la Défense nationale à l'époque du Front populaire », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 215, juillet 2004, p. 47-73.

51. « Le Richelieu va être lancé demain à Brest », *L'Humanité*, 16 janvier 1939, p. 1.

52. Les représentants du PCF, membres de la commission de la Marine sont André Marty, Jean-Baptiste Bartolini (né en 1899, ancien ouvrier de l'arsenal de Toulon, membre du comité central depuis 1932, élu député de la deuxième circonscription de Toulon en 1935 et réélu en 1936), Ambroise Croizat (né en 1901, ouvrier métallurgiste, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie de 1936 à 1939, membre du comité central depuis 1929, élu député de la Seine en 1936), Pierre Dadot (né en 1892, grand invalide de guerre, ouvrier fraiseur à l'arsenal de Puteaux, secrétaire de la Fédération des travailleurs de l'État, élu député de la troisième circonscription de Versailles en 1936), Armand Pillot (né en 1892, ouvrier métallurgiste, député de la Seine en 1936).



tation rapide du nombre de sous-marins, d'hydravions et de vedettes lance-torpilles, la construction de croiseurs cuirassés de 10 000 tonnes et de porte-avions. En revanche, il considère que les projets de cuirassés lourds de 35 000 tonnes ou de croiseurs de bataille doivent être très largement revus à la baisse⁵³.

Ces propositions constituent un ensemble cohérent qui résulte de considérations stratégiques sur l'évolution de la guerre sur mer. Il est fort probable que ces propositions ont été élaborées et défendues par A. Marty, car il est le seul parmi les représentants communistes à la commission et dans la direction du parti à posséder les compétences nécessaires pour défendre un point de vue aussi tranché. Outre son tempérament qui le pousse à intervenir avec force dans un débat qui touche à des questions de fond, il est également vraisemblable que les députés du PCF se sont permis de faire ces propositions parce que la marine est loin à cette époque de représenter un enjeu politique aussi important que l'armée, voire l'aviation. Les communistes bénéficient donc à la commission de la Marine d'une certaine latitude pour défendre des positions purement techniques qui ne risquent guère de provoquer des polémiques politiquement embarrassantes.

Le héraut de la politique communiste de défense nationale (printemps-été 1939)

Mis à part cet épisode confiné au cadre discret de la commission de la Marine, A. Marty ne se manifeste plus publiquement à propos de la défense nationale jusqu'au printemps 1939. Mais dans les trois mois qui précèdent la guerre, il revient brusquement au premier plan. Depuis le deuxième semestre 1938, le PCF s'est progressivement engagé dans la voie d'une véritable politique de défense nationale : toute trace d'antimilitarisme a disparu de sa propagande et il dénonce le gouvernement Daladier qui selon lui ne mène pas assez efficacement le réarmement du pays⁵⁴. Alors que la tension s'accroît en Europe et que la préparation à la guerre s'intensifie, A. Marty paraît à partir du printemps 1939 à la fois incarner la volonté de résistance patriotique face à la menace allemande et jouer un rôle d'entraînement dans l'affirmation de la politique de défense nationale du PCF.

Décision très significative, au mois de juin, il entre à la commission de l'Armée de la Chambre, où d'ailleurs il ne siégera jamais, celle-ci n'étant pas convoquée avant la signature du pacte germano-soviétique. Toutefois, il s'agit d'une décision politiquement et symboliquement forte qui marque le regain d'engagement du PCF dans la préparation à la guerre.

Durant cette même période, A. Marty effectue plusieurs déplacements en province et prononce des discours qui sont pour l'essentiel des appels à l'union nationale pour la défense du pays. Ainsi, en mai 1939, s'adressant aux habitants du Sud-Ouest, il invoque la sauvegarde de la paix mais insiste surtout sur l'unité du pays face au péril extérieur : « Lorsque monte la Garonne, lorsque menace l'inondation, tous vous vous précipitez, pelles et pioches en mains, unis devant le danger commun. Il n'y a plus de socialistes et de communistes, de libres penseurs et de catholiques, de radicaux et d'indifférents. Il n'y a que des hommes et

53. Centre d'histoire sociale, Fonds Marty, CHS AM5, question au ministre de la Marine, le 26 novembre 1937.

54. Georges Vidal, « Le PCF et la Défense nationale (septembre 1937-septembre 1939) », *La Revue historique*, n° CCCVI-2, 2004, p. 333-369.

des femmes qui veulent sauver leurs maigres biens et veulent sauver leur vie. Nous pouvons encore arrêter le cataclysme si nous sommes unis comme en ces moments tragiques.»⁵⁵ Trois mois plus tard, à Longueau dans la Somme, dans une région-frontière particulièrement exposée aux risques d'agression allemande, il prononce un discours aux accents du temps de guerre : « Oui, la guerre menace et vous avez raison de la craindre, dans cette Somme qu'aucun ancien combattant n'a oubliée car vous avez connu l'invasion et la guerre sur les populations civiles (...) Par conséquent, justement parce que la menace est terrible, il faut mobiliser et unir l'ensemble de la nation.»⁵⁶ Il est vraisemblable qu'à la différence de la plupart des dirigeants communistes français qui font preuve de scepticisme quant aux risques de conflit franco-allemand, A. Marty est à ce moment-là sincèrement convaincu de la probabilité de la guerre à brève échéance.

Dans ce même discours, A. Marty dénonce également la menace que fait peser « l'ennemi intérieur » sur la sécurité du pays. En affirmant qu'« Hitler et Mussolini n'attaquent un pays que lorsqu'à l'intérieur de ce pays leur cinquième colonne a préparé le terrain », il reprend l'un des principaux thèmes de la propagande communiste de cette période. Mais de tous les dirigeants, il est celui qui l'invoque le plus volontiers. Ainsi, deux mois plus tôt, à la suite du naufrage du sous-marin *Le Phénix*, A. Marty avait évoqué l'hypothèse du sabotage comme explication de la catastrophe⁵⁷. Cependant, même si par ses déclarations, il contribue à propager « l'espionnisme » qui se répand dans le pays, il ne semble pas avoir douté des capacités du pays à se défendre en cas d'agression allemande. A. Marty paraît en effet considérer l'armée française comme une force redoutable face à la menace extérieure.

De 1929 à 1935, A. Marty a écrit plusieurs articles pour décrire et dénoncer « l'accroissement continu de la puissance militaire française. »⁵⁸ Il considère que l'armée française possède un potentiel considérable qui n'a cessé de croître par l'augmentation de ses armements, de ses effectifs et de sa professionnalisation. Dans un contexte marqué par les polémiques entre stratèges sur l'adaptation des structures militaires aux exigences de la guerre moderne, A. Marty pense que la guerre contemporaine nécessite comme pendant la Première Guerre mondiale l'emploi d'armées de masse. Par conséquent, il ne croit pas aux théories qui donnent la priorité absolue à la formation d'armées mécanisées aux faibles effectifs⁵⁶ : « C'est un vain calcul d'opposer la politique du matériel à celle des effectifs : le développement de la première devant permettre une économie sur l'autre. Dans la réalité, surtout celle qu'implique la marche rapide vers un conflit déclaré, matériel et effectifs, loin de s'exclure, se complètent dans la voie d'une évolution parallèle. »⁵⁹

55. « A. Marty parle aux paysans du Sud-Ouest », *L'Humanité*, 2 mai 1939, p. 2.

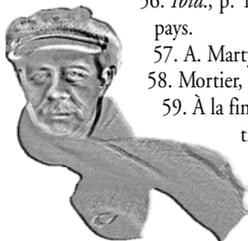
56. *Ibid.*, p. 1-3. En conclusion de son discours, A. Marty réclame des élections législatives pour mobiliser le pays.

57. A. Marty, « la France en deuil », *L'Humanité*, 18 juin 1939, p. 1.

58. Mortier, « À bas les deux ans qui préparent la guerre! », *loc. cit.*, p. 332.

59. À la fin des années 1920 et dans la première moitié des années 1930, ce point de vue est défendu en particulier par l'Allemand von Seeckt, le Français de Gaulle, le Britannique Fuller et le Soviétique Triandafillov.

60. A. Mortier, « Le service de deux ans et la lutte contre la guerre », *Les Cahiers du bolchevisme*, n° 14-15, août 1934, p. 881.



Quelques années plus tard, s'adressant au comité central du PCF le 27 octobre 1937, il exprime un jugement lapidaire qui résume son opinion sur les capacités de l'armée française : « Vous avez été soldat, vous connaissez l'armée française, vous avez rouspété sur elle, il n'en reste pas moins qu'elle est bonne. »⁶¹ Toutefois, A. Marty n'a pas une aussi bonne opinion de la valeur du haut commandement, en particulier pour son incapacité, selon lui, à comprendre les enseignements de la guerre d'Espagne⁶². Malgré cette restriction, en septembre 1939, rien n'indique que son point de vue sur l'armée se soit modifié, en particulier sur son aptitude à faire la guerre.

*
* *

L'attitude d'A. Marty face à l'armée française dans les années 1930 est dans l'ensemble conforme à la trajectoire suivie par l'orientation communiste sur la Défense nationale : après avoir agi en faveur de sa désagrégation, il réclame ensuite son renforcement. Mais indépendamment des responsabilités qu'il assure à plusieurs reprises dans la direction de la politique militaire communiste, la singularité d'A. Marty s'affirme nettement dans le groupe dirigeant du Parti communiste.

D'abord, il est le seul qui marque un intérêt constant pour les questions militaires, en particulier parce qu'il considère que l'attitude vis-à-vis de l'armée et de la défense nationale doit constituer un des aspects essentiels de la stratégie suivie par son parti. Cette préoccupation est sous-tendue par la conviction que l'échéance de la guerre internationale ou de la guerre civile domine la période des années 1930. En ce sens, la culture politique d'A. Marty paraît très « militarisée » comparée à celle de la plupart des dirigeants français très marqués, comme d'ailleurs l'ensemble de la mouvance communiste française, par une sensibilité pacifiste et une hostilité épidermique à la chose militaire.

Par ses conceptions et la logique politique qui est la sienne, A. Marty apparaît au contraire plus proche des dirigeants de l'Internationale et de l'Union soviétique qui élaborent leur politique en accordant une place essentielle à l'appréciation des risques de guerre et aux rapports de forces militaires. Ces similitudes confirment que dans la période des années 1930, A. Marty est le plus « kominternien » des dirigeants français. Ainsi dans sa perception de l'armée française et dans l'évolution de ses positions sur la défense nationale, la figure de l'ancien mutin tend à s'estomper alors que celle de l'ex-officier s'affermir au fur et à mesure que le Parti communiste précise sa reconnaissance de l'institution militaire. Cette métamorphose se confirmera lorsque dans les premières années de la Guerre froide l'application de la politique communiste de « républicanisation de l'armée » relèvera de la responsabilité d'A. Marty.

61. BMP, bob785, compte rendu comité central du 29 octobre 1937, p. 488.

62. *Ibid.*, p. 420 et 422.

André Marty, responsable politique de *L'Humanité* dans les années 1930

par Alexandre Courban*

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, lors d'une session du comité central du parti communiste français (Montreuil, 30-31 août 1946) consacrée aux problèmes de la presse et aux finances du parti, André Marty évoque ses responsabilités à *L'Humanité* en 1934-1935. Il se rappelle avoir essentiellement consacré son travail à suivre la bonne marche de l'administration du journal et non celle de la rédaction. Il n'avait « pas besoin d'être derrière » Marcel Cachin ou Paul Vaillant-Couturier alors responsables de la rédaction¹. André Marty se souvient en revanche avoir surveillé l'expédition du journal. Cette tâche s'avère particulièrement difficile, le personnel étant composé selon le dirigeant communiste pour partie de « prostituées et de souteneurs »².

Comme nous allons le voir, ce court récit est une reconstitution fort éloignée des propos tenus à l'époque par André Marty lui-même dont il ne reste que le verbe : volontiers passionné, violent et souvent outrancier. Nous verrons d'abord dans cette communication comment à deux reprises au cours des années trente André Marty est appelé à représenter la direction du parti auprès du quotidien communiste. Nous étudierons également son action au sein du journal comme responsable politique auprès de *L'Humanité*.

Acte 1 : décembre 1931-juin 1932

La nomination d'André Marty au cours de l'hiver 1931 intervient alors que le quotidien communiste est confronté depuis 1929 à la diminution régulière de ses ventes. D'autre part, la nouvelle direction du parti communiste est engagée depuis juin 1931 dans la lutte contre l'ancienne direction Barbé-Célor.

* Prépare une thèse de doctorat d'histoire sur « L'Humanité (avril 1904-août 1939). Histoire sociale, politique et culturelle d'un journal du mouvement ouvrier » à l'Université de Bourgogne sous la direction de Serge Wolikow.

1. Procès-verbal du Comité Central, 30-31 août 1946 (Archives du PCF).

2. *Ibid.*



De gauche à droite : Marcel Cachin, Maurice Thorez, André Marty et Jacques Duclos examinant un exemplaire de *L'Humanité*.

© CHS du xx^e siècle.

En novembre 1931, Maurice Thorez dénonce la volonté du quotidien communiste de résister ouvertement aux décisions du Parti³. Aussi, pour remédier à cette situation, le Bureau politique envisage-t-il dans un premier temps de confier la responsabilité politique du journal à Maurice Thorez⁴. En définitive cette tâche est confiée à André Marty⁵.

Cette nomination est la réponse de la direction du parti qui se sent impuissante face à l'hostilité de la rédaction de *L'Humanité* qui tend à considérer le journal comme sa « chasse gardée » et les interventions du parti comme autant d'« intrusions »⁶. Aussi, devient-il de plus en plus urgent pour la direction du parti communiste de nommer quelqu'un pour mettre de l'ordre. D'autant qu'une partie du personnel du journal renvoyée depuis la dénonciation de « l'esprit de groupe »⁷ n'a toujours pas été remplacée dans les tâches qu'il occupait alors à l'image de Vital Gayman secrétaire général écarté sans être officiellement remplacé⁸.

C'est donc en décembre 1931 qu'André Marty, qui vient également d'être coopté au secrétariat, devient officiellement le responsable politique du journal⁹.

3. Procès-verbal du Bureau Politique, 18 novembre 1931. BMP 436.

4. *Ibid.*

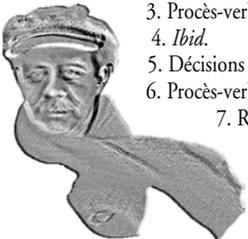
5. Décisions du Secrétariat, 25 novembre 1931. BMP 441.

6. Procès-verbal du Bureau Politique, 11 décembre 1931. BMP 436.

7. Résolution adoptée le 12 juin 1931, *L'Humanité*, 13 juin 1931.

8. Décisions du BP, 11 décembre 1931. BMP 442.

9. Lettre de Bernard [délégué de l'IC auprès du PCF], sur les questions surgies après le CC, 17 décembre 1931, 3 p. RGASPI 495/32/91



Afin de rétablir un sentiment de confiance entre la direction du parti et les rédacteurs, une sorte de comité de rédaction est créée à la fin du mois de décembre 1931¹⁰. Il est composé de: André Marty (responsable du BP auprès de *L'Humanité*), Joanny Berlioz et Pierre-Laurent Darnar (dont les postes de responsabilité ne sont pas clairement établis¹¹), Gabriel Péri (responsable de la rubrique internationale), Gaston Cornavin (des informations politiques) et Renan Radi (de la vie sociale)¹².

Au lendemain des élections législatives de 1932, le « collège de direction et de rédaction de *L'Humanité* »¹³ est remanié. Alors qu'André Marty, se trouve à nouveau menacé d'arrestation depuis qu'il est privé de son immunité parlementaire, il est désigné comme représentant du parti français auprès de l'International Communiste à Moscou¹⁴. Officiellement, il ne quitte ses responsabilités au sein de *L'Humanité* qu'en octobre 1932¹⁵.

Attentif à la situation du quotidien communiste avant d'en être désigné responsable en décembre 1931, André Marty continue de l'être au cours de l'été 1932 et après. Il se félicite par exemple lors d'une réunion du secrétariat romain consacrée à *L'Humanité* d'avoir écarté Vital Gayman de son poste de secrétaire général¹⁶. Il continue d'être vigilant quant au contenu du journal, n'hésitant pas en septembre 1932 à signaler à la commission des cadres de l'IC le sabotage « systématique » de certains articles¹⁷.

Acte 2 : janvier 1934-juillet 1935

André Marty retrouve la rédaction de *L'Humanité* en janvier 1934¹⁸, où il remplace André Ferrat – son propre successeur en octobre 1932 – relevé de ses fonctions en raison de divergences persistantes¹⁹.

Comme en 1931, la direction du parti attend d'André Marty qu'il rectifie immédiatement ou presque la tenue du journal. Non sans une certaine hésitation au départ – André Marty évoque rapidement son souhait d'être relevé de ses fonctions, estimant être mis en cause par Eugen Fried délégué de l'IC en France²⁰ – il s'applique pour transformer le fonctionnement du journal, méthodiquement²¹. Tout d'abord, il s'efforce d'être présent ou représenté par un membre du Secrétariat en permanence au moment où le journal se fabrique, de quinze heures à une heure du matin. Ensuite, il instaure le principe d'une « assemblée

10. Décisions du BP, 23 décembre 1931. BMP 442

11. Lettre de Joanny Berlioz à Maurice Thorez, 30 janvier 1932. BMP 529

12. Décisions du BP, 23 décembre 1931. BMP 442.

13. Décisions du BP, 24 mai 1932. BMP 520.

14. Décisions du BP, 23 juin 1932, 1 p. *Ibid.*

15. Wolikow Serge, *Le Parti communiste français et l'Internationale communiste (1925-1933)*, Thèse d'État, Université Paris 8, p. 993.

16. Procès-verbal du Secrétariat Romain, 26 juillet 1932. RGASPI 495/32/111

17. Note d'André Marty à la Commission des cadres de l'IC, 19 septembre 1932, 1 p. RGASPI 517/1/1329

18. PV du BP, 30 décembre 1933. BMP 597.

19. *Ibid.*

20. Procès-verbal du Bureau Politique, 22 février 1934. BMP 629.

21. Note sur *L'Humanité*. Dispositions réalisées par André Marty (du 31 janvier 1934 au 13 juillet 1935) sur décisions du BP ou du Secrétariat, 4 février 1936. BMP 796.



Obligation de la société nouvelle du journal *l'Humanité*, 1931.

© CHS du xx^e siècle. Fonds Marty, AM4.



quotidienne de la rédaction» afin que chaque rédacteur soit informé de la ligne d'ensemble du journal et non seulement les chefs de rubriques comme lors des conférences de rédaction. C'est dans cet esprit qu'il propose de réunir chaque mois tous les employés du journal (administration, imprimerie, rédaction) indépendamment de leur fonction au sein du quotidien communiste, afin de réaliser la « soudure » entre l'ensemble des personnels de *L'Humanité*. Enfin, un « collège de rédaction » est mis en place, réunissant André Marty (responsable politique du journal), Marcel Cachin (directeur), Paul Vaillant-Couturier (chargé de superviser la confection technique du journal²²), Raoul Calas (secrétaire général du journal et adjoint d'André Marty) et Renan Radi (secrétaire de rédaction) afin que l'organe du comité central applique intégralement la ligne du parti.

En définitive, la large représentation des journalistes de *L'Humanité* au sein du collège de rédaction gêne André Marty dans sa tâche, bien qu'il soit le seul à pouvoir se prévaloir du titre de directeur politique. Les conflits entre une partie des rédacteurs du quotidien communiste et le dirigeant politique ne font que se multiplier.

Dès son entrée en fonction, les relations d'André Marty avec les journalistes de *L'Humanité* sont difficiles. D'abord, il juge très sévèrement la rédaction. Ainsi, il estime qu'à l'exception de Marcel Cachin ou de Paul Vaillant-Couturier, les autres rédacteurs – aussi bien Gabriel Péri que Louis



22. Annie Burger, « Paul Vaillant-Couturier », *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Cédérom.

Aragon – ont des « faiblesses formidables »²³. Il ne cesse par ailleurs d'adresser des griefs à l'encontre des rédacteurs. Par exemple, André Marty estime que Gabriel Péri n'apporte pas suffisamment de soins au journal. Il lui reproche notamment de ne pas respecter les horaires du journal²⁴, de n'en faire qu'à sa « guise »²⁵, en un mot : de désorganiser la rubrique de politique étrangère²⁶. Il n'hésite pas à accuser Gabriel Péri et Pierre-Laurent Darnat de participer au « sabotage »²⁷ du journal, sous le regard bienveillant d'Eugen Fried²⁸.

En réalité, nous sentons poindre derrière ces nombreuses querelles entre des journalistes de *L'Humanité* et le responsable politique désigné par le Bureau Politique auprès de la rédaction, les signes de divergences plus importantes entre deux dirigeants du parti communiste – Maurice Thorez et André Marty – chacun d'eux privilégiant une certaine conception de la presse communiste en général et de *L'Humanité* en particulier²⁹.

*
* *

Le premier passage d'André Marty à *L'Humanité* (décembre 1931-juin 1932) ne semble pas lui avoir laissé un souvenir impérissable : la seule référence que nous ayons retrouvée à ce jour date du mois de février 1934, où quelques trois semaines seulement après avoir été chargé de la marche du journal, il demande à être relevé de ses fonctions, « ne souhaitant pas renouveler l'expérience qu'il a déjà vécue »³⁰. Ces quelques mois dans la vie d'André Marty sont d'ailleurs généralement oubliés, sauf de quelques responsables communistes comme Albert Vassart ou Marcel Gitton, qui reprochent à son successeur de ne pas avoir les mêmes méthodes qu'André Marty³¹.

En revanche, André Marty conserve de son second passage (janvier 1934-août 1935) un intérêt manifeste pour la situation du quotidien communiste comme tend à le montrer sa correspondance avec Jean Dorval à propos de la diffusion du journal au cours des premières semaines qui suivent la victoire du Front populaire³².

23. Rapport d'André Marty sur *L'Humanité* présenté au Secrétariat du 6 mars 1934, 5 p. Anciens dossiers de la Commission centrale de contrôle politique. Archives du PCF.

24. Lettre d'André Marty au Secrétariat, 28 février 1935. BMP Archives André Marty M 11 A; Lettre d'André Marty au Secrétariat, 1^{er} avril 1935. BMP Archives André Marty M 10 C.

25. Notes d'André Marty au Secrétariat, 26 avril 1935, BMP 739.

26. Lettre d'André Marty au Secrétariat, 16 mai 1935. BMP Archives André Marty M 10 C.

27. *Ibid.*; Lettre d'André Marty au Secrétariat, 6 juin 1935. BMP 739; Note sur *L'Humanité*. Dispositions réalisées par André Marty (du 31 janvier 1934 au 13 juillet 1935) sur décisions du BP ou du Secrétariat, 4 février 1936. BMP 796.

28. Note d'André Marty, 6 décembre 1934, 2 p. Anciens dossiers de la CCCP. Archives du PCF

29. Courban Alexandre, « L'exaltation de la modernité dans *L'Humanité* (1918-1939) », in Vigreux Jean, Wolikow Serge, *Cultures communistes au XX^e siècle. Entre guerre et modernité*, La Dispute, 2003, p. 209-210

30. PV du BP, 22 février 1934. BMP 689.

31. PV du BP, 30 mars 1933, BMP 596.

32. BMP 796.

Estimant défendre « le meilleur outil du Comité Central pour toute notre action de masse et le meilleur outil de l'IC en dehors de l'Union Soviétique »³³, André Marty n'hésite pas à réagir violemment. Il menace la direction du parti de démissionner – au moins cinq fois en quelques mois – si les moyens qu'il demande ne sont pas accordés³⁴. Il a peut-être l'impression en définitive de s'être vu confier une mission impossible. Somme toute, son départ en août 1935 met un terme à la nomination de responsables politiques chargés de contrôler la ligne politique du journal, choisis par la direction du parti communiste en dehors de la rédaction du quotidien.



33. Lettre d'André Marty au Secrétariat, 1^{er} avril 1935. BMP Archives André Marty M 10 C.

34. Lettres d'André Marty au Secrétariat, 26 février 1935 (BMP Archives André Marty M 11 A); 28 février 1935 (*ibid.*); 1^{er} avril 1935 (BMP Archives André Marty M 10 C); 28 avril 1935 (BMP 739); 16 mai 1935 (BMP Archives André Marty M 10 C).

André Marty et les éditions du PCF

par Marie-Cécile Bouju*

André Marty a été concerné par l'activité des maisons d'édition du PCF à trois titres: en temps qu'auteur, cadre dirigeant et défenseur de la lecture militante.

Ces relations apportent-elles un éclairage singulier ou nouveau sur la biographie d'un militant tel que Marty?

De même, dans quelle mesure la personnalité d'un cadre dirigeant a-t-elle joué sur l'histoire des structures éditoriales?

Approche bibliométrique

André Marty a publié 39 titres, comme auteur principal¹. Il est le deuxième auteur français publié par ces maisons d'édition après Maurice Thorez, et avant Jacques Duclos et Étienne Fajon. C'est donc un auteur prolifique. Il a été publié par les éditions du Parti de 1924 à 1952, mais l'essentiel de sa production éditoriale se concentre sur l'entre-deux-guerres, avec 30 titres.

Ses publications sont accueillies dans les structures éditoriales les plus « populaires » du Parti communiste: Librairie de l'Humanité, Bureau d'Éditions, Comité populaire de propagande, Publications révolutionnaires. Elles connaissent un tirage moyen 15 300 exemplaires (pour 16 titres connus). Le tirage le plus faible serait de 3 000 exemplaires pour *Contre la guerre impérialiste* (1932) et le plus important de 50 000 exemplaires pour la première impression de *Pour l'Espagne républicaine* (1936). Dans la plupart des cas, les publications de Marty connaissent des tirages équivalents ou supérieurs aux tirages moyens de la production de ces maisons d'édition². Les textes de Duclos et de Thorez connaissent

* CRHQ, CNRS (Caen), Doctorante (IEP, Paris).

1. Nous avons pris en compte uniquement les maisons d'édition du PCF, c'est-à-dire que nous n'avons pas retenu les autres structures éditoriales comme les JC, ou les éditions des fédérations.

2. Pour les années 1920, 5 000 exemplaires environ en moyenne; pour les années 1930, 14 000; pour les années d'après guerre, 16 400.



◀ André Marty, *La révolte de la Mer Noire*, Première partie, Paris, Bureau d'Édition, de Diffusion et de Publicité, 1927, illustration de Marcel Larangot.

▶ André Marty, *La révolte de la Mer Noire*, Deuxième partie, Paris, Bureau d'Édition, de Diffusion et de Publicité, 1927, illustration de Marcel Larangot.

© CHS du xx^e siècle. Bibliothèque Maitron.

des tirages bien supérieurs, mais si on tient compte aussi du nombre de titres publiés, les hiérarchies politiques sont respectées.

Nous avons peu d'éléments sur les ventes. En 1929, à propos de la *Révolte de la Mer noire*³, il est dit que l'édition « se vend et se vendra assez bien »⁴. En 1949, la situation est bien différente : la diffusion de la

quatrième édition de la *Révolte de la Mer noire*⁵ n'est plus la priorité de Parti. Dans une lettre au secrétaire de la Fédération du Var du 25 janvier 1949, Marty estime que les envois d'office sont bien insuffisants « sans rapport avec les véritables possibilités de diffusion de la brochure. Par conséquent, je pense que beaucoup de sections vont adresser au CDLP des commandes supplémentaires et je te demanderai de m'en informer en même temps pour que je puisse les faire satisfaire aussitôt. »⁶ Il est vrai que cette année 1949 verra le Parti se mobiliser surtout sur la diffusion de *Fils du peuple*.

Que publie André Marty ? 45 % de discours. Une majorité de textes a donc été écrite pour être publiée. Duclos et Thorez ont publié 70 % de discours. Ceci semble démontrer que Marty avait une approche de la fonction de l'imprimé différente des autres cadres dirigeants : la parole politique présentée en public a autant d'importance que la parole politique portée par l'imprimé.

Les principaux sujets abordés concernent : l'armée et l'affaire de la Mer noire (13 titres) ; l'Espagne (7) ; la politique communiste à Paris (6). Sur ce point, Marty ne se distingue guère des autres cadres puisque ses publications sont liées à ses responsabilités politiques.

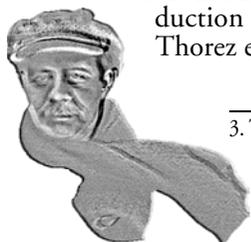
André Marty a donc été un auteur prolixe, qui a accordé sans doute une grande valeur à la littérature politique. Il faut souligner le poids de l'événement de la mutinerie de la Mer noire (six volumes entre 1927 et 1952) dans sa production éditoriale. Ce poids biographique n'aura d'équivalent qu'avec M. Thorez et *Fils du peuple*, mais la comparaison s'arrête sans doute là : le tirage

3. Tome 1, 1927 ; tome 2, 1929, BEDP.

4. Lettre de Lab. [Labarre] du 17 janvier 1929, 495/30/601, RGASPI.

5. Éditions sociales, 1949.

6. Fonds André Marty, Archives du PCF.





et la diffusion de *Fils du peuple* sont sans comparaison: En 1949-1950, *Fils du peuple* fut probablement vendu à 250 000 exemplaires, alors que la quatrième édition de *La Révolte de la Mer noire* en 1949 fut imprimée à 20 000 exemplaires.

Marty et les maisons d'éditions: regard d'un cadre dirigeant

André Marty n'a eu de responsabilités directes sur les maisons d'édition du Parti communiste que lors de sa participation à la délégation d'Alger et pendant quelques mois à la Libération.

Quelques mots d'abord sur l'histoire de ces maisons d'édition. Lors du congrès de Tours, le PCF récupère la Librairie de L'Humanité. Les

tâches des éditions évoluent en raison des liens d'autorité qui s'exercent sur elles: d'une part le Service d'éditions de l'IC qui donne des instructions sur les textes à publier, d'autre part, la direction française qui coordonne l'ensemble (choix des textes français à publier; validation formelle des instructions de l'IC). Lors de la bolchévisation, le PCF fonde deux maisons d'édition qui remplacent la Librairie de L'Humanité: le Bureau d'Éditions, de Diffusion et de la Publicité (qui publie des brochures à bas prix et une majorité de textes français) et les Éditions Sociales Internationales (pour les textes provenant du Service d'éditions de l'IC).

Dès la première réunion de la commission d'Agit-prop centrale, le 28 janvier 1926, André Marty donne un avis dont il ne varia pas: «C'est à l'Agit-Prop de déterminer quelles brochures doivent être éditées.»⁷ En toutes circonstances, il se fait un devoir de rappeler que les éditions doivent être contrôlées.

Son opinion est impitoyable. Chaque manquement à l'organisation est pointé et dénoncé. Il suit les plans d'éditions, fait la comptabilité des traductions prêtes, en retards, des ouvrages épuisés qu'il faudrait réimprimer etc. Ce qui est habituellement le travail des militants, des techniciens, chargés directement des éditions. Il traque les erreurs, fautes, défauts d'organisation, y compris la mauvaise gestion des stocks. Ainsi, en 1935, il accuse le Centre de Diffusion du Livre et de la Presse (CDLP)⁸ d'être «bureaucratique», se plaint qu'on envoie les livres enveloppés dans «des journaux fascistes» et que certaines brochures⁹ soient mal

7. Arch. IML 161. Archives du PCF.

8. Cette société est fondée en 1932.

9. Il s'agit de quatre cours de l'école élémentaire, publiés par la section nationale d'éducation en 1937.

écrites: « C'est illisible, c'est zéro! C'est du chinois. Vous n'avez qu'à éditer en chinois et ça fera le même effet. »¹⁰

On trouve des traces de ce comportement à partir du moment où il a une autorité reconnue au sein de l'IC. Dès lors, Marty affirme par ses propos l'autorité de cette dernière. Néanmoins, il faut préciser qu'il n'est pas le seul à dénoncer les imperfections du CDLP. De plus, un événement montre qu'André Marty peut aussi faire preuve d'une certaine mansuétude. En 1933, un conflit oppose la nouvelle direction du PCF à Libert Cical, en charge des éditions à Paris depuis 1926. Un procès est organisé à Moscou le 17 décembre 1933. Cical est provisoirement sauvé par l'intervention de Mikhaïl Kreps, directeur du Service d'éditions de l'IC, et André Marty. Si ce dernier a également des reproches à faire aux éditions parisiennes, il rétorque à la direction française qu'elle est loin d'être elle-même irréprochable et que certaines bévues s'expliquent aussi par le fait qu'à Moscou « chaque camarade est écrasé de travail »¹¹. Or on reprochait clairement à Cical son manque de discipline. Marty a fait preuve ce jour-là d'une tolérance française et Thorez en particulier. On voit ici que Marty, sans se contredire complètement, adopte un comportement bien réfléchi, pour les besoins de la cause.

Les reproches sont donc nombreux. Mais à partir de 1936, nous ne trouvons plus de déclaration de ce genre, l'Espagne a changé ses priorités.

À partir d'octobre 1943, il est pour la première fois véritablement en charge de ce secteur, en lien avec le travail d'éducation politique. Il désigne les responsables (Jean Cristofol au début 1944, puis Maurice Deloison le 5 avril 1944), mais surtout, il exerce avec E. Fajon un travail de contrôle¹².

Cette autorité a fait long feu. À la Libération, la direction (re)créée quatre maisons d'éditions: les Éditions sociales; la Bibliothèque française; Hier et Aujourd'hui; les Éditions France d'Abord. Dans un premier temps, Marty est chargé d'une mission à la fois politique et organisationnelle: « André Marty examinera les brochures du Parti, actuellement en notre possession pour les futures éditions. » (Décision du secrétariat, 11 septembre 1944). En compagnie de Duclos et Fajon, il est également chargé le 6 novembre de « l'inventaire » des publications que la délégation a ramenées d'Alger, afin de les distribuer aux écoles du PCF. Mais s'il reste avec Duclos, Fajon, Cogniot un « éditeur » au sens anglo-saxon du terme, la fonction de contrôle direct et effectif est confiée le 20 novembre 1944 à Johanny Berlioz¹³. Comme tout autre membre du secrétariat, Marty conserve un simple droit de regard.

À partir de 1949, on ne retrouve plus aucune intervention de sa part dans les archives du Secrétariat. Le silence d'André Marty est frappant car qu'il coïncide avec la réorganisation des éditions (Éditions sociales et EFR). Le fait qu'il estime devoir lui-même assurer la diffusion de la quatrième édition de la *Révolte de la Mer noire* en 1949 est un signe de ce qui semble bien être une perte de pouvoir.

Jusqu'à cette date, il dit ce qu'il convient ou non de publier comme tout autre cadre dirigeant. Sa position politique l'encourage à donner son avis avec plus ou moins de brutalité, y compris lorsqu'il s'agit de l'édition de ses propres textes. Ainsi, lors de la réunion du secrétariat romain. Le 27 mai 1935, il estime que

10. 495/32/172, RGASPI.

11. 495/32/124, RGASPI.

12. Direction d'Alger, Archives du PCF.

13. Secrétariat politique, Archives du PCF.



les brochures sur les discours du conseil municipal de Paris sont trop chères¹⁴, alors que (d'après la décision du secrétariat français, le 20 juillet 1934) il faisait partie de ceux qui devaient en contrôler la réalisation.

On trouve quelques éléments sur des avis qui sont allés au-delà de la simple critique éditoriale.

Ainsi, le 2 juin 1940, il dénonça le travail de Pierre Pascal, au service d'édition de l'IC, sur les œuvres complètes de Lénine à la fin des années 1920, qui aurait « contribué à semer le doute idéologique dans le PCF à cette époque », même si dans le même temps il reconnaît la « bonne présentation » de l'ouvrage en question¹⁵. De plus, c'est une dénonciation dont la pertinence politique n'est pas évidente, les faits reprochés à P. Pascal sont anciens.

À la Libération, cette « activité » de censeur est officielle lorsqu'on le charge d'examiner les stocks, mais nous n'en connaissons malheureusement pas le détail.

En 1947, fort de sa position politique et de son titre d'ancien des Brigades, de censeur il devient « lecteur » au sens éditorial du terme, « fonction » fréquente parmi les membres de la direction : on lui confie le manuscrit d'Ilya Ehrenbourg, *Ce qu'il faut à un homme*, roman sur la guerre d'Espagne, pour « avis ». Il rend sa copie à Joseph Ducroux, directeur des Éditions sociales, une longue lettre de quatre pages : « [...] je pense qu'il n'y a pas lieu d'imprimer cet ouvrage qui serait nuisible à notre action en faveur de l'Espagne républicaine et de son peuple, donc, de la sécurité des intérêts de la France. » D'abord parce que ce roman sur l'Espagne est empli d'erreurs « stupides » et « grossières » et ensuite par sa forme : « Elle est hachée, et souvent incompréhensible (- page 7, 11, etc.) ; le style est parfois pornographique, ce qui est détesté avec raison par les ouvriers français ». Sa lettre signale en outre « l'ouvrage lamentable de Simone Téry ("La porte du soleil") »¹⁶, qui portait lui aussi sur la guerre d'Espagne. S'il accepte l'idée d'un roman sur le sujet, cela doit être « un livre sérieux et captivant, donnant le tableau des efforts gigantesques du peuple espagnol pour défendre son indépendance nationale de 1936 à 1939, et pour la reconquérir, de 1939 à 1947 »¹⁷.

Les jugements de Marty sont certes brutaux mais toujours contenus dans certaines limites : ils ne poussent aucunement au conflit et ne remettent pas en cause les tutelles ou les contrôles qui s'exercent sur ces structures. Ce sont aussi des occasions d'une part de réaffirmer certains principes (écrire pour les militants de base notamment), qui lui soient propres ou non, et donc son autorité et/ou son rôle d'expert (comme sur la guerre d'Espagne).

Marty se pose toujours comme une des personnes les plus avisées à s'exprimer sur la propagande, l'éducation et la littérature politiques. Il a longuement dit ce qu'il pensait des éditions, ce qu'elles devaient faire et ne pas faire. Il a surtout clairement placé les éditions sous l'autorité d'abord de l'IC puis de la direction du parti. Il ne reconnaît donc aucune autonomie à ce secteur, aucune compétence à ses responsables. Seul le parti communiste est éducateur et donc éditeur. Son discours est d'autant plus ferme qu'il est lui-même en position de force. Le contraste est de ce fait éloquent entre les années trente et la fin des années 1940.

14. 495/32/172, RGASPI.

15. Patrice Ville, *Les Groupes communistes français dans la Russie révolutionnaire et la naissance de l'idéologie communiste en France (1916-1921)*, thèse d'histoire, sous la direction de Jean-Jacques Becker. Université Paris-X, 1999, p. 729.

16. Éditions Hier et Aujourd'hui, 1948.

17. Fonds André Marty, Archives du PCF.

Outil de légitimation ou approche pédagogique ?

La singularité d'André Marty n'est pas seulement celle d'être un auteur prolixe. Dans les archives que nous avons consultées, il est le seul cadre dirigeant à tenir un discours sur le travail et la mission des éditions, hormis ceux qui en sont officiellement responsables.

Le 26 juin 1928, il écrit à Jules Humbert-Droz : « Le Bureau d'Éditions et les annexes sont évidemment très utiles. Mais aucun plan rationnel ne préside à ces éditions. Le nouvel adhérent du parti ne peut arriver à en connaître les principes. Quand il a acheté deux ou trois livres, il tombe presque toujours sur des ouvrages incompréhensibles pour lui ; comme ils sont très chers, il se rebute et ne lit plus. La cherté et la lourdeur des livres, le désordre de leur classement fournissent des prétextes à la paresse intellectuelle de l'ouvrier français, à ne pas lire. Avec le régime intérieur insupportable et l'organisation flottante, le manque d'éducation est la troisième cause de la faiblesse et de la baisse d'effectifs du Parti communiste français ; de graves perspectives d'avenir. »¹⁸ Ce texte est révélateur sur deux points : l'imprimé est un support essentiel de propagande et l'imprimé idéal est la brochure à prix modique. Cette lettre comporte aussi une contradiction dont il ne sortira jamais : les textes sont-ils illisibles ou les militants paresseux ?

En effet, Marty ne se contente pas de pointer les problèmes d'organisation : il a des idées très précises sur ce qui doit être publié. Dès 1925, il réagit avec vivacité au rapport d'Albert Treint sur l'agit-prop (CC du 25 juin 1925) : « Marty réclame la publication d'œuvres de Guesde, de Lafargue etc. se rapportant à l'actualité, des brochures relatant les incidents de la vie des travailleurs, reproduisant les enquêtes comme celles menées par *l'Humanité du Midi* sur le bague du Creusot, des brochures vulgarisant nos thèses coloniales. Il signale la lacune actuelle : nous n'avons aucune brochure anti-militariste à utiliser contre la guerre du Maroc, alors que les articles de Lénine, Zinoviev, seraient une excellente propagande. »¹⁹ De même, lors de la première réunion de la commission d'Agit-prop centrale, le 28 janvier 1926 : « Il nous faut des brochures pour les paysans, les soldats – simples, peu coûteuses. » ; « Dans nos brochures : nous pouvons utiliser l'histoire régionale (les grèves viticoles dans le midi, grèves des tisserands de Lyon, etc.) »²⁰. Le 5 juillet 1949, lors d'une réunion du secrétariat à propos du décès de G. Dimitrov il demande qu'on écrive « une brochure populaire faisant ressortir le caractère, la fermeté, le courage de Georges Dimitrov ». »²¹

L'importance qu'il accorde à ce sujet montre aussi qu'il donne à la brochure un rôle propagandiste de premier ordre. On notera un attachement à l'histoire du mouvement ouvrier, à l'histoire locale, qu'il met sur le même plan que les grandes figures de l'Internationale. Son attitude n'a rien d'original par rapport aux autres cadres, mais il exprime plus longuement ses idées.

Donner la priorité à la brochure à prix modique est l'obsession d'André Marty. Là encore, dès la première réunion de la commission d'Agit-prop centrale en 1926 : « On édite trop de brochures, trop chères, mal choisies. » Mais c'est

18. *Archives Jules Humbert-Droz*, t. 3 : *Les Partis communistes et l'Internationale communiste, 1928-1932*, sous la dir. de S. Bahne, Amsterdam, Academic Publishers/Internationaal Instituut voor Social Geshiedenis, 1988, p. 65.

19. Arch. IML 93, Archives du PCF.

20. Arch. IML 161, Archives du PCF.

21. Secrétariat politique, Archives du PCF.



une réunion du secrétariat romain, le 27 mai 1935, à propos de l'évolution des éditions sous le Front populaire, qui est symptomatique de l'importance de cette question à ces yeux²². Il y insiste lourdement sur la nécessaire publication de brochures : « c'est le point de vue que je défends depuis 15 ans », déclare-t-il. Pour lui, éditer des livres coûteux signifie que « l'on interdit aux ouvriers de lire ». L'exemple pris est percutant : « Je demande qu'on envisage très sérieusement l'édition populaire des œuvres de Marx, l'édition pour les intellectuels est utile, mais à mon avis cela passe après, d'abord l'édition populaire pour les ouvriers. »²³ Cette idée ne le quittera pas, comme en témoigne son intervention lors du secrétariat en 1949 pour une biographie de Dimitrov, « une brochure populaire ».

S'il a eu des opinions très sévères sur l'organisation des éditions, il a eu des positions très fermes mais surtout plus précises sur le rôle de la littérature comme outil de propagande. L'obsession constante est de donner l'accès à tous à la politique du Parti, et surtout aux milieux populaires.

La force du discours d'André Marty est liée à sa position de pouvoir dans le PCF et dans l'Internationale. Le fait qu'il défende vigoureusement le devoir de contrôle du parti ou du Komintern sur les éditions légitime sa propre position. À partir du moment où il est progressivement écarté du pouvoir, il semble qu'il ne défende plus qu'un type de livre, ceux qu'il a écrits ou qu'il aurait voulu ou pu écrire.

Il est convaincu du rôle primordial de l'imprimé et en particulier de la brochure dans l'éducation politique des masses. Le public intellectuel lui est, au mieux, totalement indifférent. Toutefois, nous n'avons pas trouvé de sa part de réflexion sur les pratiques réelles de lecture de la population.

Mais un tel discours n'a pas eu d'effet sur les maisons d'éditions. Si leur catalogue est un bon reflet de sa biographie, André Marty n'a pas eu de rôle dans l'histoire de ces structures éditoriales, en tout cas ni plus ni moins qu'un autre cadre dirigeant.

22. 495/32/172, RGASPI.

23. Ce sera *Le Capital* (BE 1937) mais vendu à 18 fr. le volume...

Le Secours populaire français entre Marty et Martin : deux mythes et deux affaires

*par Axelle Brodriez**

La rencontre d'André Marty avec le Secours populaire date de la « préhistoire » de l'association, *i.e.* de l'époque du Secours rouge international, section française (1926-1936). Comme le sera son héritière, le Secours rouge est statutairement chargé de la défense des militants victimes de la répression, par l'exercice d'une solidarité « morale, matérielle et juridique » – et, de 1926 à 1936, également « politique ». Or André Marty incarne si bien l'archétype du révolutionnaire victime de la répression, en tant que héros des mutineries de la Mer Noire puis qu'emprisonné à répétition, qu'il est nommé à la fin des années 1920 président d'honneur du Secours rouge.

Les histoires de l'homme et de l'association se séparent ensuite, quoique les fils restent en partie tissés via l'aide à l'Espagne républicaine. Totalement distendus durant la Seconde guerre mondiale, les liens se renouent à la Libération. Deux périodes doivent être alors distinguées. D'une part, les années 1945 à 1950, où ces liens, pour discrets qu'ils soient, n'en sont pas moins réels, sinon intimes. D'autre part, les années 1950 à 1952, où l'intrication devient totale via la campagne Henri Martin.

Ce court développement ne saurait avoir la prétention d'appréhender la disgrâce, déjà étudiée par ailleurs, du héros de l'entre-deux-guerres. Il vise simplement à braquer l'éclairage sur un point jusqu'ici relativement resté dans l'ombre, celui du rôle fondamental d'André Marty dans la campagne Henri Martin. Ce faisant, l'épisode permet d'appréhender, via ce qui fut une de ses ultimes campagnes politiques en tant que responsable du Parti communiste, ses conceptions de l'action ainsi que la façon dont il combattit sa progressive mise à l'écart. Entre concomitance des deux « affaires » et corrélation des deux « mythes », nous ne cherchons cependant ici qu'à ouvrir des pistes.

* Auteur d'une thèse sur le Secours populaire français de 1945 à nos jours, sous la direction de Danielle Tartakowsky, Université Paris 8.

André Marty et le Secours populaire, 1945-1950 : des liens discrets mais profonds

André Marty et le Secours populaire œuvrent à de très nombreuses reprises sur des campagnes similaires. Alors que l'association mène des actions de soutien matériel et juridique aux résistants encore emprisonnés, aux grévistes condamnés ou menacés de l'être, aux peuples coloniaux en lutte pour leur émancipation (Afrique du Nord, Afrique Noire, Madagascar, Indochine) et aux pays victimes du « fascisme » (Grèce, Espagne), André Marty est responsable de la Commission d'Afrique du Nord (mars 1945-1948), chargé de la question espagnole (janvier 1946-1949) ; il défend au Parlement nombre de projets de loi pour l'amnistie dans les colonies, sur la question malgache, l'Afrique Noire et les grévistes de 1948. A partir de 1949, il s'intéresse plus particulièrement à la question indochinoise. Le responsable politique et l'association de solidarité sont donc régulièrement amenés à coordonner leurs actions.

Au-delà cependant du simple suivi sur des questions conjoncturelles, il semble s'agir dès cette époque d'un discret chapeautage de l'association, à caractère quasi structurel. André Marty n'est en effet officiellement pas membre du Secours populaire à cette époque. Il assiste néanmoins presque toujours aux réunions du Bureau national, est présent à plusieurs congrès et, dans l'intervalle, convoque régulièrement le secrétaire général du Secours populaire dans son bureau. Les directives peuvent également parvenir via Bailly, sous-responsable aux organisations de masse. Plusieurs indices témoignent de cette surveillance au plus près de l'ensemble des activités de l'association. En décembre 1946, André Marty fait prendre des sanctions contre le secrétaire général Pierre Kaldor pour « fautes opportunistes », et semble avoir largement contribué à sa chute fin 1947. De 1948 à 1950, il pointe de nouveau les fautes et omissions du nouveau secrétaire général Charles Désirat. C'est encore lui qui semble avoir pris la décision de la nomination d'André Ménétrier comme secrétaire général en 1950.

Si toutes les organisations de masse sont à cette époque étroitement contrôlées par les plus hautes instances du Parti, dans le cas du Secours populaire c'est André Marty qui exerce la tutelle suprême, directement ou indirectement, discrètement mais sûrement – alors même qu'il existe toujours un membre du Bureau politique ou du Comité central chargé des organisations de masse. Le Secours populaire est donc loin de lui être inconnu en 1950.

L'association n'est cependant qu'une petite organisation de masse, forte en 1950 de moins de 10 000 adhérents, et qui plus est, comme la plupart de ses consœurs, en phase de déclin organisationnel et financier. André Marty en fait cependant rapidement un levier important dans la lutte contre la guerre d'Indochine, voire pour sa propre survie politique.

La prise en main de la campagne Henri Martin par André Marty, 1950-1952 : le renforcement mutuel des mythes Marty et Martin



Le Secours populaire s'est saisi depuis avril 1950 du cas d'un jeune marin arrêté le 14 mars à l'arsenal de Toulon, Henri Martin. La campagne ne démarre cependant que lentement et se limite

CRHM.S.S. (1)

LE REFUS

était un grand devoir

Henri Martin emprisonné depuis 4 mois pour son Action contre la sale guerre du Viet-Nam

La Fédération du Cher de l'Union de la Jeunesse Républicaine de France est heureuse de porter à la connaissance de toute la jeunesse berrichonne, l'article d'André Marty sur Henri Martin.



André MARTY

André Marty, secrétaire du Parti Communiste Français, député de Paris, est celui qui dirigea la Révolte de la Mer Noire en refusant de combattre le peuple russe qui luttait pour sa liberté. Arrêté en 1919, André Marty paya par de nombreuses années de baignade son action héroïque. Devant le Tribunal, il s'accusa bien haut d'avoir refusé de lutter contre un peuple qui a brisé les chaînes capitalistes. Dès son arrestation des Comités d'action pour sa libération se formèrent. Dès le 13 juin 1919 un Comité de défense des Marins était créé, qui engagea aussitôt la lutte, et cela jusqu'à la libération d'André Marty.

En 1950, le peuple viet-namien lutte pour sa libération. Comme André Marty, un jeune marin, un gars de chez nous, de Rosières, s'est élevé contre cette guerre injuste. Poursuivi, il revendique la responsabilité de ses actes.



Henri MARTIN

Il a bien agi contre la guerre du Viet-Nam SAUVEZ-LE

par
André
MARTY

Qu'a-t-il fait ? Depuis juillet 1949, des tracts circulaient à bord des navires de guerre et dans les différents centres de la marine à Toulon.

Ces tracts expliquaient que la guerre au Viet-Nam a été engagée uniquement pour défendre les intérêts de Michelin et de la Banque d'Indochine, dont un des administrateurs, Baudouin, a ouvertement trahi la France en 1940. Ils prouvaient que, depuis un an et demi, la guerre d'Indo-

L s'appelle Henri Martin.
Il a passé la journée du 14 juillet dans une cellule de la prison maritime de Toulon. Il est enfermé au secret absolu depuis le 14 mars.
Second-maitre mécanicien à l'atelier de la flotte, à Toulon, Henri Martin est inculpé de « participation à une entreprise de démoralisation de l'armée ayant pour objet de nuire à la défense nationale ».

Tract de la fédération UJRF du Cher reproduisant un article d'André Marty en faveur d'Henri Martin (juillet 1950). © CHS du xx^e siècle. Fonds Marty, AM21.

avant tout à une activité locale. Or, le Bureau politique du 6 juillet 1950 préconise « d'intensifier la lutte contre la guerre du Vietnam, les transports de troupes et de matériel, pour la défense des militants emprisonnés pour leur action contre la guerre, avec une place spéciale aux soldats et aux marins arrêtés ». L'allusion au marin Martin est transparente. La coordination est confiée à une « Commission désignée sur la question d'Indochine » qui doit « examiner les questions urgentes », et dont la direction est confiée à André Marty.

Dès la mi-juillet, cette campagne s'accélère au Secours populaire, répondant ainsi aux directives. Elle gagne rapidement le Cher et, surtout, la région parisienne où est créé un « Comité départemental pour la libération d'Henri Martin », dirigé par André Marty et où siègent quelques proches et personnalités communistes, dont Mathilde Péri, Monique Lafon, Mireille Mialhe, Marcel Willard, ou le professeur Prenant.

Le jumelage des figures Martin et Marty

Dès septembre, André Marty coordonne l'action en vue du procès d'octobre¹. Sa stratégie repose sur l'action de masse par la constitution de « comités de défense ». Il fait donner pour consigne de « s'inspirer de nos grands exemples, entre autres celui de la campagne des comités de défense des marins qui fit libérer les condamnés de la Mer Noire ». La figure du héros marin et mutin est dès lors constamment mise en avant. Parallèlement, il fait réactiver l'association des Anciens de la Mer Noire.

Une conjonction d'éléments, telle qu'elle ne peut être fortuite, tend à revivifier ainsi cette mémoire mythique : Marty et Martin ont des parcours similaires (mécaniciens dans la marine, résistants, communistes anticolonialistes, etc.), et de plus une très grande proximité homonymique (combien de militants ont fait le lapsus au cours des entretiens...). On pourrait certes arguer, quoi que l'explication soit un peu courte², que c'est précisément en raison de cette similitude des parcours que Martin touche Marty. Il est probablement exagéré, *a contrario*, d'affirmer qu'il s'agissait dès cette époque d'un calcul du héros de la Mer Noire pour asseoir son aura politique alors que le vent commençait à tourner³. La réalité se situe certainement dans l'entre-deux : il fallait un grand exemple pour dynamiser une campagne contre la guerre d'Indochine peinant à gagner les masses ; André Marty, fort de sa prestigieuse réputation auprès des militants, pouvait, en associant son nom à une figure potentiellement porteuse politiquement, catalyser l'éclosion d'une action de masse. Il l'a fait en militant dévoué, soucieux de développer la lutte anticolonialiste en Indochine. Qu'il y ait eu ou non arrière-pensée dès les débuts apparaît finalement en partie comme une fausse question. La conséquence est dans les deux cas identique et prévisible : la réactivation du mythe Marty dès octobre/novembre 1950 permet la constitution du mythe Martin, et un cercle vertueux s'enclenche ipso facto puisque la montée en puissance du mythe Martin entretient dès lors le mythe Marty. La gémiation des deux figures perdure ouvertement jusqu'à l'automne 1951.



1. Cf. notamment fonds Marty, CHS AM21.

2. Cf. les diverses explications rappelées lors de la table ronde.

3. Cf. Michel DREYFUS, *Le PCF, Crises et dissidences*, Bruxelles, Complexe, 1990.



André Marty et dans le stand du Comité de soutien à Henri Martin à la Fête de l'Humanité en 1950.

© CHS du xx^e siècle. AM54Fi/PCF/205.

Le noyautage de la campagne

L'échec du premier procès, mal préparé et scellé par un verdict de guerre, engendre une réorientation de la stratégie. Alors que le Secours populaire était jusque là en charge officielle de la campagne, et que les comités de défense n'avaient pour vocation que d'être intégrés par transformation en sections de l'association, André Marty opère une mise sous le boisseau du Secours populaire au profit des comités, qu'il contrôle. Ceux-ci sont avalisés par le secrétariat du Comité central du 30 novembre 1950. Bien qu'ayant leur siège officiel au Secours populaire, les réunions se font toujours en dehors, et semble-t-il souvent dans le bureau même d'André Marty, qui les préside. Ce sont désormais surtout les Comités de défense, et non l'association de solidarité, qui sont soutenus par le Parti et *l'Humanité*⁴.

La stratégie du comité n'a rien d'original dans le fonctionnement du conglomérat communiste. Elle est utilisée depuis l'entre-deux-guerres, principalement dans des cas de campagne ponctuelle (catastrophe naturelle, grèves, défense d'un pays, etc.), et a une double fonction : d'une part rassembler et coordonner l'ensemble des actions du conglomérat, afin de mener une campagne à mobilisation

4. Cf. les chroniques quotidiennes d'Hélène Parmelin, qui rend compte à André Marty et dont la page rend compte avant tout de l'activité des comités.

transversale ; d'autre part, permettre l'ouverture sur l'extérieur en ne prenant pas parti sur l'ensemble de la politique communiste mais sur un simple mot d'ordre précis. Le comité est donc toujours ouvert à chacun, « quelles que soient ses conceptions philosophiques, politiques ou religieuses ». C'est cependant la première fois dans le conglomérat communiste que le mode « comité » est destiné à fonctionner à telle échelle et durant si longtemps. André Marty le défend en arguant de la nécessité de dépasser l'étroitesse (alors réelle) du Secours populaire pour développer une campagne touchant l'ensemble des masses. Il n'a dès lors de cesse de prôner l'élargissement à la base – même si dans les faits les comités locaux semblent très majoritairement se limiter à quelques militants ou au traditionnel cartel d'organisations de masse.

Une fois les comités mis sur les rails, André Marty les émancipe du Secours populaire (mars 1951 *sq.*). Il recentre l'association de solidarité sur sa traditionnelle activité de lutte contre la répression (dont la campagne Henri Martin fait partie, mais entre autres actions) et les comités de défense sur la campagne Henri Martin exclusivement. Les comités acquièrent dès lors leur propre matériel, et il est rappelé de façon récurrente qu'il ne doivent en aucun cas confondre leurs finances avec celles de l'association. A partir du printemps 1951 co-existent donc deux structures, prenant toutes deux leurs directives à la même source, composées à la base souvent des même militants, agissant sur la même cause, et sensiblement sur les mêmes modes. Ce qui ne va pas sans dommages, puisque les faits illustrent non pas les vertus de la complémentarité prônée, mais une concurrence pouvant se muer en conflictualité ouverte.

Une fois l'émancipation des comités opérée, André Marty noyautte parallèlement le Secours populaire. En mai 1951 a lieu, unique fois dans l'histoire de l'association, un congrès extraordinaire (convoqué avec un an d'anticipation). André Marty, jusqu'alors simple membre du Comité national, y devient membre du Bureau national. Dans les faits la situation change peu, puisqu'il savait s'inviter depuis longtemps sans être officiellement membre. La mesure est cependant fortement symbolique : c'est la première fois (et la seule) qu'un membre des instances nationales du Parti communiste (*a fortiori* un secrétaire national) est officiellement adhérent au Secours populaire, ce qui viole ouvertement le principe – mal camouflé certes – de l'indépendance de l'organisation de masse. À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle... André Marty impose la campagne Henri Martin comme centrale au Secours populaire, à tous les échelons ; il mène à plusieurs reprises dans le journal *La défense* des campagnes de diffusion d'extraits de ses ouvrages *La révolte des marins de la Mer Noire* et *Dans les prisons de la République* ; il y tient tribune quand bon lui semble pour recadrer la stratégie ou les actions des militants.

Il détient alors durant toute l'année 1951, à l'heure où la campagne atteint son apogée, la totalité des leviers efficaces. Mais ce avec le plein aval du secrétariat du Comité central, comme le montre entre autres le procès-verbal de la réunion du 27 juillet 1951 : « Poursuivre la campagne de masse (André Marty).

Mot d'ordre unique : "libérer Henri Martin" [...] Centrer la campagne (comme il fut fait de 1919 à 1933 pour la Mer Noire) sur le seul responsable de la condamnation et de la détention : le gouvernement [...] Éditer le livre d'André Marty *Dans les prisons de la République*, en y apportant de petites coupures ». En septembre 1951, le secrétariat donne toujours pour consigne de diffuser les écrits du héros de la Mer Noire.



La chute

Dès la fin 1951 cependant, le nom d'André Marty n'apparaît plus dans le journal du Secours populaire ni, sur ce thème, dans les procès verbaux des instances nationales du Parti communiste ; alors même que les témoignages confirment qu'il est toujours, voire plus que jamais, à la tête de la campagne jusqu'en septembre 1952. Il y aurait donc un double mouvement. D'une part, le secrétariat du comité central enclenche une désactivation du mythe Marty, à l'heure où le mythe Martin atteint son apogée et désormais s'auto-suffit. D'autre part – sentant cette mise en retrait ? – André Marty renforce encore son contrôle sur la campagne et sur le Secours populaire, dont les dirigeants doivent lui rapporter sur les moindres sujets, même sans aucun rapport avec la campagne. Ce n'est désormais plus la figure d'André Marty qui est mise en avant, mais seule celle de Léon David (responsable officiel des Comités de défense) – qui certes continue comme depuis les débuts de prendre ses directives et de rendre ses comptes à André Marty.

Cet effacement précoce de la figure Marty dans la campagne pourrait trouver plusieurs explications. D'une part, le mythe Martin s'auto-alimente désormais. D'autre part, le contexte politique évolue fortement en 1952, et la priorité n'est plus à l'affaire Henri Martin, mais à la manifestation Ridgway, au « complot des pigeons », à la fuite ou à l'arrestation des principaux dirigeants, etc. Enfin, il n'est pas à exclure que les prodromes du secrétariat du 26 mai 1952, puis du Bureau politique du 1er septembre, au cours desquels André Marty est mis en accusation, soient déjà à l'œuvre.

Suite au Bureau politique et à l'officialisation de la situation en séance du Comité central, André Marty est évincé, Jacques Duclos récupère la direction et la campagne Henri Martin est recentrée au profit exclusif du Secours populaire (dont André Marty est exclu en décembre 1952). Les comités de défense continuent d'exister pour la forme, mais sont vidés de leur contenu.

Conclusion

Il semble certain qu'au lancement de « l'affaire Henri Martin » André Marty était bien le dirigeant communiste que l'on connaît, travailleur acharné et dévoué à la cause communiste, ici anticolonialiste. Il ne l'a pas lancée à des fins personnelles. Il a cependant choisi, stratégiquement, de réactiver son propre mythe pour construire celui d'Henri Martin. La première question serait donc de savoir à quel point il en avait anticipé les conséquences (pour le moins prévisibles), *i.e.* dans quelle mesure il souhaitait que cette stratégie serve le Parti et dans quelle mesure il approuvait qu'elle serve sa propre cause.

La seconde question serait dès lors de savoir si, et quand, André Marty a senti que son mythe basculait en « affaire » (alors que, paradoxalement et inversement, du côté Martin « l'affaire » tournait au mythe). Une réponse positive à cette question conduirait à envisager l'hypothèse d'une éventuelle instrumentalisation (ou d'un simple accaparement) de l'affaire Martin pour sa propre survie politique. Nous ne savons pas y répondre, et nous doutons même qu'il soit possible de le faire en l'absence de témoins personnels ou de carnets intimes sur le sujet.

Il est enfin possible aussi de soulever l'idée, certes un peu provocatrice, d'une chute de Marty catalysée par son succès dans l'affaire Martin. L'attitude du héros de la Mer Noire, construisant de toutes pièces la campagne et en tirant les ficelles, montre en effet son degré de puissance et d'autonomie. Or dans le Parti communiste l'autonomie potentielle ou effective n'était pas semble-t-il une qualité, mais bien au contraire un défaut pouvant à cette époque valoir éviction... laquelle est précisément survenue une fois la campagne Martin devenue mythique et les dirigeants communistes remis du trouble du printemps 1952.



Guide des archives Marty en France

Les archives Marty dans les archives du Parti communiste français

par Pascal Carreau

Les archives d'André Marty conservées dans les archives du Parti communiste français représentent au total cinquante boîtes réparties en deux fonds distincts: les archives personnelles d'André Marty, autrefois conservées à la Bibliothèque marxiste de Paris, et les archives du dossier CCCP de «l'affaire Marty». Quelques précisions s'imposent sur la constitution de ces fonds et les conditions de leur arrivée dans les archives du PCF.

La plus grande partie des fonds (47 boîtes sur 50) est constitué des archives conservées à Prague par André Marty et remises par le Parti communiste tchèque au Parti communiste français à la fin 1985. À leur arrivée en France une ventilation des documents a été opérée¹. Si on se réfère au relevé effectué par le PC Tchéque en 1978 ou à l'inventaire sommaire réalisé par Francis Crémieux pour la direction du PCF en vue du rapatriement en France, le fonds originel était composé de seize sacs. Neuf de ces seize sacs de documents ont été déposés et enregistrés à la Bibliothèque marxiste de Paris en juin 1987. Au vu de l'inventaire originel, et sous réserve d'un bilan exhaustif des retraits pratiqués, on constate que les chroniques et bulletins d'information radio de la période de la Seconde guerre mondiale, ainsi que des documents concernant les Brigades internationales, ont été extraits du fonds et versés au Musée de la Résistance nationale.

Ce démembrement regrettable – qu'on jugerait aujourd'hui fort discutable – s'explique, dans les conditions de l'époque, par l'absence d'une politique d'archives assumée collectivement, sinon publiquement, comme telle par la direction du PCF lui-même. En conséquence, les critères de conservation et de gestion – de fait, ceux retenus par Gaston Plissonnier, Secrétaire administratif puis coordinateur de la direction du PCF de 1954 à 1990 – furent largement discrétionnaires; pratique qui se doubla, dans certains cas, de la tendance à s'en remettre à des lieux de mémoire existants.

Les archives Marty conservées à la BMP dans leur système de cotation d'origine concernent essentiellement:

- la révolte des vigneronns du midi en 1907;
- la révolte des marins en Mer noire et le procès d'André Marty;
- de la documentation sur la situation en France dans l'entre-deux-guerres;

1. Sur la ventilation des archives et les documents retirés, voir tableaux récapitulatifs, p. 152 et 153.

- les Brigades internationales en Espagne;
- des notes, documents, correspondance, concernant l'activité de direction et les débats stratégiques du PCF, ainsi que ses rapports avec l'Internationale communiste.

Parmi ces documents, figurent des carnets de notes manuscrits, couvrant de façon discontinue la période 1935 – 1941. Francis Crémieux – témoin direct de l'épisode du rapatriement – avait entamé un travail de transcription destiné à faciliter leur exploitation. Tout récemment, il nous a restitué ces carnets. Je le remercie pour sa contribution et j'assure de notre détermination à mener ce travail à son terme.

Précisons enfin que certaines brochures et publications éditées par le PCF qui manquent dans le fonds ont probablement été intégrées aux collections d'imprimés conservées par la Bibliothèque marxiste.

Je veux souligner que, jusqu'en 2001, date de fermeture de la Bibliothèque marxiste pour des raisons de moyens, tous ces documents, parmi bien d'autres fonds d'archives, y étaient consultables par les chercheurs à l'aide d'un inventaire sommaire et sur simple demande d'autorisation auprès des responsables de la bibliothèque. Ce qui rend incompréhensible, à mes yeux, la charge contre de prétendus « manipulateurs vigilants et cachottiers » à laquelle se livre Karel Bartosek, dans le passage de ses *Aveux des archives*² consacré aux archives d'André Marty.

La deuxième série d'archives (3 boîtes sur 50) est constituée des fonds de l'ancienne Commission centrale de contrôle politique (CCCP) du PCF, déclassifiés et transmis au service des Archives en deux temps, en février puis en novembre 1999. Ils comprennent :

- les archives de la CCCP relatives au procès politique organisé par la direction du PCF à l'encontre d'André Marty, à l'automne 1952 (en particulier, le rapport de Léon Mauvais et les interventions au Comité central des 3 et 4 septembre 1952, les auditions d'André Marty par la CCCP des 31 octobre et 5 novembre 1952, des messages de Fédérations départementales à la direction nationale du PCF en fin 1952 et début 1953...);
- les documents remis à cette même période à la direction du PCF par Jacques Kahn, secrétaire politique de Marty de 1946 à 1952;
- documents divers et correspondance d'André Marty avec la direction du PCF;
- l'essentiel des documents retirés des « archives de Prague » par Marcel Servin en mai 1953.

J'indique qu'après inventaire détaillé, ces fonds ont été ouverts à la recherche en 2001 et sont donc consultables aux Archives du PCF par tout chercheur accrédité.

Conformément à ses orientations en matière d'ouverture des archives, annoncées publiquement en 1993 et confirmées en 1998, le PCF assume sans réticence ni censure – faut-il le préciser? – sa responsabilité quant à la bonne conservation et à la gestion de cet ensemble, désormais géré dans son intégralité par les archives du PCF. Les fonds « André Marty » figurent d'ailleurs explicitement dans le patrimoine historique dont le Parti communiste a demandé récemment le classement par l'Etat, comme « archives présentant du point de vue de l'histoire un intérêt public », en vertu de la Loi de 1979



2. Bartosek K., *Les aveux des archives*, Paris, Seuil, 1996, p 239.

sur les archives. Dès que l'inventaire exhaustif du fonds permettra d'établir son contenu exact – quelques interrogations subsistent encore quant à la présence de certains documents – il sera rendu public et les documents seront intégralement communicables aux chercheurs.

S'agissant d'André Marty, cette attitude constitue un signe supplémentaire de la capacité revendiquée par le PCF à opérer un retour critique sur son histoire. J'ajoute qu'elle témoigne indissociablement du respect dû à la figure d'André Marty, cela, après la décision de la direction du PCF, en novembre 1998, en réponse à «une obligation politique et morale», de «déclarer nulles et non avenues toutes les sanctions, exclusions ou mises à l'écart effectuées à partir de conceptions politiques, de principes d'organisation ou de pratique que le PCF, en décidant sa mutation, a décidé de transformer.»

Auparavant, dans son rapport de présentation, Francette Lazard était revenue sur un certain nombre d'«affaires» et avait pointé que dans cette logique récusée: «L'exclusion peut même, en certains cas, prendre la forme du procès. La condamnation d'André Marty et de Charles Tillon est conduite sur un mode inquisitorial qui s'inspire, dans le ton, de ce qui se passe en URSS et dans tout le mouvement communiste international. Les problèmes politiques bien réels sont escamotés. Le dirigeant mis en cause devient un adversaire, voire un policier. Il est atteint dans son intégrité.»

La décision s'accompagnait, début 1999, de l'ouverture à la recherche de toutes les archives concernant les grandes «affaires» en cause, dont celles, je l'indiquais précédemment, relatives au procès politique d'André Marty.

Ne souhaitant pas sacrifier au débat portant sur la distinction entre archives de direction et fonds personnels, souvent hasardeux et bien difficile à trancher, en tout cas s'agissant de documents laissés par des responsables d'organisations, je souhaite néanmoins apporter quelques précisions sur la question de la cohérence documentaire. Si les documents qui composent les «Archives Marty» ponctuent le parcours personnel d'un des dirigeants communistes de premier plan, c'est incontestablement dans l'exercice de ses responsabilités nationales et internationales. En conséquence, la plus grande part d'entre eux reflètent des enjeux collectifs et sont inspirés par des problématiques politiques et idéologiques proprement organisationnelles. Ils relèvent donc bien – à ce titre – des archives du PCF. De plus, leur complémentarité en terme de contenu avec d'autres archives du PCF, par exemple celles des instances nationales de direction (Comité central, Bureau politique, Secrétariat), les y rattache de façon éloquent.

Dans la base de données résultant du traitement informatisé des archives de direction BP, Secrétariat, CC (avant guerre), on relève:

- 691 occurrences d'André Marty entre le 10 octobre 1922 et le 1^{er} juin 1953, dont 616 évocations de son nom dans des relevés de décisions;
- 58 textes d'interventions ou prises de parole d'André Marty;
- 17 notes ou lettres signées par lui.

Dans les archives papier concernant les réunions du Comité central d'après guerre on relève:

- 20 textes d'intervention en réunion du CC entre 1944 et 1952;
- 23 textes en brochures entre 1944 et 1952.

Je crois pouvoir avancer que, sans sous estimer la question posée par la dispersion des fonds Marty, ni s'illusionner sur une autosuffisance documentaire qui serait bien illusoire, c'est dans le cadre des archives du PCF que les fonds André Marty qui y sont conservés peuvent être abordés de la manière la plus féconde.

Je ne serai pas original en estimant que la question de la dispersion des archives Marty constitue un défi pour les centres d'archives et les chercheurs. Pour ce qui les concerne, les archives du PCF ont été disponibles pour inscrire leur propre effort d'inventaire sur les fonds Marty qu'elles conservent dans une dynamique partagée, permettant de mutualiser les efforts et les informations, pour parvenir à l'établissement d'un inventaire général garantissant une meilleure connaissance et de meilleures conditions d'accès. Dès les premiers échanges informels, dans le cadre du Codhos ou avec les responsables du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, l'intérêt et l'opportunité de cette démarche ont été confirmés.

Il convient également de signaler que le souci d'ouverture des fonds et de communication des documents à la recherche amène également les archives du PCF à étudier la forme la plus adéquate à une valorisation scientifique des carnets manuscrits d'André Marty, en prolongeant le travail de transcription entamé par Francis Crémieux. Un premier travail d'évaluation de leur intérêt historique est en cours, avec la collaboration scientifique de Serge Wolikow, vice-président de l'Université de Bourgogne et spécialiste du traitement des archives de l'Internationale Communiste.



Inventaire du Fonds Marty de la Bibliothèque Marxiste de Paris, versé aux Archives Départementales de Seine-Saint-Denis

Boîte 1

[Un inventaire pièce à pièce de la boîte n° 1, complétant l'inventaire réalisé par A. Marty en 1934, a été réalisé par C. Bensadek. Il est disponible aux archives du PCF].

M1A

DOSSIER A «LA RÉVOLTE DE LA MER NOIRE»

sous-dossier 1 «Inventaire des Archives Marty»

Inventaire des archives d'A. Marty (1934)

Note dactylographiée sur les archives d'A. Marty (01/04/1936)

sous-dossier 2 «Jeanne Labourbe»

Coupages de presse (1919-1929)

Notes d'A. Marty

sous-dossier 3 «L'intervention»

Coupages de presse et copies manuscrites et dactylographiées d'articles sur l'intervention contre Odessa (1918-1920)

sous-dossier 4 «La Révolte de la Mer Noire: documentation»

Notes manuscrites d'A. Marty

Coupages de presse sur le 10^e anniversaire de la révolte de la Mer Noire (1928-1929)

Lettre d'A. Marty au conseil militaire révolutionnaire de la flotte de la Mer Noire (04/11/1932)

sous-dossier 5 «Correspondance (1933) sur la répression de 1919»

Correspondance avec Valpenik, Sakhno et Gorky sur les événements de la Mer Noire (1932-1933)

Notes d'A. Marty

sous-dossier 6 «La Révolte de la Mer Noire: critiques»

Coupages de presse (1932-1933)

sous-dossier 7 «Errata à la 2^e édition»

Correspondance d'A. Marty avec le Bureau d'édition de l'IC (1933)

Corrections pour la 2^e édition de *La Révolte de la Mer Noire* (1932)

DOSSIER B «L'AFFAIRE DU PROTET»

Note manuscrite d'A. Marty sur Bouille R.

Carnet manuscrit d'A. Marty, «mémoire» pour sa défense adressé à son avocat M^e E. Lafont (1919)

sous-dossier A3 «Le Protet chap. 10: 6 avril-23 avril 1919»

Manuscrits d'A. Marty sur l'affaire du «Protet»

Copie de la déposition d'A. Marty devant le procureur de la République de Toulon (juillet 1919)

Correspondances diverses sur le Protet (1922-1926)

sous-dossier A4 «Correspondance concernant l'affaire»

Lettre de Griset à Pichon (1927)

Lettres concernant le quartier-maître Bredillart (1920)

Lettres de G. Bourgeoise à A. Marty concernant Filliatre (1923)

Lettres de J. Jaouen concernant Bourouille (sd)

sous-dossier A5 «Prévention: 28 avril-11 juin»

Correspondance de M. Marty avec Lavalette, M. Marx, J. Cour, N. Cicion, J. Belinssièrre (1919-1920)

Notes manuscrites et manuscrit dactylographié sur l'affaire du «Protet»

sous-dossier A6 «Hôpital - Jugement, - Exécution: 11 juin-8 juillet 1919»

Notes manuscrites d'A. Marty

Manuscrit dactylographié du chapitre «Un crime judiciaire»

Correspondance d'A. et M. Marty (1919-1925)

sous-dossier A7 «Retour 8 - 19 juillet 1919»

Lettres de A. Gille (sd) et J. Mir (1923) à A. Marty

sous-dossier B1 «Affaire du Protet»

Liste de certains membres de l'équipage du «Protet», du «Mirabeau», du «J.-J. Rousseau», etc.

sous-dossier B2 «Badina»

Note manuscrite sur Badina

sous-dossier B3 «Articles parus dans l'Humanité en 1922»

Lettre d'A. Marty à M. Marty (11/03/1919)

Coupages de presse de l'Humanité (1919-1922)

sous-dossier B4 «Affaire du Protet: défense personnelle»

Coupage de L'Opinion sur l'affaire du «Protet» (04/03/1922)

sous-dossier B5 «Dossier du Protet»

Note manuscrite d'A. Marty, «le Bloc National en déroute à Toulon»

DOSSIER «DOSSIER CRIMINEL»

Copie intégrale de son dossier criminel confiée à A. Marty par son avocat M^e E. Lafont (août 1923):

Compte rendu de l'interrogatoire d'A. Marty (avril 1919)

Copies des dépositions des témoins

Copies des journaux de G. Durand et G. Bourouille

Copies de notes et courriers de divers marins

Procès-verbaux de mise sous scellés de pièces remises par les témoins et saisies dans les affaires des inculpés

Témoignages écrits

Compte-rendu de l'examen médical et psychique d'A. Marty

Documents judiciaires divers (déroulement de l'instruction et du procès, procès-verbaux et ordonnance, jugement, etc.)

DOSSIER «PROCÈS BADINA»

Note manuscrite d'A. Marty sur l'interrogatoire de Badina

DOSSIER C «COPIE DE L'AFFAIRE DU PROTET»

Tract du Comité de Défense des Marins de la Mer Noire

Cahier manuscrit sur «l'Affaire du Protet»

DOSSIER D

Article de la Revue soviétique, n° 3, sur J. Labourbe (1934)

Boîte 2

sous-dossier A:

Deux ouvrages: *La révolte de la Mer Noire, Première partie* (sans date); *André Marty, livre pour enfants* (en russe) (1931)

sous-dossier B:

Coupage de l'article «Marty, leader of Black Sea

Revolt, foe of warmakers» par G. Stanley et traduction en français

Coupage d'un article du *Daily Worker*, avril 1940
sous-dossier C «Heures glorieuses d'hier et de demain»

Deux manuscrits dactylographiés de *Heures glorieuses d'hier et de demain, l'épopée de la Mer Noire*

Notes et corrections pour la rédaction (vers 1939-1940)

sous-dossier D «Intervention 27-29 décembre 1918»

Coupages des extraits des débats à la Chambre des députés 27-29 décembre 1918

sous-dossier E «Intervention 24-25 mars 1919»

Tracts et affiches en faveur d'A. Marty

Coupages de presse de *L'Action Syndicale et Le Cri Catalan* (Pyrénées-orientales), *La Vie toulousaine*, *L'Internationale*, *l'Humanité* et *La Vie Ouvrière* (1919-1921)

sous-dossier F «Sénat et Chambre - Armistice - 11 novembre 1918»

Coupages des extraits des débats à la Chambre des députés 11 novembre 1918

sous-dossier G «Chambre 10-11-12-13-17 juin 1919 Révolte Mer Noire, Révolte Toulon»

Coupage des extraits des débats à la Chambre des députés les 10, 11, 13 et 17 juin 1919

Transcription dactylographiée des débats du 12 juin 1919

Boîte 3

M1B

DOSSIER A «CHAPITRE 13, LES LEÇONS DE L'HISTOIRE»

sous-dossier A1 «Mouvement en France juillet-octobre 1918»

Notes manuscrites (auteur inconnu) sur divers articles de *L'Œuvre* de mai à septembre 1919

Série de citations notées et rassemblées par A. Marty (Blanqui, Comité de Salut public, etc.)

sous-dossier A2 «Tome II»

Notes manuscrites diverses d'A. Marty sur la Révolte de la Mer Noire

sous-dossier A3 «Conclusion - Traits caractéristiques»

Notes manuscrites diverses d'A. Marty sur la Mer Noire

sous-dossier A4 «Conclusion - Conséquences»

Notes manuscrites diverses d'A. Marty sur la Mer Noire

DOSSIER B «LES RÉVOLTES DE 1917»

sous-dossier B1 «Branchereau Marcel»

Cahier manuscrit rédigé par Marcel Branchereau (plus 2 copies dactylographiées), récit de son parcours pendant la guerre et notamment des mutineries de 1917

sous-dossier B2

Copies dactylographiées de deux articles: *La Vie ouvrière* (1920) sur les mutins de Champagne, *L'Humanité* (1922) sur la première guerre mondiale

sous-dossier B3

Notes dactylographiées (plusieurs exemplaires) sur «Le Mouvement révolutionnaire en Indochine pendant la période de la guerre impérialiste»

sous-dossier B4

Série de témoignages sur la situation dans les tranchées et les mutineries en 1917: lettres de André Rigoult (1924), de Désiré Misplaère (à propos de Victor Milleret), de LF (1931)

sous-dossier B5 «1917 Documents»

Copies dactylographiées d'extraits de divers journaux français et étrangers à propos des mutineries de 1917 en France (1917-1933)

DOSSIER C

sous-dossier C1 «Mer Noire Tome II Conclusion»

Manuscrit de la conclusion du tome II de *La Révolte de la Mer Noire*, «Les leçons de l'Histoire»

sous-dossier C2

Éléments dactylographiés sur la révolte de l'Autriche; corrections dactylographiées pour *La révolte de la Mer Noire*

sous-dossier C3

Copie dactylographiée d'extraits du «Rapport politique du CC à la conférence Panrusse du PCRb, le 2 décembre 1919» (Lénine)

DOSSIER D

sous-dossier D1

Photographies concernant Odessa, et notamment photographies du groupe illégal responsable de l'imprimerie clandestine en 1918-1919.

sous-dossier D2:

Copies dactylographiées de témoignages de marins à propos des mutineries de la Mer Noire

sous-dossier D3

Récit par Chokorov de ses pourparlers avec le contre amiral Exclmans (1934)

Réponse et introduction du récit par A. Marty (1935)

Correspondances avec plusieurs anciens mutins de la Mer Noire (1936)

DOSSIER E

sous-dossier E1 «Démocratie mars 1919»

Lettre de L. Marel (1926), témoignage sur la révolte du cuirassé «Démocratie»

sous-dossier E2 «176e»

Lettres de divers anciens soldats du 176^e RI (Lecache, Ribalet, Lefevre), portant notamment sur l'occupation d'Odessa (1923-1928)

sous-dossier E3 «Du Chayla, Beyrouth, Moudros, Nicolaïeff»

Lettre de Jean Teyssier (2 juin 1926) à propos des événements à bord du «Du Chayla»

Notes d'A. Marty

sous-dossier E4 «58e»

Correspondances, notes d'A. Marty et extraits de *L'Humanité* à propos du 58^e régiment d'infanterie

sous-dossier E5 «Kherson (mars 1919)

détachement Justice sur Algol»

Témoignage manuscrit de J. Lagarde sur les événements sur le cuirassé «Justice»

sous-dossier E6 «Aviation Odessa avril 1919»

Témoignage manuscrit sur l'intervention de l'aviation à Odessa en avril 1919

sous-dossier E7 «19e Artillerie Odessa»

Deux articles de *L'Humanité* 1919-1921 sur des soldats condamnés pour mutinerie

sous-dossier E8 «301e RCA - Tiraspol, Odessa, évacuation Odessa»

Lettres manuscrites de P. Joseph (1927) sur l'épisode de Tiraspol

sous-dossier E9 «Chapitres 1 à 5»

Notes et corrections d'A. Marty pour *La révolte de la Mer Noire*

sous-dossier E10 «Chapitres 6 et 7 - Odessa»

Notes et corrections d'A. Marty pour *La révolte de la Mer Noire*

sous-dossier E11 «37e colonial-Bessarabie, Bender (27 mai 1919)»

Courriers de Gaston Mocquet, ancien combattant du 37^e RI colonial (1928)

Notes d'A. Marty sur les événements à Bender

sous-dossier E12 «Chapitre 11 - Sébastopol»

Éléments sur Marionpol, notamment témoignages de Roger Benoist et Raymond Dufour

Témoignages sur les événements de Sébastopol en avril 1919

sous-dossier E13 «7^e Génie»

Témoignages manuscrits de L.Térion (1919-1927) et Albert Manguy (sd) et Max Lesieur (sd)

Boîte 4

M1B2

DOSSIER A

sous-dossier A1 «Question Marty à régler (Histoire de la Mer Noire)»

Lettre d'un ancien marin du Bruix datée du 2 mai 1919, adressée à A. Marty par son premier destinataire Roger Bouillé. Témoignage sur la mutinerie.

sous-dossier A2

Carte postale adressée à André Marty par les délégués d'un congrès syndical (sd)

Lettre en russe

Carte de délégué d'A. Marty au Congrès de Villeurbanne (1936)

DOSSIER B

sous-dossier B1 «Errata 3^e édition»

Corrections d'A. Marty pour la 3^e édition de *La Révolte de la Mer Noire* (1932)

sous-dossier B2 «Pour la 3^e édition»

Série de témoignages dactylographiés d'anciens marins

Notes manuscrites d'A. Marty

DOSSIER C

sous-dossier C1

Série de photos du musée de la Révolution de Sébastopol

sous-dossier C2:

Originaux des témoignages conservés en M1B-B2

Notes manuscrites d'A. Marty

sous-dossier C3

Notes manuscrites «Extraits du carnet de notes d'A. Marty»

Note dactylographiée d'A. Marty sur Badina

DOSSIER D «LE FRANCE»

sous-dossier D1

Éléments divers sur les événements du cuirassé «France»

sous-dossier D2 «France-renseignements individuels»

Courriers et témoignages d'anciens mutins du cuirassé «France» (1921-1923)

sous-dossier D3 «Mémoire Huret»

Témoignage de L. Huret sur la mutinerie du cuirassé «France»

sous-dossier D4

Originaux du mémoire rédigé à la centrale de Nîmes par les mutins Huret et Ricéros pour leur défense (1919-1920)

sous-dossier D5

Notes et documents sur le conseil de guerre des mutins du «France» (1919)

DOSSIER E «SÉBASTOPOL, JEAN BART, JUSTICE, VERGNIAUD, ALGOL, CONSTANTINOPLE»

sous-dossier E1

Témoignages de Eugène Lefort (sd) et Roger Benoist (1928), anciens mutins du «Jean Bart»

Coupages de presse et notes d'A. Marty sur le «Jean Bart»

sous-dossier E2

Témoignages dactylographiés (copies) et manuscrits des anciens mutins du cuirassé «Justice»

Cabasset, Cazenave, Decorps Georges et Franconrin

sous-dossier E3

Notes diverses sur les événements des cuirassés «Vergniaud» et «Algol»

Copie d'un témoignage envoyé à *l'Humanité* sur Constantinople

Boîte 5

M1C

DOSSIER A

sous-dossier A1

Exemplaire de *L'Illustration* du 29/03/1919

sous-dossier A2 «Étude sur 1919»

Divers documents sur les mutineries

Série de coupures de presse sur le Parti socialiste

Texte manuscrit «Vue d'ensemble sur la situation du parti socialiste en 1919» (date et auteur inconnus)

sous-dossier A3

Courriers divers d'anciens mutins, messages télégrammes et lettres de soutien à A. Marty emprisonné (1930)

DOSSIER B

«L'intervention étrangère et la guerre civile», conférence de Mintz à l'école du PC (juin 1940)

Manuscrit dactylographié et notes d'A. Marty sur le texte «Pour la Liberté! A celui qui tomba glorieusement»

Messages de plusieurs anciens mutins engagés dans les Brigades Internationales (1937)

Messages de Lukasch et Regler à l'occasion de l'anniversaire de la révolte de la Mer Noire en 1937

Photographies non identifiées
Brochure «Lust und Leid aus schwerer Zeit! »
(1920) (vraisemblablement poésies écrites par
des soldats allemands engagés en Orient)

DOSSIER C

Série de photographies et de reproductions de
photographies:
Série sur Sébastopol, l'occupation par les
français et les militants clandestins
Photographies de Badina, de son père et sa mère
Photographies de Marty et d'autres officiers

Boîte 6

M1C2

DOSSIER A

sous-dossier A1 «Badina»

Coupages de presse et notes manuscrites sur
Badina

sous-dossier A2 «Pseudo mutins»

Notes, coupures de presses et courriers à propos
de «faux mutins»

sous-dossier A3

Coupages de presse et courriers à propos de la
révocation d'Esprit Pioch, maire communiste des
Saintes-Marie-de-la-Mer (1929)

sous-dossier A4

Copies de documents et témoignages sur la
révolte de la Mer noire (sans doute réunis pour
leur publication dans l'ouvrage d'A. Marty)

sous-dossier A5

Coupages de presse à propos de l'affaire Marcel
Body et de l'opposition de gauche à Limoges
Exemplaires de *La Voix d'un militant* et de *La
Vérité* (1928)

DOSSIER B

Photographies et documents réunis par A. Marty
pour figurer dans le tome 1 des *Heures glorieu-
ses de la Mer Noire*

DOSSIER C

sous-dossier C1

Notes manuscrites d'A. Marty
Témoignages d'anciens mutins, notamment
Eugène Ribot (sd), Albert Menguy (sd) et France
Notta (1928)

sous-dossier C2

Photographies, reproductions photographiques
d'articles de presse et cartes postales, notam-
ment celles réunies pour le tome II des *Heures
glorieuses de la Mer Noire*

sous-dossier C3

Coupages de presse et notes manuscrites sur le

conseil de guerre des mutins du cuirassé
«France» (1928)

sous-dossier C4

Photographies (originaux et reproductions) de
marins et des événements de la Mer Noire

DOSSIER D

sous-dossier D1

Notes manuscrites d'A. Marty sur la situation en
France en 1919

Notes diverses d'A. Marty

sous-dossier D2

Notes manuscrites et rédaction dactylographiée
d'A. Marty sur son emprisonnement à bord du
Waldeck Rousseau (sd)

Copie dactylographiée du mémoire de Vincent
Perrone «Affaire de la Mer Noire à bord du
Waldeck Rousseau», établi en janvier 1920 à la
prison de la Santé

Correspondance de Vincent Perrone (ancien
mutin du «Waldeck Rousseau») et de divers
auteurs à son sujet (1920)

Notes d'A. Marty sur les événements du
«Waldeck Rousseau»

Témoignages divers dont celui de R. Nouveau
(sd)

Lettres d'Eugène Lefort à propos d'un ancien
marin du «Mameluck» (1927)

Extraits du carnet de route de Lucien Godin,
ancien marin du «Mameluck» et du «Bruix» (sd)

Notes d'A. Marty

Coupages de presse et courriers concernant
l'affaire Marie-Joseph Davoine, matelot
mécanicien sur «l'Odessa» (1923-1926)

sous-dossier D3

Notes manuscrites d'A. Marty sur diverses ques-
tions: «soviet de Brest», «évacuation
d'Odessa», etc.

sous-dossier D4

Notes manuscrites diverses

Liste de synthèse des témoignages récoltés par
A. Marty

Témoignage dactylographié de Marceau Verga
sur la campagne d'Orient (1931)

Boîte 7

M1E

DOSSIER «MUTINERIES DE 1917-VICTIMES»

sous-dossier («Notes et coupures de presse»)

Notes et coupures de presse sur les mutineries
de 1917

sous-dossier «Au Tonkin et au Laos-Mouvement révolutionnaire en Indochine»

Articles dactylographiés sur le mouvement révolutionnaire en Indochine pendant la 1^{re} guerre mondiale

sous-dossier sans titre

Coupages de presses et extraits dactylographiés de journaux et de divers ouvrages sur 1917 en France et les mutineries, en particulier «Lueurs d'octobre en France» par S. Bantke, extraits de *L'année trouble* par R. Poincaré, article «Les étincelles de l'octobre français» paru dans *l'Humanité* le 20/11/1932

sous-dossier «François Bony»

Copies dactylographiées des lettres d'un mutin de Champagne (1917)

sous-dossier «extrait de lettre 133^e RI - Marcel Branchereau 1917»

Copie dactylographiée d'une lettre de Marcel Branchereau, témoignage sur les mutineries de 1917 et sur son parcours

sous-dossier «Victor Milleret»

Photographie et éléments dactylographiés sur le parcours de Victor Milleret, mutin de 1917 condamné à mort.

sous-dossier sans titre

Témoignage de Louis Félix sur les mutineries de 1917 en Champagne

DOSSIER «1917, 1^{er} SEMESTRE»

sous-dossier 1

Intervention d'A. Marty à l'Académie communiste sur les mutineries de 1917 dans l'armée française (novembre 1933)

sous-dossier 2

Lettre de J. Deschamps, transmise par L. Midol, sur les opérations du 18 avril 1915 au cours desquelles quatre soldats furent fusillés (05/06/1934)

sous-dossier 3

Coupages de presse sur les mutineries de 1917

sous-dossier 4

Série de témoignages manuscrits et dactylographiés sur la Première guerre mondiale: «Février 1916» par Labour (?)

«La vie au Chemin des dames»

Témoignage de Louis Félix

Texte du meeting «Pour une prompt et rapide démobilisation» en janvier 1919

sous-dossier 5

Notes manuscrites et coupures de presse (1930)

DOSSIER «NOTES DE LUCIEN MIDOL»

Témoignage manuscrit de L. Midol sur la conférence de la CGT à Clermont-Ferrand et sur les échos du congrès minoritaire de Saint-Etienne en 1917

DOSSIER «1917 PARTI SOCIALISTE»

Notes manuscrites et coupures de presse sur la SFIO pendant la guerre

DOSSIER «1917 MUTINERIES CHEMIN DES DAMES»

Article dactylographié «1917 l'année rouge»

Coupage d'un article sur les «Mutineries de Coeuvres»

Notes manuscrites d'A. Marty

DOSSIER «1917 MOUVEMENT OUVRIER»

Notes manuscrites de F. Desprèz «Le Mouvement ouvrier pendant la guerre. Le Parti socialiste»

Notes manuscrites d'A. Marty

Exemplaire de *La Correspondance internationale* (mai 1927)

DOSSIER «LE 3^e HIVER DE LA GUERRE»

Document dactylographié sur la situation du mouvement ouvrier pendant l'hiver 1916-1917

DOSSIER «INTERVENTION D'ANDRÉ MARTY SUR LES MUTINERIES DE 1917»

Intervention d'A. Marty à l'Académie communiste sur les mutineries de 1917 dans l'armée française (novembre 1933) (2 exemplaires dactylographiés)

DOSSIER «JO - CHAMBRE DES DÉPUTÉS»

Exemplaires du *Journal officiel* sur les débats à la Chambre des députés juin 1916-juillet 1922

DOSSIER «ÉTUDE HISTORIQUE PAR L'AMIRAL BIENAIMÉ»

Document dactylographié «Étude historique (par l'amiral Bienaimé, membre de la commission de la Marine de Guerre à la Chambre des Députés) relative aux opérations de nos forces navales en 1914-1915»

Note dactylographiée de J. Marty sur Augagneur et l'étude de l'amiral Bienaimé (12/02/1918)

Boîte 8

M1F

Notes, coupures de presse et éléments rédigés réunis par A. Marty pour le texte «Les Marins russes dans la Révolution»

Article dactylographié «Au poste de combat» (09/03/1936)

Boîte 9 

M1G « 1907 Révolte du Midi »

Exemplaires de *La Dépêche* (Toulouse) (Juin 1907)

Boîte 10 

M1H

Série de cartes postales sur la révolte des viticulteurs du Sud-Ouest (1907) à Narbonne et Carcassonne

DOSSIER 8A-1 « 1871 »

Extraits de l'enquête parlementaire sur l'insurrection du 18 mars 1871 (1871, copie de 1940)
Traduction d'un article d'A. Marty sur Auguste Blanqui
Corrections d'A. Marty (janvier-mars 1940)

DOSSIER « 1907 »

Texte d'A. Marty « Une grande bataille à la campagne. La révolte des vignerons du Midi en 1907 et ses leçons » (1934) (2 exemplaires)

DOSSIER 8A-2A

Exemplaires de *l'Illustration* (juin 1907)

DOSSIER 8A-2B « 1907 MIDI »

Notes et documents sur la révolte des vignerons en 1907

DOSSIER 8A-2C « 1907 »

Texte d'A. Marty « Une grande bataille à la campagne. La révolte des vignerons du Midi en 1907 et ses leçons » (1934) (2 exemplaires); série de corrections (auteur inconnu)

DOSSIER 8A-2D

Exemplaires du *Tocsin, organe de la lutte viticole* (avril-septembre 1907)

Boîte 11 

M2 A (1)

sous-dossier « Articles - Cahier 1 »

Coupures et/ou manuscrits des articles d'André Marty (1923-1931)

Document manuscrit (auteur inconnu) « Le parti communiste français et les décisions du Plénum du CC du PC de l'URSS (1926) »

sous-dossier « France 1926-1931 »

Documents divers sur la vie économique en France, éléments statistiques sur l'économie, la population, la production industrielle (1926-1931)

Boîte 12 

M2 A (2)

Série d'articles (sans doute des documents de l'IC) sur la situation politique, économique et syndicale en France (1926)

Coupures de presse (1926)

Articles sur la politique paysanne (1930)

Boîte 13 

M2 B

Exemplaire du *Bulletin de la Presse* (section centrale d'agit-prop) (mars-juin 1930)

Coupures de presse

DOSSIER « LES COMMUNARDS HONGROIS »

Texte du feuilleton « Les crimes de la bourgeoisie française - les communards hongrois » paru dans *La Défense* (1927)

Coupures de presse, documents et correspondance sur l'affaire des « communards hongrois »
Peter Kovacs et Istvan Sziber. (1925-1926)

CORRESPONDANCE, PLUSIEURS LIASSES

Une liasse non triée (1919-1923)

Deux liasses sur Badina et « l'affaire Badina » (1920-1928)

Télégrammes et messages de condoléances à la mort de la mère d'A. Marty (1923)

Lettres de Paul Bouillet à Michel Marty (1919-1920)

Folio 1 

M2C

Coupures de presse et tracts pour la campagne en faveur de l'amnistie de Marty et Badina et lors des élections (février-août 1922)

Folio 2 

M2D

Coupures de presse et tracts de la campagne en faveur de l'amnistie de Marty et Badina (octobre 1919-juillet 1921)

Trois brochures: *La révolte de la Mer Noire* (3^e édition, 1939); *Les heures glorieuses de la Mer Noire* (1932); *Heures glorieuses d'hier et de demain, L'épopée de la Mer Noire* (1940)

Folio 3 

M2E

Documents sur les élections de 1923, en particulier courriers des préfetures annulant l'élection d'A. Marty à divers conseils municipaux;

exemplaires de *l'Humanité* (juillet 1923); coupures de presse et tracts (1921-1923); coupures de presse et tracts (juillet 1921-février 1922); coupures de presse et tracts (août-décembre 1922)

Boîte 14

M2F

Correspondance 1921-1923. Les lettres sont regroupées dans 4 liasses, sans classement apparent à l'exception d'une liasse intitulée «Affaire André» et d'une autre qui regroupe les lettres d'A. Marty à son frère Michel, cette dernière classée chronologiquement. L'essentiel est constituée de la correspondance passive de Michel Marty et de sa mère.

Boîte 15

M2G

Série de photographies sur la Libération d'A. Marty de Clairvaux (1923)
Série de photographies des manifestations en faveur d'A. Marty et série de portraits d'André Marty
Tracts et affiches en faveur d'A. Marty
Témoignage dactylographié de Marceau Vergua sur la campagne d'Orient
Brochure «Justice pour les Marins de la Mer Noire» éditée par le Comité de défense des marins (1919)
Cahier dressant la liste des mutins
Notes, documents divers et coupures de presse sur les Mutineries de la Mer Noire
Documents et correspondance sur la campagne en faveur d'A. Marty (1921-1923)
Correspondance de J. Marty sur la défense d'A. Marty (1919)
Correspondance d'A. Marty en prison (originaux et copies)
Coupures de presse et notes diverses (1920-1923)

Boîte 16

M3E

Copies des articles rédigés à Moscou par A. Marty (septembre 1939-juin 1942), 26 articles au total

Boîte 17

M3F «Affaire Foch»

2 exemplaires de la brochure de Paul Vaillant-Couturier (SRI) «Sabre et toque» (1929)
Coupures de presse sur les déclarations de Foch (1927)
Interview de Foch dans *The Referee* (août 1927)
Coupures de presse des articles d'A. Marty en réponse à Foch
Brochure «Au cachot pour avoir répliqué à Foch qui veut détruire les Soviets» (1927)
sous-dossier «Défense personnelle»
Documents et coupures de presse sur l'affaire du «Protet»
Copies des lettres d'A. Marty à bord du «Protet» et en prison (mars-juillet 1919)
Coupures de presse sur la défense d'A. Marty dans l'affaire Foch (1927-1929)
Lettre de l'avocat d'A. Marty, Me Berthon
Série de dossier sur les différentes condamnations d'A. Marty en 1927
Copies des décisions des tribunaux (1928-1929)
Coupures de presse sur «l'affaire Foch» (1928-1929)

Boîte 18

M4B-D

Bulletins adressés aux délégués du 7^e Congrès du PCF (juillet-août 1935) (série partielle)
Deux textes dactylographiés «La classe ouvrière en France et la deuxième guerre impérialiste» (décembre 1940) et «Histoire d'un crime» (avec corrections d'A. Marty) (octobre 1939)

Boîte 19

M4F (1)

sous-dossier «Députés renégats»
Copies d'articles et notes d'A. Marty sur les députés ayant renié le PCF (1940)
sous-dossier «Procès des députés (brochure) texte expédié (juillet 1940)»
Texte de la brochure d'A. Marty «Le procès des députés communistes de France. Contribution à l'histoire d'un crime»
Corrections d'A. Marty
Copies d'articles sur la brochure
sous-dossier «Procès: 1) arrestations; 2) instruction»
Copies d'articles et coupures de presse sur

l'arrestation des députés communistes, l'instruction de leur procès et leur attitude
sous-dossier «*Procès des députés, additions et corrections*»

Notes manuscrites d'A. Marty, compléments au manuscrit de la brochure sur le procès des députés communistes.

sous-dossier «*Procès des députés, ensemble pour 2^e édition*»

Notes manuscrites d'A. Marty (dont un bloc-note) sur le procès des députés et les modifications à apporter à la brochure

Texte de la 2^e édition de la brochure sur le procès des députés communistes

Coupures de presse et copies d'articles sur le centenaire de la naissance d'Émile Zola.

Copie d'un article du *News Chronicle* sur le procès des députés communistes (mars 1940)

Texte d'A. Marty «Chili. Sur la fraction parlementaire et les minorités municipales (Pour servir de base à des instructions du CC du PC chilien à tous les comités du Parti et élus)».

sous-dossier «*Articles sur répression*»

Copies d'extraits du livre de Jean Fonteyne *Le procès des quarante-quatre*, extraits reprenant le déroulement du procès et l'attitude des députés communistes.

Boîte 20

M4F (2)

sous-dossier «*Procès des députés (rapport 28/10/1940)*»

Notes d'A. Marty pour son rapport «Le procès des députés communistes et ses leçons» (28/10/1940)

sous-dossier «*Procès des députés -*

Documentation en double pour rapport»

Notes manuscrites d'A. Marty pour son rapport «Le procès des députés communistes et ses leçons» (28/10/1940) dans une version plus complète que le dossier précédent

Boîte 21

M4G (1)

Articles de la presse internationale sur le procès des députés communistes

sous-dossier «*Les députés - le procès*»

Copies des déclarations des députés communistes au procès

Copies d'articles et coupures de presse accompagnées de notes d'A. Marty sur les

différents aspects du procès (acte d'accusation, témoins, déclarations des accusés, déclaration finale, verdict)

sous-dossier «*Les députés - parlement*»

Dossier sur la séance du 30/11/1939 à la Chambre des députés et l'intervention de F. Bonte

Dossier sur l'expulsion de R. Guyot, F. Grenier, A. Mercier et C. Michels de la Chambre des députés lors de la séance du 10/01/1940

sous-dossier «*Fajon - débats sur déchéance*»

Copies d'articles et notes d'A. Marty sur la déchéance des députés communistes en janvier 1940.

Boîte 22

M4G (2)

sous-dossier «*Le procès des députés communistes - texte original*»

Texte définitif de la brochure «Le procès des députés communistes en France - contribution à l'Histoire d'un crime»

Copies d'articles et notes manuscrites d'A. Marty sur le procès des députés communistes (copies d'éléments présents dans d'autres dossiers).

Boîte 23

M5A

sous-dossier «*André Marty - Comptes*»

Notes et documents pour les comptes d'A. Marty (reçus, détails de dépenses, etc.)

sous-dossier «*André Marty - Courrier 1935-1936*»

Courriers divers (1935-1936), notamment mandats du Secours Rouge et de l'Union Syndicale des Ouvriers et Ouvrières Métallurgistes et Similaires de la Région Parisienne»

sous-dossier «*André Marty - Paris 11/05/1939*

Pour Rosa»

Courrier d'A. Marty adressé à «Rosa» et daté du 11/05/1939, accompagnant l'envoi de ses archives personnelles

Liste des archives personnelles d'A. Marty

sous-dossier «*50^e Anniversaire d'AM*»

Coupures de presse à l'occasion du 50^e anniversaire d'A. Marty

sous-dossier «*André Marty*»

Notes manuscrites (auteur inconnu) sur la biographie d'A. Marty

Article «André Marty un des meilleurs fils du

peuple de France» par Rosa Michel (sans doute daté de 1936)

Biographie (origine inconnue) d'A. Marty (mai 1937)

Coupage de l'article de Romain Rolland «Pour le cinquantième d'André Marty» publié dans *l'Humanité* du 12/12/1936

sous-dossier «André Marty biographie»

Biographie dactylographiée d'A. Marty (22/10/1936) (2 exemplaires)

Texte biographique centré sur l'épisode de la Mer Noire (22/10/1936) (2 exemplaires)

Livret scolaire d'A. Marty, enseignement secondaire classique

Brochure publiée par le PCF, région Paris-Ville 13^e rayon, pour la campagne des élections municipales du 5 mai 1935, quartier de la gare (biographie et compte rendu du mandat d'A. Marty)

Documents personnels divers: cartes d'identité soviétiques; carte de circulation d' élu municipal; correspondance personnelle de Raymonde Leduc; photographies de P. Marty; carte de correspondante de *l'Humanité* de P. Marty; agendas d'A. Marty pour la campagne des municipales de Paris en 1935

Texte dactylographié, extraits de l'introduction d'A. Marty pour «La paix par la Révolution» (octobre 1936) (3 exemplaires)

Boîte 24

M5B

Texte de l'intervention d'A. Marty au 7^e Congrès de l'Internationale communiste (1935)

Notes manuscrites d'A. Marty pour son intervention au 7^e Congrès de l'IC (1935)

Documents divers sur la délégation française au 7^e Congrès de l'IC

Photographies diverses

Deux lettres personnelles

Correspondance et télégrammes sur le rapatriement du corps de H. Barbusse.

sous-dossier «8^e Congrès PCF 21/01/1936»

Notes manuscrites d'A. Marty

Coupages de presse des comptes rendus du congrès dans *l'Humanité*

Extraits d'articles de journaux «bourgeois et socialistes» sur le congrès

Documents divers.

Boîte 25

M6C (1)

Notes manuscrites d'A. Marty pour un cours sur la situation en France de 1933 à 1939 (18/08/1941)

Notes manuscrites d'A. Marty et textes de ses discours du 26/04/1940 et du 07/05/1940

Plan d'étude général sur la France et plan de plusieurs des leçons prévues dans le cadre de cette étude (septembre 1940) (documents dactylographiés)

Notes manuscrites d'A. Marty

Copie d'un article de Lénine (11/04/1922)

Notes manuscrites diverses sur la situation en France

Boîte 26

M6C (2)

sous-dossier «A la veille et au début de la guerre»

Documents divers et coupures de presse sur la situation en France au cours de l'été 1939

sous-dossier «Rapport général 30/12/1939»

Notes manuscrites et documents sur la situation en France (classement thématique)

sous-dossier «France Rapport général 19/10/1939»

Documents sur la situation en France et notes pour un rapport général sur la situation (19/10/1939)

Boîte 27

M6D

Documents sur la situation en Norvège (avril-mai 1940)

Documents divers sur le gouvernement Reynaud (coupures de presse et copies d'articles)

Notes manuscrites d'A. Marty (mars-mai 1940)

sous-dossier «Sur traité de Versailles»

Bibliographie des textes de Lénine et Staline à propos du Traité de Versailles

Bibliographie générale sur le Traité de Versailles
Plan d'analyse ou de cours sur le traité de Versailles

Notes d'A. Marty sur le traité de Versailles (classées thématiquement).

Boîte 28

M7C

Biographie d'A. Marty (*idem* boîte 23)

«Notes biographiques» sur A. Marty (1940)

Série de documents sur P. Taurinya, M. Péri et R. Taurinya: documents sur leur biographie, leur arrestation, leur situation au camp de Rieucros
Copie de correspondance avec P. Taurinya, M. Péri et R. Taurinya (1941)
Documents personnels
Lettre de R. Marty sur la mort de P. Semard (31/03/1942)
Copie d'un article sur le mouilleur de mine de la flotte soviétique le «Marty»
Hommage à A. Marty des élèves d'une école soviétique (original et traduction)
Enveloppes de reçus soviétiques.
Notes manuscrites d'A. Marty sur la révolte de la Mer Noire (1942)
Copies d'articles sur les mutineries de 1917
Édition en Russe de *La Marine française dans la grande guerre 1914-1918* de A. Thomazi (1927)
Exemplaire en langue russe des *Heures glorieuses de la Mer Noire* (1940)
Photographie de A. Marty avec l'équipage du brise-glace Sedov au retour de l'arctique en février 1940, au sanatorium Barvikhov
Série de cartes postales de Moscou
Portrait d'A. Marty
Carnet de notes manuscrites d'A. Marty (février-juin 1942) (notes sur la situation générale)
Exemplaire du journal *Regards* (14/03/1933) sur la Commune avec un article d'A. Marty
Texte biographique (*idem* boîte 23)
Exemplaire du journal *Regards* (31/03/1938) sur la Commune avec un article de S. Téry sur les bombardements de Barcelone
Exemplaire de la brochure *Heures glorieuses d'Hier et de demain*
Édition en Anglais de *The Epic of the Black Sea Revolt* (traduction de *La révolte de la Mer Noire*) (1941)
Brochure de P. Vaillant-Couturier «Sabre et Toque!»
Brochure en hommage à H. Barbusse (1935)
Édition suédoise de la brochure «Le procès des députés communistes de France - Contribution à l'histoire d'un crime» (1940)

Boîte 29

M7D

Monitoring sur la situation en France et dans les colonies françaises (1941)

Boîte 30

M7E

Brochure «Sous le drapeau rouge du Parti communiste» par M. Thorez (discours censuré pour le 06/02/1934)
Cahiers du bolchévisme du 01/02/1934
Brochure «La lutte pour l'issue révolutionnaire à la crise» Rapport du BP par M. Thorez au CC du 24/01/1934
Exemplaire de *Quatre de l'infanterie* de Ernst Johannsen (1931)
Dossier sur la crise ministérielle de juin 1937 et la chute du gouvernement Blum: Coupures de presse et copies d'article
Texte d'un discours d'A. Marty
Dossier sur le congrès socialiste de juillet 1937 à Marseille
Dossier sur les questions de l'unité en 1937 et reproductions d'articles sur la situation du Front Populaire
Coupures de presses (1937)

Boîte 31

M7F

Collection du journal *Le Monde* (Bruxelles) n° 1-14 (septembre-décembre 1939)
Exemplaire du journal *D'une semaine à l'autre* (mars 1940)
Exemplaire du journal *Temps Nouveaux* (mars 1940)
Exemplaire du journal *Problèmes* (février 1940)
sous-dossier «Pierre Semard»
Notes sur la biographie de P. Semard
Copie de la «Dernière lettre de P. Semard»
sous-dossier «Péri»
Notes manuscrites et coupures de presse sur l'arrestation, le procès et la mort de Gabriel Péri
sous-dossier «Sampaix»
Notes manuscrites d'A. Marty sur L. Sampaix (juillet 1939)
sous-dossier «Jean Catelas»
Reproductions photographiques d'un tract électoral présentant la biographie de J. Catelas
Copie d'articles sur la mort de J. Catelas
Texte de «l'adresse spéciale de Pasionnaria à la veuve et au fils de Jean Catelas» diffusée sur Radio Moscou
Notice biographique de J. Catelas
Photographie de M. Cachin
Notes d'A. Marty sur J. Racamond

Copie d'un article sur H. Barbusse
sous-dossier «Vaillant»
 Copies d'articles et coupures de presse sur
 P. Vaillant-Couturier
sous-dossier sans titre

Textes d'une série de conférences sur l'histoire
 du mouvement ouvrier et du mouvement
 communiste en France

Article d'A. Marty «Les vingt ans du PCF»
 Série de publications diverses: *La Critique
 sociale*, n° 11 (mars 1934); *Vu*, n° 617 (jan-
 vier 1940); *La guerre illustrée* (décembre 1940);
Dossiers de l'agitateur, n° 2 (février 1934);
L'Europe court-elle à sa ruine? A. de Tarde
 (1916); Édition espagnole de la brochure «Lettre
 à Léon Blum» par A. Marty (1940); Brochure
 «Nous accusons» (PCF); Brochure «Ils ont Krupp
 nous avons Schneider» éditée par *L'Œuvre* (avril
 1913); Brochure «A Jean Jaurès, discours
 prononcé aux obsèques de J. Jaurès par Léon
 Jouhaux» (1915); Brochure «Pour la paix et la
 liberté en Espagne, en France, dans le monde»,
 discours d'A. Marty à la fête de réception des
 Volontaires d'Espagne au Vélodrome d'Hiver
 (19 novembre 1938); Brochure «Cisailles à
 travers la presse»; Brochure «Le patriotisme des
 plaques blindées (Krupp, Schneider et C^{ie})»
 (1913); Brochure «Une solution humaine et
 française. Comment en finir avec les camps de
 Républicains espagnols» par A. Marty (1939);
 Brochure «Los Diputados comunistas de Franci
 juzgados por los traidores a su pueblo», G.
 Richard (1940)

*Ce que l'Allemagne voulait, ce que la France
 aura* (1916); *Cahiers du Communisme*, n° 3,
 février 1934

Boîte 32

M8B

Dossier de notes et documents sur la situation
 générale de l'Indochine (situation économique,
 sociale, questions de société diverses)

Dossier de notes et documents sur le «procès
 des 57» (procès des dirigeants communistes
 indochinois) (1940)

Boîte 33

M10C

DOSSIER HUMANITÉ 1934-1936

Courriers d'A. Marty et notes sur le fonction-

nement, la situation ou le contenu de
l'Humanité

Texte de l'intervention de M. Thorez lors de
 l'Assemblée du personnel de *l'Humanité* (avril
 1935).

DOSSIER H. BARBUSSE (1935)

Brochure biographique sur H. Barbusse (idem
 M7C)

Brochure en russe (non identifiée)

Articles divers en hommage à H. Barbusse

Discours d'A. Marty aux obsèques d'H. Barbusse
 le 02/09/1935

Éléments biographiques sur H. Barbusse

Notes sur le mouvement Amsterdam.

Boîte 34

M10E

Bulletin d'information n° 6 (21 juillet 1936)

Dossier sur les élections dans le 13^e arr. (1936):
 documents sur l'organisation de la campagne,
 affiches, tracts, journaux communistes du 13^e.

Tracts en suppléments de *l'Humanité* (novembre
 1938)

Documents divers sur la situation dans le 13^e
 arrondissement

Documents sur le PCF

Dossier sur l'Espagne et les Brigades Interna-
 tionales: correspondances diverses sur l'Espagne
 (1936)

Notes et documents sur la situation des volon-
 taires de différents pays en 1940

Boîte 35

M11A

Dossier de coupures de presse et journaux
 (1936), notamment série de numéros de *Le
 Peuple*

Dossier de notes et documents pour une étude
 sur les colonies (août 1941)

Dossier de notes et documents réunis pour
 l'anniversaire de la Commune (18/03/1943)

Boîte 36

M11C «Les causes de la défaite»

sous-dossier «Causes générales de la défaite»

Notes, coupures de presse et documents divers

Texte d'A. Marty «Quelques causes immédiates
 de la défaite» (10/06/1940)

sous-dossier «Causes politiques»

Notes, coupures de presse et documents divers
 (1940).

sous-dossier «Causes militaires générales»

Notes, coupures de presse et documents divers (1940).

sous-dossier «Causes militaires immédiates»

Notes, coupures de presse et documents divers (1940).

Boîte 37

M11E

Reproduction photographique de l'article «What happened to France» par G. Waterfield Notes manuscrites (auteur inconnu) sur le «1^{er} anniversaire de la guerre», le 22 juin 1942

Série de rapports pour l'organisation de la campagne du 1^{er} mai 1943

Notes manuscrites d'A. Marty sur la situation en France en avril 1942 et mars 1943

«Directives générales» pour les émissions de Radio Moscou (juillet 1942)

Notes manuscrites d'A. Marty sur la situation en France (16/07/1942)

Notes manuscrites d'A. Marty sur la situation en France (15/03/1943)

Notes manuscrites d'A. Marty sur la situation en France (01/05/1943)

Notes manuscrites d'A. Marty sur la situation en France avril-mai 1942

Notes manuscrites d'A. Marty pour deux rapports sur la situation internationale 12/04 et 23/05 1942

Notes manuscrites d'A. Marty sur la vie de J.-J. Rousseau

Notes manuscrites d'A. Marty sur la vie de Voltaire

Boîte 38

M13G

Notes et copies d'articles sur Pétain, Laval et la collaboration (1940-1943)

Dossiers de monitoring par pays: Danemark, Pologne, Grèce, Roumanie, Yougoslavie, etc. (1943)

Notes diverses

Boîte 39

M15A «ARCHIVES ANDRÉ MARTY SUR LES BI ET ESPAGNE (1936-1939)»

sous-dossier «Dossier 47 - Histoire des BI - Plan et tâches»

Notes et documents sur l'histoire des Brigades Internationales (1939):

Demande de documentation aux Partis communistes

Liste des ouvrages sur les Brigades Internationales dans la bibliothèque centrale de l'IC Rapports d'A. Marty dont «Directives générales pour l'histoire des BI» et «Popularisation et histoire des BI»

Également parmi les documents, un «Tableau des dépenses d'acheminement des volontaires» par pays.

Documents postérieurs à 1939, sur la question des cadres dans l'armée et les BI.

sous-dossier «Dossier 48 - Histoire des volontaires des BI»

Notes, documents divers et coupures de presse sur les volontaires internationaux.

En particulier: Série de documents sur Hemingway et la parution de son ouvrage *Pour qui sonne le glas*; Série de documents sur le Bataillon Abraham Lincoln; Copie dactylographiée de *Cronica General de la Guerra Civil*, Tomo I, Ediciones de la Alianza de Etelectuales Antifascistas, Madrid, 1937.

sous-dossier «Dossier 49 - Histoire des Brigades»
Notes d'A. Marty et documents divers sur l'histoire des BI

Boîte 40

M16A

sous-dossier «Diaz»

Documents divers à l'occasion de la mort de José Diaz et notes d'A. Marty pour l'hommage qui lui fut rendu (mars 1942)

sous-dossier «Histoire d'Espagne»

Cours dactylographiés sur la géographie et l'histoire de l'Espagne (en langue espagnole)

Monitoring sur les anciens des BI et sur la situation en Espagne (1941-1942)

Albums de dessins et illustrations sur la guerre d'Espagne:

10 litografias por Puyol (1937)

Mi Patria Sangra, estampes de Bardasano (sd)

Galicía Martir, estampes de Castelao (sd)

Atila en Galicia, estampes de Castelao (sd)

série de 7 lithographies de Puyol (1937)

Dessin non signé (carte de France avec légende en russe)

Brochure «I Fought for Canada in Spain... » du Lieutenant W. Kardash (1938)

Ouvrage *Espana en las trincheras* de Clemente Cimorra (1938)

Boîte 41 

M16D

Journaux et coupures de presse de juillet 1935 sur le Front populaire
Dossier sur les grèves de 1936 (revendications, activité parlementaire du PCF)
Coupures de presse sur les résultats des élections législatives de 1936
Dossier sur le 33^e Congrès du Parti socialiste en juin 1936
Coupures de presse sur le gouvernement de Front populaire (mai-juin 1936)

Notes sur la situation économique en France
Notes pour un rapport sur la situation en juin 1936
Coupures de presse sur les grèves de juin 1936
Tracts et affiches de la campagne électorale des législatives de 1936

Boîte 43 

«SFIO coupures presse» (sans cote)

Coupures de presse sur le PS-SFIO (1929-1936)
Texte manuscrit (auteur inconnu) sur les mouvements de grèves Belgique (1932).

Boîte 42 

M16E

Dossiers sur les questions militaires et la lutte antimilitariste (1934-1935)

Complément à l'inventaire du fonds de la Bibliothèque Marxiste de Paris

Avant son décès, Francis Crémieux reversa aux archives du PCF six carnets et un agenda d'André Marty, qu'il avait conservés lors du rapatriement des archives Marty en 1985. Ces documents n'apparaissent pas dans l'inventaire mais ont été ajoutés récemment au fonds. Nous en présentons les références pour la première fois, grâce aux informations de Frédéric Genevée.

un carnet format à l'italienne «Politique intérieure FR 1939», 159 pages manuscrites numérotées
un carnet format in 16 «Série Gue[rre] n° 1 – France Août 1939», 125 pages manuscrites numérotées
un carnet format in 16, intitulé «France du 17 Nov. 1938 au [illisible]», 128 pages manuscrites numérotées
un carnet «F1 1935», 238 pages manuscrites numérotées
un carnet «AB 1 1935», 36 pages manuscrites numérotées
un carnet «Fr. 1^{er} Août 1939» (pages manuscrites non numérotées et documents insérés)
un agenda *Senior Diary for 1940*, intitulé «till June [illisible] 1941» comportant des notes manuscrites.

Inventaire du dossier CCCP «Affaire Marty» des Archives du PCF, versées aux archives départementales de Seine-Saint-Denis

Ce dossier a été remis aux archives du PCF par G. Plissonnier. L'inventaire a été réalisé par C. Bensadek et R. Krivine en 2001 et remis en forme pour s'intégrer au guide.

Boîte 1

DOSSIER 1:

EXCLUSION D'ANDRÉ MARTY, 1952

Lettre d'A. Marty à J. Nennig lui demandant de changer sa voiture Hotchkiss contre une TrACTION 15 CV Citroën (10/03/1952)

Déclaration d'A. Marty après la discussion du CC le suspendant de sa qualité de membre du Bureau politique, 26 p. dactyl. (14/10/1952)

Déclaration autocritique d'A. Marty sur ses positions sur le Mouvement de la Paix, ses rapports avec C. Tillon, l'affectation de M. Thorez en URSS pendant la guerre, ses interventions auprès des militants responsables du Parti, ses désaccords avec M. Thorez après la guerre (YM/G du 20 octobre), 21 p. dactyl. (18/10/1952)

Note d'A. Marty au Bureau politique sur les accusations dont il fait l'objet (AM/GV du 5 novembre), 23 p. dactyl. (2 textes légèrement différents dus à un manuscrit de 3 p. apportant des corrections) (2/11/1952)

Annexe I à la note ci-dessus «concernant mon ancienne appartenance à la Franc-maçonnerie», 8 p. dactyl. (06/11/1952)

Annexe II à la note du 2 novembre «concernant mes relations avec mon frère le Docteur Jean Marty», 4 p. dactyl. (12/11/1952)

Lettre de J. Nennig à A. Marty l'informant qu'il n'aura plus à sa disposition les deux camarades qui l'aidaient dans son travail parlementaire (12/11/1952)

DOSSIER 2:

ÉTUDE DE FRANCIS CRÉMIEUX SUR LES ARCHIVES D'ANDRÉ MARTY PENDANT LA GUERRE

Exemplaires de journaux: *L'Humanité* (24/08/

1939) ; *La Correspondance Internationale* (26/08/1939); *Le Métallo* (USTM – CGT) (sept. 1939); *Le Réveil des Combattants* (ARAC) (sept. 1939); *Le Progrès*, hebdomadaire communiste d'Argenteuil (23/09/1939)

Transcription établie par F. Crémieux du carnet de moleskine noire de notes manuscrites d'A. Marty sur la situation politique et militaire, de septembre 1939 à juin 1941 (Photocopie avec corrections de 63 p., rédigées le 15 juillet 1986) 41 p. photocopées d'un carnet de notes manuscrites d'A. Marty sur la période d'avril 1939 – juin 1940

21 p. photocopées d'un carnet de notes manuscrites d'A. Marty du mois de juillet 1940

8 p. photocopées d'un carnet de notes manuscrites d'A. Marty du mois d'août 1940

Inventaire dactylographié des sacs plombés marqués M1 à M16 (manque M3, M5) constituant les archives (partielles) d'A. Marty de 1907 à 1943

Inventaire manuscrit plus succinct de ces 16 sacs Conclusions de F. Crémieux sur ce travail d'inventaire, 3 p. dactyl. en 2 ex. (sd)

Réflexions de F. Crémieux sur les suites à donner à ce décryptage, 7 p. en 2 ex (février 1986)

Notes de F. Crémieux sur un premier décryptage du «Carnet de moleskine noire», 3 p. dactyl. en 2 ex (juillet 1986)

DOSSIER 3:

ANDRÉ MARTY ET LA JEUNESSE, 1946-1952

Brochure des «Vaillants» sur la Conférence d'A. Marty à Bezons: «La Colonie de vacances» (16/12/1946)

Note d'A. Marty au sujet de l'ouvrage de Maublanc: «Esquisse d'une morale républicaine», 9 p. dactyl. (18/01/1947) [document ayant constitué un dossier CCCP «Maublanc»]

Note d'A. Marty utilisée à la Conférence de Seine-et-Oise pour la jeunesse: «Pour l'éducation de

notre classe ouvrière et la formation de la jeunesse», 17 p. dactyl. (08/01/1949)

Brochure d'A. Marty: «Gloire au 17^e», Éditions de *l'Avant-Garde* (1952)

Lettre d'A. Marty à J. Merot lui reprochant de ne pas être venu à la Fête de la Jeunesse à Toulon pour l'anniversaire de la Révolte de la Mer Noire (22/04/1952)

Lettre d'A. Marty à G. Ducoloné à propos de sa participation à un meeting pour le 32^e anniversaire de *l'Avant-Garde* (16/05/1952)

Lettre d'A. Marty à J. Merot pour confirmer sa participation à ce meeting (25/08/1952)

Réponse de J. Merot à A. Marty lui donnant des précisions sur la préparation et le déroulement de ce meeting (30/08/1952)

Réponse d'André Marty à J. Merot critiquant le projet de déroulement de ce meeting (01/09/1952)

Lettre d'André Marty à J. Merot annulant sa venue à ce meeting pour cause d'indisponibilité à cette date (02/09/1952)

Note manuscrite de G. Ducoloné à L. Mauvais pour «apporter une contribution au travail de la Commission d'enquête concernant le camarade André Marty», 7 p. (11/09/1952)

Note manuscrite de G. Ducoloné au Secrétariat du Parti complétant sa note du 11 septembre, 6 p. (20/09/1952)

«Note sur trois fautes graves relevées dans le n° 406 de *l'Avant-Garde*» par J. Merot, 19 p. manuscrites (24/09/1952)

Note manuscrite (auteur inconnu) portant des critiques sur l'activité d'A. Marty parmi l'UJRF et la jeunesse, 1 p. (26/09/1952)

Lettre de J. Jacques à M. Servin lui faisant part de son travail de 1945 à 1951 sous la direction d'A. Marty, 1 p. + 5 p. manuscrites (01/12/1952)

Étude de J. Merot sur «l'activité fractionnelle d'André Marty et de Charles Tillon» et ses répercussions négatives sur l'action de l'UJRF ainsi que sur l'influence que cette activité a pu avoir sur son propre travail militant, 37 p. manuscrites (1952?)

DOSSIER 4: 1946-1947

Transmis par A. Marty «Provocation conte le Parti montée auprès du juge d'instruction Angeras» AM/CB, 2 p. dactyl. (14/01/1946)

Lettre d'A. Marty au Secrétariat «sur l'inefficacité absolue du service d'ordre» du Parti en par-

ticulier lors d'un meeting à Paris 14e, 2 p. dactyl. (27/02/1946)

Note au Secrétariat du Parti de Raph donnant des éléments de réponse à la lettre d'A. Marty du 27 février, 3 p. dactyl. (28/02/1946)

Note au Secrétariat envoyé par A. Marty protestant sur le peu de publicité faite par *l'Humanité* sur la brochure éditée après la soirée anniversaire de la mort de Lénine où il avait prononcé un discours (13/03/1946)

Deux notes d'A. Marty critiquant la vie privée et politique de membres du Parti communiste tunisien, 1+2 p. (14/01/1947)

Extrait d'une note de A. Tollet transmise par André Marty sur un éventuel retour de Bourguiba en Tunisie (14/01/1947)

Lettre d'A. Marty à Me Vassard (Palais de Justice) au sujet de l'inculpation de M. Davezac (16/01/1947)

Note d'A. Marty au Secrétariat lui adressant copie (non jointe) d'observations envoyées à E. Fajon «sur le contenu de certains cours de politique extérieure faits à l'École Centrale» (23/01/1947)

Note d'A. Marty relative à une personne se faisant passer pour le neveu d'A. Marty afin d'obtenir des pneus au siège du CC (23/01/1947)

Carte postale d'injures adressée par J. Destroie à A. Marty sur son activité d'ancien mutin de la Mer Noire (sd)

DOSSIER 5: 1944-1953

Deux coupures de presse sur la vie d'A. Marty conservées dans un formulaire de «Questionnaire biographique» vierge (1945)

Lettre d'A. Marty d'Alger à F. Bonte sur la manière de rendre compte dans les médias algériens de la Libération de Paris, 7 ex. en 2 frappes différentes (23/08/1944)

Lettre de Moscou de Juliette à A. Marty lui indiquant qu'elle voudrait rentrer travailler en France (26/04/1945)

Lettre d'une amie de «Radio Moscou» à A. Marty lui demandant ses appréciations sur le contenu des émissions (14/10/1945)

Lettre d'A. Marty à Stepanov lui relatant brièvement ses activités (05/06/1946)

Déclaration de Bouthonnier signalant une visite suspecte d'un individu à une adresse où A. Marty logeait avant-guerre (AM/HB) (13/07/1946)

Lettre d'A. Marty à Ducroux, directeur des Édi-

tions Sociales, lui demandant de ne pas publier: *Ce qu'il faut à un homme d'I. Ehrenbourg*, 4 p. dactyl. (14/01/1947)

Lettre d'A. Marty à l'Ambassade de France à Moscou remerciant de l'envoi d'un document soviétique «Marxisme léninisme et politique soviétique de paix» (28/02/1947)

Lettre d'A. Marty à G. Fortin l'avisant de son embauche au Secrétariat comme sténodactylo (13/11/1947)

Lettre d'A. Marty à G. Fortin lui donnant des précisions sur son arrivée (28/11/1947)

Lettre d'A. Marty à P. Balmigère, Fédération de l'Hérault, relative à une observation concernant une phrase de son article dans les *Cahiers du Communisme*, 6 p. (10/02/1948) (Lettre envoyée au Secrétariat du Parti par la Fédération de l'Hérault le 07 décembre 1952)

Lettre de M. Servin à A. Marty lui signalant que le camarade Coly discutait avec les chauffeurs du Parti sur les problèmes avec Tito + commentaire manuscrit d'André Marty sur cette lettre (24/09/1948)

Lettre de M. Servin à L. Mauvais lui faisant ses observations sur la réponse d'A. Marty à sa lettre du 24 septembre (05/10/1948)

Lettre d'A. Marty à M. Armando, secrétaire fédéral du Var, donnant des informations sur le comportement de deux marins de la Mer Noire (29/04/1948)

Lettre d'A. Marty au secrétaire fédéral du Var demandant le compte rendu d'un discours de C. Tillon dans *Le Petit Varois* (28/07/1948)

Lettre d'A. Marty à la Fédération du Var leur recommandant la projection du film «Levés avant le jour» (10/11/1948)

Lettre d'A. Marty à la Fédération du Var recommandant la diffusion de la brochure «Les Heures glorieuses de la Mer Noire» (25/01/1949)

Lettre d'A. Marty à la Fédération du Var proposant des modifications d'emploi du temps lors de sa visite à la Fédération (12/02/1949) («Lettres trouvées dans les archives de la Fédération» du Var, rassemblées le 2 octobre 1952)

Lettre d'A. Marty à Morel, Section de montée des Cadres, donnant sous condition son accord pour que R. André devienne trésorier de l'ARAC (12 juillet 1950)

Lettre de M. Servin, Section de montée des Cadres, à A. Marty réfutant catégoriquement

certaines assertions de sa lettre du 12 juillet (20 août 1950)

Extrait du *Journal Officiel* relatant une altercation entre le Secrétaire d'État aux forces armées et A. Marty sur son comportement réel lors de la Révolte de la Mer Noire, 2 p. dactyl. (12/12/1950)

Lettre de A. Marty à R. Pelissier du *Patriote de Toulouse*, lui commandant le livre *Le Rendez-vous de la mort* (19/08/1952)

Lettre de la direction du *Patriote* à M. Christophoul lui demandant un exemplaire du livre ci-dessus (21/08/1952)

Lettre d'A. Marty à M. Menier le remerciant de sa lettre de souvenir de militant, en faveur de Rousset avant 1914 (01/09/1952)

Relance d'A. Marty à R. Pelissier, sa lettre du 19 août restant sans réponse (02/09/1952)

Envoi du livre *La Ronde de la mort* à A. Marty (et non *Le Rendez-vous de la mort*) (04/09/1952)

Retour du livre par A. Marty après lecture, car il s'agit du dernier exemplaire (06/09/1952)

Lettre d'A. Marty au *Patriote de Toulouse* envoyant pour publication des extraits de l'épreuve de sa brochure sur le 100^e anniversaire de L. Arago (11/09/1952)

Lettre d'A. Marty au CDLP relative au film «Levés avant le jour» (13/09/1952)

Copie de lettre de Genaudy à A. Marty donnant l'adresse de Caraboeuf, ingénieur au Ministère de la Marine (28/09/1952)

Envoi au Secrétariat des lettres d'A. Marty ci-dessus par J. Llante, le 1^{er} octobre 1952

Coupage de presse de *Paris Match* relative à une lettre de lecteur à J. Marty, frère d'André (18/10/1952)

Lettre de F. Jourdain à Bouthonnier lui communiquant un extrait de la lettre que lui a adressée A. Marty sur le fait qu'il n'ait pas été invité à une cérémonie sur la tombe de Blanqui (original manuscrit + frappe) (09/01/1953)

DOSSIER 6: AFFAIRE BARBÉ-CÉLOR

Lettre de P. Taurinya, sœur de Mathilde Péri, l'informant que c'est A. Marty qui «a fait découvrir le groupe Barbé-Célor» et non pas M. Thorez, 4 p. manuscrites (15/12/1952)

Lettre de Pauline à G. Taurinya sur un problème personnel (16/01/1953)

DOSSIER 7:

LETTRÉS D'ANDRÉ MARTY, 1952-1953

Lettre à J. Nennig relative à ses secrétaires, gardes du corps et chauffeur (13/09/1952)
 Commande d'A. Marty au CDLP de 10 exemplaires de *La Révolte de la Mer Noire* (15/09/1952)
 Lettre à J. Nennig relative à l'absence non remplacée de son garde du corps (15/09/1952)
 Lettre manuscrite à J. Nennig relative à la prochaine affectation de sa secrétaire (15/09/1952)
 Lettre manuscrite à J. Nennig concernant le départ non remplacé de son chauffeur (17/09/1952)
 Réponse de J. Nennig à la lettre ci-dessus et à celle du 15 septembre sur sa secrétaire (18/09/1952)
 Lettre à J. Nennig (18/09/1952)
 Lettre manuscrite à J. Nennig protestant contre l'utilisation de son véhicule (22/09/1952)
 Réponse de J. Nennig à la lettre ci-dessus (24/09/1952)
 Lettre à J. Nennig confirmant le non-retour de son véhicule (25/09/1952)
 Lettre à Begout, section XIII^e Gare du PCF, relative à son départ en urgence du Comité de section suite à une crise de foie (27/09/1952)
 Autocritique d'A. Marty suite à son «retrait du Secrétariat», YM/M du 9 octobre, 12 p. dactyl. + commentaires manuscrits (auteur inconnu) (06/10/1952)
 Note d'A. Marty au Bureau politique expliquant ses prises de positions politiques, organisationnelles et ce qui, à son avis, peut être considéré, après coup, comme des fautes, 14 p. dactyl. (02/11/1952)
 Lettre manuscrite à J. Duclos l'informant du dépôt de plainte contre un journaliste pour «tentative de violation de domicile» (27/11/1952)
 Lettre manuscrite à G. Gosnat lui demandant de faire rapatrier à son domicile une grande armoire - bibliothèque (28/11/1952)
 Lettre manuscrite à M. Patinaud lui confirmant sa plainte contre un des journalistes ayant bloqué son domicile (28/11/1952)
 Lettre manuscrite au Comité Central relative à la prochaine session qui doit discuter de son cas, 12 p. (02/12/1952)
 Lettre manuscrite à J. Duclos relative à son projet de déménagement suite au harcèlement perma-

nent de son logement par des journalistes (03/12/1952)
 Lettre manuscrite (+ copie dactyl.) à M. Sagnier l'informant que le Secrétariat de l'Amicale des enfants des Volontaires en Espagne ne l'a pas invité à la fête de Noël de l'Association (03/12/1952)
 Lettre de vœux à Jacquemin où il lui demande de transmettre une lettre de vœux à L. Peronnet pour l'année 1953 (29/12/1952)
 Lettre à M. Cachin indiquant que contrairement à ce qui est écrit dans *l'Humanité*, il a bien donné son pouvoir à un député communiste pour voter contre l'investiture de R. Mayer (08/01/1953)
 Lettre manuscrite (+ dactyl.) l'informant de la réception d'une lettre des Contributions directes relative à la maison de son grand-père (8/12/1952)
 Lettre personnelle manuscrite (+ dactyl.) informant de ses souffrances morales et de son attachement à son Parti et à sa qualité de communiste (15/01/1953)
 Envoi par la Fédération des Pyrénées-Orientales de 2 lettres envoyées par A. Marty à Rouquet maire de Fontpedrouse, le 15 janvier 1953
 Réponse du Président de l'Assemblée nationale à A. Marty au sujet de ses absences lors du vote et de sa demande d'appareillement au «groupe communiste» (12/01/1953)
 Lettre manuscrite (auteur et destinataire inconnus) transmettant une lettre manuscrite (+ copie dactyl.) d'A. Marty à M. Sangnier, critiquant la position à son égard de l'Amicale des Anciens combattants en Espagne et lui faisant part des difficultés extrêmes de sa vie personnelle suite aux accusations dont il fait l'objet (19/01/1953)
 Lettre de la Fédération de l'Aude au CC transmettant une lettre manuscrite du 9 janvier envoyée par A. Marty à J. Cerny de Narbonne l'assurant de sa fidélité au Parti et lui adressant sa brochure «Auguste Blanqui» (19/01/1953)
 Lettre manuscrite (+ copie dactyl.) d'A. Marty au Secrétaire de l'Amicale des Anciens d'Espagne relative au fait qu'il n'a plus accès à son bureau du CC où il entreposait ce qui concernait cette Amicale (12/01/1953)
 Lettre manuscrite d'A. Marty à Gaubert répondant point par point à sa demande d'explication

sur le fait qu'il apparaît ne pas répondre aux attaques dont il fait l'objet, 6 p. (16/01/1953)

Lettre d'A. Marty à Dorval lui demandant de mandater son traitement de député (03/01/1953)

Lettre à J. Duclos confirmant cette demande laissée sans réponse (17/01/1953)

Lettre à Eloire, secrétaire du Secours Populaire, protestant contre la décision de l'exclure du Bureau national du Secours populaire (06/02/1953)

Lettre d'E. Fajon à L. Mauvais (07/02/1953) transmettant:

La lettre à J. Duclos de V. Vuillemin, ancien de la Mer Noire, démissionnant du PCF après les attaques contre son compagnon de lutte A. Marty (31/12/1952)

La lettre d'A. Marty à H. Parmelin lui adressant ses vœux pour 1953 (21/01/1953)

Le communiqué de presse d'A. Marty protestant contre le fait que Paris Presse ait publié des documents «strictement intérieurs» au PCF adressés par lui-même au Secrétariat (04/02/1953)

Lettre d'A. Marty à M. Cachin protestant contre l'article «La duplicité du policier Marty» paru dans *l'Humanité* sous la signature d'A. Lecoœur (11/12/1953)

Lettre d'A. Marty à J. Duclos demandant au CC de le réintégrer au Parti suite à la maladie de Staline, pour l'aider dans cette situation (05/03/1953)

Envoi par la Fédération des Pyrénées-Orientales au Secrétariat du PCF d'une lettre envoyée par A. Marty au *Travailleur Catalan* après parution d'un article le traitant de «vulgaire policier» (07/07/1953)

Envoi au CC d'une lettre d'A. Marty à Veron de Saint-Étienne, l'informant de sa position sur l'activité anticoloniale du Parti. (Manuscrit d'A. Marty + retranscription manuscrite en écriture «élégante»), 4 p. (29/07/1953)

Lettre d'A. Marty au Directeur de *l'Humanité* lui demandant d'insérer le rectificatif joint suite à un article calomnieux de L. Mauvais (06/08/1953)

Lettre manuscrite d'A. Marty à H. Martin le félicitant après sa libération (09/09/1953)

Lettre manuscrite d'A. Marty à M. Fattaconi du Comité local de Coordination et de Solidarité

pour les grévistes de Paris 13^e, l'informant qu'il verse 125 000F sur leur compte (20/09/1953)

DOSSIER 8:

LETTRES DE FÉDÉRATIONS À LA DIRECTION DU PCF *Le Travailleur Alpin*, n° 200 (29-3/12/1951)

Fédération des Pyrénées Orientales

«Rapport de la Fédération des Pyrénées Orientales sur le travail fractionnel d'A. Marty» (01/12/1952)

Fédération de la Corrèze

Envoi de deux lettres par la Fédération (01/12/1952):

lettre de M. Pals du Bureau fédéral sur des déclarations d'A. Marty au cours d'un repas à son domicile à Tulle

lettre de L. Dezaly du Bureau fédéral sur le fait qu'en août 1945, lors d'un meeting à Brive, A. Marty portait de manière visible «un revolver à la ceinture qui dépassait de sa veste»

Fédération des Bouches-du-Rhône

Envoi par la Fédération de correspondances entre A. Marty et Nahon époux de J. Bergé («copies certifiées conformes à l'original», signées de C. Nahon). C. Nahon est le fiancé de J. Bergé, emprisonnée à Pau pour son action contre la guerre d'Indochine (12/06/1954)

Fédération de Corse

Résolution du Bureau fédéral sur «le travail fractionnel des camarades Marty et Tillon» (04/10/1952)

Fédération de l'Isère

Enquête de la section de Bourgoin sur le «cas Marianno» (30/11/1951)

Lettre d'A. Marty à Dufour, député de l'Isère, sur «C. Moriano» (03/12/1951)

Lettre d'A. Marty à Dufour, député de l'Isère, sur «C. Moriano», la déclarant comme «femme collaboratrice» et «agent provocateur» (07/12/1951)

Lettre d'A. Marty à Dufour confirmant les termes de sa lettre du 7 décembre et lui demandant la décision du Secrétariat fédéral à ce sujet (15/03/1952)

Réponse de la Fédération à la lettre d'A. Marty du 15 mars (24/03/1952)

Lettre du Secrétariat fédéral au Secrétariat du PCF faisant un rapport sur la correspondance entre A. Marty et Dufour sur l'affaire Marianno et regrettant de ne pas avoir tenu la Direction du Parti au courant de cette affaire (06/10/1952)

Fédération de l'Hérault

Lettre de P. Laffitte à M. Péri lui demandant, au nom de leur lutte commune dans la Résistance, de soutenir la proposition de réintégration d'A. Marty (21/01/1952)

Lettre de Ramond à R. Calas, parue dans *Combat*, l'attaquant pour sa prise de position contre A. Marty (annotée à la main par p. Laffitte) (19/12/1952)

«Copie conforme d'une lettre d'A. Marty à P. Laffitte démontant les accusations portées contre lui» (janvier 1953?)

Lettre manuscrite d'E. Laffitte à A. Dumay lui demandant d'intervenir «pour sauver l'honneur et l'intégrité d'A. Marty» (sd)

Lettre de la Fédération au Secrétariat signalant «la présence d'André Marty à Béziers» (23/01/1953)

Lettre de P. Laffitte à Dumay lui demandant son aide pour soutenir A. Marty (24/01/1953)

Notes manuscrites d'A. Dumay sur l'activité passée de P. Laffitte (27/01/1953)

Lettre manuscrite de p. Laffitte à H. Parmelin lui demandant de soutenir A. Marty comme elle a défendu H. Martin (28/01/1953)

Envoi au Secrétariat par la Fédération d'une copie de la lettre envoyée par A. Marty à P. Laffitte en janvier 1953 (voir 3e document ci-dessus) (30/01/1953)

Lettre de la cellule G. Péri de Sète à la Fédération faisant le point de la remise des cartes et indiquant que «la camarade Laffitte est en suspens vu son attitude en faveur de Marty» (02/02/1953)

Lettre de la Fédération à L. Mauvais donnant des indications (au conditionnel) sur le lieu d'hébergement de Marty et de deux rues où il aurait été vu à Béziers (15/05/1953)

Envoi de cette lettre au Secrétariat du PCF, avec retard, par L. Mauvais «soit pour donner suite à cette lettre, soit pour la classer» (31/07/1953)

DOSSIER 9: L'ALGÉRIE ET LES COLONIES

Brochure: Appel du 3^e Congrès du Parti communiste algérien, «Union pour la démocratie, gage du bien-être de toutes les populations algériennes» (21-24/03/1946)

Brochure: Discours d'A. Marty à Hussein Dey: «Algériens le peuple de France est avec vous», 48 p. (24/02/1952)

Notes manuscrites de R. Barbé «sur l'activité

d'André Marty relative aux questions coloniales», 23 p. (22/09/1952)

Notes manuscrites de Bachir Hadj Ali, secrétaire du parti communiste algérien, concernant la préface, rédigée par lui, de la brochure d'A. Marty du 24 février (25/09/1952)

Boîte 2: CCCP 

DOSSIER 1:

RAPPORT DE LÉON MAUVAIS

«Rapport sur les discussions au Secrétariat du Parti concernant les déclarations du camarade Beyer mettant en cause le camarade André Marty» par L. Mauvais, 15 p. manuscrites (25-26/05/1952)

DOSSIER 2:

INTERVENTIONS AU COMITÉ CENTRAL DE MONTREUIL, 3-4 SEPTEMBRE 1952

Textes des interventions au Comité Central de Montreuil (3-4/09/1952):

A. Marty, 44 p. dactyl.

F. Grenier, 8 p. dactyl.

A. Marty, 4 p. dactyl.

G. Monmousseau, 9 p. dactyl.

A. Marty, 2 p. dactyl.

L. Mauvais, 16 p. dactyl.

Photocopies des interventions au Comité Central de Montreuil (3-4/09/1952):

A. Lecoœur, 7 p. dactyl.

A. Marty après l'intervention ci-dessus, 2 p. dactyl.

A. Voguet, 8 p. dactyl.

L. Feix, 7 p. dactyl.

J. Llante, 12 p. dactyl.

A. Souquières, 5 p. dactyl.

G. Frischmann, 4 p. dactyl.

A. Gillot, 3 p. dactyl.

T. Vial, 4 p. dactyl.

F. Dupuy, 4 p. dactyl.

Y. Dumont, 2 p. dactyl.

F. Grenier, 3 p. dactyl.

L. Midol, p. 1 et 3

A. Marty, 4 p. dactyl.

Photocopie du rapport de L. Mauvais au C.C., 91 p. dactyl. (5-7/12/1952)

DOSSIER 3:

PHOTOCOPIES DES ARCHIVES RAYMOND GUYOT

Autocritique d'A. Marty suite à la décision du CC

du 4 septembre de son retrait du Secrétariat, 14 p. dactyl. (18/10/1952)

Résolution du Comité fédéral de Paris favorable aux propositions d'exclusion d'A. Marty émanant de la cellule des Cheminots de Masséna et du Comité de Section du 13^e Gare, 13 p. dactyl. (sd)

Lettre ouverte «d'un groupe de militants du Parti de la Fédération de la Seine» «Aux militants responsables des Fédérations et des sections du Parti» s'insurgeant contre un article d'A. Lecoœur paru dans *l'Humanité* du 10 février, 2 p. dactyl. (sd)

DOSSIER 4:

LETTRES ET DOCUMENTS ENVOYÉS PAR A. MARTY

Deux lettres d'A. Marty à J. Duclos relative au personnel qui lui est attribué par le Secrétariat (10/09/1952)

Lettre d'un secrétaire du Parti en réponse à une lettre d'A. Marty du 9 septembre relative au fait que *l'Humanité* n'a pas relaté sa présence au stand H. Martin à la Fête de *l'Humanité* (10/09/1952)

Déclaration de C. Tillon après le Bureau Politique du 1^{er} septembre SEC.SN/SC, 27 p. ronéo (14/10/1952)

Explications d'A. Marty après son «retrait du Secrétariat», YM/G du 21 octobre, 14 p. ronéo en 2 ex. (18/10/1952)

Note d'A. Marty au Bureau politique après que celui-ci «[l]'a suspendu de [sa] qualité de membre du BP». AM/GV/GP, du 10 novembre, 23 p. dactyl. en 2 ex. (02/11/1952)

Annexes I et II à la note ci-dessus sur son «ancienne appartenance à la Franc-maçonnerie», 5 p. et ses «relations avec [son] frère, le Docteur Jean Marty», 5 p. transmises par J. Nennig à L. Mauvais, le 17 novembre SEC.SN/GP (06/11/1952)

Commentaires manuscrits sur la note d'A. Marty du 2 novembre, 4 p. (sd)

Note indiquant les erreurs de copie, omissions sur la frappe de la note d'A. Marty du 2 novembre AM/GV du 14 novembre (12/11/1952)

Lettre d'A. Marty à J. Duclos protestant contre le départ de sa femme du foyer conjugal à la demande du Parti, 5 p. dactyl. en 2 ex. (13/11/1952)

Lettre manuscrite d'A. Marty à J. Duclos pour

transmission au CC relative à des calomnies publiées contre lui, GV du 5 décembre, 7 p. en 3 ex. (02/12/1952)

Lettre manuscrite d'A. Marty à la Société de gérance immobilière, 44 rue de Châteaudun, l'informant de son départ de son logement de La Garenne-Colombes (03/12/1952)

Lettre d'A. Marty à J. Duclos l'informant de son départ de son logement suite à diverses agressions et lui demandant un logement en échange, GVC du 5 décembre, 2 p. en 4 ex. (03/12/1952)

DOSSIER 5: COUPURES DE PRESSE ET BROCHURES SUR L'AFFAIRE MARTY

Coupures de presse

«Liste des documents publiés par le Parti sur Marty et Tillon du 16 septembre 1952 au 2 mars 1953», 3 p. dactyl., 2 ex (1952-1953)

Lettre «d'un groupe de militants du Parti de la Fédération de la Seine» aux «militants responsables des Fédérations et des sections du Parti» critiquant l'article d'A. Lecoœur dans *l'Humanité* du 10 février (février 1953)

«Le 27 septembre 1947 à Amiens commémorant l'assassinat de Jean Catelas, André Marty dénonce [...] les racines de la trahison et du complot contre le peuple de France», *France Nouvelle* (04/10/1947)

«Communiqué du Secrétariat du PCF» suite aux décisions prises par le CC des 3 et 4 septembre du retrait d'A. Marty du Secrétariat et du retrait de C. Tillon du Bureau Politique, *France Nouvelle*, n° 353 (20/09/1952)

«A propos des décisions du CC du PCF concernant les camarades André Marty et Charles Tillon», «Intervention du camarade André Marty.», *l'Humanité* (24/09/1952)

«A propos des décisions du CC du PCF: Une déclaration d'André Marty et de Charles Tillon», «Une lettre de Charles Tillon à l'Association Nationale des Anciens Combattants de la Résistance Française», *l'Humanité* (27/09/1952) «Procès-verbal du Bureau Politique du PCF.», *l'Humanité* (27/09/1952)

«Rapport du Bureau Politique présenté au CC des 3 et 4 septembre 1952 par le camarade Léon Mauvais», *France Nouvelle*, n° 354 (27/09/1952)

«Fédérations, sections et cellules du PCF approuvent chaleureusement le CC d'avoir préservé et consolidé l'unité du Parti», *l'Humanité* (sd)

«Les problèmes de la politique du Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon», *L'Humanité* (04/10/1952)
 «Un communiqué du Bureau Politique du PCF», *L'Humanité* (18/10/1952)
 «Après les décisions du CC concernant les camarades André Marty et Charles Tillon. Un communiqué du Bureau Politique du PCF», *L'Humanité* (24/10/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: Dire la vérité au Parti! », *L'Humanité* (12/11/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: Etre sincère et honnête à l'égard du Parti», *L'Humanité* (14/11/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: Pour un Parti de masse», *L'Humanité* (17/11/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: La duplicité d'André Marty», *L'Humanité* (19/11/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: Combattre activement pour l'application des décisions du Parti», *L'Humanité* (20/11/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: A propos de la vigilance révolutionnaire», *L'Humanité* (21/11/1952)
 «Le Parti et l'activité fractionnelle des camarades André Marty et Charles Tillon: Assimiler inlassablement la théorie marxiste-léniniste», *L'Humanité* (22/11/1952)
 «Les sanctions contre André Marty et Charles Tillon. Résolution du CC», *L'Humanité* (decembre 1952)
 «Résolution du CC», *L'Humanité* (09/12/1952)
 «Conformément à l'article 35 des statuts la cellule de l'entretien Masséna propose: Exclusion d'André Marty», *L'Humanité* (25/12/1952)
 «André Marty exclu du Parti Communiste Français», *L'Humanité* (05/01/1953)
 «L'activité et la duplicité de Marty», article de L. Mauvais, *L'Humanité* (31/01/1953)
 «La duplicité du policier Mary et la vigilance du CC», article d'A. Lecoer, *L'Humanité* (sd)
 «En guise d'introduction. Communiqué de presse d'André Marty» (04/02/1953)
 Tract «Défense des libertés démocratiques. Extraits de la déclaration d'André Marty à la

sous-commission des immunités parlementaires, le 4 février. Edité et diffusé par le Comité de Redressement Communiste du 13e arrondissement», 4 p. (février 1953)
 «Autour de l'affaire André Marty. Comment on détruit le Parti Communiste Français» par le Comité de Redressement Communiste de Toulouse (sd)
 «Lettre ouverte à Henri Martin, marin de France» par le Comité de Redressement Communiste de Toulon, 4 p. (sd)
 «Marty au service de l'ennemi» par L. Mauvais, *L'Humanité* (12/02/1953)
 «Le policier Marty», *L'Humanité* (sd)
 «Les communistes français luttent pour démasquer entièrement les agents de l'ennemi de classe», article de L. Mauvais, Paix et Démocratie (06/03/1953)
 «Les liaisons policières de Marty» par E. Fajon, *L'Humanité* (sd)
 «Après l'article sur les liaisons policières de Marty», *L'Humanité* (sd)
 «L'opinion de Martinaud-Déplat», *L'Humanité* (sd)
 «André Marty» *Forces en présence, Bulletin de Documentation*, n° 2. (octobre 1953)
 «Travailleurs de Grenoble. Jugez du procédé! » signé J. Chenavaz, 4 p. (28/03/1954)
 «M. Cassou est furieux», *L'Humanité* (02/06/1955)
 «Les Coulisses de l'actualité. Quand le parti poussait la femme de Marty au divorce», article de p. Bernert, *L'Aurore* (15/01/1974)

Brochures

«Dans les prisons de la République» par A. Marty, préface de H. Barbusse, 3^e édition, Les Éditeurs Français Réunis, 94 p (août 1951)
 «L'Affaire Marty. Trois documents inédits. L'avenir du mouvement ouvrier français et du Parti communiste» édité par un groupe de travailleurs communistes et sympathisants, 22 p. 2 ex. (26/02/1953)
 «L'Affaire Marty et le mouvement ouvrier» MLS, 37 p. (juin 1953)
 «Vingt-quatre lettres inédites d'André Marty. Décembre 1952 – Juillet 1953», 64 p. (sd)

DOSSIER 6: AUDITIONS PAR LA COMMISSION CENTRALE DE CONTRÔLE POLITIQUE D'ANDRÉ MARTY

Retranscription d'un enregistrement du 31 octobre 1952: A. Marty est questionné par

L. Mauvais, M. Servin, G. Auguet, 115 p. dactyl. en 2 ex.

Retranscription d'un enregistrement du 5 novembre 1952: A. Marty est questionné par L. Mauvais, M. Servin, G. Auguet, 144 p. dactyl. en 2 ex.

Boîte 3 CCCP

Archives envoyées par le Parti communiste tchègue le 15 mai 1953 de la part de Marcel Servin, adressé au CC du PCF

DOSSIER 1:

EMPRISONNEMENT D'ANDRÉ MARTY

Lettre d'A. Marty écrite au crayon et dactyl., envoyée de Constantinople à Dalbiez député des Pyrénées Orientales et relatant ses conditions de détention et d'inculpation et le remerciant d'être intervenu en sa faveur, 4 p. pelure dactyl. (25/06/1918)

«1er interrogatoire de l'inculpé Marty», 2 p. pelure dactyl. (07/05/1919)

«2^e interrogatoire de l'inculpé Marty», 3 p. pelure dactyl. (10/05/1919)

«3^e interrogatoire de l'inculpé Marty», 4 p. pelure dactyl. (27/05/1919)

Tract du Quartier de la Santé de la Fédération de la Seine du PC (SFIC) :

« La vérité sur le cas Marty » de J. Garchery, Conseiller municipal de Paris (1923?)

38 lettres d'organisations de la Franc-Maçonnerie ou de Francs-maçons œuvrant pour la libération d'A. Marty en prison pour ses activités pendant la Révolte de la Mer Noire (1921-1923)

DOSSIER 2:

NOTES SUR L'HUMANITÉ

Rapport d'A. Marty au secrétariat de *L'Humanité*, 4 p. pelure dactyl. (21/02/1934)

Rapport d'A. Marty de *L'Humanité* présenté au secrétariat, 5 p. pelure dactyl. (06/03/1934)

Note d'A. Marty au secrétariat sur *L'Humanité*, 2 p. pelure dactyl. (06/12/1934)

Note d'A. Marty sur *L'Humanité*, 1 p. pelure dactyl. (08/12/1934)

Note d'A. Marty sur *L'Humanité*, 3 p. pelure dactyl. (26/02/1935)

Note d'A. Marty sur *L'Humanité*, 2 p. pelure dactyl. (23/06/1935)

DOSSIER 3:

LETTRES D'ANDRÉ MARTY, 1942-1943

Lettre de Moscou à Edo, écrite en termes convenus, relative à l'activité clandestine du Parti (01/11/1942)

Note au Général Petit donnant des précisions sur l'activité du Parti (12/01/1943)

Lettre de Moscou au Ministre plénipotentiaire de la France combattante en union soviétique pour l'obtention d'un passeport français (12/03/1943)

Envoi au Général Petit de la note du 12 janvier ci-dessus (14/03/1943)

DOSSIER 4:

ESPAGNE

«Histoire générale de la base des Brigades Internationales» par Vidal, 452 p. dactyl. en 11 chapitres + documents, 22 p. dactyl. (sd)

Présentation par A. Marty d'un livre à écrire sur la «popularisation et l'histoire des Brigades Internationales», 13 p. dactyl. (21/08/1939)

Appréciations d'A. Marty (1 p. dactyl.) sur un Mémoire de R. Hantz sur le «Bataillon André Marty, 12^e Brigade Internationale», 21 p. dactyl. (06/12/1940)

Énumération des «Unités militaires des Internationaux en Espagne», 8 p. dactyl. (sd)

Liste de 45 Brigadistes avec leurs fonctions, 3 p. dactyl. (sd)

Situation et perspectives des «Internationaux» internés dans des camps en France, 10 p. pelure dactyl. (11/05/1939)

Archives remises par Jacques Kahn

Lettre de J. Kahn remettant les archives ci-après, classées de A à M avec inventaire correspondant, 1 + 11 p. manuscrites (18/09/1952)

A: LETTRES DE MAURICE THOREZ (MOSCOU, 1944)

Lettre de M. Thorez à Moscou au «Ministre plénipotentiaire délégué au C.F.L.N. en URSS» relative au refus de celui-ci de le laisser partir à Alger, 2 p. dactyl. (01/03/1944)

Lettre de M. Thorez de Moscou à André Marty à Alger lui transmettant des informations et des demandes, 2 p. manuscrites (18/07/1944)

Télégramme de Moscou de M. Thorez à F. Billoux et F. Grenier à Alger leur demandant

- d'agir pour obtenir l'autorisation rapide de son retour en France (31/08/1944)
3 articles de F. Bonte en faveur de la présence de M. Thorez à Alger (mars 1944)
- B: DÉCLARATIONS DU CC, 1944**
Déclaration du CC du PCF «L'entrée en Algérie est interdite à Maurice Thorez, secrétaire général du PC, 3 pelures dactyl. (sd)
Message du CC du 5 avril transmis par lettre de W. Rochet de Londres (03/05/1944)
- C: DOCUMENTS DU CC DU PCF, DÉLÉGATION D'AFRIQUE DU NORD**
Lettre à F. Grenier à Londres (nouvelle série n° 4) décrivant la situation politique et militaire du moment et les positions du PCF, 3 p. dactyl. (04/10/1943)
Lettre à W. Rochet à Londres (nouvelle série n° 6) sur les mêmes thèmes, 3 p. dactyl. (03/01/1944)
Lettre de W. Rochet à Londres à la délégation d'Alger du CC, sur ses rapports avec les Alliés, le général Koenig et la préparation de l'insurrection nationale, 2 p. dactyl. (31/05/1944)
Lettre du CC du PCF à W. Rochet à Londres (nouvelle série n° 7) sur la Milice de Darnand, copie de lettre adressée au CNR, précisions de l'activité politique et militaire du PCF en France, 8 p. dactyl. (28/02/1944)
Lettre du CC du PCF à W. Rochet (nouvelle série n° 8) sur l'anticommunisme en France, l'attentisme de certains milieux et les tergiversations du CFLN, 6 p. dactyl. (30/03/1944)
Lettre du CC du PCF à W. Rochet (nouvelle série n° 9) sur l'activité du CFLN, les renseignements que le Parti possède sur l'activité hitlérienne et sur la prochaine ouverture du «second front», 4+1 p. dactyl. (21/04/1944)
- D: DÉCISIONS DU SECRÉTARIAT ET DE LA DÉLÉGATION DU CC À ALGER**
OR-12 / 11-2-44, 3 p. dactyl. (09/02/1944)
OR-14/ 10-3-44, 2 p. dactyl. (10/03/1944)
RC-14/ 22-3-44, 1 p. dactyl. (22/03/1944)
RL-19-5-44, 4 p. dactyl. (18/05/1944)
RL-13-6-44, 2 p. dactyl. (08/06/1944)
RL-20-6-44, 2 p. dactyl. (19/06/1944)
- E: DÉLÉGATION DU CC EN AFRIQUE DU NORD**
Lettre de la délégation du CC en Afrique du Nord au général de Gaulle, signée F. Billoux, F. Bonte et A. Marty, relative aux demandes du PCF «pour aider à l'action de guerre et à la Libération de la France», 10 p. dactyl. + 3 annexes de 4 p. (22/02/1944)
- «Note sur l'entrevue de la délégation du CC en Afrique du Nord avec le général de Gaulle 26 février 1944» d'E. Fajon et A. Marty (01/03/1944)
- F**
«Note sur la participation communiste au CFLN» par W. Rochet de Londres, 5 p. dactyl. (16/02/1944)
- G**
Note au CC relative au passage d'Ercoli (Togliatti) à Alger avec observations d'A. Marty, 1 p. dactyl. (18/04/1944)
- H**
Session de la délégation du CC tenue à Alger, 9 interventions, un résumé et un projet de résolution sur «le cas» M. Thorez (30/03/1944)
- I**
Participation ministérielle: «Corrections exigées par le général de Gaulle» aux textes reprenant les déclarations des 2 commissaires communistes et de la délégation du CC en Afrique du Nord (07/04/1944)
- J**
«Compte rendu de la réunion du Groupe parlementaire élargi aux camarades responsables» MF-3-22-5-44, 5 p. dactyl. (20/05/1944)
- K**
«Pour l'aide à la Résistance immédiatement, violents incidents contre Fernand Grenier», 3 p. dactyl. (27-18/07/1944)
«Décision du Secrétariat de la Délégation du CC sur la position des 2 camarades commissaires» relative à l'affaire ci-dessus, RL-6-8-44, 2 p. dactyl. (03/08/1944)
- L**
Session de la Délégation du CC tenue à Alger, 6 interventions, résolution intérieure sur la participation ministérielle (17/08/1944)
- M**
«Télégramme de Grenier à Goin» relatif à la proposition et désignation à la prochaine Assemblée consultative d'anciens députés ayant voté pour Pétain (20/10/1943)
Manque la lettre du 23 août 1944 d'A. Marty à F. Bonte: pour ne pas mettre le Parti en avant dans les manifestations en Algérie pour la Libération de Paris.

Le fonds André Marty du Musée de la Résistance nationale de Champigny

par Paul Boulland

Le fonds Marty du Musée de la Résistance nationale de Champigny¹ est issu des archives personnelles d'André Marty conservées à Moscou puis à Prague et rapatriées en France en 1985².

Il est constitué de près de 80 cartons, classés selon le système de cotation originel du fonds, avant dispersion. Il comprend essentiellement des pièces concernant la période 1939-1943. Il convient toutefois de préciser que certains documents couvrent les périodes précédentes. On retrouve en particulier des documents sur les Brigades internationales, quelques éléments dispersés sur l'activité municipale d'André Marty dans la période 1931-1936, ou encore des notes prises lors des Plénums de l'Internationale communiste.

On peut classer les documents de ce fonds en quatre catégories principales.

Première série de documents, les textes des émissions de Radio Moscou à destination de la France et de l'Afrique du Nord. Ces textes sont dans l'ensemble regroupés par type d'émissions, par auteur ou par période. Quelques rares exemplaires se trouvent éparpillés dans divers dossiers.

Deuxième catégorie, également la plus volumineuse, les pièces de « monitoring », c'est-à-dire la transcription dactylographique d'écoutes radio, d'extraits de presse, ou des coupures de presse, regroupant des informations sur diverses questions politiques, sociales ou militaires. Ces documents sont le plus souvent regroupés dans des dossiers thématiques.

Troisième type de documents, des imprimés clandestins, assez peu nombreux toutefois. Enfin, on retrouve des archives à proprement parler, à travers des notes manuscrites de réunions ou d'interventions, mais aussi plusieurs séries de carnets manuscrits. Parmi les pièces les plus remarquables, on pourra également signaler plusieurs séries de directives d'organisation concernant la libération de la Corse (1944), ou les correspondances entre les délégations du Comité central du PCF de Londres et d'Alger.

Il convient enfin de signaler qu'un fichier analytique des textes des émissions de radio, recensant leur auteur, leur date, leur numéro et leur titre est disponible aux archives du Musée de la Résistance nationale de Champigny.

1. Nous remercions Guy Krivopisko, Céline Heytens et Xavier Aumage, responsables des archives du Musée de la Résistance Nationale de Champigny pour leur aide précieuse et leur disponibilité.

2. Sur les conditions du rapatriement et de la dispersion de ces archives, voir la contribution de Pascal Carreau, *supra*, p. 87 et les tableaux récapitulatifs *infra*, p. 152 et 153.

Inventaire Fonds Marty du Musée de la Résistance Nationale de Champigny

M3 A (I35)

Coupures de presse et notes manuscrites sur la Drôle de guerre (septembre 1939-mars 1940)

M3 B (I34)

Série d'articles (1939-1941)
Articles sur la drôle de guerre (comparaisons Sedan/1940) et la situation en France (collaboration)
«Lettre ouverte à L. Blum» (dont édition en néerlandais)
Articles sur la marine, sur l'Indochine, sur le Transsaharien
Texte d'A. Marty «Staline dans ma vie»

M3 C (I30)

Série de 12 carnets (23 août 1939 à septembre 1943), dont:
Carnets de notes journalières sur la situation internationale (notes manuscrites accompagnés de coupure de presse et de cartes)
Carnet de coupures de presse
Carnet de notes de lecture sur Michelet
Carnet consacré aux arrestations de militants communistes (1940-1942)

M3 D (I31-32)

Article sur G. Péri
Notes manuscrites et dactylographiées sur la situation et les positions du PCF (1939)
Reproductions photographiques de tracts, journaux, affiches, brochures clandestines
Dossier sur le gouvernement Reynaud (mars-avril 1940)

M3 G (I28)

2 DOSSIERS DISTINCTS

a) Documents divers sur la période 1927-1936 (notes, courriers, etc.), 2 carnets de notes

manuscrites, notes pour articles sur la police, les provocations policières.

b) dossier sur l'activité d'A. Marty comme conseiller municipal (brochures sur le conseil municipal de Paris, notes, courriers) 1929-1935. Plusieurs carnets de notes:

Carnet sur les réunions des plénums de l'IC et ICJ à Moscou (fin 1932-début 1933)

Carnet sur le 13^e Plenum de l'IC, (janvier 1934)

M4 A (I40-41)

2 dossiers

I40) «Drôle de guerre»

Texte de la brochure «La classe ouvrière de France et la 2^e guerre impérialiste»

Dossier sur la France de septembre 1939 à mai 1940, en particulier éléments sur les socialistes français et la guerre

I41) dossier sur la situation économique et sociale en France (fin 39-début 40)

Série de notes et documents classés par thèmes et catégories sociales (ouvriers, jeunes, femmes, intellectuels, vieux, etc.)

M4 C (I57)

Textes des «Informations» et des chroniques «Commentaires» octobre 1942

M4 E (I37)

Textes des «Informations» et des chroniques «Commentaires» novembre-décembre 1942

M5 C (I46-47)

I46) Notes réunies pour la rédaction d'articles sur la Drôle de guerre

I47) Notes sur divers thèmes, notamment Anciens combattants, Jeunesse, Catholiques, Croix Rouge, Organisations de masse, Chômeurs, Ouvriers, Paysans, Fonctionnaires, Intellectuels, etc.

M5 D (I48)  

Dossier sur la guerre en URSS de son déclenchement à mai 1942

M5 E (I44)  

Dossier sur la France, classé en une série de thème: Industrie, Agriculture, Finances, Transports, Ravitaillement, Paris, Reconstruction, Presse, Éditions et librairies, Culture (théâtre), Collaboration économique

M5 F (I42-43)  

Textes des émissions «La Voix Chrétienne», n^{os} 1 à 60, janvier 1940 à juin 1942
Série de dossiers de notes sur l'armistice et la politique extérieure de Vichy
Série de dossiers sur le déroulement de la guerre franco-allemande, sur la mise en place de l'occupation, sur le conflit anglo-allemand, etc.

M5 G (1-5a-d)  

Textes des «Informations» et des chroniques «Commentaires» août-novembre 1941
Dossier comprenant la correspondance d'A. Marty avec Inoradio, ses remarques sur l'organisation du travail, la grille des émissions en français

M6 A (I60)  

Série de dossiers regroupant notes et documents sur la situation en France et la politique de Vichy, classés par thèmes, non spécifiés sur les dossiers (par exemple: Anciens combattants, Jeunesse, catholiques, Femmes et politique familiale, Secours National, Maires, Paysans, Marché noir)

M6 B (I61)  

Série de dossiers regroupant notes et documents sur la situation en France et la politique de Vichy, classés par thèmes, non spécifiés sur les dossiers (par exemple: Collaboration économique et industrielle, taxes et impôts, Marché noir, presse et journalistes, culture, etc.)

M6 D (I54-55)  

Plusieurs sous-dossiers:
M6 D1 (1940-1941):
Notes manuscrites
Document dactylographié «Mots d'ordre pour la France» (03/08/1941)
M6 D2 (juin 1940-juillet 1941):

Notes manuscrites: «Examen hebdomadaire de la situation en France»)

Notes pour un «compte rendu de mandat des députés restés fidèles au PCF»

Notes sur la situation de la répression en France

M6 E (I56)  

Dossier de notes dactylographiées sur De Gaulle et la situation des FFL (essentiellement notes sur Radio Londres, mais aussi extraits de presse française et étrangère)

Sous-dossier 66 «émigrés»: notes et coupures de presse sur les Français réfugiés en Angleterre, aux USA ou en Australie

Sous-dossier 67: notes dactylographiées de monitoring de Radio Londres (1940-1941)

Sous-dossier 68: notes dactylographiées de monitoring des radios américaines (octobre-novembre 1940)

Sous-dossier 69: notes dactylographiées de monitoring de différentes radio, notamment Radio Levant (Beyrouth), Radio Le Caire, Radio Brazzaville et Radio Sydney (fin 1940-début 1941)

M6 F (I57)  

Sous-dossier A: notes et coupures de presse sur la presse, les partis et dirigeants collaborationnistes avec par exemple des sous-dossiers Déat, Doriot, Chiappe, Marquet, *Gringoire*, etc. (1940-1941)

Sous-dossier B: notes et coupures de presse sur les partis et organisations en zone non-occupée (PSF, Action française, radicaux, socialistes, syndicats, organisations chrétiennes, etc.) (1940-1941)

Sous-dossier Weygand

M6 G (I59)  

Notes dactylographiées, monitoring radio et coupures de presse sur différents thèmes classés en sous-dossiers thématiques côtés 85-110

A) Jeunesse et enfance, femmes, artisanat, armée, prisonniers de guerre et internés, réfugiés

B) «Mouvement des masses» (hygiène, vie chère, emploi de la main-d'œuvre ouvrière française par l'Allemagne, Transsaharien, intellectuels, étudiants, un dossier «Résistance» sur les sabotages et formes de résistance spontanées, etc.)

M7 A (171)  

Notes dactylographiées, monitoring radio et coupures de presse, essentiellement sur politique du gouvernement vichyste

M7 B (170)  

Notes dactylographiées, monitoring radio et coupures de presse sur la situation sociale et politique en France, le gouvernement vichyste, etc.

M7 G (162 IV)  

Deux sous-dossiers:

Monitoring août 1941-juin 1942 sur différents thèmes: évolution du conflit et situation militaire radio mexicaine, situation de l'Angleterre (vie politique), situation aux États-Unis, situation au Canada, également éléments sur la Chine, l'Inde, la Turquie, etc.

Dossier SFIO (septembre 1939-janvier 1940)

M8 A (182)  

Notes dactylographiées, monitoring radio et coupures de presse, sur les organisations et dirigeants collaboracionnistes en France

M8 B (180)  

Monitoring 1939-1941 sur la question de l'Indochine et de la situation dans le Pacifique (contient également des notes manuscrites)

M8 C (172)  

Monitoring 1941-1942 sur la situation internationale et en particulier la politique extérieure soviétique (alliance anglo-soviétique, congrès pan-américain et pan-latin, position du Vatican et de l'Église, éléments sur divers pays, en particulier Angleterre et États-Unis et attitude des pays anglo-saxons à l'égard de l'URSS, etc.)

M8 D (173-45)  

Deux séries de dossiers distincts:

Transcriptions des émissions radio de «La France combattante» (divers auteurs) (1942-1943)

Monitoring sur la Résistance en France (1941) : résistance spontanée, grèves, manifestations, sabotages, dossier sur Paul Colette, dossier sur les campagnes anti-communistes de Vichy, répression et arrestation de militants communistes)

M8 E (175)  

Monitoring sur divers thèmes: école et programmes scolaires, le procès de Riom, l'occupation, l'évocation de la France dans la presse italienne et allemande, dossier *Paris Mondial*, dossier «Répression» notamment contre les élus et fonctionnaires, dossier sur l'application du statut des juifs et les spoliations

M8 F (176)  

Plusieurs sous-dossier:

Monitoring sur la situation de divers pays occupés et la résistance dans ces pays

Monitoring sur la guerre en Belgique, Hollande, Luxembourg (10-18 mai 1940)

Monitoring sur la situation en Belgique, Hollande, France en mai 1940

Monitoring sur la situation en France (mai-juin 1940)

M8 G (178)  

Supplément de *l'Humanité* d'avril 1936; *La Défense* du 28/04/1939

Extraits de *7 jours* (1940) (copies):

Copies de «La bataille de France» et «Une bataille de 45 jours», récits de Henri Bidou, annotés par A. Marty

Copie de «Une page d'histoire», récit des négociations de l'armistice de 1940

Dossier sur «La Guerre des Alpes»

Extrait de *7 jours* sur les négociations d'armistice et l'occupation de Paris

Copie de «Pourquoi et comment fut décidée l'armistice», texte de Charles Reibel

Copie de «Toute la vérité sur un mois dramatique de notre histoire» par Jean Montigny, annoté par A. Marty

Copie d'extraits du mémoire de De Gaulle *L'avènement de la force mécanique*

Dossier «Gamelin»

Copie de «J'accuse» par André Simon, annoté par A. Marty

Copie de «Les Sept mystères de l'Europe» par J. Romain

Copie de «Les prodromes de la défaites, Journal inédit d'Anatole de Monzie» publié dans *Gringoire* (1941)

Copie de «Comment la France a perdu la guerre» d'A. Maurois paru dans le journal suisse *Neueur Zurcher Zeitung* (octobre 1940)

Copie de «La débâcle de la France» de I. Ehrenbourg
«Opinion du général de Castelnau sur la défaite de 1940 et souvenirs inédits du Grand-Couronné de Nancy» par L. Poncet, coupures de presse extraites de la *République du Sud-Est* (1941?)

Copie de «The Downfall of France» de Hamilton Fish Armstrong, extrait de *Foreign Affairs* (octobre 1940)

Extraits de *The Norton* (1940)

«Mémorial de France» extrait de *Le Temps* (09/01/1941)

M9 A (I88)

Monitoring sur la défaite de la France, en particulier une série de témoignages sur la situation en France «recueillis par le camarade Marty parmi les volontaires internationaux arrivés le 18 mars et ultérieurement» (avril 1941)

M9 B

Monitoring sur la situation en France (1942), notamment situation économique (industrie, agriculture, finances, transports, consommation et ravitaillement) et politique, dossiers sur «le front de l'Ouest», sur les raids aériens anglais et américains, dossier sur l'école

M9 C (I86)

Monitoring (1942), notamment sur les volontaires français du front de l'Est, la situation en Italie, en Espagne, en Belgique, et dans divers pays, sur la situation en France, sur Doriot, sur Laval, sur Déat, sur le journal *L'Effort* et divers autres journaux français, sur les syndicats vichystes, etc.

M9 D (I85)

Monitoring (1942), sur la situation en Indochine, en Syrie et dans les régions arabes, en Afrique, au Maroc, en Algérie, en Tunisie, dans les territoires d'Outre-mer, à Madagascar, etc.

M9 E (I84)

Monitoring (fin 1942-1943) sur la situation en Afrique du Nord, plus particulièrement en Algérie, dossiers sur Darlan et Giraud

M9 F (I87)

Monitoring (mai 1942-1943), écoutes radio (surtout Radio Londres et Radio Moscou), dossiers sur De Gaulle (extraits de ses discours, déclarations, etc.), extraits de la presse communiste clandestine, dossier A. Philip, etc.

M9 G (I83)

Monitoring (fin 1942-1943) notamment dossiers sur Italie, Turquie, Suède, Amérique latine, Belgique, Suisse, USA, dossiers sur Doriot, Déat, la LVF, la Milice, de la Rocque, Église catholique en France, dossiers divers

M9 H (I82-2)

Monitoring (fin 1942-1943) notamment dossiers sur la situation en France (économie, agriculture et paysans, ravitaillement et marché noir, les intellectuels, les étudiants, enfance, la marine, répression contre les juifs, le STO, prisonniers de guerre, la défense des côtes françaises, Alsace-Lorraine, situation à Paris, Lyon, Marseille, divers)

M10 A (I106-108)

Monitoring (1942-1943) notamment dossier «1^{er} mai 1942», dossier «14 juillet 1942», manifestations sabotages et attentats (1942 et 1943), grèves, presse clandestine non communiste, répression; situation en Afrique et Afrique du Nord, Territoires d'Outre-Mer; Indochine, Madagascar, voyages de Pleven

M10 B (I109)

Monitoring (fin 1942-1943) notamment dossiers sur l'Allemagne (situation intérieure, moral des troupes, etc.) et l'Italie, dossier sur différents pays européens (Autriche, Finlande, Bulgarie, Hongrie, Roumanie, Yougoslavie, etc.)

M10 D (I91-92)

Divers sous-dossiers:

Note d'A. Marty «La France sous l'occupation allemande» (1941)

Notes d'A. Marty pour divers textes sur la situation en 1940-1941

Monitoring 1943 sur la situation militaire du conflit

Déclarations et discours de F. Grenier (1943)

Notes et courriers divers sur l'action des dirigeants communistes à Londres et à Alger

Bilan de la situation en France en 1942
«Avant projet de programme d'action du PCF»
(1941)
Rapport d'A. Marty sur Badina (1933)

M10 F (I101)  

Monitoring 2^e semestre 1943

M10 G (I100)  

Monitoring 1942, essentiellement sur la situation en France, et un sous-dossier sur la situation des juifs en France et en Europe

M10 H  

Monitoring 1943

M11 A (I118)  

Notes manuscrites sur la situation en France (1941-1943)

Textes des émissions «Vos informations commentées et mots d'ordre du jour», «Actualités de Pierre Gallois», «Commentaires d'André Lefranc» et émissions spéciales pour les francs-tireurs, les prisonniers, les femmes (1943) (auteur A. Marty, parfois JR Bloch ou «Troyes»)

M11 B (I110)  

Monitoring 1943 sur la situation en URSS, les déclarations de dirigeants soviétiques (notamment dossier des discours et déclaration de Staline)

M11 D (I112)  

Monitoring uniquement en anglais (1943) sur la situation du conflit en Asie et dans le pacifique

M 11 F  

Monitoring sur le Liban (1941), la Syrie (1941), l'Indochine (1940-1941)

M 11 G (I114)  

Écoutes radio 2^e semestre 1941

M 11 H (I115)  

Écoutes radio 1942 (Radio Londres)

M12 A (I129-131)  

Monitoring (1942) sur la situation dans divers pays européen, sur l'Allemagne, l'Indochine, le Proche-Orient, divers

M12 B (I132)  

Monitoring 1943 : divers dossiers, en particulier dossiers sur le CFLN, A. Philipp, interviews de De Gaulle et Giraud, rapports CFLN-Moscou

M12 C (I119-120)  

Textes de diverses émissions de radio (juin-août 1942) par des auteurs divers (hors A. Marty)

M12D (I119-120)  

Monitoring sur diverses questions (1940-juin 1941)

M12E (I121-122)  

Textes de diverses émissions de radio (juillet-août 1942), en particulier «Informations commentées» et «Commentaires» (n° 1 à 62), en particulier émissions sur l'anniversaire de Valmy
Monitoring sur PCF et les organisations clandestines en zone occupées (juillet-août 1942)

M12F (I123)  

Textes des émissions «Commentaires» (n° 243 à 303) et «Informations et mots d'ordre» (n° 243 à 303) (mars-avril 1943)

M12G (I127-128)  

Monitoring sur diverses questions, essentiellement URSS

M12H (I124-126)  

Monitoring sur les pays occupées (janvier-mai 1942)
Textes des émissions de radio «Commentaires» (janvier-mai 1942)
Notes manuscrites d'A. Marty

M13A (I147)  

Monitoring sur diverses questions (mars-novembre 1942)

M13B (I146)  

Monitoring sur diverses questions, essentiellement sur la situation en France (novembre 1942-juin 1943)

M13C (I133-134)  

Textes des émissions «Chroniques» (n° 1125-1333) (novembre-décembre 1942)

M13 D  

Trois albums de reproductions photographiques de journaux (notamment, *Humanité clandestine*; *l'Enchaîné*, *l'Avant-Gardé*, *La Vie Ouvrière*), tracts et bulletins (notamment bulletins aux soldats, aux travailleurs de Renault, bulletins diffusés à Paris et en banlieue) et papillons du PCF et de la JC (fin 1939- 1940) [Certains numéros de *l'Humanité* clandestine conservés dans ces albums ne figurent pas dans l'édition de la collection de *l'Humanité* clandestine par les Éditions sociales. Également présence d'éditions régionales. Il n'est pas possible de déterminer les conditions dans lesquelles fut constituée cette collection de reproductions.]

M13 F (I143-145)  

Monitoring 1941-1943, divers sous-dossiers thématiques, notamment: Situation de Toulon, déclarations de Pétain, Laval, Darlan, chronologie des condamnations et exécutions pour l'année 1942, etc.

M13 H (I140-141)  

Monitoring 1942-1943, divers sous-dossiers notamment guerre aérienne et bombardements, dissolution du Komintern, Vatican, situation en Asie et guerre du Pacifique, déclarations de Churchill, déclarations de Roosevelt, production de guerre et mouvement ouvrier américains, situation politique en Grande Bretagne, etc.

M14 A (I159-160)  

Monitoring 1940-1941 sur la situation dans les colonies françaises (Indochine, AEF, AOF, Maroc, Algérie, Tunisie, Antilles, Liban), sur le PCF et les JC (à travers la presse internationale, et notamment les questions de répression)

M14 B (I148)  

Monitoring 1943 sur les activités de résistance intérieure (dossiers divers sur les actions, par exemple un dossier sur les sabotages ferroviaires), et sur la situation dans les colonies françaises (Tunisie, Antilles, Madagascar, Liban, Indochine)

M14 C (I149)  

Monitoring 1941-1942: divers sous-dossiers, entre-autres déclarations de Churchill et situation en Grande-Bretagne, déclarations de Roosevelt, Pape et Vatican, bombardements de la RAF, guerre du Pacifique, Inde, Japon).

M14 D (I150-152)  

Monitoring 1942-1943: divers sous-dossiers, entre autres déclarations de Churchill, situation aux États-Unis et en Grande-Bretagne, et sur différents aspects de la situation en France.

M14 E (157-158)  

Monitoring 1942-1943: divers sous-dossiers, sur la situation en France et en Afrique du Nord (dans la série 157) et série de sous-dossier sur la situation en URSS (dans la série 158)

M14 F  

Textes des émissions de radio «Commentaires», «Chroniques», «Informations et mots d'ordre» (janvier-février 1943)

M14 G (I153-154)  

Textes des émissions «Radio France» (mai-septembre 1943)

Textes des émissions de «Radio France» destinés aux catholiques (juillet-octobre 1942)

Textes des «Commentaires» de JR Bloch (juillet-octobre 1942)

Monitoring 1942 sur divers pays

M15 B  

Notes et documents sur la Guerre d'Espagne et les Brigades Internationales:

Document de 25 pages sur l'histoire des BI et les premiers moments de leur organisation;

Deux brochures d'A. Marty:

«Une solution humaine et française. Comment en finir avec les camps de Républicains espagnols» (discours à la conférence internationale de Paris des 15 et 16 juillet 1939)

«Heures glorieuses d'hier et de demain» (édition soviétique par les Éditions en Langues Étrangères) [exemplaire dédié «A Raymonde, ma fidèle compagne. André Marty. 18 juillet 1940, 4^e anniversaire de la grande lutte espagnole.»]

Trois numéros du *Boletín de informació* espagnol (septembre 1939, août 1940 et mars 1941)

Une série de documents envoyés par Christanof, notamment une enveloppe contenant 12 photographies des Brigades Internationales et de la guerre d'Espagne, un bilan des blessés dans les Brigades Internationales avant 1937 (en russe)

Reproductions photographiques de couvertures de brochures et publications du PCF

Notes et documents divers:

Notes sur la jeunesse

Photographies de D. Ibarruri, «la Pasionaria»
Documents sur Lejeune, communard vivant en URSS (adresse par les dirigeants soviétiques, documents sur l'accueil de Lejeune en URSS en 1932, photographies de Lejeune)

Notes pour la biographie de Pierre Semard dans la Grande Encyclopédie Soviétique;
Correspondances diverses, notamment avec D. Ibarruri, les fils Longo

Notes manuscrites diverses, notamment sur le retour de Laval

M15 DG

Notes et documents divers sur la Guerre d'Espagne et les Brigades Internationales:

Deux dossiers de notes et d'éléments rédigés par A. Marty sur l'histoire des BI («Essai d'histoire militaire et enseignements de la 2^e guerre d'indépendance du peuple espagnol» et «L'épopée sublime. Volontaires internationaux en Espagne»)

Exemplaire dactylographié de *L'histoire générale des Brigades Internationales* par Gallo

Dossier de documents divers (cartes, notes, coupures de presse) sur la Guerre d'Espagne

Dossier sur l'Espagne après la fin de la guerre civile (documents divers - monitoring),

Dossier de documents divers comportant en particulier un plan de classement pour les Archives générales de la commission des cadres du Comité central du Parti communiste espagnol.

M15 E

Transcriptions de plusieurs discours d'A. Marty en l'Espagne (1936-1937)

Transcription du discours sur les Asturies à Moscou en 1935

Coupures de presse

Exemplaire dactylographié du texte d'A. Marty «Douze mois sublimes», avec corrections

Corrections d'A. Marty sur un article publié dans *La Correspondance internationale*

Brochures destinées aux volontaires français

Documents divers et éléments rédigés, dont une préface, réunis par A. Marty pour une brochure sur les volontaires anglais, écossais et irlandais dans les Brigades Internationales

Coupures de presse espagnoles.

M15 F

Série de dossiers sur les volontaires internationaux et les réfugiés espagnols après la fin de la guerre civile: «dispositions et mesures pour le retrait», «le retrait des franco-belges», «salutations», «amicale des volontaires», «le congrès des volontaires résidant en France», «situation des internationaux dans les camps de concentration en France», «Vie et activité des volontaires dans les camps de concentration en France, jusqu'à la guerre», «le CSI et les internationaux en France», «Sur la question des réfugiés espagnols», «la conférence nationale d'aide aux réfugiés espagnols (17/07/1939)», «la conférence internationale d'aide aux réfugiés espagnols (15-16/07/1939)», «les internationaux prisonniers chez Franco», «les internationaux dans les pays démocratiques», «la campagne internationale pour les internationaux et réfugiés espagnols dans les camps»

M16 C

Textes des émissions de «Radio France» (juillet 1942) et diverses émissions radio

Différents dossiers de monitoring 1942-1943

M16 F

Transcriptions des «informations» de «Radio France» n° 195 à 232 (avril-mai 1942)

Transcriptions des «informations» (mars-juin 1943)

Monitoring sur situation en URSS et le front de l'Est (1943)

M16 Fbis

Notes et documents sur la position du PCF (1942-1943), notamment textes des articles de M. Thorez dans la revue de l'IC, déclarations de Cachin, extraits de *l'Humanité clandestine*, etc.)
Notes d'A. Marty sur la situation en France (1939-1940)

Monitoring sur la situation en Allemagne (1941-1942)

Monitoring divers (1941-1942)

Carton non côté (M15 D?) 

Collection du *Volontaire de la Liberté* (édition italienne) n° 1-53 (mars-décembre 1937)

Brochure espagnole «Nuestro Ejercito - 18 de Julio» (1938)

Collection des journaux *Noi Passeremo!* (journal du bataillon Garibaldi) n° 1 à 4 (février-mars 1937) et *Il Garibaldino* (journal de la Brigade Garibaldi) n° 1-24 (mai 1937-mai 1938)

Les archives Marty léguées à Jean Maitron Le fonds Marty du Centre d'histoire sociale du xx^e siècle

par Paul Boulland

Jusqu'à 2004, le fonds des archives Marty conservé au Centre d'histoire sociale du xx^e siècle (CHS) était resté tel qu'il avait été remis à Jean Maitron à la mort d'André Marty en 1956. En dehors de quelques regroupements partiels et des dossiers constitués par Marty lui-même, aucun reclassement n'avait été effectué et seuls deux récolements partiels permettaient aux chercheurs de survoler le contenu du fonds. Nous ne disposions d'aucun outil exhaustif et un certain nombre de documents ou d'aspects du fonds restaient illisibles ou si l'on peut dire insoupçonnables. De plus, plusieurs versements supplémentaires sont venus enrichir le fonds, comme le don par Alain Krivine de la correspondance entre Pierre Franck et André Marty, qui ne figurait pas dans les récolements initiaux. Il était donc nécessaire de pallier à ces lacunes, pour faciliter l'information des chercheurs et c'est pourquoi le CHS a entrepris de procéder à un reclassement complet et à la rédaction d'un nouvel inventaire plus précis.

Avant de présenter la démarche suivie pour le classement et la rédaction de cet inventaire, quelques remarques sont nécessaires pour caractériser le fonds Marty du CHS et sa place par rapport aux autres fonds conservés dans diverses institutions. La première remarque importante, est que ces archives contiennent des éléments qui couvrent toute la biographie et toute la carrière politique d'André Marty, de la révolte des vigneron du Midi en 1907 à «l'affaire» et jusqu'à sa mort. Les limites chronologiques du fonds sont donc celles de la vie de Marty. Ceci tient au moment de constitution de ce fonds, qui correspond à la dernière période de la vie de Marty, de 1944 à 1956. Ces archives regroupent donc les documents qui l'ont accompagné dans ces dernières années, et tout particulièrement après 1952, dans un repli qui fut aussi un retour sur soi. Dans ce sens, ces archives renvoient au constant travail de collecte mené par André Marty au fil des différents moments de sa vie. Elles traduisent également un travail de relecture ou de ré-appropriation de ces périodes. Autre raison qui a aussi son importance dans la compréhension du personnage, l'action de Marty dans les mutineries ou dans la Guerre civile espagnole se rappelle constamment à lui, au fil des hommages, des commémorations, etc. Pour résumer on pourrait dire que Marty reste toute sa vie le héros de la Mer Noire et le chef des Brigades internationales, et que toute sa vie de nouveaux documents viennent illustrer et célébrer ce rôle.

Deuxième constat, ces archives permettent de jeter un éclairage complémentaire sur divers aspects de la figure d'André Marty qui sont moins présents dans les autres fonds. C'est par exemple le cas pour son activité dans le XIII^e arrondissement de Paris, dont il fut l'élu municipal et le député et bien sûr de son activité politique après 1944, qui n'est pas couverte par les autres fonds.

Pour le classement et la rédaction de l'inventaire, nous nous sommes basés sur le travail réalisé pour d'autres fonds d'archives privées dans le cadre des Archives nationales. Nous devons à ce propos remercier Magalie Lacousse, spécialiste des archives privées au Centre historique des Archives nationales (CHAN), qui nous fut d'une aide précieuse pour nous familiariser avec les principes archivistiques propres aux fonds personnels et notamment aux archives de militants politiques.

Au terme du travail de classement, le fonds André Marty est constitué de 57 boîtes, organisées selon une logique à la fois chronologique et thématique. Ce classement distingue en premier lieu «papiers personnels» et «papiers de fonction». Même si cette distinction n'est que partiellement opératoire dans le cas qui nous occupe, nous l'avons appliquée pour regrouper comme «papiers personnels» des documents comme les cartes d'identités de Marty, ses cartes d'adhérents ou encore plusieurs séries de documents ayant trait à sa situation médicale. La plus grande partie de sa correspondance a également été ajoutée, car il s'agit le plus souvent d'échanges d'ordre privé avec des amis ou des membres de sa famille. Pour autant, tous ces documents ont leur importance dans l'analyse de la carrière politique de Marty. De nombreuses lettres, même personnelles, sont aussi autant de manifestations de soutien au militant déchu.

Les «papiers professionnels» restent bien sûr le cœur du fonds. Or la difficulté majeure était de rendre compte des jeux d'emboîtement chronologique qui caractérisent l'accumulation de ces archives. Le cas des mutineries de la Mer Noire constitue le meilleur exemple de cette complexité. On retrouve en effet dans le fonds des documents qui correspondent aux événements eux-mêmes, articles, tracts ou lettres, qui pourront compléter ceux conservés dans le fonds de la BMP. Mais on retrouve aussi les nombreux témoignages d'anciens mutins recueillis par André Marty pour les éditions successives de son ouvrage sur la question. Enfin, ces événements font durablement écho dans la vie du militant par le biais de l'Association des Anciens Mutins, dont André Marty fut un animateur assidu. Le même phénomène se reproduit pour la Guerre d'Espagne et les Brigades internationales. Nous avons donc fait le choix de ne pas regrouper les documents selon une logique chronologique stricte, mais en fonction des différentes séquences ou facettes de la trajectoire d'André Marty.

Les archives portant directement ou indirectement sur la période antérieure à 1944 occupent de ce fait une place non négligeable dans le fonds. Outre les aspects évoqués ci-dessus, on retrouvera quelques éléments intéressants sur l'activité locale d'André Marty dans le XIII^e arrondissement dans les années 1920 et 1930 ou encore certains documents sur la Résistance. Toutefois, c'est avant tout la période 1944-1956 qui constitue le cœur de ces archives. Parmi les ensembles les plus importants, on pourra distinguer celui qui porte sur les questions d'organisation et de politique des cadres, entre 1944 et 1947, dans la période de retour à l'activité légale. L'éducation dispensée aux militants par le Parti capte également une part importante de l'activité de Marty, à la Libération où il participe à la réflexion sur les modalités pratiques de cette formation, et jusqu'en 1952 par les nombreux cours qu'il donne lui-même dans les écoles centrales et dont nous retrouvons



une collection assez conséquente. On retrouvera à nouveau des documents relatifs à l'activité dans le XIII^e, et plus généralement dans la fédération de la Seine. L'activité internationale de Marty est également importante, avec des dossiers sur les partis communistes italiens, espagnols et algériens. Enfin, les dossiers sur l'activité parlementaire d'André Marty à partir de 1944, quoique surtout constitués de la documentation réunie pour préparer ses interventions à la Chambre, ont un certain intérêt.

Au sein de ces archives personnelles, «l'affaire Marty» à proprement parler ne laisse pas de traces nouvelles. Dans le moment du conflit et de l'exclusion, Marty recueille des coupures de presse, des témoignages de soutien de militants, quelques notes. Les autres documents rejoignent en grande partie ceux conservées dans le dossier CCCP des archives du PCF. Par contre, hors du Parti, alors que Marty poursuit la polémique, à l'occasion des suites judiciaires de l'exclusion ou par la publication du livre *L'Affaire Marty*, les archives s'accroissent. A travers plusieurs séries de documents on suit également sa mise à l'écart de l'AVER et de l'Association des Anciens Mutins de la Mer Noire.

De façon générale, au-delà de 1952, le fonds suit l'évolution de la trajectoire de Marty et témoigne de son isolement politique et géographique. L'activité publique et partisane laisse la place à un important volume de notes personnelles, qui donnent à voir les réflexions de Marty sur la politique française et internationale et toujours sur la vie du Parti communiste. S'y ajoutent quelques échanges avec différentes composantes du mouvement ouvrier.

Plusieurs séries de dossiers, dont il n'est pas possible de dater la constitution, ont été regroupées dans une partie que nous avons intitulée «Histoire et mémoire». Ces dossiers renvoient aux préoccupations historiennes de Marty, qui accumula au fil de sa vie des documents sur certaines périodes, comme la 1^{re} Guerre mondiale, ou sur l'histoire du Parti communiste français. On trouve aussi toute une documentation sur le mouvement ouvrier français et international où s'entremêlent réflexion politique et intérêt personnel. On connaît l'intérêt de Marty pour la Commune de Paris ou pour Blanqui. Il se penche aussi à l'occasion sur le guédisme, sur l'histoire du bolchévisme etc. Certaines luttes marquantes ou certains mouvements de grève ont également sa faveur, comme la grève de Trith-Saint-Léger et Louvoil en 1934-1935 et bien sûr la révolte des vigneron du Midi en 1907. Ce travail de collecte et de réflexion historique est aussi à mettre en lien avec les séries de témoignages, de notes et de documents sur les mutineries de 1919, la Guerre d'Espagne ou la 2^e Guerre mondiale et la Résistance, qui montrent très directement une activité d'écriture-réécriture à vocation historique.

Un dossier complémentaire regroupe enfin les brochures, en particulier celles rédigées par André Marty dont on retrouvera une collection partielle, ainsi que diverses autres publications du PCF ou des organisations de masse.

La dernière partie importante du fonds est celle de l'iconographie, qui regroupe cinq cartons. De ce point de vue, le fonds est là aussi très riche et très varié. Les plaques photographiques des mutineries sont sans doute une série de documents uniques. Les photographies des séjours de Marty en URSS sont également d'une grande richesse. On trouvera aussi des reproductions photographiques plus tardives, qui donnent à voir divers événements, et notamment les congrès du PCF et des partis frères, comme le congrès du PC Algérien en 1947, des clichés d'un congrès à Prague, ou encore un album sur la fête de l'Unité en Italie. A côté des grands rendez-vous, on rencontre aussi les images de l'activité plus quotidienne de Marty, sur le terrain, dans les tournées,

les meetings et les réunions publiques des années 40 et 50. Enfin on trouve quelques clichés privés, en famille.

Mais la richesse iconographique ne s'arrête pas aux photographies, au contraire. On retrouve de très intéressantes collections de cartes postales soviétiques ou espagnoles, et surtout politiques. Enfin, André Marty attire à lui de nombreux hommages qui prennent parfois la forme de dessins, de caricatures, etc. Les plus beaux exemples sont sans doute ceux des cahiers et journaux politiques qui lui sont envoyé depuis le camp de Gurs par d'anciens volontaires des Brigades internationales.

Les fonds iconographiques ont déjà été exploités pour l'exposition Rémi Skoutelsky et Michel Lefèvre sur les Brigades internationales et par l'exposition consacrée aux enfants dans la guerre d'Espagne organisée à Madrid en 2004. Pour que de nouveaux projets puissent se développer, souhaitons que le nouvel inventaire sera désormais un outil utile aux chercheurs, et qu'il leur permettra de saisir toute la richesse des archives Marty du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle. Les possibilités de ressources qu'elles offrent dépassent en effet l'intérêt que l'on peut porter à la seule figure d'André Marty pour embrasser de nombreux aspects de l'histoire sociale et politique. Nous espérons que notre travail contribuera au développement de ces futures recherches.



Inventaire du Fonds Marty au Centre d'histoire sociale du XX^e siècle

Papiers personnels

CHS AM 1

Cahier d'Allemand, classe de 3^e
Pièces d'identité (1944-1950), dont ordre de mission du Gouvernement provisoire (1944)
Cartes d'adhérent (1944-1952) (en particulier PCF et CC, Association fraternelle des anciens de la Mer Noire, AVER, France-URSS, Secours populaire, Amicale des Catalans de Paris, Amis de Blanqui, Amis de la Commune)
Badges de participation à divers congrès et événements (1944-1952)
Invitations diverses (1944-1952), dont une série d'invitations pour l'année 1951, regroupées par A. Marty
Correspondance (1925-1954), en fait essentiellement correspondance passive 1944-1954 (vœux, divers courriers familiaux et personnels, quittances, etc.), avec un courrier de 1925 et quelques documents de 1939
Correspondance avec médecins et documents médicaux (1946-1953)
Dossier «Raymonde Marty»: correspondance A. Marty-R. Marty; éléments des archives de R. Marty

CHS AM 2

Semainiers 1935 et 1944-1955
Agendas 1950 et 1952

Papiers de fonction

Les mutineries de la Mer Noire

CHS AM 3

Documents sur les mutineries de la Mer Noire, en particulier: copie par M. Marty d'une lettre d'A. Marty à la prison de Nîmes et copies d'articles du *Petit Var* sur l'affaire de l'Algol et le procès Badina (1919-1921), notes diverses (1956), texte de la chanson des mutinés «Odessa Valse»

Témoignages de mutins de la Mer Noire (1938-1956), notamment recueillis dans le cadre de la rédaction de *l'Histoire du PCF* (1939) et de la 4^e éditions des *Heures glorieuses de la Mer Noire* (1949)

Correspondance sur la publication de la 4^e édition des *Heures glorieuses de la Mer Noire*
Dossier sur la campagne commémorative pour le 30^e anniversaire de la Révolte de la Mer Noire
Manuscrit et corrections d'un article pour *France-Nouvelle* (23/12/1950)
Pages corrigées d'une brochure sur A. Marty et la révolte de la Mer Noire
Dossier sur l'exclusion d'A. Marty de l'Association des Anciens de la Mer Noire (1953)

CHS AM 3 bis

Manuscrit de la 4^e édition des *Heures glorieuses de la Mer Noire*
Instructions d'A. Marty pour la 4^e édition
Manuscrit et corrections de la préface de M. Cachin pour la 4^e édition des *Heures glorieuses de la Mer Noire* (1949)
Instructions d'A. Marty pour la diffusion de la 4^e édition dans le 13^e arr.

CHS AM 3 ter

Manuscrit intégral des *Heures glorieuses de la Mer Noire* (4^e édition, 1949) avec corrections

André Marty, responsable local et dirigeant national du PCF (1923-1939)

CHS AM 4

Divers documents sur l'activité du Parti communiste (1923-1939)
Carnet de notes d'A. Marty lors d'un voyage en URSS (1931)
Obligations de la Société nouvelle du journal *l'Humanité* (1912-1931)
Dossier sur *l'Humanité* (1934-1935), notamment sur l'organisation du journal; l'état de la diffusion et l'organisation des CDH

Documents et notes sur la politique agraire du PCF (1933-1934)
 Dossier sur les élections municipales de 1935 «Listes noires» (1931-1939)

CHS AM 5 

Brochures et documents sur diverses Conférences de rayon et conférences régionales, notamment Paris et région parisienne (1935-1939)
La Vie du Parti (1938-1939)

ANDRÉ MARTY DIRIGEANT LOCAL DU XIII^e ARR. (1934-1939)

Divers documents sur l'activité du PCF dans le XIII^e arr. (1935-1939)
 Dossier sur «l'Affaire de la cité Jeanne d'Arc» (1934)
 Ecoles de section du XIII^e (1935)

André Marty, élu du 13^e arr. de Paris (1923-1939)

CHS AM 6 

Notes, coupures de presse et documents divers sur les élections municipales de 1929
 Collection d'affiches, élections municipales de 1929
 Notes pour la brochure «Les communistes et le chômage», discours au conseil municipal de Paris, 9 décembre 1931
 Activité au conseil municipal de Paris (1934-1936)
 Interventions d'A. Marty au conseil municipal de Paris sur les questions du budget (1935-1936)

CHS AM 7 

Dossier sur les élections municipales de 1935 dans le XIII^e arr.
 Intervention d'A. Marty à la Chambre sur la Marine militaire, le 19 juin 1939

CHS AM 8 

Affiches électorales mai 1936

Guerre civile espagnole et Brigades Internationales 1936-1953

CHS AM 9 

DOCUMENTS SUR LA GUERRE D'ESPAGNE ET LES BRIGADES INTERNATIONALES 1936-1939

Propagande française et espagnole en faveur de la République espagnole et des Brigades Internationales
 Documents et correspondance sur la situation de

la Marine militaire dans le conflit espagnol (1936-1937)

Copies des discours de J. Diaz
 Copie de «Carta a un amigo. Carta de Francisco Largo Caballero a José Diaz Alor»

Exemplaires de *La Marsellesa*, bulletin de la 45^e division de la XIV^e Brigade Internationales
 Brochures de l'école des commissaires de guerre
 Discours d'A. Marty (1938)

Hommages et invitations adressés à A. Marty pour son rôle dans la Guerre d'Espagne
 Documents divers sur le Mexique et sur l'accueil des communistes espagnols et des volontaires dans ce pays (1938-1939)
 Documents divers sur la Guerre civile espagnole et les Brigades Internationales

LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS ET LES ANCIENS DES BRIGADES INTERNATIONALES EMPRISONNÉS (1938-1939)

Documents sur la situation des réfugiés espagnols et des anciens brigadistes internés en France
 Dessins et journaux réalisés par les anciens volontaires des Brigades Internationales internés en France

CHS AM 10 

L'HISTOIRE DE LA GUERRE D'ESPAGNE ET DES BRIGADES INTERNATIONALES

Documents réunis par A. Marty sur l'histoire de la Guerre civile espagnole et des Brigades internationales
 Témoignages et récits sur la Guerre d'Espagne et les Brigades Internationales
 Documents divers sur les Anciens volontaires en Espagne républicaine (Garibaldiens, Italie, États-Unis, Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie, France)

AMICALE DES VOLONTAIRES DE L'ESPAGNE RÉPUBLICAINE 1938-1953

Dossier sur la création de l'AVER (1938)
 Activité d'A. Marty au sein de l'AVER (1945-1953)
 Notes et documents sur le film «Levés avant l'aube» (1948)
 Dossier sur l'exclusion d'A. Marty de l'AVER (1953)

1940-1944: Occupation et Résistance

CHS AM 11 

Procès-verbal de l'entrevue Pétain-Goering du 1^{er} décembre 1942

Documents sur la Marine militaire française pendant l'Occupation

Note de G. Dimitrov sur la dissolution de l'Internationale Communiste

Circulaires intérieures et instructions d'organisation du PCF clandestin (1943-1944)

Documents sur l'activité du Front National et des FTPF (1943-1944), notamment instructions d'organisations, comptes rendus des actions et de la répression, etc.

Les communistes à Alger et la participation au CFLN (1943-1944), en particulier un dossier «La sécurité dans le Parti» (mai 1944)

Brochure «Documents sur le maquis limousin»

Lettre de G. Lassalle à sa famille, rédigée au camp de Gurs, le 18/12/1940

Copie du «Journal de Pierre Semard»

Témoignage de M. Marzin sur la manifestation de la rue de Buci (1^{er} juin 1942)

Notes sur la Résistance dans le 13^e arr.

Divers documents sur les fusillés communistes.

CHS AM 12 

Éléments biographiques réunis par A. Marty sur les fusillés communistes

CHS AM 13 

Brochures, tracts et journaux clandestins réunis par A. Marty (1940-1944)

Collection complète du journal de L. Frot, publiée dans La Défense du 05/10 au 30/11/1945

CHS AM 14 

Dossier constitué de reproductions photographiques de documents du PCF clandestin, réunis par A. Beyer et offert à A. Marty à l'occasion de son 60^e anniversaire, en 1946

CHS AM 15 

Épreuves annotées par A. Marty du Tome I de *L'Histoire de la Résistance* rédigée par C. Tillon (septembre 1952)

1944-1945: la Libération et la réorganisation des structures du PCF

CHS AM 16 

Copies des ordres donnés par le colonel Rol-Tanguy (août-septembre 1944)

Textes et documents sur la Libération de Paris réunis par le colonel Avia

Copies d'un interview du général allemand W. Walrimont sur la Libération de Paris (juillet 1945)

Texte de l'allocation interdite d'A. Marty le

26 août 1944 et divers documents relatifs à cette interdiction

Tracts et déclarations de diverses organisations de la résistance communiste (PCF, FTPF, FUJP) (août-décembre 1944)

Schéma d'intervention pour les assemblées informatives du PCF (septembre 1944)

Bulletins d'information de la section du 13^e arr. (n^o 1 et 2, septembre 1944) sur les questions d'organisation et la situation politique

Lettre des Jeunesses communistes à l'Association Catholique de la Jeunesse Française (septembre 1944)

Projet de statuts pour l'Union Amicale des Maires Patriotes de Paris et de la Seine (octobre 1944)

Documents sur le retour des déportés (1944-1945)

Note sur la libération de la Corse et la politique paysanne du PCF

Copie du discours de J. Duclos, le 20 avril 1945

Discours d'A. Marty à l'occasion de l'anniversaire de J. Duclos, le 2 octobre 1945

Diverses notes sur la situation politique (novembre 1944)

«Listes noires», brochures n^o 1 à 3 (mai à juillet 1945)

1945-1952: André Marty dirigeant du PCF

CHS AM 17 

NOTES ET DOCUMENTS SUR LA DIRECTION NATIONALE DU PCF 1945-1952

Extrait des décisions du secrétariat et du Bureau politique du PCF (1945-1952)

Notes sur le Comité Central du 19/01/1946

Notes d'A. Marty sur son intervention lors du Comité Central du 31/10/1947

Notes d'A. Marty sur la conférence nationale du PCF les 9 et 10 avril 1949 à Montreuil

Sténographie du discours d'A. Marty au 12^e Congrès du PCF, le 3 mai 1950

Documents sur le 12^e Congrès du PCF, du 2 au 5 avril 1950

Dossier sur l'emprisonnement de Jacques Duclos: copie du rapport d'E. Fajon au Comité central du 18 juin 1952, projet de résolution du CC, brochure d'Étienne Fajon «Pour libérer Jacques Duclos»

Notes d'A. Marty sur le CC du 03/09/1952

Documents divers sur le travail des parlementaires communistes (1945-1952)

ORGANISATION, POLITIQUE DES CADRES ET

VIGILANCE

Notes et instructions sur la politique des cadres (1945-1947)

Documents sur la sécurité et la vigilance dans le Parti (1945-1952)

Dont en particulier:

Appréciations sur le personnel de la Fédération mondiale de la Jeunesse (1946)

Appréciations sur les secrétaires de section du 19^e arr. (1950)

PV de la commission des conflits du 25/07/1950

Dossier sur l'organisation de la sécurité dans le Parti et notamment sur la sécurité d'A. Marty lui-même

ÉDUCATION ET TRAVAIL IDÉOLOGIQUE

Dossier sur le travail idéologique et les questions d'éducation dans le Parti (1946)

Cours d'A. Marty pour l'école fédérale des Pyrénées-Orientales (1947-1948)

CHS AM 18

Cours des Écoles centrales de formation du PCF, classement thématique (1^{re} partie) (classé par type d'écoles: élus, dirigeants fédéraux, groupe parlementaire, journalistes)

CHS AM 19

Cours des Écoles centrales de formation du PCF, classement thématique (2^e partie) (classés par thème des cours: jeunesse, question nationale, Mer Noire, guerre et armée)

CHS AM 20

Cours des Écoles centrales de formation du PCF, classement chronologique

CHS AM 21

PROPAGANDE DU PCF

Directives internes et schémas d'intervention pour l'organisation du travail de propagande (1947-1950), un dossier spécifique sur la grève des vigneron de 1907

Brochures et documents pour le travail de propagande (1946-1950)

Tracts, journaux et journaux de cellules (1946-1953)

DOSSIERS SUR L'ORGANISATION DES CAMPAGNES

DE PROPAGANDE DU PCF

Campagne commémorative du centenaire de la Révolution de 1848 (1948)

Hommage à S. Masson (1949-1950)

Campagne en faveur d'H. Martin (1950-1952)

Documents divers sur la lutte idéologique

Dossiers sur l'activité du PCF

CHS AM 22

L'activité du PCF parmi la jeunesse (1946-1950)

La politique du PCF sur les questions paysannes et la viticulture (1947-1952)

Dossier élections: 1945; 1946; 1949; 1951 (Seine)

CHS AM 23

QUESTIONS COLONIALES ET POLITIQUE

INTERNATIONALE

Documents sur diverses questions de politique extérieure notamment Tunisie (1944), situation générale des colonies françaises (1946), position du PCF sur la Palestine (1948), les mouvements de libération nationale au Proche Orient (1948), Espagne (1951), Maroc (1952)

Documents divers sur l'Algérie et la politique algérienne du PCF (1943-1947)

Notes et documents sur la situation de l'Algérie et la politique algérienne du PCF (1951-1952)

Notes et documents sur la situation de l'Algérie, en particulier sur la commission parlementaire sur le statut de l'Algérie (1953)

CHS AM 24

PARTIS FRÈRES

Parti communiste algérien (notamment 4^e Congrès d'avril 1947 et 6^e Congrès de février 1951)

Parti communiste italien, documents du 7^e Congrès d'avril 1951

Courrier du comité exécutif du PC britannique à J. Duclos (1946)

Dossier sur le Parti Communiste Espagnol

Dont en particulier:

Dossier sur le Congrès du PCE à Toulouse en décembre 1945

Bulletins d'information du PCE (*Mundo Obrero*) (1947-1949)

Dossier sur le procès de R. Lopez (1952)

Dossier sur les expulsions de militants anti-fascistes d'origine étrangère (1950)

CHS AM 25

FÉDÉRATION DE LA SEINE

Assemblée des communistes de Paris Ville le 12/04/1945, notes et rapport d'A. Marty

Notes d'A. Marty sur la fédération de la Seine (1946)

Rapports divers sur le PCF à Paris (notamment section du 7^e arrondissement) (1946)

Dossier «Documentation pour la conférence fédérale de la Seine, 1949 (rapports sur l'activité du Parti dans les différentes sections et les entreprises 1947-1949), contient des sous-dossiers: «Pour critique Fédération Seine»; «Autres questions Seine pour intervention»; «Usines aviation»

Conférence fédérale de la Seine (1950), notes, intervention d'A. Marty et documents divers
Brochures des conférences de la fédération de la Seine (1944-1951)

«2 mois de réalisation dans le secteur Montparnasse», illustrations offertes à A. Marty par la section Montparnasse (1946)

CHS AM 26 

INTERVENTIONS D'ANDRÉ MARTY DANS D'AUTRES FÉDÉRATIONS

Brochure sur une conférence d'information de la région catalane du PCF (1944)

Notes et documents sur la conférence de la Seine-et-Oise (mars 1950)

Notes d'A. Marty sur le Comité fédéral des Hautes-Pyrénées (23/09/1950)

Intervention d'A. Marty à la conférence fédérale du Rhône (20/01/1952)

Intervention d'A. Marty à la conférence fédérale de la Haute-Garonne (30/03/1952)

Divers sur le suivi des fédérations (1950-1951)

DISCOURS, CONFÉRENCES D'INFORMATIONS ET INTERVENTIONS D'ANDRÉ MARTY (1945-1952)

Discours, conférences d'informations et interventions d'A. Marty (1945-1952) notamment discours aux obsèques d'A. Croizat et de P. Rouquès

CHS AM 27 

ACTIVITÉ DU PCF DANS LE 13^e ARRONDISSEMENT CONFÉRENCES DE SECTION

Brochures des conférences de la section 13^e Gare-Salpêtrière (1948, 1950, 1951)

Documents et notes d'A. Marty sur les conférences de section du 13^e (1947-1951)

DOSSIERS SUR DIVERSES QUESTIONS

Dossiers sur les questions scolaires et les écoles du 13^e

Notes et documents sur l'usine Panhart

L'action en direction des jeunes dans le 13^e arr. (1948)

«L'Affaire Schumacher» (1949)

MEETINGS ET RÉUNIONS PUBLIQUES D'ANDRÉ MARTY DANS LE 13^e ARR.

Meeting contre la révocation de S. Lécluze (14/03/1950)

Compte rendu du Congrès dans le 13^e arr. (11/04/1950)

Assemblée d'information dans le 13^e arr. (12/09/1950)

Assemblée d'information dans le 13^e arr. (20/06/1952)

CHS AM 28 

ORGANISATION DU TRAVAIL DU PCF

DANS LE 13^e ARR.

Divers sur les activités du PCF dans le 13^e arr.
Notes d'A. Marty

Comptes rendus

Procès-verbaux des réunions de la direction de section

CHS AM 29 

ARAC

Divers sur l'ARAC (1947-1950)

Notes et documents sur le Comité National de l'ARAC, 21 et 22/01/1950

Notes et documents sur le 26^e Congrès de l'ARAC (27, 28 et 29 mai 1950)

Notes et documents sur l'anniversaire de la mort de C. Michels (23/10/1951)

Notes et documents sur l'anniversaire de la révolte de la Mer Noire organisé par l'ARAC des Bouches du Rhône à Marseille 20/04/1952

MESSAGES ET ARTICLES EN HOMMAGE À ANDRÉ MARTY À L'OCCASION DE SON ANNIVERSAIRE

Lettres et messages à l'occasion de son 59^e anniversaire (1945)

Lettres et messages à l'occasion de son 62^e anniversaire (1948)

Articles, lettres et messages à l'occasion de son 65^e anniversaire (1951)

Articles parus en RDA à l'occasion de son 65^e anniversaire (1951)

CHS AM 30 

DIVERS SUR L'ACTIVITÉ DE DIRIGEANT COMMUNISTE D'ANDRÉ MARTY (1945-1953)

Cahiers de notes d'A. Marty (1945-1953)

Cahiers d'articles d'A. Marty (1950-1952)

1945-1952: André Marty, parlementaire communiste

CHS AM 31 

DOCUMENTATION ET NOTES POUR LES INTERVENTIONS D'ANDRÉ MARTY SUR LA SNECMA

Dossier préparatoire pour l'intervention du 25/06/1948

Dossier préparatoire pour les interventions de septembre 1949

CHS AM 32 

Documentation réunie sur la SNECMA (1950), notamment un dossier de coupures de presse sur la SNECMA (1948-1949)

CHS AM 33 

Documentation et notes sur les interventions d'A. Marty à l'Assemblée en mai 1950

CHS AM 34 

DOCUMENTATION ET NOTES POUR DIVERSES INTERVENTIONS D'ANDRÉ MARTY

Documents réunis par A. Marty sur la marine militaire (1945)

Documents et notes d'A. Marty sur la commission de l'Intérieur (1947)

Documents réunis par A. Marty sur l'aviation (1949)

Documents réunis par A. Marty sur la SNCF et les mouvements des cheminots (1949)

CHS AM 35 

Documentation réunie par A. Marty lors du débat sur l'ordonnance du 14 août 1945 (novembre 1950)

Documents et notes d'A. Marty pour une intervention sur les coupures de courant (1949)

Divers sur l'activité parlementaire d'A. Marty (couriers, plan de l'Assemblée, bulletins de vote, etc.)

1952-1956: «L'Affaire Marty»

CHS AM 36 

LE CONFLIT ET L'EXCLUSION D'ANDRÉ MARTY DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Copie du procès-verbal des réunions des 26 et 27 mai 1952 rédigé par L. Mauvais

Rapport d'A. Marty suite aux réunions des 26 et 27 mai 1952

Note d'A. Marty à J. Nennig, datée du 13/09/1952 sur la réorganisation de son secrétariat

Note d'A. Marty à J. Duclos, datée du 22 septembre 1952

Communiqué d'A. Marty daté du 23 septembre 1952

Note d'A. Marty à Jacques Duclos, datée du 23 septembre 1952

Courrier de J Kingsbury Smith à A. Marty pour une demande d'interview, datée du 26 septembre 1952

Note d'A. Marty à J. Duclos, datée du 27 septembre 1952

Note d'A. Marty à Bégout, secrétaire de la section 13ème Gare, datée du 27/09/1952

Lettre d'A. Marty au directeur de *France Soir* datée du 29/09/1952

Rapport d'A. Marty au Bureau politique, le 2 novembre 1952

Annexe au rapport d'A. Marty au Bureau politique, le 2 novembre 1952, «Concernant mon ancienne appartenance à la Franc-maçonnerie»

Annexe au rapport d'A. Marty au Bureau politique, le 2 novembre 1952, «Concernant mes relations avec mon frère le D^r Jean Marty»

Courrier d'A. Marty à son épouse R. Marty, le 12 novembre 1952

Note d'A. Marty à J. Duclos, datée du 13 novembre 1952

Note d'A. Marty au secrétaire de la cellule «Entretien Masséna»-Paris 13^e, datée du 12/12/1952

Note d'A. Marty au secrétaire de la cellule «Entretien Masséna»-Paris 13^e, datée du 20/12/1952

Résolution de la cellule «Entretien Masséna»-Paris 13^e, datée du 16/12/1952 (*Humanité* du 18/12/1952)

Note d'A. Marty à J. Duclos, datée du 05/03/1953

«Comment on détruit le Parti communiste français», texte du «Comité de redressement communiste de Toulouse»

CORRESPONDANCE DE MILITANTS SUR «L'AFFAIRE»

Dossier de lettres de divers auteurs (classé par ordre alphabétique d'auteurs)

Dossier regroupant les lettres de correspondants récurrents (auteurs de plus d'une lettre à André Marty), regroupées par ordre alphabétique des auteurs: Barthouilhet, Caron, Chenevaz, Darton, Goudet, Grimdlinzer, Guillot, Laffitte, Margueritte, Taurinya, Vemejoul, Wümschendorff

TRACTS, JOURNAUX ET MANIFESTES: LES ÉCHOS DE L'AFFAIRE MARTY

Copies annotées du texte «Autour de l'Affaire

André Marty» du «Comité de redressement communiste de Toulouse»

Dossier M. Michard-Biais: texte «André Marty à l'Hôtel de Ville de Paris», éléments sur l'ouvrage «André Marty», notes d'A. Marty, documents divers

Tracts, journaux et brochures sur l'Affaire Marty

L'AFFAIRE LAVEZZI

Copie de la première lettre de Lavezzi à A. Marty
Brochure «Vingt-Quatre lettres inédites d'A. Marty, décembre 1953-juillet 1953»

Tract en faveur de Claude Lavezzi (élections législatives de février 1954)

Tracts dénonçant l'activité de Claude Lavezzi

Divers courriers sur l'affaire Lavezzi

POLÉMIQUES ET PROCÈS: 1953-1955

Dossiers sur les actions engagées par A. Marty contre divers journaux, et notamment la presse communiste

CHS AM 37

RÉDACTION ET PUBLICATION DE L'OUVRAGE

L'AFFAIRE MARTY

Correspondance avec J. Cassou sur la publication de l'ouvrage *L'Affaire Marty* (1954)

Correspondances avec diverses maisons d'édition en vue de la publication de *L'Affaire Marty*
Dossier «Éditions des Deux-Rives» sur la publication de *L'Affaire Marty* (1954-1955)

Divers sur la parution de *L'Affaire Marty*

Documents sur la préparation de la 2^e édition de *L'Affaire Marty*

1953-1956: Hors du Parti

CHS AM 38

Articles, interviews et déclarations d'A. Marty dans la presse française et internationale (1954-1956)

Documentation sur divers groupes politiques (tracts, journaux, brochures, etc.)

CHS AM 39

CORRESPONDANCES POLITIQUES

Correspondance avec Daniel Lafièvre (dossiers d'A. Marty)

Correspondance avec Daniel Lafièvre (don de D. Lafièvre)

Correspondance Pierre Franck/A. Marty (don d'A. Krivine)

CHS AM 40

NOTES MANUSCRITES ET DACTYLOGRAPHIÉES

D'ANDRÉ MARTY (1952-1956)

Notes manuscrites et dactylographiées d'A. Marty (1952-1953)

Notes manuscrites et dactylographiées d'A. Marty (1954)

Dossier «A. Lecœur» (1954-1955)

Notes manuscrites et dactylographiées d'A. Marty (1955)

Notes manuscrites et dactylographiées d'A. Marty (1956)

Dossier «M. Thorez» (1956)

CHS AM 41

DIVERS SUR L'ACTIVITÉ POLITIQUE D'ANDRÉ

MARTY (1953-1956)

Divers sur l'activité parlementaire d'A. Marty hors du PCF (1953-1955)

Dossier sur les grèves d'août 1953

Dossier «Affaire Jeanne Bergé»

Dossier «Affaire Djilas»

Dossier sur l'édition d'un tract (1955)

Dossier «Yougoslavie»

Histoire et mémoire

CHS AM 42

Documents et notes réunis par A. Marty pour la rédaction de ses mémoires

Notes et documents sur l'histoire du Parti communiste français

Chronologie de l'histoire du PCF 1920-1950

Documents sur les congrès de Tours et Marseille
Humanité du 27/01/1924 (mort de Lénine)

Dossier «Histoire du PCF 1914-1927»

Humanité du 21/08/1927 (mobilisation en faveur de Sacco et Vanzetti)

Dossier sur la grève de Trith-Saint-Léger et Louvoil (1935)

Dossier «Les communistes au gouvernement (1945)»

Dossier sur le 50^e anniversaire de M. Thorez (1949)

Dossier sur le 30^e anniversaire du PCF (1950)

CHS AM 43

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER

Dossier constitué en 1947, à l'occasion du 40^e anniversaire de la grève des vignerons du Languedoc en 1907

CHS AM 44

Notes et documents sur la Commune de Paris

Dossier sur les grèves de 1918 (coupures de presse)

Dossier sur la Caisse d'assurances sociales «La Bellevilloise» (1919-1936)

Articles: «Un épisode inconnu de la vie de Karl Liebknecht»; «Guedisme et bolchévisme»; «Comment il ne faut pas écrire l'histoire de la révolution d'octobre»; «Victor Hugo et la loi Falloux»

CHS AM 45 

DOSSIER SUR L'ARMÉE ET LES QUESTIONS MILITAIRES

Journaux divers (1871-1939)

CHS AM 46 

FIGURES DU MOUVEMENT OUVRIER

Dossier Blanqui

Dossier E. Eudes

Correspondance d'A. Farjat

Dossier P. Mincke

Éléments de la correspondance d'H. Barbusse, notamment lettres à R. Lefèvre (1917-1918)

Dossier J. Labourbe

Dossier A. Colomer

Documentation

CHS AM 47 

Liste des ouvrages de la bibliothèque d'A. Marty

CHS AM 48 

BROCHURES D'ANDRÉ MARTY, DON D'E. SELLON (LA CIOTAT)

«Les procès de Mayence» (juin 1924)

«L'amnistie intégrale. Discours prononcé à la Chambre des Députés les 9 et 10 juillet 1924.» (1924)

«Fraternisation. Esquisse historique de la tradition du prolétariat français» (1925)

«Contre la guerre impérialiste! Pour la défense de l'URSS» (1932)

«La jeunesse, enjeu du combat de classe» (1933)

«Doumergue, idole fasciste. Discours prononcé au Conseil Municipal de Paris le 19 novembre 1934» (1934)

«Aux escrocs, les honneurs! Aux affamés, des balles! Discours prononcé à l'Hôtel de Ville de Paris le 28 décembre 1934» (1934)

«Les pillards de Paris. Discours prononcé au Conseil Municipal de Paris le 30 décembre 1934» (1934)

«Un communiste en plein camp ennemi! La défense des revendications de la population laborieuse de Paris» (1934)

«Volontaires d'Espagne. Douze mois sublimes» (1936)

«Avec l'Espagne pour nos libertés et la paix!» (1936)

«En Espagne... Où se joue le destin de l'Europe» (1937)

«La force du Front populaire. Ce qui s'est passé en Espagne» (1939)

«La jeunesse veut vaincre et vivre» (1947)

«La révolte de la Mer Noire» (1950)

«Auguste Blanqui, révolutionnaire trois fois condamné à mort» (1951)

Cahier de notes de Émile Sellon, donateur des brochures. (1952)

BROCHURES DIVERSES

Lénine, «La catastrophe imminente et comment lutter contre elle», édition fac-similé du manuscrit et édition en langue russe, souvenir de la visite à l'Université Lénine, 12/12/1924

G. Fargue, Henri Lévi, «Ancien combattant, homme nouveau» (1920?)

C. Rappoport, «Précis du communisme» (1922)
M. Cachin, «Vers le Communisme!» (1923)
G. Rolland «Amnistie pour tous» (1924?)
Brochure soviétique en langue russe sur l'histoire du navire «l'Aurore» (1925)
A. Thomas, «Une journée socialiste à Champigny. Discours du citoyen Albert Thomas» (1925)
«Dans le combat au service du peuple de France», brochure éditée par la Région limousine du PCF (1945)
«Bulletin d'information publié par le CC du Parti des travailleurs hongrois, section des relations étrangères» (1948)
«Le rapport historique du Président du Conseil Bulgare George Dimitrov au II^e Congrès du Front de la Patrie» (1948)
«Bulletin de la section pour les relations extérieures», édité par le Comité central du Parti ouvrier polonais unifié (1949)
Adresse des élus municipaux de Bezons à Staline pour son 70^e anniversaire (1949)
R. Gossez, J. Vienney, *François Arago*, préface d'A. Marty (1952)
L'École émancipée, n° spécial «Quarante ans de luttes au service du syndicalisme révolutionnaire», mars 1952
La Nation socialiste. Cahiers du communisme démocratique et national, n° 1, mai 1956
Almanach ouvrier et paysan (1933)
Almanach ouvrier et paysan (1936)

Fonds iconographiques

CHS AM 49Fi

Collection de dessins offerts à A. Marty par divers artistes
Iconographie diverse (affiches, etc.)
Dossier «Librairie du travail», illustration pour diverses publications (dont des originaux)

CHS AM 50Fi

Cartes postales, classées par thèmes:

CHS AM 51Fi

Plaques photographiques, essentiellement sur la Révolte de la Mer Noire (1919), mais aussi Révolte des vigneron (1907) et divers

CHS AM 52Fi

Photographies personnelles
Photographies de la Révolte de la Mer Noire (1919)
Photographies d'URSS

CHS AM 53Fi

Photographies de la Guerre d'Espagne et les Brigades Internationales (1936-1938)

CHS AM 54Fi

Photographies sur l'activité politique d'A. Marty (1919-1939)
Photographies sur l'activité politique d'A. Marty (1944-1952)

CHS AM 55Fi

Photographies sur l'activité politique internationale d'A. Marty (1923-1948)
Photographies de l'Amicale des Anciens Mutins de la Mer Noire (1949)
Photographie sur l'activité politique dans le XIII^e arr. (1938-1951)
Photographies diverses

Inventaire du fonds Marty de l'Institut français d'histoire sociale

Les fonds Marty conservés à l'Institut français d'histoire sociale constituent une partie des archives léguées par André Marty à Jean Maitron en 1956. Ils regroupent la bibliothèque d'André Marty et des dossiers de correspondance.

La bibliothèque Marty, cotée 14 AS AM, a été enregistrée dans le 16^e supplément du catalogue alphabétique des auteurs et anonymes de l'IFHS, à partir du catalogue réalisé en 1963, par Colette Chambelland. La liste des livres et brochures, relevant essentiellement de l'histoire du Parti Communiste, de la CGT et de la CGTU avant la Seconde Guerre mondiale, a été reprise dans l'inventaire des congrès de ces organisations, et récemment dans *Congrès du monde ouvrier, France, 1870-1940. Guide des sources* publié par le Codhos en 2002. Les brochures et tracts relatifs à la guerre d'Espagne ont été réunis à des sources d'autres provenances sur le même thème dans le fonds 14 AS 231. Des dossiers de coupures de presse en provenance du Fonds Marty ont été reclassés dans la section 4 d'un fonds de «divers» sous la cote 14 AS 424. Un inventaire sommaire indique qu'il s'agit d'articles d'André Marty, écrits en 1939, et de coupures de presse d'autres auteurs sur la Révolution russe et le régime stalinien.

Les lettres d'André Marty constituent le fonds Marty 14 AS 187. Selon l'inventaire détaillé réalisé, elles ont été écrites (entre novembre 1949

et janvier 1956) par A Marty et correspondent à son activité de député du XIII^e arrondissement de Paris. Dans l'inventaire leur nombre est de 2 500, au lieu de 2 572 dans le procès-verbal de réception. Les lettres inventoriées émanent des deux permanences de la mairie du XIII^e, dont une était tenue par Marty le dimanche matin, et de celle du café Margot, 3 rue Caillaux. Elles n'offrent aucun caractère politique, car elles sont relatives à des demandes d'électeurs pour lesquels Marty constituait des dossiers et effectuait des démarches de trois types: obtention de logement, de secours financier, ou d'emploi.

Ces lettres sont classées en dossiers contenant parfois des documents officiels relatifs aux cas, les lettres dactylographiées relatives aux démarches faites par André Marty avec quelques brouillons manuscrits. Les dossiers correspondant au nom de la personne concernée par la correspondance ont été répartis selon leur initiale en deux cartons:

- 1) de A à O
- 2) de P à Z.

L'inventaire indique ces noms et le nombre de lettres relatives à chaque cas. Aucun correspondant connu n'apparaît dans la liste de ces courriers, l'intérêt de ce fichier relève donc moins de l'action de Marty comme homme politique que de celle des relations entre un député et ses électeurs.

Les albums de coupures de presse d'André Marty – recueillies et classées par lui en vue de la rédaction de ses mémoires – ont été récemment cotés par Hélène Strub comme Fonds Marty 14 AS 652. Il comprend un carton de deux albums de fiches reliées sur lesquelles sont collées des coupures de presse allant pour le premier du 12 janvier 1946 au 13 novembre 1947, et pour le second du 8 juillet 1950 au 28 mai 1952. Ces coupures sont annotées par André Marty pour indiquer, soit la date et le nom du journal dont provient la coupure, soit le mode de composition d'un article (partiellement de lui, revu par lui, dicté et pris en sténo par le journal, fait sur ses indications, etc.). Elles reflètent l'activité politique d'André Marty sous tous ses aspects au cours de deux périodes très différentes. Leur sélection et les annotations fournissent de précieuses indications sur les points auxquels André Marty attachait le plus d'importance.

En dehors de ces fonds, directement issus des archives Marty, l'IFHS conserve également dans le fonds Péricat (14 AS 205) une correspondance centrée sur le syndicalisme entre André Marty et Raymond Péricat. Ce fonds a été

vendu à l'IFHS par Mme Vve Péricat et versé le 1^{er} juillet 1964. L'inventaire succinct établi par Jacques Julliard signale cette correspondance sous la cote a (1), dans les dossiers gardés par Péricat pour la constitution de ses mémoires. Il n'en existe pas d'inventaire détaillé.

14 AS AM

Bibliothèque d'André Marty (voir la liste des ouvrages dans le 16^e supplément du catalogue alphabétique des auteurs et anonymes de l'IFHS)

MARTY 14 AS 187

Correspondance d'A. Marty dans le cadre de son activité parlementaire (1949-1956). 2500 lettres, classées selon l'ordre alphabétique des auteurs dans deux dossiers.

MARTY 14 AS 652

Deux albums de coupures de presse d'A. Marty annotées par lui (1946-1947 et 1950-1952).

Sources complémentaires

Péricat 14 AS 205-a(1)

Correspondance A. Marty-R. Péricat.

Le fonds André Marty (legs et don) à la bibliothèque municipale de Perpignan

par André Balent*

Dans son Roussillon natal la popularité d'André Marty fut immense et dépassa les rangs du PCF. Il conserva des liens très étroits avec sa petite patrie à laquelle il ne cessa de s'intéresser de très près, aussi bien en ce qui concerne son évolution politique locale que son histoire et ses particularités «ethno-culturelles». Pour notre part, nous avons expliqué quelles furent ses relations avec Antoine Cayrol, alias Jordi Pere Cerdà, éminent écrivain de langue catalane originaire de Saillagouse¹.

Si l'on fait abstraction des fonds qui furent longtemps entreposés à Prague² et qui revinrent plus tard à Paris³, la plus grande partie des livres et documents que possédait André Marty fut léguée par lui à Jean Maitron qui a expliqué⁴ qu'il vint à Perpignan puis à Catllar (où André Marty s'était retiré après son exclusion du PCF en janvier 1953: atteint d'un cancer au poumon, il avait quitté ce village conflentais peu avant sa mort pour tenter de se faire soigner à Toulouse) pour prendre possession de l'important fonds que lui avait légué l'ancien mutin de la mer Noire (bibliothèque «sociale» et archives personnelles). Pourtant, si Jean Maitron fit plusieurs fois allusion au testament d'André Marty⁵, il ne mentionna jamais le legs du mutin de la Mer Noire à la Bibliothèque municipale de Perpignan. C'est à l'occasion de nos recherches sur les liens entre André Marty

* Professeur au lycée «Jean-Lurçat», Perpignan.

1. André BALENT, «Antoine Cayrol (*Jordi Pere Cerdà*) et André Marty: engagement communiste et identité catalane (1939-1956)», communication au colloque «Jordi Pere Cerdà» organisé par l'université de Perpignan (Ossèja, 28-30 septembre 2001), à paraître.

Antoine Cayrol (né à Saillagouse, Pyrénées-Orientales, en 1920), connu sous son pseudonyme littéraire de «Jordi Pere Cerdà», boucher puis libraire ayant acquis en autodidacte une vaste culture littéraire et artistique, a choisi le catalan pour écrire les œuvres poétiques, théâtrales et romanesques qui ont, à juste titre, contribué à sa renommée. Ayant participé activement à la Résistance dans sa Cerdagne natale, il adhéra au PCF et eut, dans les années 1950, des responsabilités au niveau fédéral. Il fut, de mai 1952 à avril 1953, maire de Saillagouse.

2. Karel BARTOSEK, *Les aveux des archives. Prague-Paris-Prague, 1948-1968*, Paris, Le Seuil, 1996, 464 p.

3. Ils sont aujourd'hui la propriété du PCF qui les récupéra en 1985.

4. Jean MAITRON, «La bibliothèque et les archives d'André Marty», *Le Mouvement social*, 47, 1964, p. 111-116; –, «Les archives d'André Marty», *L'Histoire*, 20, 1980, p. 111-116.

5. Reçu par Maître Donnezan, notaire à Perpignan, 1 rue des Abreuvoirs.



André Marty à Catllar.
Photographie Jauzac.
© CHS du xx^e siècle. Fonds Marty AM52Fi.

et Jordi Pere Cerdà que lors d'une conversation (mai 2001) avec Marie-Andrée Calafat⁶, bibliothécaire à la Médiathèque de Perpignan, nous apprîmes qu'un exemplaire de *La guatlla i la garba*⁷, dédié par l'auteur au matin de la mer Noire figurait dans les inventaires de la Bibliothèque municipale de Perpignan. Mieux, la lecture de cet inventaire révélait qu'André Marty avait légué une série d'ouvrages à celle-ci.

Le legs d'André Marty fut intégré au fonds de la Bibliothèque municipale de Perpignan en juin 1957, sept mois après son décès. Il s'agit d'un ensemble de 23 ouvrages, qui tous relèvent d'une thématique roussillonnaise ou catalane, au sens large du terme. Quatorze d'entre eux ont été enregistrés sous la cote «R» (fonds «Roussillon», dans le sens large, celui de la «Catalogne Nord», de «R 2630» à «R 2643»). Neuf autres le furent sous la cote «R2» (fonds relatif à la «Catalogne Sud», de R2 1341 à R2 1349).

Voici la liste des ouvrages telle qu'elle apparaît sur le registre-inventaire de la bibliothèque auquel nous avons eu accès grâce à l'obligeance de M^{me} Calafat. Nous suivons l'ordre de l'ancien registre-inventaire rédigé en 1957. Nous avons corrigé les erreurs de références que comprend ce document, notamment les dates de publication. Nous avons restitué les titres complets.



6. Que, une de fois de plus, nous remercions vivement.

7. Recueil de poésies de Jordi Pere Cerdà publié en 1951.

Inventaire du fonds Marty

Bibliothèque municipale

de Perpignan

Cote R [Roussillon]

- Jacques ARAGO, *Œuvres*, Maresq et C^{ie}, Paris, [vers 1860]. Ce volume comprend entre autres Pujol, chef des Miquelets.
- Louis BERTRAND, *L'Infante*, Paris, Fayard, 1940.
- Josep Maria CASTELLÀ ROGER, *Font Romeu. Poema*, Toulouse, imprimerie Castellvi, 1926.
- Félicien MAUDET, *La Révolution de 1848 dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, imprimerie de l'Indépendant, 1929.
- Horace CHAUVET, *Histoire du parti républicain dans les Pyrénées-Orientales*, Perpignan, imprimerie de l'Indépendant, 1909.
- OUN TAL (Albert SAISSSET), *Coses y altres, Oune partida da mar. Cap a poutch noulous, Amourt y cames*, Perpignan, imprimerie Latrobe, s.d.
- OUN TAL, *Oun pognat de catalanades*, Perpignan, imprimerie Latrobe et imprimerie Comet, s.d.
- Émile ROUS, *Histoire de Notre-Dame de Font-Romeu*, Lille, Desclée et Brouwer, 1890.
- Pierre VIDAL, *Perpignan*, Paris, H. Welter, 1898.
- Jordi Pere CERDÀ, *La guatlla i la garba*, Perpignan, imprimerie du Midi, 1951.
- Gabriel BLANC, *Les voix du silence*, Perpignan, imprimerie catalane, 1921. [Exemplaire dédié par l'auteur: «aux frères d'André Marty, à Jean et Michel Marty»].
- Les amis de Manalt, *Un artiste catalan, Célestin Manalt*, Perpignan, imprimerie catalane, 1923. [André Marty a écrit de sa main sur la page de garde: «pour qu'avec la popularisation du grand artiste, revive son frère Jean Manalt, fondateur du Parti Ouvrier Révolutionnaire, mort aveugle en 1915 victime des arrivistes et des politiciens du parti, Socialiste dans les Pyrénées-Orientales. A. Marty 6 novembre 1955». En écrivant ces lignes, André Marty ne pouvait s'empêcher de faire un parallèle entre sa propre destinée de dirigeant déchu du P.C. et celle de Jean Manalt

(cf. notre biographie de ce dernier: André BALENT, «Jean Manalt (1865-1915), militant socialiste, et le mouvement ouvrier en Roussillon», *Massana*, 16, Argelès-sur-Mer, 1972, p. 455-487).]

Pyrénées catalanes. Côte Vermeille. Guide du touriste, Perpignan, L. Surroca, 1921.

Cote R2 [Catalogne]

- Louis NOGUÈRES, *À propos de radio-Andorre, la radio aux frontières et la mission de l'État*, Paris, Chavane, 1953.
- Jocs florals de la llengua catalana, anyXCII de la seva restauració*, LCML, Perpinyà, imprimerie du sud-ouest, Per Toulouse, 1950.
- Jocs florals de la llengua catalana, any XC de llur restauració celebrats el dia 7 de novembre de 1948 al gran amfiteatre de la Sorbona*, Paris, Armand Vidal, s.d. [1948].
- A. SCHENEEBERGER, *Conteurs catalans*, Paris, Perrin, 1926.
- Pompeu FABRA, *Gramàtica catalana*, Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 1931.
- Pompeu FABRA, *Grammaire catalane*, Paris, Les Belles Lettres, 1941.
- Fr. MATHEU, *Versos de vell*, Barcelone, Illustr. Catal., 1925.
- Josep Maria CAPDEVILA, *Les cent millors poesies líriques*, Barcelone, Editorial Barcino, 1936.
- Jacint VERDAGUER, *Canigó*, Barcelone, Biblioteca Selecta, 1951.

À ce legs s'ajoute un don d'André Marty (1954) comprenant trois ouvrages:

- R. GOSSEZ et J. VIENNEY, *François Arago*, préfacé par A. Marty, Perpignan, Éd. du Travailleur Catalan,

1952. Cet ouvrage rédigé par deux historiens de métier aurait dû connaître une large diffusion. Mais il fut préfacé par André Marty peu de temps avant que n'éclatât l'«affaire» qui conduisit à son exclusion du PCF, ce qui amena les dirigeants de ce parti à le retirer de la vente avant même qu'il ne fût diffusé (cote R 815).

Recueil général des textes concernant les Assurances sociales, 2 volumes, Paris, Ministère du Travail, 1930 (cote T 2712) [Cet ouvrage ne figure plus aujourd'hui dans les inventaires de la médiathèque de Perpignan.]

Madrid, album de photographies, Seix i Barral, Barcelona, 1937 (cote T 2713) [Il se peut que l'ancien registre où les titres étaient parfois enregistrés de manière incomplète ou approximative ait, en fait, voulu consigner le petit recueil *Le fascisme détruit le trésor artistique de l'Espagne*, coté à présent N 3090.]



Badge de la réunion publique commémorant l'anniversaire de la commune de Narbonne, le 30 mars 1951.

© CHS du ^{xx}e siècle. Fonds Marty, AM1.

Annexes

Analyse thématique des fonds

par Paul Boulland

À cause de la dispersion des archives, il est parfois difficile de retrouver la documentation disponible sur certains aspects essentiels de la biographie et de l'activité d'André Marty. Là où cette dispersion était la plus préjudiciable, nous avons tenté de proposer aux chercheurs un recensement des principales séries de documents identifiées dans les différents fonds Marty.

Le lecteur retrouvera pour chaque thème des séries de cotes. Le descriptif détaillé des fonds ou des documents regroupés sous ces cotes figure dans les inventaires proposés ci-dessus.

Les différents fonds sont identifiés par les abréviations suivantes :

- BMP : Fonds de la Bibliothèque Marxiste de Paris, versé aux archives départementales de la Seine-Saint-Denis, cf. *supra*, p. 91-104 ;
- CCCP : Dossier CCCP «Affaire Marty» des archives du PCF, versées aux archives départementales de Seine-Saint-Denis, cf. *supra*, p. 105-114 ;
- MRN : Fonds du Musée de la Résistance Nationale de Champigny, cf. *supra*, p. 116-123 ;
- CHS : Fonds du Centre d'histoire sociale du XX^e siècle, cf. *supra*, p. 129-137 ;
- IFHS : Fonds de l'Institut Français d'Histoire Sociale, cf. *supra*, p. 140

Vie personnelle

Les documents sur la vie personnelle d'André Marty sont regroupés dans les fonds BMP et CHS. On retrouvera en particulier dans le fonds BMP quelques documents sur l'enfance et la scolarité d'André Marty, ainsi que des éléments de sa correspondance privée. Le fonds CHS regroupe plus particulièrement les documents sur les dernières années de la vie d'André Marty.

BMP : boîtes 23, 28

CHS : cotes AM1 et 2

MRN : cote M15B (quelques éléments de correspondance personnelle)

Les Mutineries de la Mer Noire

Les pièces les plus importantes concernant les mutineries de la Mer noire sont conservées dans les boîtes 1 à 7 du fonds BMP, auxquelles s'ajoutent une importante correspondance (boîtes 13 et 15) et des documents de propagande (folio 1 à 3). Toutefois, on trouvera également une documentation complémentaire dans le fonds CHS (AM 3, 3bis et 3ter ainsi que dans le fonds iconographique sous les cotes AM51Fi et AM52Fi) et quelques documents annexes dans le fonds MRN (M10D).

Sur certains aspects, on peut apporter les précisions suivantes :

Le procès et l'emprisonnement d'André Marty

BMP: boîtes 1, 13 et 15

La campagne en faveur d'André Marty et des mutins

BMP: boîtes 1, 2, 13, 15, 17 et folios 1-3

Témoignages d'anciens mutins

BMP: boîtes 1, 3, 4, 6, 7, 15

CHS: cotes AM1 (correspondance) et AM3

L'association des Anciens marins de la Mer Noire

CHS: cotes AM3 et AM55Fi (iconographie)

Brochures et ouvrages d'André Marty sur les mutineries

BMP: boîtes 1, 2, 3, 5, 6, 28 et folio 2

CHS: cotes CHS AM 3, 3bis et 3ter

Guerre d'Espagne et Brigades Internationales

Les documents concernant la guerre d'Espagne et l'organisation des Brigades internationales sont dispersés entre les trois principaux fonds d'archives Marty. Dans le fonds BMP, on pourra se reporter essentiellement aux boîtes 31, 34, 39 et 40. Pour le fonds MRN, on trouvera d'importants documents sous les cotes M15B à M15F. Enfin pour le fonds CHS les documents ont été regroupés dans les cartons CHS AM9 et AM10 ainsi que dans le carton 53Fi pour l'iconographie.

Sur certains aspects, on peut apporter les précisions suivantes :

L'aide aux réfugiés espagnols et aux anciens volontaires

BMP: boîte 39

CHS: cote AM9

MRN: cotes M15B, M15F

PCE et militants communistes espagnols:

CHS: cote AM 24

MRN: cotes M15B, M15DG, M15F

AVER:

CHS: cote AM10

Seconde Guerre Mondiale

La documentation accumulée par André Marty au cours de la guerre, sous la forme de coupures de presse ou d'écoutes radio (monitoring) est disponible dans le fonds MRN, dont elle constitue la plus grande part. Pour le détail de l'organisation thématique de cette documentation, on se reportera donc directement à l'inventaire du fonds. Pour les questions de la politique et de l'activité du PCF jusqu'à la Libération, on retrouvera une importante documentation dans les fonds BMP et MRN. Les documents sur la Libération, et notamment la libération de Paris, sont pour leur part conservés dans le fonds CHS. Ce dernier regroupe également une importante série sur la répression pendant l'Occupation. Les documents concernant l'activité du Comité central du PCF à Alger, originellement conservés dans le fonds BMP, ont été versés dans le fonds général des archives du PCF. Dans leur ensemble, les pièces concernant la période 1939-1945 se répartissent ainsi :



BMP: boîtes 18-22, 25-29, 31, 32, 35-37

CHS: cotes AM11 à AM15

MRN: intégralité du fonds (voir inventaire).

Analyse thématique des fonds

Sur certains aspects, on peut apporter les précisions suivantes.

Le PCF dans la guerre:

BMP: boîtes 11, 20-22, 25, 26, 31, 36, 37

CHS: cotes AM11, AM13, AM14

MRN: cotes M3D, M5D, M6D, M10D, M13D, M12E, M16Fbis

Répression contre les militants communistes:

BMP: boîtes 28, 31, 32

CHS: cotes AM11, AM12

MRN: cote M3C, M8D

Libération

CHS: cote AM16

MRN: cote M10D

André Marty dirigeant communiste

La documentation sur l'activité politique d'André Marty en tant que dirigeant communiste local, national et international est conservée dans les fonds BMP et accessoirement CHS pour la période 1923-1943 et dans le fonds CHS pour la période 1944-1952. Seuls quelques documents sont conservés dans le fonds MRN. On pourra également se référer au fonds CCCP pour certains éléments annexes et au fonds IFHS à travers les collections de coupures de presse réunies par André Marty sur son activité.

Les références concernées sont :

BMP: boîtes 11-13, 16-18, 23, 24, 30-34, 41-43

CHS: cotes AM4 à AM8 pour la période 1923-1939;

cotes AM17 à AM35 pour la période 1944-1952

MRN: cote M3G, M16Fbis

IFHS: cote 14 AS 652

Sur certains aspects, on peut apporter les précisions suivantes :

Activité au sein de l'Internationale communiste

BMP: boîtes 11, 12, 16, 20, 24

MRN: cotes M3G, M16Fbis

Questions de politique étrangère et coloniale

BMP: boîte 32

CHS: cote AM23

Sur ces thèmes on pourra également se reporter à certains documents du dossier CCCP et, dans le fonds MRN, à la documentation réunie par André Marty au cours de la période 1939-1944.

Commission d'éducation du PCF

CHS: cotes AM18-20

Politique des cadres et sécurité du parti

CHS: cotes AM4, AM16, AM17

MRN: cote M3G

Organisation et direction de l'Humanité

BMP: boîte 33

CHS: cote AM4

Fédération de la Seine

CHS : cote AM25

André Marty dirigeant politique du XIII^e arrondissement

BMP : boîtes 23, 24

CHS : cotes AM5, AM27, AM28

MRN : cote M3G

Fonctions électorales

Les archives concernant les fonctions électorales d'André Marty sont dispersées entre les fonds BMP, CHS, IFHS et accessoirement MRN. On retrouvera en particulier dans le fonds IFHS la correspondance d'André Marty avec ses administrés pour l'a période 1949-1956. On peut apporter les précisions ci-dessous :

Campagnes électorales :

BMP : boîtes 23, 41, 42 et folio 3

CHS : cotes AM6 à AM8, AM22

André Marty, conseiller municipal du XIII^e arrondissement :

BMP : boîtes 23, 24

CHS : cotes AM6 à AM8

MRN : cote M3G

André Marty, parlementaire communiste :

BMP : boîte 17

CHS : cotes AM31 à AM35

IFHS : cote 14 AS 187

Mémoire et histoire

L'activité historique d'André Marty comporte le travail de collecte documentaire et la rédaction d'ouvrages ou brochures. On retrouvera ces archives dans les fonds BMP et CHS. Certains aspects méritent quelques remarques, du fait de leur intérêt spécifique aux yeux d'André Marty lui-même :

La révolte des vignerons de 1907 :

BMP : boîtes 9, 10

CHS : cotes AM22, AM43 et AM51Fi

La Première guerre mondiale :

BMP : boîtes 3, 7

CHS : cotes AM42 à AM46

Histoire du mouvement ouvrier :

BMP : boîtes 5, 10, 31

CHS : cotes AM43, AM46

« L'affaire Marty » et les dernières années

La documentation sur l'affaire Marty est d'abord regroupée dans le dossier CCCP conservé aux archives départementales de Seine-Saint-Denis (voir inventaire). On retrouve dans le fonds CHS des copies de plusieurs séries de documents de ce dossier, notamment les courriers et interventions d'André Marty lui-même (CHS AM36). Ces documents sont complétés par les pièces concernant les suites de l'affaire, et en particulier la rédaction et la publication de l'ouvrage « L'affaire Marty », conservés sous les cotes CHS AM36 et 37. Pour l'activité d'André Marty hors du PCF, on se reportera enfin aux cotes CHS AM38 à 41.



Pour comprendre et lire les inventaires des archives d'André Marty

par Paul Boulland

Les archives d'André Marty pour la période 1905-1944, conservées aujourd'hui dans les fonds de la Bibliothèque marxiste de Paris (Archives départementales de Seine-Saint-Denis) et du Musée de la Résistance nationale de Champigny, ont suivi de nombreux détours avant de trouver leur forme actuelle. Quelques rappels sont nécessaires pour faciliter la lecture des inventaires et ils nous permettent de mieux comprendre l'histoire de ces fonds d'archives.

À partir de 1936, ces archives furent versées par André Marty au secrétariat de l'Internationale communiste. En 1939-1940, Marty lui-même les classa et en dressa l'inventaire. Le fonds s'enrichit de nouveaux documents jusqu'en 1943-1944. Versées à l'Institut Marx-Engels de Moscou après la dissolution du Komintern, ces archives furent rapatriées au secrétariat de Slanski à Prague en 1949, à la demande d'André Marty.

En 1950, lorsque les scellées furent posées sur les archives après l'arrestation de Slanski, le fonds était constitué de 16 paquets ou sacs, numérotés M1 à M16. Ces paquets étaient eux-mêmes divisés en un nombre variable de dossiers cotés alphabétiquement, de A jusqu'à H. Les systèmes de cotation des fonds de la Bibliothèque Marxiste de Paris et du Musée de la Résistance Nationale de Champigny se sont basés sur ce système originel, ce qui permet de reconstituer l'éclatement du fonds.

Avant même cet éclatement, un certain nombre de documents furent retirés par Marcel Servin, à la demande du secrétariat du PCF, dans le cadre de la procédure d'exclusion engagée contre André Marty. La présence dans les fonds actuels, de notes indiquant succinctement les documents retirés permet d'en dresser la liste, présentée ci-dessous. Une grande partie de ces documents sont aujourd'hui consultables dans le dossier CCCP de «l'Affaire Marty» dans les Archives du PCF, dont on retrouve l'inventaire détaillé dans ce guide.

Documents conservés dans le dossier CCCP	Intitulé des documents dans les notes de Servin et Bures sur le retrait de certains documents des archives Marty à Prague
Dossier 1 : Emprisonnement d'André Marty	
Lettre d'A. Marty écrite au crayon et dactylographiée, envoyée de Constantinople à Dalbiez député des Pyrénées Orientales et relatant ses conditions de détention et d'inculpation et le remerciant d'être intervenu en sa faveur, 4 p. pelure dactylographiées (25 juin 1918)	« Une lettre de Marty à Dalbiez du 25 juin 1918 (4 pages) » [M1]
« 1 ^{er} interrogatoire de l'inculpé Marty », 2 p. pelure dactylographiées (07/05/1919)	« Un interrogatoire de Marty du 7 mai 1919 (2 pages) » [M1]
« 2 ^e interrogatoire de l'inculpé Marty », 3 p. pelure dactylographiées (10/05/1919)	« 2 ^e interrogatoire de Marty du 10 mai 1919 (3 pages) » [M1]
« 3 ^e interrogatoire de l'inculpé Marty », 4 p. pelure dactylographiées (27/05/1919)	« 3 ^e interrogatoire de Marty du 27 mai 1919 (4 pages) » [M1]
Tract du Quartier de la Santé de la Fédération de la Seine du PC (SFIC) : « La vérité sur le cas Marty » de J. Garchery, Conseiller municipal de Paris (1923 ?)	« Un tract signé Garchery » [M1]
38 lettres d'organisations de la Franc-Maçonnerie ou de Francs-maçons œuvrant pour la libération d'A. Marty en prison pour ses activités pendant la Révolte de la Mer Noire (1921-1923)	« 31 lettres sur l'action de la FM pour la Libération de Marty » [M2F]
Dossier 2 : Notes sur L'Humanité	
Rapport d'A. Marty au secrétariat de L'Humanité, 4 p. pelure dactylographiées (21/02/1934)	« 6 notes d'A. Marty sur <i>L'Humanité</i> (17 pages) » [M10H]
Rapport d'A. Marty de L'Humanité présenté au secrétariat, 5 p. pelure dactylographiées (06/03/1934)	
Note d'A. Marty au secrétariat sur L'Humanité, 2 p. pelure dactylographiées (06/12/1934)	
Note d'A. Marty sur L'Humanité, 1 p. pelure dactylographiées (08/12/1934)	
Note d'A. Marty sur L'Humanité, 3 p. pelure dactylographiées (26/02/1935)	
Note d'A. Marty sur L'Humanité, 2 p. pelure dactylographiées (23/06/1935)	
Dossier 3 : Lettres d'André Marty, 1942-1943	
Lettre de Moscou à Edo, écrite en termes convenus, relative à l'activité clandestine du Parti (01/11/1942)	« Lettres Marty (4 pages) » [M15B] (<i>d'après les documents conservés en M15B, par exemple la correspondance, depuis Moscou, avec D. Irraburi et les fils Longo</i>)
Note au Général Petit donnant des précisions sur l'activité du Parti (12/01/1943)	
Lettre de Moscou au Ministre plénipotentiaire de la France combattante en union soviétique pour l'obtention d'un passeport français (12/03/1943)	
Envoi au Général Petit de la note du 12 janvier ci-dessus (14/03/1943)	
Dossier 4 : Espagne	
« Histoire générale de la base des Brigades Internationales » par Vidal, 452 p. dactylographiées en 11 chapitres	« Histoire des BI par Vidal (150 pages) » [M15A]
+ documents, 22 p. dactylographiées (sd)	« Notes sur les BI (22 pages) » [M15A]
Présentation par A. Marty d'un livre à écrire sur la « popularisation et l'histoire des Brigades Internationales », 13 p. dactylographiées (21/08/1939)	Note Marty (15 pages) [M15A]
Appréciations d'A. Marty (1 p. dactylographiée) sur un Mémoire de R. Hantz sur le « Bataillon André Marty, 12 ^e Brigade Internationale », 21 p. dactylographiées (06/12/1940)	« Mémoire Hantz (21 pages) » [M15A]
Énumération des « Unités militaires des Internationaux en Espagne », 8 p. dactylographiées (sd)	« Structure des BI (6 pages) » [M15A]
Liste de 45 Brigadistes avec leurs fonctions, 3 p. dactylographiées (sd)	« Cadres BI (3 pages) » [M15A]
Situation et perspectives des « Internationaux » internés dans des camps en France, 10 p. pelure dactylographiées (11/05/1939)	« Un rapport Marty (10 pages) » [M15F]

Comprendre et lire les inventaires des archives Marty

Un certain nombre des documents retirés par Marcel Servin ne sont toutefois pas présents dans le dossier CCCP, qu'ils aient été perdus ou retirés ultérieurement, ou qu'ils aient été écartés de l'ouverture à la consultation, en application du principe de préservation de la vie privée. En voici la liste ci-dessous :

Autres documents retirés par Marcel Servin :

M2B

Trois lettres adressées à Marty (3 pages)

Une lettre de « Maurice » (4 pages) (s'agit-il de Maurice Thorez?)

M3D

Un livre, emporté par Marcel Servin. Les références de l'ouvrage ne sont pas connues, peut-être s'agit-il en fait de l'ouvrage de Vidal sur les Brigades Internationales.

M3G

Deux Lettres à Marty, pièce jointe et doubles (4 pages).

En 1986, au moment du rapatriement à Paris des archives Marty, d'autres documents ont à nouveau été retirés du fonds, avant son versement à la BMP et au Musée de la Résistance Nationale. Le dossier M1D, constitué d'une collection de brochures de la période 1917-1919, sur Zimmerwald et la constitution des premiers groupes communistes en URSS, a été retiré du fonds par F. Crémieux, confié à G. Plissonnier et versé dans le fonds général des brochures de la Bibliothèque Marxiste de Paris. Les comptes rendus de la délégation du Comité central du PCF à Alger ont également été versés dans le fonds général des Archives du PCF aujourd'hui remises aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Après ces différentes opérations, l'éclatement des fonds entre la BMP et le Musée de la Résistance Nationale s'est effectué selon le tableau présenté ci-dessous. Certaines côtes n'apparaissent dans aucun des deux fonds, sans que l'on puisse en préciser la raison.

Paquets du fonds Marty de Moscou puis Prague	Fonds Marty de la Bibliothèque Marxiste de Paris versé aux Archives départementales de Seine-Saint-Denis	Fonds Marty du Musée de la Résistance Nationale de Champigny
M 1	A,B,C,E,F,G,H	
[Le dossier D a été retiré par F. Crémieux et versé dans le fonds général des brochures du PCF. Voir ci-dessus.]		
M 2	A-G	
M 3	E, F	A, B, C, D, G
M 4	B, D, F, G	A, C, E
M 5	A, B	C, D, E, F, G
M 6	C, D	A, B, D, E, F, G
M 7	C, D, E, F	A, B, G
M 8	B	A-G
M 9		A-H
M10	C, E	A, B, D, F, G, H
M11	E	A, B, D, F, G, H
M12		A-H
[La côte M11C n'apparaît dans aucun des deux fonds.]		
M13	G	A, B, C, D, F, H
M14		A-H
[La côte M11C n'apparaît dans aucun des deux fonds.]		
M15	A	B, D, E, F, G
[La côte M15C n'apparaît dans aucun des deux fonds.]		
M16	A, D, E	C, F

annexe 3

Biographie
André Marty

Cette biographie est une reprise développée et actualisée de la notice du Maitron parue en 1990 puis dans une version légèrement différente dans le Cédérom Maitron en 1997. Rédigée après le décès de Jean Maitron en novembre 1987, elle s'appuyait grandement sur le dossier constitué, de 1955 à 1986, par ce dernier. Elle a donc été signée Jean Maitron et Claude Pennetier, en accord avec Marcelle Maitron.

Je puis témoigner que lors de sa publication elle fut lue avec attention et semble-t-il intérêt par les responsables communistes des années cinquante. Jamais elle ne fut contestée. Depuis, elle a pu être largement retravaillée grâce à l'apport des archives de Moscou (RGASPI), des archives de la préfecture de police et des divers fonds Marty aujourd'hui plus facilement consultables. Le témoignage oral de sa deuxième femme, Raymonde, de militants communistes ou oppositionnels et de quelques habitants de Catllar, ont été utiles. Quelques publications récentes, souvenirs, études, ont également permis de préciser certains points. Cette notice, même établie et revue avec soin, ne peut proposer qu'un survol rapide et étroitement chronologique de cette vie à réévaluer et à réinterpréter. Ce sera l'objet d'un ouvrage que nous préparons avec Rémi Skoutelsky pour les éditions Grasset. La personnalité de Marty, la mer Noire, l'Espagne, l'Internationale communiste, l'« Affaire » n'ont pas fini de faire couler l'encre historique.

Merci aux Éditions de l'Atelier d'avoir autorisé cette publication.

Claude PENNETIER



André, Pierre, Marty

Né le 6 novembre 1886 à Perpignan (Pyrénées-Orientales), mort le 23 novembre 1956 à Toulouse (Haute-Garonne); ingénieur-mécanicien de la Marine nationale. Condamné aux travaux forcés comme mutin de la mer Noire (1919), libéré en 1923. Élu au Comité central (1925) puis au Bureau politique (1931) du Parti communiste; député (1924-1955); conseiller municipal de Paris. Secrétaire de l'Internationale communiste (1935-1943); chargé d'organiser les Brigades internationales puis délégué spécial du ministère espagnol de la Guerre (1936-1939); un des trois secrétaires de la délégation du Comité central à Alger (1943-1944); un des secrétaires du PCF de 1945 à 1952; exclu du Parti communiste en janvier 1953 et accusé de coopération avec la police.

Le destin exceptionnel d'André Marty prend racine dans un terreau familial populaire, militant et régional – la Catalogne – qui marqua sa sensibilité politique.

Le père d'André Marty, prénommé Isidore Bonaventure (1849-1918), condamné à mort par contumace en 1871 pour participation à la Commune de Narbonne, naquit à Fontpédrouse (Pyrénées-Orientales). Il était un des onze enfants d'une famille de montagnards, conducteurs de mulets, plus ou moins contrebandiers, qui effectuaient très souvent des trajets jusqu'en Espagne. Il



épousa Angélique, une blanchisseuse perpignanaise, dont il aura trois garçons: André (1886), Michel (1890) et Jean (1893). Il alla travailler à la ville et devint apprenti cuisinier. Pendant la guerre de 1870, il fut affecté au dépôt de Narbonne puis son régiment rejoignit l'armée de la Loire. Revenu à Narbonne après l'armistice, il participa avec la majorité de son bataillon à la Commune de Narbonne proclamée le 24 mars 1871, puis, le mouvement ayant échoué le 31 mars, Isidore troqua son uniforme pour une soutane de prêtre et passa en Espagne. Cuisinier pendant quatre ans à

Portrait d'André Marty pour les affiches électorales de la campagne des législatives de 1929 dans le XIII^e arrondissement.

© CHS du xx^e siècle - AM54Fi/PCF/50.

Barcelone, il émigra à Buenos-Aires (Argentine), payant sa traversée en travaillant comme cuisinier auxiliaire. Quelques années plus tard – en 1879 – il revint à Barcelone où il reprit son travail de cuisinier puis, en 1881, passa en France empruntant l'identité d'un de ses frères et s'installa à Perpignan. Lors de la naissance d'André en 1886, il tenait depuis un an un débit de boissons qui allait devenir restaurant-hôtel dont l'arrière-salle accueillait des réunions politiques. « Radical rouge » selon certains témoignages, Isidore Marty était présent par son fils comme « toujours imbu de ses idées anarchisantes, (...) contre l'État, contre les politiciens, pour la révolution sans autre étiquette » (document autobiographique du 22 octobre 1936, Bibliothèque marxiste de Paris [BMP], M 5). André fut influencé par les récits des ouvriers révolutionnaires anarchisants et « catalanistes nationaux-révolutionnaires », souvent libertaires qui fréquentaient l'établissement paternel.

Au collège de Perpignan, André Marty fut d'abord un élève moyen, « laborieux » selon ses professeurs, puis en terminale mathématique, en 1905, un « très bon élève » qui conquiert tous les premiers prix sauf en philosophie où il n'obtint que la troisième place (livret scolaire conservé dans les fonds de la BMP, M 5). Il fit état de tensions avec ses professeurs d'histoire et de philosophie qui se plaignaient de ses « idées bizarres et fausses » (document autobiographique du 22 octobre 1936, BMP, M 5). L'influence politique et personnelle de son père fut déterminante : c'est lui qui le poussait à faire des études et « prêchait l'assiduité au travail » scolaire tout en valorisant l'activité manuelle.

Bachelier es sciences, pensionnaire dans une famille de Toulon (Var), André Marty fréquenta à partir d'octobre 1905 l'École supérieure professionnelle dite École Rouvière, afin de préparer l'École des matelots-élèves mécaniciens de la Marine. Tout son temps et ses lectures furent consacrés à la découverte passionnée de la mécanique pratique. Ses professeurs, en particulier celui de chaudronnerie, « d'une habileté extraordinaire », lui laissèrent un souvenir impérissable (autobiographie de 1956, CHS AM42). Pendant ces deux années, André Marty vibra au spectacle des mobilisations ouvrières de Toulon. Admissible aux épreuves écrites en septembre 1906, il ne put passer toutes les épreuves de la seconde partie du concours d'entrée, s'étant gravement brûlé la main droite au cours de l'essai de chaudronnerie passé à l'Arsenal de Puteaux. Cet échec l'affecta. Les biographies officielles passent sous silence cette tentative afin d'accentuer la version ouvrière de sa formation. Bien que ses études lui ouvrirent des perspectives professionnelles, il choisit d'être chaudronnier sur cuivre et fit son apprentissage chez un mécanicien établi à son compte à Perpignan. Celui-ci et un ingénieur des travaux publics, Mognier, l'introduisirent à la Loge maçonnique Saint-Jean des Arts et de la Régularité de Perpignan (Grande Loge de France).

En 1907, il assista au mouvement de révolte des travailleurs du Midi viticole (mai-juin 1907) et participa, avec son jeune frère Michel, à la prise d'assaut de la préfecture de Perpignan le 20 juin. Il affirma avoir été dans les premiers à arracher les pavés pour élever une barricade. Le souvenir de cette révolte le marqua durablement. Il faisait remonter à cette date sa prise de conscience révolutionnaire.

Sursitaire, André Marty décida en janvier 1908, d'entrer dans la Marine militaire comme matelot mécanicien chaudronnier en cuivre en raison, devait-il dire plus tard, de l'aggravation de la situation économique paternelle. André Marty fut reçu premier au concours des matelots élèves mécaniciens en septembre 1908. Son engagement prévoyait sa présence dans la Marine pendant deux ans outre le temps de son service mili-



taire: il y resta plus de dix ans. Ses voyages le conduisirent au large de la Chine, de l'Indochine, des Balkans et du Maroc. En 1911, il dirigea comme scaphandrier volontaire le renflouement du torpilleur *Takou*.

Selon son témoignage, Marty collabora sous un pseudonyme à l'hebdomadaire *le Cri du marin*, édité à Toulon en 1912-1913. Les gérants et directeurs légaux étaient membres du Parti socialiste mais la rédaction était composée de marins de la flotte militaire. Marty écrivit entre autres un article sur la catastrophe du cuirassé *Masséna*, article qui provoqua l'interdiction du journal. Autour de celui-ci s'était constituée une société secrète de mécaniciens de la flotte, organisation très centralisée dirigée par cinq personnes et disposant de noyaux sur plusieurs navires. Marty ne précise pas son rôle exact dans la société. Il affirme avoir été alors influencé par les idées syndicalistes révolutionnaires et hervéistes des ouvriers de l'Arsenal. Il participa aux travaux de la Loge l'Action Écossaise (Grande Loge de France) mais n'eut guère l'occasion de fréquenter les milieux maçonniques à partir d'août 1914, exception faite d'une conférence sur «La guerre en mer» à la Loge Saint-Jean des Arts et de la Régularité, de Perpignan.

Second-mâitre puis maître, il fut reçu premier en juin 1914 au concours des élèves officiers mécaniciens. Ainsi atteignit-il un grade qui le mettait en relation avec les officiers issus de milieux aisés et volontiers conservateurs. Il fit toute la guerre sur des unités combattantes et laissa à certains le souvenir d'un officier qui «prenait toujours la défense de ses hommes» (selon le témoignage de Paul Bouillet, *L'Humanité*, 18 mars 1922). Albert Carré souligne sa volonté de ne pas rompre avec ses origines: «Au carré des officiers, pour déjeuner ou dîner, les convives doivent se mettre en tenue de ville; Marty y venait toujours en bleus. Vieil esprit du milieu où il fut élevé» (*Contre le courant*, 10 mars 1954). Il ne fumait pas, buvait peu et avait une réputation de solitaire. En juillet 1917, Marty fut promu ingénieur mécanicien et le mois suivant affecté comme chef du service «machines» au torpilleur d'escadre *Protêt* (division des flottilles de l'Adriatique) où il manifesta un esprit inventif en mettant au point un réchauffeur de turbine.

Lorsque, après l'armistice du 11 novembre 1918, son navire fit partie de l'escadre envoyée devant Odessa pour combattre la Révolution russe, Marty – qui aurait demandé, sans succès, à quitter l'armée en novembre 1918 et en janvier 1919 – fut au cœur des mutineries connues sous le nom de Révolte de la mer Noire. Dès février 1919 des mouvements de refus d'obéissance apparurent dans l'armée de terre. En mars, une compagnie du génie refusa d'ouvrir le feu sur les «rouges» à Odessa. Le mécontentement s'affirmait également chez les matelots (souvent d'anciens ouvriers), las de la guerre, peu enclins à gêner la progression des bolcheviks – ceux-ci arrivèrent devant Odessa début avril – et qui réclamaient avec force l'amélioration de la nourriture ainsi que leur démobilisation.

L'arrestation de l'officier mécanicien André Marty à bord du *Protêt*, le 16 avril, précéda la révolte. Celui-ci avait projeté avec ses amis, dont Louis Badina, de prendre le contrôle du torpilleur pour entrer, drapeau rouge au mât, dans le port d'Odessa et donner ainsi le signal d'un mouvement qui paralyserait l'intervention française. À défaut de pouvoir rencontrer des bolcheviks, il avait profité d'une escale à Galatz (Roumanie) pour discuter avec des sociaux-démocrates roumains. Le complot s'ébruita et Marty fut arrêté trois jours plus tard, avant d'avoir pu passer à sa réalisation.

La mutinerie proprement dite éclata le 19 avril 1919 sur le cuirassé *France* à l'instigation du matelot mécanicien Virgile Vuillemin alors que l'évacuation d'Odessa se poursuivait depuis treize jours et que des navires français avaient tiré

sur les troupes bolcheviques les 16 et 17 avril. D'abord emprisonné à terre, à Galatz, puis transféré le 23 avril à bord du *Waldeck-Rousseau* d'où il chercha à communiquer avec l'extérieur, Marty réussit à provoquer un mouvement de solidarité. Son transfert sur le *Protêt* fut suivi d'une révolte des marins du *Waldeck-Rousseau*. Il fut au centre de la mobilisation des mutins qui ajoutèrent à leurs revendications la volonté de sauver sa vie.

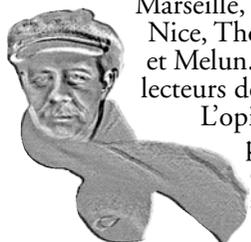
Selon Maurice Agulhon : « C'est donc très tôt, et sans qu'il ait eu besoin, comme on l'a insinué, de se fabriquer une légende, que Marty fut considéré comme le symbole de la Mutinerie. Il y avait à cela deux raisons : la première est qu'il avait été le plus hardi dans la conception et dans l'organisation (encore qu'on ne connaisse celle-ci que par allusions), la seconde qu'il était le seul des mutins à avoir rang d'officier. » (*op. cit.*) Ajoutons que le seul examen de la chronologie infirme les déclarations polémiques qui font de Marty un officier qui se serait contenté de suivre le mouvement.

Les documents, et en particulier la lettre qu'il écrivit à son frère Jean le 23 juin 1919, témoignent de son courage, de sa solidarité avec les autres inculpés et de sa volonté de lier le mouvement ouvrier français à la défense des mutins : « J'insiste sur ce que, devant une condamnation à mort très probable, je me déclare plus que jamais solidaire de tous ceux impliqués dans les affaires de la mer Noire. Éclairez les ouvriers et les paysans sur cette énorme affaire. Les bolcheviks ne sont pas ce qu'on dit en France et on oblige les marins et les soldats à faire une besogne ignoble contre leur volonté. » En tant qu'officier accusé d'avoir tenté de passer à l'ennemi avec son bâtiment, Marty risquait en effet la peine de mort. Il essaya de ne pas dévoiler l'intégralité de son projet et de feindre la sincérité (il le dit dans un document saisi sur Michel Marty) quitte à laisser passer, dans ses interrogatoires du 5 et du 24 mai 1919, des déclarations tendant à amoindrir sa responsabilité, comme la fameuse phrase : « Cette chose épouvantable que j'ai imaginée a été causée par un surmenage cérébral intense » (24 mai). Elle fut très tôt communiquée aux hommes politiques de droite (*l'Action française* la publiera la première) avant d'être utilisée par ses adversaires socialistes en 1950 (Max Lejeune et « Paix et liberté ») puis par les artisans de son exclusion du Parti communiste (Jacques Duclos, *Cahiers du communisme*, avril 1953, p. 435). Ses lettres transmises clandestinement montrent la pleine conscience qu'il avait de ses faiblesses tactiques : « Il y a certes quelques points obscurs, je me réserve de vous les éclaircir plus tard (...) Ce que j'ai fait, je l'ai décidé en pleine raison et je ne renie rien. » Marty put maintenir un système de défense qui lui sauva la vie.

Le 5 juillet 1919, après que Marty ce fut dans sa déposition finale solidarisé avec tous les soldats et marins révoltés sur le front russe et en mer Noire, le conseil de guerre réuni à bord du *Paris* en rade de Constantinople le condamna à vingt ans de travaux forcés, vingt ans d'interdiction de séjour et à la dégradation militaire.

Il connut dès lors les « prisons de la République », nom de son ouvrage publié en juin 1924, dans lequel il raconte la dureté des conditions de vie à Toulon, Marseille, Nîmes (où, en octobre 1920, il organisa la grève des 450 forçats), Nice, Thouars, Clairvaux en passant par les maisons d'arrêt de Saumur, Tours et Melun. Les souffrances qu'il partagea avec les autres prisonniers émurent les lecteurs de la presse ouvrière.

L'opinion se mobilisa pour l'amnistie des mutins de la mer Noire et en particulier celle d'André Marty. Dès août 1919, un Comité de défense des marins, proche du Comité de défense sociale de la CGT, avait été fondé et dirigé par les militants syndicalistes et libertaires,



Albert Carré et Marius Grignon. Après le congrès de Tours (décembre 1920), le Parti communiste engagea une campagne qui alla crescendo et obtint le soutien des socialistes, des francs-maçons, des militants de la Ligue des droits de l'homme et des radicaux. Ainsi la plupart des forces se réclamant du mouvement ouvrier soutinrent la candidature de Marty « héros et martyr du civisme républicain » à l'élection municipale de Charonne du 2 octobre 1921. On prête l'idée de cette première opération électorale à L.-O. Frossard. Pour *le Populaire* du 28 septembre 1921 : « L'éloge de Marty n'est plus à faire (...) pas de querelles de boutique. Faisons d'abord et avant tout triompher Marty. » Le même jour *l'Internationale* publiait une photographie de Marty en habit d'officier qui mettait en valeur sa taille (il mesurait 1 mètre 82) et sa prestance, accompagnée d'un commentaire enthousiaste de Séverine : « Regardez sa physionomie : elle est significative. Passons sur la beauté des traits, et cette grâce méridionale qui semble pétrir de lumière le visage de ses fils. Ne retenons des larges yeux que l'expression qui s'en dégage comme un jet de clarté. Tout rayonne dans cette figure dont le sourire est absent ». La correspondance de Jean Marty avec L.-O. Frossard donne le ton de discussion privées : Jean Marty lui communique une lettre de Jean Longuet à Michel Marty du 5 septembre. Celui-ci dit qu'il est nécessaire que la candidature de Marty n'ait pas un caractère sectaire et qu'il soit « le candidat commun de tous les socialistes », en rappelant que le sortant décédé, Reisz [Eugène Reisz, ouvrier métallurgiste, conseiller municipal de Charonne depuis 1912, mort le 30 juillet 1921] étant socialiste, il y quelques résistances dans les rangs du PS. La réponse de Michel est ferme : « Je ne vois nullement d'esprit sectaire dans leur [celle des communistes] manière d'agir (...) Je ne puis admettre les « résistances » dont vous parlez (...) il n'est pas pour moi un candidat politique : il est candidat de tous ceux qui luttent pour une humanité meilleure ! Et je n'ai pas à la patronner auprès de tel au tel parti. Elle peut être soutenue par tous ceux qui sont véritablement socialistes ou même républicains ». Les succès électoraux se multiplièrent pour ce « héros » et plusieurs autres emprisonnés comme Louis Badina et Georges Wallet. L'officier mécanicien Marty fut pour sa part élu quarante-deux fois entre octobre 1921 et juillet 1923 et le plus souvent invalidé. Il fut conseiller municipal de Paris (quartiers Charonne et de la Santé), de Vienne, d'Izeaux, d'Onnaing, d'Arcueil, d'Aubervilliers, d'Issy-les-Moulineaux, de Graulhet ; conseiller général d'Hyères, de Lyon, de Tourcoing, de Givors, du Havre, de Perpignan ; conseiller d'arrondissement d'Asnières, d'Aubervilliers, de Vanves, de Villejuif, de Noisy-le-Sec, de Prats-de-Mollo. À la même époque, les ouvriers de l'usine « Dynamo » l'éluèrent au Soviet de Moscou et il devint membre du Soviet de Pétrograd. Une première amnistie, le 27 juillet 1922, avait libéré tous les marins de la mer Noire à l'exception d'André Marty.

Devant la campagne populaire grandissante en sa faveur et l'intervention pressante de la Franc-maçonnerie (voir le *Bulletin officiel de la Grande Loge de France*, n° 21, mars 1923), le Conseil des ministres le gracia le 20 juillet 1923. Marty avait été libéré de Clairvaux en suspension de peine trois jours plus tôt et avait fait une entrée triomphale à Perpignan le 18 juillet 1923. Le 22 juillet, communistes, socialistes et syndicalistes rassemblèrent cinq mille personnes place de Catalogne. Cet événement filmé par la « Maison d'édition des films populaires » offre l'image émouvante des trois frères Marty entourant leur vieille mère hémiplegique, (veuve depuis le 30 septembre 1918) qui devait décéder trois mois plus tard, le 14 octobre 1923.

Quelles étaient alors les intentions politiques d'André Marty ? Nous dispo-

sons, outre son témoignage, d'un certain nombre de documents d'archives, en particulier de missives adressées à ses frères et saisies par la police. Sa lettre du 23 juin 1919 offre une première indication : Marty tient à se placer socialement du côté de la classe ouvrière (« Ma profession (...) est celle que j'avais en rentrant au service : ouvrier mécanicien et c'est la seule que je revendique ») et politiquement, à bénéficier du soutien des socialistes. Il en appelle, en effet, aux députés Émile Goude (ancien quartier-maître mécanicien et franc-maçon) et Ernest Lafont (également franc-maçon). À son arrivée en France, c'est aux députés Pierre Brizon, Jean Longuet, Alexandre Blanc et Goude qu'il écrit pour crier « Vive l'Internationale révolutionnaire » (lettre du 22 juillet 1919). Dès le début du mois d'octobre 1920, André Marty manifeste sa volonté de voir le Parti socialiste adhérer à la III^e Internationale. Faut-il accorder foi aux déclarations du directeur de l'administration pénitentiaire de Clairvaux, selon lequel Marty, le 22 mars 1922, aurait confié son peu de goût pour la carrière politique et aurait déclaré que, s'il était libéré, il démissionnerait de ses mandats électifs, accepterait éventuellement une nouvelle candidature mais en posant de telles conditions que les « politiciens » renonceraient à utiliser son nom ? Une lettre de Jean Marty à Cachin le confirme : « L'esprit d'André est très mauvais, je ne veux pas vous le cacher. J'ai eu toutes les peines du monde à l'empêcher de démissionner de ses mandats (...) Il a très sévèrement critiqué les communistes Garchery, Dormoy [Dunois?], Lafont. Ce fut un véritable réquisitoire. Je me hâte d'ajouter qu'il m'a dit : « Remarque je n'envisage pas les dissidents ou autres parce qu'ils ne m'intéressent pas. Les SFIO venant me voir ont même oublié de me demander comment je me portais. Mais je ne réagis pas de même avec les communistes. » Malgré cela, je crois fort que cet état d'esprit anarchiste d'André aille empirant et je veux que vous sachiez cela. André a préparé tout un questionnaire pour le CD à sa sortie et il jugera m'a-t-il dit. » (Musée d'histoire vivante, 81 21086, communiqué par Éric Lafon.).

Un rapport du Parti communiste à l'IC, daté du 23 juillet 1923, permet de suivre avec précision ses contacts politiques : « Notre camarade André Marty n'a pas encore donné son adhésion au Parti communiste. Par respect pour un sentiment quelque peu futile : il ne faut pas, dit-il, avoir l'air de donner son adhésion sans avoir eu le temps de réfléchir à sa sortie de prison (...). Aussitôt libéré, il a donné sa démission de la Franc-maçonnerie et malgré toutes les démarches qui ont été faites auprès de lui par le Grand Orient [en fait par la Grande Loge de France] pour le faire revenir sur sa décision, il a maintenu sa démission de façon absolument irrévocable. Les résistants [ceux qui résistent aux décisions du IV^e congrès de l'IC] avaient délégué auprès de lui le citoyen Ernest Lafont qui l'avait défendu en tant qu'avocat. La bande Frossard employait le moyen le plus puissant pour influencer André Marty : il a résisté et il vient d'envoyer à Lafont une lettre extrêmement dure où il confirme par écrit ce qu'il avait déjà déclaré de vive voix, à savoir qu'il n'était pas du tout d'accord avec la position politique des résistants et qu'il jugeait au contraire que la ligne politique la plus droite était tenue par le Parti communiste. (...) Dans l'ensemble l'attitude d'André Marty est très bonne et nous avons ici l'impression que nous pouvons compter entièrement sur lui. Mais il sort de prison, après quatre années de prison et quatre années de service militaire. Ses connaissances du mouvement ouvrier français ne lui permettent pas encore bien d'étager dans son jugement l'importance et le rôle des différents groupements ouvriers ou révolutionnaires. C'est ainsi qu'il jugeait comme très important le rôle du Comité de défense sociale ou du Comité des Marins qui ne représentent en





Manifestation célébrant la libération d'André Marty (au centre de l'estrade), le 23 juillet 1923 à Perpignan. Photographie: Auguste Chauvin.
© CHS du XX^e siècle - AM54Fi/PCF/7.

réalité à peu près rien du tout.» Le rapport précisait également que d'un commun accord il n'était pas envisagé de représenter Marty aux élections municipales parisiennes (BMP, microfilm 43).

L'intense activité d'André Marty à Perpignan entre août et novembre 1923 présente un intérêt particulier. Il semble avoir été d'abord préoccupé par la recherche d'un emploi. Dans une lettre envoyée le 6 novembre 1923, il écrivait à un ancien mutin: «Je suis toujours à l'hôtel de mon père. Il est bien tombé. Je m'occupe de le vendre car je ne puis le tenir. Malgré les difficultés suscitées par les capitalistes, je pense y arriver. Ensuite je verrai. J'ai déjà écrit pour avoir du travail. Ou on ne me répond pas, ou on dit non!» (Arch. Dép. Loire, M 541).

C'est de sa ville natale qu'André Marty adressa sa demande d'adhésion au Parti communiste par un texte que *L'Humanité* publia le 27 septembre 1923: «Je me suis demandé, écrit-il, s'il ne valait pas mieux rester encore neutre entre le Parti communiste et les groupes libertaires. Mais (...) le Parti communiste me paraît être le plus grand, le plus méthodique, le plus apte à mener le prolétariat à la révolution sociale.» Il annonçait également que conformément aux décisions du IV^e congrès de l'IC, il répudiait la Franc-maçonnerie. Son ancienneté dans le parti fut datée du 16 avril 1919, jour de son arrestation en mer Noire.

Pourquoi avoir franchi le pas à ce moment? Une confiance, tardive, faite à Jean Maitron en 1955 mérite d'être signalée: «Sa 'grande faute', selon Marty, aurait été d'avoir adhéré au parti. Seconde faute, se faire élire député. Il ne commit ces deux fautes que pour signer comme communiste un appel en faveur de la fraternisation dans la Ruhr (Garchery le lui demanda) et pour aider à gagner l'amnistie.» (Notes de Jean Maitron, Courbevoie, 3 février 1955.) Ses motivations profondes étaient bien sûr moins conjoncturelles mais il est vrai que son activité s'organisa immédiatement autour de ces deux thèmes.

Obsédé par les souffrances dont il avait été témoin pendant son emprisonnement, il fit du combat pour la libération de toutes les « victimes de la guerre » une cause pour laquelle il s'engagea totalement. Le 2 octobre 1923, au cours d'une session du conseil général des Pyrénées-Orientales, il fit adopter trois vœux sur l'amnistie, un quatrième concernant la Ruhr étant repoussé. Alors qu'une procédure d'annulation de son élection était en cours, il démissionna avec éclat et porta le débat sur la place publique. Ainsi le 7 novembre, appuyé par son frère Michel, assista-t-il à une réunion publique du Parti socialiste SFIO pour tenter – sans succès – de rallier les socialistes à ses positions sur les questions de l'amnistie et de la Ruhr. Dès lors Marty ne manqua pas une occasion d'attaquer le Bloc des gauches et la SFIO.

Le congrès de la Fédération communiste des Pyrénées-Orientales tenu les 12 et 13 janvier 1924 fut marqué par le rôle de Marty – dont la tenue « débraillée » resta dans les mémoires – qui présenta les nouveaux statuts fédéraux. Une semaine plus tard, il fut invité au congrès national de Lyon et fêté par les participants. Très occupé par la rédaction de son ouvrage sur les prisons de la République, l'ancien mutin (qui venait de se marier avec Pauline Taurinya le 10 avril 1924 à Toulouse) se laissa convaincre, non sans hésitation, de développer sa propagande en faveur de l'amnistie dans le cadre de la campagne électorale législative de mai 1924. Pour être sûr de sa victoire, le Parti communiste lui demanda de prendre la tête de sa liste en Seine-et-Oise. Il fut élu avec un score très supérieur à celui de ses colistiers : 63 430 voix sur 256 329 inscrits et 60 925 seulement pour le second, Barbecot.

Dans cette Chambre majoritairement favorable au Cartel des gauches, André Marty se fit remarquer par son refus des normes vestimentaires (il portait casquette, chemise kaki et large ceinture de flanelle) et par sa violence. Ainsi le 20 juin 1924, il quitta, à Ivry, une réunion publique surchauffée, consacrée à « l'amnistie générale des victimes de la guerre », pour se rendre à la Chambre. Lorsqu'il entra, Garchery qui lisait à la tribune la déclaration du groupe communiste venait d'être interrompu par les socialistes. L'orateur fut même bousculé en passant à côté des sièges socialistes et une bagarre s'en suivit. Marty marchant sur les pupitres sortit de sa poche un fouet de charretier (nerf de bœuf) noué à son extrémité et le fit tourner. Au congrès de Lille (juin 1926), il reconnut : « Quand j'ai foutu des coups de fouet à la Chambre sur la tête des socialistes, ce fut une erreur (...) Mais cela se passait aussitôt après mon élection. » (c.r. p. 154 et note de 1956, CHS AM42). Le Parti communiste en avait fait un de ses principaux représentants au Parlement en le désignant, le 16 mai 1924, comme délégué du groupe parlementaire auprès du Comité directeur (bien qu'il n'appartint pas à cette instance élue au congrès de Lyon). Il était prévu que, dès la fin de la session parlementaire, le « député-bagnard » partirait en URSS. Il s'y rendit en octobre et fut reçu avec les honneurs dus au « héros de la mer Noire ». La délégation de marins rouges qui l'accueillit le 24 novembre à Moscou le traita en « marin honoraire de la Flotte rouge ». On ne dispose pas de renseignements sur ses entretiens politiques qui durent être déterminants. À son retour, il se prononça contre l'opposition et par la suite suivit fidèlement toutes les évolutions de la direction stalinienne.

Pendant l'hiver 1924-1925, la violence de son attitude déçut ceux qui avaient été parmi les premiers artisans de la campagne pour la libération des marins de la mer Noire. Ainsi Pierre Monatte situe sa rupture morale avec le mutin, au moment de la grève des pêcheurs de Concarneau, en janvier 1925, lorsque Marty déclara « à la tribune à notre ami





André Marty (deuxième personnage assis à droite) et le Comité central du Secours rouge international à Moscou, novembre 1924.
© CHS du xx^e siècle - AM54Fi/PCF/66.

Allot qu'il pourrait bientôt mériter son nom» (lettre à Jean Maitron, 7 mars 1955).

Marty se rendit à Moscou en mars-avril 1925 pour assister aux travaux du V^e plénum de l'IC qui adopta les thèses sur la bolchevisation et mit l'accent sur la lutte contre le trotskysme. Les Carnets Cachin témoignent de tensions persistantes avec le parti. À la date du vendredi 13 mars 1925, Marcel Cachin écrit que: «Marty est outré que sa belle-mère ait été exclue du parti, et que Marty déclare qu'il ne rentrera au Parlement et dans le parti que si sa belle-mère est réintégrée.» Il s'agit donc de la mère de Pauline Taurinya, une femme lettrée (elle était titulaire du Brevet élémentaire) et qui a laissé le souvenir d'une «républicaine» (tome III, p. 255).

Installé à Cormeilles-en-Parisis (Seine-et-Oise), André Marty fut élu au Comité central du Parti communiste lors du congrès de Clichy (janvier 1925). La sous-section de propagande de l'agit-prop le chargea du contrôle de la presse de province. Pendant l'été 1925, il fit partie de la délégation du CC chargée d'organiser dans la région méditerranéenne la lutte contre la guerre du Maroc. Il prit la parole en août, dans l'Hérault, le Var et bien sûr au congrès ouvrier et paysan de Marseille le 23. Ses déclarations dans le Midi lui valurent d'ailleurs sa première condamnation depuis sa libération: quatre mois de prison.

Sa participation active à la conférence nationale d'Ivry le 20 octobre 1925

témoigne de son rôle grandissant dans le parti : après avoir présenté un rapport sur « Le Parti français et les paysans », il intervint sur les erreurs du groupe parlementaire et critiqua l'attitude de certains députés qui ne pensaient qu'à leur réélection. Le ton était donné : Marty se présentera dans le parti en révolutionnaire intransigeant, pur et dur, hors des coteries et prompt à la critique. Ainsi au congrès de Lille (juin 1926) affirma-t-il qu'il n'appartenait à aucune tendance et que, s'il se désolidarisait de l'oppositionnel Maurice Gautier, il protestait contre l'absence de mobilisation contre la guerre du Maroc pendant l'hiver, contre la faiblesse de la solidarité avec la grève générale des mineurs de Grande-Bretagne, contre les changements de *L'Humanité* et contre le groupe parlementaire. « On nous a donné un rapport moral du Comité central et je dis que c'est une erreur : cela ne peut être le rapport moral du CC, parce qu'il n'existe pas » affirma-t-il en ajoutant : « L'autre jour, j'ai dit quelques mots à la conférence de la région parisienne (...) Si vous aviez vu Doriot et Semard ! Cependant, je n'ai jamais rien fait sans prévenir le secrétariat du parti, je suis entièrement avec lui politiquement. »

Marty fut particulièrement chargé de suivre le Secours rouge international. En août 1927, le MOPR (comité exécutif du SRI) en fit un de ses présidents d'honneur. Trois mois plus tard, à l'occasion du congrès des Amis de l'Union soviétique (auquel il n'assistait pas), il fut décoré de l'Ordre du drapeau rouge.

Militant de l'Union fraternelle des marins et anciens marins (organisme affilié à l'ARAC), Marty ne manquait jamais d'apparaître comme leur meilleur défenseur. Le 30 décembre 1926, il proposa au Parlement de réduire à 8 heures la durée de travail dans la marine de guerre et le 20 juillet 1927, il interpella le ministre Leygues sur les incidents de la prison maritime de Toulon.

Lui-même allait connaître à nouveau le régime pénitentiaire. Condamné à sept reprises à un total de six ans de prison, en 1925 et 1926, pour propagande antimilitariste et pour son activité contre la guerre du Maroc, il refusa, en juillet 1927, d'exécuter la décision du Bureau politique de se rendre volontairement prisonnier à la Santé pour y subir sa peine avec les autres condamnés (dont Marcel Cachin). Il passa donc dans la clandestinité mais fut arrêté le 13 août 1927 à Aubenas, conduit à Privas puis, le 15, au quartier politique de la Santé.

Quelques jours plus tard, le 24 août, l'ancien mutin de la mer Noire remit à l'administration pénitentiaire une lettre adressée au maréchal Foch, contenant une vive réponse à l'interview que ce dernier avait donnée à l'hebdomadaire conservateur anglais *the Referee*, le 21 août. L'ancien commandant en chef des armées alliées ayant prétendu que l'absence de moyens militaires au début de l'année 1919 avait empêché « d'en finir une fois pour toutes avec la menace bolchevique », tout en appelant à un front franco-anglais pour refuser le commerce avec l'URSS. Marty répliqua en témoin de l'intervention alliée. Mais sa conclusion le plaçait sous le coup de la loi : « Et le jour où vous voudriez recommencer le crime de 1919, nous ferons tout, avec l'appui entier de notre Parti communiste, pour que cette fois-ci les soldats et les marins ne se contentent plus de refuser de marcher, mais pour qu'ils mettent leurs armes au service des ouvriers et des paysans afin d'abattre, par la Révolution sociale, votre régime capitaliste de guerre, de boue et de sang. » Dès le lendemain de la publication, le Conseil des ministres demanda au garde des Sceaux d'ouvrir une instruction et de priver le prisonnier du régime politique. À la suite d'une interpellation au Parlement et de la protestation des codétenus politiques parmi lesquels Cachin, Doriot, Monmousseau et Midol, et peut-être en raison de l'émotion provoquée par une telle mesure dans la population, on le laissa regagner le quartier politique le 10 septembre.



Cependant, si l'on en croit Henri Barbé (un adversaire de Marty mais dont le témoignage est trop précis pour être contesté), l'image du héros de la mer Noire fut ternie auprès des codétenus par son comportement lors de la grève de la faim des prisonniers politiques de la Santé, ceux-ci ayant découvert qu'il s'alimentait discrètement de bananes (*Souvenirs*, inédit, p. 122-125). Le 27 septembre, la 12^e chambre correctionnelle le condamna à deux fois cinq ans de prison et deux fois 3 000 F d'amende pour des articles antimilitaristes. Marty à nouveau auréolé par son emprisonnement fut présenté comme candidat au conseil général dans un canton du Pas-de-Calais en octobre 1927. Un vote de la Chambre des députés permit sa libération (en suspension de peine) ainsi que celle de Doriot et de Duclos. La peine redevenant exécutoire pendant les intersessions, il jugea plus prudent de passer à la clandestinité le 23 décembre après avoir été à nouveau condamné à trois mois de prison le 5 décembre 1927. Finalement, le 11 janvier 1928, la Chambre des députés leva son immunité parlementaire ainsi que celles de Cachin et Vaillant-Couturier qui furent arrêtés à la sortie de la séance et de Duclos, également clandestin. Dès le 21 janvier, Marty fut arrêté à Boulogne-Billancourt et transféré à la prison civile de Toulon pour passer devant le tribunal correctionnel qui le condamna, le 10 février à deux ans de prison pour un article dénonçant le régime de la prison maritime. Ses démêlés avec la justice n'étaient pas terminés puisqu'il devait passer en jugement pour la lettre au maréchal Foch. Marty et son avocat Me Berthon tentèrent d'abord de récuser la compétence de la 12^e chambre en réclamant en vain un procès en cour d'assises. Le 24 mars le tribunal condamna Marty à quatre ans de prison. L'affaire vint sur le fond devant la 12^e chambre du tribunal correctionnel en novembre-décembre et eut un grand écho. Berthon réussit à faire porter le débat sur l'authenticité ou non de l'interview du maréchal Foch, puis à prouver que ses dénégations n'étaient pas fondées. Le tribunal condamna à nouveau Marty à quatre ans de prison puis, le 18 février 1929, la cour d'appel de Paris lui infligea le maximum de la peine : cinq ans de prison.

La popularité de Marty étant à son zénith, son échec lors des élections législatives d'avril 1928 dans la première circonscription de Versailles (Argenteuil-Bezons) fut durement ressenti. Largement en tête au premier tour avec 7 785 voix sur 25 861 inscrits et 21 850 votants, il fut devancé de moins de cent voix au second tour par le républicain de gauche De Fels bien qu'il ait bénéficié du report des 1 903 voix socialistes. Son conflit avec les instances communistes locales (conflit examiné par le Bureau politique du 28 mars 1928) n'avait peut-être pas facilité la campagne. Mais surtout ses adversaires avaient déployé de grands moyens pour empêcher sa réélection au Parlement. Son beau-frère, Gabriel Péri, lui succéda comme candidat à Argenteuil en 1932.

Ses relations avec la direction (Barbé, Celor, Lozeray) du Parti communiste n'étaient pas des meilleures. Selon un rapport de police, Marty ne se réjouissait pas de la décision de présenter sa candidature à l'élection législative partielle de Puteaux (Seine), en janvier-février 1929, suite à l'invalidation de Ménétrier. « Il estime que la direction du parti a mis son nom en avant pour « l'amadouer » et faire cesser ses critiques (...) il ne cache pas que s'il avait la possibilité d'assister au congrès du parti, il ne manquerait pas de donner libre cours à ses critiques. » Il reprochait en particulier à *L'Humanité*, en pleine période de tactique classe contre classe, de ne pas avoir dénoncé suffisamment le rôle du Parti socialiste, au moment même où l'appel de la Fédération socialiste de la Seine en sa faveur assurait son élection au Parlement (Arch. Nat. F7/13260). Ces critiques ne l'empêchèrent pas d'être élu au Bureau politique lors du VI^e congrès du Parti

communiste (Saint-Denis, 31 mars-7 avril 1929) et d'être désigné comme tête de liste avec Raymond Barbet aux élections municipales de Nanterre en mai.

De la prison de la Santé, Marty lança et mena, en août 1929, selon son témoignage, la campagne pour sauver *L'Humanité* menacée pour non-paiement de 2 millions d'amende. Deux mois plus tard il succéda à Jean Colly, décédé, comme conseiller municipal communiste du XIII^e arr., responsabilité qui s'avéra particulièrement importante lorsqu'en novembre les autres conseillers communistes (les « Six » : Louis Castellaz, Jean Garchery, Louis Gélis, Louis Sellier, Charles Joly, Camille Renault, bientôt imités par Louis Duteil) quittèrent le Parti communiste.

Mais le conseiller Marty ne pouvait pas siéger à l'hôtel de ville. L'administration pénitentiaire l'avait transféré en mars 1930 au quartier politique de Clairvaux pour rendre plus difficiles ses contacts avec l'extérieur. Selon son témoignage, il combattait l'équipe dirigeante du parti. Ce n'est que le 21 janvier 1931 qu'il bénéficia d'une liberté en suspension de peine par un vote de la Chambre des députés. Âgé de quarante-cinq ans, l'ancien mutin avait passé sept ans et demi de sa vie en prison.

Son séjour à la prison de la Santé avait à nouveau provoqué des rumeurs sur son comportement. Le 18 août 1930 la CCCP blâma Émile Bureau pour avoir « par ses bavardages, donné naissance à des rumeurs aussi regrettables que mal fondées [...] rien n'est à retenir des bruits qui ont un instant couru sur le compte d'André Marty, bruits qui ont reçu dès l'origine le démenti public du BP, et dont tous les militants ont aussitôt fait prompt justice. » (dossier personnel d'Émile Bureau au Komintern).

Quelques jours après sa libération, il mena la campagne qui aboutit à l'acquiescement par les conseils de guerre de Toulon de cinq marins dirigeants d'une « mutinerie de la discipline » à Calvi. Marty, encouragé par Pierre Semard, saisit l'occasion de mettre en cause les pratiques politiques du moment. À la conférence nationale de Clichy, le 1^{er} février 1931, il expliqua que seule l'intense campagne de masse avait permis l'acquiescement et conclut que les travailleurs, sans attendre la Révolution, pouvaient faire reculer la répression en régime capitaliste et de la même manière arracher des améliorations de salaires et de conditions de travail. Il fut réélu au Bureau politique sur proposition du délégué de l'Internationale communiste.

Cette confiance de l'IC en Marty se confirma dans les mois qui suivirent. On l'envoya, en mars 1931, en Espagne, d'où il fut expulsé en mai. Le 28 du même mois, il fut blessé lors des charges policières contre les manifestants qui se rendaient au Mur des fédérés. Lorsque le 8 mai 1931, Thorez présenta au bureau politique les grandes lignes d'une réorganisation du Parti, Marty protesta contre le maintien de Cachin comme responsable de *L'Humanité* et demanda qu'on « examine la question à fond » mais quatre jours plus tard ses attaques ne portèrent que sur le journal qui avait « une ligne complètement fausse » en atténuant les responsabilités de Cachin qui était « trop pris » (BMP, 380) ; en décembre, il sera nommé représentant du BP et du secrétariat pour suivre la ligne du journal. Représentant de la section française, en août, au XIII^e Exécutif de l'Internationale communiste, il devint le délégué de la France au Komintern. C'est à ce titre qu'il fut chargé le mois suivant de l'enquête sur le groupe « Barbé-Celor », fonction considérable qui mettait entre ses mains (sous le contrôle de l'IC) le destin de nombreux cadres du parti. Son rapport publié par *L'Humanité* le 15 et le 19 décembre condamnait durement l'activité « fractionnelle » de « l'équipe de la Jeunesse » (« Pas de



diversion. Le Parti brisera l'idéologie du groupe Barbé-Celor-Lozeray» (19 décembre), tout en recommandant la modération envers les hommes. Ce n'est que le 8 octobre 1932 que, sous la signature de Marcel Cachin parut un article – non rédigé par ce dernier – accusant le « traître Celor » d'avoir été tenu par la police.

Marty revint de Moscou fin 1931 pour travailler auprès du secrétariat du parti (il n'avait pas officiellement le titre de secrétaire, réservé à Thorez, Duclos et Frachon). Selon le témoignage d'Albert Vassart, au premier trimestre 1932, la situation de la direction du parti était difficile, l'élimination du groupe laissant un vide et les hypothèses pour un redressement du parti restant ouvertes. « Fried cependant manœuvrait déjà en s'appuyant principalement sur Thorez; mais Marty qui avait également des points d'appui à Moscou se montrait dans les réunions du Bureau politique agressivement hostile à Thorez ». Vassart raconte même que lors d'une discussion particulièrement violente il « avait jeté un encrier, heureusement vide, à la tête de Thorez » (*Mémoires*, pp. 293-294). Il trace de lui un portrait sans complaisance mais non sans estime: « Marty travaillait beaucoup; il avait également un sens politique indiscutable, quoiqu'entaché d'un incurable gauchisme, mais en dehors de ces quelques qualités, il avait surtout des défauts que les militants s'étaient habitués à supporter parce qu'on voulait maintenir autour de Marty la légende du héros de la mer Noire. Collaborer régulièrement avec lui n'était vraiment pas facile, très souvent et pour un motif futile, il se mettait dans une colère folle, insultant grossièrement ceux dont il était mécontent, voyant partout du sabotage ou de l'incapacité » (p. 294-295).

Revenu de Moscou avec une combativité à toute épreuve, il intervint en décembre 1931 au conseil municipal de Paris et dans les réunions publiques, sur la question du chômage, avec une vigueur incomparable. Mais, Marty subit un nouvel échec aux élections législatives de mai 1932, en perdant son siège de Puteaux au profit du socialiste Georges Barthélémy qui l'avait nettement devancé dès le premier tour. À nouveau menacé d'arrestation et privé de l'immunité parlementaire, il partit à Moscou, avec Pauline (ils logeront à l'hôtel Lux), représenter la France au Comité exécutif de l'Internationale communiste et put assister, avec Thorez, Duclos, Doriot, Monmousseau au XII^e plénum élargi de l'Exécutif de l'Internationale en août-septembre 1932, plénum qui fut marqué par de sévères critiques contre la direction française. Marty, qui entrait officiellement au Comité exécutif de l'IC restait partisan d'une politique de dénonciation énergique du réformisme, accompagnée d'un large travail de masse dans la lutte contre la guerre, pour l'amnistie et la défense des conditions de travail. Thorez n'était alors pas éloigné de cette politique mais Marty lui gardait rancœur de sa passivité face au « groupe Barbé-Celor » et le soupçonnait d'opportunisme électoral, pour se constituer, comme Doriot, un fief en région parisienne et faire valoir auprès de l'Internationale la réussite d'une implantation locale. Marty se posait donc en critique sévère et en représentant pur, désintéressé, d'une ligne « classe contre classe » débarrassée de ses déviations sectaires. Son attitude au XIII^e plénum du Comité exécutif élargi de l'IC (28 novembre-13 décembre 1933) le démontra. Après le rapport d'Albert Vassart, il emboîta le pas à Manouïlski, en multipliant les questions sur les carences et les insuffisances de la politique du Parti communiste français. À l'issue du plénum, il fut décidé que Marty rentrerait en France (au bénéfice de l'amnistie de juillet 1933) pour remplacer André Ferrat à *L'Humanité*, tandis que Vassart lui succéderait à Moscou. Pendant son séjour en URSS, Marty avait suivi le fonctionnement de



André Marty et les militants de la section PCF du XIII^e arrondissement lors d'une manifestation au Mur des fédérés, 1935.
© CHS du xx^e siècle - AM54Fi/PCF/36.

l'École léniniste internationale (ELI) ; c'est lui qui la fit visiter à Cachin le 3 janvier 1933. Celui-ci notait : « 25 jeunes français : un dessinateur, deux ouvriers agricoles, 23 ouvriers, pas une jeune ouvrière. Deux cours : l'un de deux ans, l'autre d'un an. » (Carnets Cachin, t. III, p. 744). Cachin eut d'ailleurs l'occasion de constater, au cours du voyage qu'il fit ensuite en URSS, à quel point la connaissance personnelle et la référence à l'amitié de Marty étaient présentes chez les capitaines de bateaux et les responsables locaux.

À partir de janvier 1934, Marty se partagea entre le quotidien du parti et sa fonction de conseiller municipal de Paris. Seul « communiste en plein camp ennemi », il assista à toutes les séances sans exception, intervint le plus souvent possible et avec énergie malgré l'hostilité générale. Ses discours sur le chômage, le logement, les conditions de vie des travailleurs de la Ville de Paris... publiés sous forme de brochures servirent de base à la conquête de sièges en mai 1935 et au renforcement de son implantation dans le XIII^e arr.

Il était également chargé de suivre les événements d'Espagne. Ainsi c'est lui qui fit devant le comité central des 1^{er} et 2 novembre 1934 le rapport sur « Les enseignements de la guerre civile en Espagne » où il exalta « l'insurrection des Asturies, le plus grand mouvement prolétarien après la révolution d'Octobre en Russie et la révolution chinoise. »

Marty assura la direction politique et administrative de *L'Humanité* jusqu'en juillet 1935. Son énergie permit le redressement du journal qui était gravement menacé, mais son contrôle politique contribua à une présentation sans nuances de la lutte contre les socialistes. Plusieurs témoignages confirment ses réticences à l'initiative unitaire du 12 février 1934. Marty aurait même hésité à insérer le texte du secrétariat



appelant à la grève et à la manifestation de Vincennes. La nécessité de faire bloc contre Doriot qui s'emparait du thème de l'unité d'action fit oublier cet épisode, d'autant que Marty n'avait pas eu le monopole de l'attitude ambiguë pendant ces journées. Ses notes témoignent de la persistance, courant 1934, d'un vif conflit avec Thorez et deux journalistes qui semblaient bénéficier de l'appui du secrétariat, Darnat et Péri (BMP, M 10 C). La déclaration Laval-Staline de mai 1935 le surprit : il déclara au bureau politique du 23 mai : « Le trouble est profond dans le parti. Je regrette que le BP du PCF soit mis devant un fait accompli. »

S'il ne fut pas un des initiateurs de la nouvelle ligne qui conduisit au Front populaire, Marty s'y adapta, puisqu'elle correspondait aux souhaits de l'IC, et s'en fit le défenseur dans les colonnes de *L'Humanité*.

Le VII^e (et dernier) congrès de l'Internationale communiste (25 juillet-21 août 1935) l'élut au secrétariat de l'IC pour seconder le secrétaire général Dimitrov. Aucun Français n'avait atteint un tel niveau dans la hiérarchie du Komintern. Confirmation de sa prééminence symbolique, il fut le seul Français cité dans *l'Histoire du Parti communiste bolchevique de l'URSS* parue en 1939.

Était-il pensable que Marty ne soit pas élu au Parlement à l'occasion du scrutin du 26 avril 1936 ? Le parti demanda à Lucien Monjaudis d'abandonner la 2^e circonscription du XIII^e (dont il était député depuis 1932) et de se présenter dans la 1^{re} plus difficile à conquérir. Il accepta, fut battu, tandis que Marty l'emportait aisément dès le premier tour. Marty manifesta beaucoup de méfiance devant les tentations de participation gouvernementale communiste. Le 3 mai, il demanda à J. Duclos une réunion préalable à celle des députés pour rappeler l'hostilité de l'IC à une telle perspective et le 8 juin, il déclara, devant l'IC, que Fried, Thorez, Duclos et Péri avaient, en marge du BP, multiplié des contacts exploratoires avec certains milieux parlementaires.

Le secrétaire du Komintern n'eut guère l'occasion de siéger à la Chambre des députés. Dès août 1936, l'IC le délégua auprès du gouvernement républicain espagnol pour envisager l'aide qui pourrait être apportée par le mouvement communiste international. Son premier sentiment fut qu'avec un tel élan populaire, « si les gauches étaient armées, elles seraient victorieuses en 15 jours » (selon Marcel Cachin, Vendredi 21 août 1936, *Carnets Cachin*). Il fut dans les faits « le patron » des Brigades internationales sous des intitulés divers : « inspecteur général des B I », « chargé par le ministre de la Guerre de constituer les Brigades internationales dans le cadre fixé par le décret d'octobre 1936 instituant la nouvelle armée populaire espagnole », « délégué spécial du ministre de la Guerre pour les BI » (selon les termes des lettres officielles de décembre 1937 et avril 1938). Il paraissait en effet prédisposé à de telles fonctions par ses responsabilités internationales, ses origines géographiques, sa maîtrise de l'espagnol et du catalan, sa connaissance des idéologies libertaires qu'il s'agissait d'affaiblir et bien sûr son expérience militaire acquise comme officier de la Marine.

De sa base d'Albacete, Marty souhaitait régenter sans partage les brigades pour en faire une armée disciplinée et efficace. Il multiplia les exigences envers « ces messieurs de Paris » (c'est ainsi qu'il nomma Thorez, Duclos et Gitton devant Jules Fourier, *op. cit.*, p. 78) et les autorités espagnoles. Parfois dans un état d'extrême exaltation comme en janvier lorsque Gaymann menaçait de partir, « il se plaignait d'être abandonné, délaissé, de ne recevoir pour sa division que les armes les plus vieilles. » (*Carnets Cachin*, IV, p. 471, 17 janvier 1937). Les mauvais rapports qu'il entretenait avec le Parti communiste espagnol furent, semble-t-il, à l'origine de son rappel à Moscou en mars 1937. Dimitrov le chargea des affaires d'Amérique latine mais Marty gardait les yeux rivés vers l'Espagne où François Billoux, Vital Gayman et Maurice Lampe dirigeaient les

Brigades. Selon Georges Cogniot, Marty menaçait Dimitrov de s'adresser personnellement à l'ambassade de France à Moscou pour réclamer un passeport si l'Internationale ne l'envoyait pas en Espagne. On voit mal comment une telle pression aurait pu suffire à modifier les choix de l'IC. C'est donc dans l'évolution de la situation espagnole qu'il faut découvrir l'explication du retour de Marty. La situation militaire avait basculé au profit des franquistes pendant le printemps et l'été 1937. Le gouvernement républicain espagnol décida l'intégration des Brigades internationales dans l'armée populaire espagnole (décret du 27 septembre) accompagnée d'une réduction des pouvoirs du haut état-major des brigades. Il fallait en contrepartie les doter d'un chef prestigieux, capable de renforcer la «vigilance» contre les trotskystes (réels ou supposés) qui, à la suite des procès de Moscou et des affrontements de Barcelone (mai 1937), servaient de boucs émissaires, et faire accepter la discipline dans une situation militaire de plus en plus difficile.

Au cours de l'été 1937, Marty passa par la France, non pour exercer ses activités électives (il avait envoyé sa démission du conseil municipal de Paris en juin 1937), mais pour mener campagne en faveur de l'aide à l'Espagne. Sa popularité était considérable chez les militants du Parti et dans la Jeunesse communiste. Dans une conversation personnelle, il confia à Gabriel Péri (*L'Humanité* du 11 juin 1937 avait annoncé l'exécution du maréchal Toukhatchevski et de sept généraux) son inquiétude devant la désorganisation de l'Armée rouge soviétique décapitée par la répression (témoignage d'Étienne Constant). Il était encore plus préoccupé par l'évolution de la situation militaire en Espagne. Lorsqu'il prit la parole le 29 octobre 1937 au Veld'Hiv avec Cachin, Jouhaux, Brouckère, sur le thème «Sauver, la France, sauver l'Espagne», l'ensemble du littoral atlantique était aux mains des nationalistes.

Sa vie personnelle fut perturbée par le départ, lors du séjour Espagne, de son épouse, Pauline Marty avec Vicente Talens, un officier espagnol communiste dont elle eut une fille. Le divorce fut prononcé le 27 janvier 1938.

Marty, de retour à Albacete en octobre 1937, dut accepter le contrôle de Palmiro Togliatti devenu conseiller de l'IC auprès du PCE. Dans un rapport de novembre 1937, celui-ci rappelait que Marty devait «changer radicalement ses méthodes de travail», «éviter d'intervenir dans les questions militaires et techniques des Brigades» mais en janvier 1938 il se félicitait de son attitude tout en regrettant sa «façon un peu rude de se comporter parfois avec les camarades» (cité par C. Serrano, *op. cit.*). Il revenait à plusieurs reprises à Paris pour rencontrer la direction communiste et particulièrement Marcel Cachin en qui il avait une particulière confiance. Ainsi prononça-t-il un discours d'ouverture au congrès d'Arles, le 25 décembre 1937, congrès où le culte de Marty fut à son zénith.

André Marty fut-il le «bourreau d'Albacete» dénoncé par la presse libertaire ou le commissaire Massart borné que décrit Hemingway dans *Pour qui sonne le glas*? Il est vrai que certains combattants revenus en France dénoncèrent ses excès d'autorité et démissionnèrent du Parti communiste. Peut-on cependant considérer comme acquis que Marty ait fait «exécuter un grand nombre de volontaires pour des motifs futiles» (J. Jolly, *Dictionnaire des parlementaires, op. cit.*)? Carlos Serrano a démontré que l'un des textes présentés par des historiens espagnols et américains comme un aveu de Marty («Les exécutions que j'ai ordonnées ne dépassent pas le nombre de cinq cent, et toutes sont justifiées par la qualité criminelle des accusés»), propos qui auraient été tenus devant le Comité central du PCF le 15 octobre





De droite à gauche:
Paul Vaillant-Couturier,
André Marty et Pierre
Semard rencontrant
des journalistes à
l'issue de la réunion du
Bureau politique du
PCF du 14 mai 1936.
© CHS du xx^e siècle -
AM54Fi/PCF/38.

1937 sont faux par la date comme par le contenu. C'est quinze jours plus tard qu'il évoqua devant le CC deux exécutions (le sténogramme en fait foi) et les citations si souvent reproduites semblent apparaître pour la première fois dans la propagande franquiste en 1940. Sans reprendre la légende noire du « boucher d'Albacete », la seule description, par Nick Gillain (*op. cit.*, pp. 27-34), de la condamnation et l'exécution du commandant Delesalle suffit à attester la participation de Marty à un simulacre de justice dans le contexte de la lutte contre les anarchistes et les poumistes. Évoquant devant le Comité central du PCF, le 22 novembre 1938, le procès des militants du POUM, Marty déclara « je suis bien certain que si, dans des circonstances analogues à l'Espagne, les travailleurs français trouvaient devant eux des poumistes, ils n'auraient pas mis huit mois pour les juger. » (*La Brochure populaire*, n° 27, décembre 1938, p. 26).

C'est à Marty qu'il revint de présider, le 28 octobre 1938 à Barcelone, la cérémonie du retrait des combattants des B I. Ceux-ci, avec André Marty en tête,



André Marty et des volontaires des Brigades internationales.
© CHS du xx^e siècle - AM52Fi/BI/26.

furent accueillis le 13 novembre par Maurice Thorez à la gare d'Austerlitz. Dès le retour de Marty en France la campagne contre lui fit rage. Au Parlement, des députés de droite l'interpellèrent sur son comportement en Espagne. Le secrétaire de l'IC répondit aux diverses attaques avec sa vigueur habituelle ce qui lui valut une condamnation pour diffamation le 19 janvier 1939. *L'Humanité* dénonça en mai 1939 un complot contre le secrétaire de l'IC préparé par l'OVRA (la police fasciste) tandis que Marty quittait son domicile du XX^e arr. pour s'installer, avec sa nouvelle compagne Raymonde¹, dans un pavillon mis à sa disposition par la municipalité d'Argenteuil.

1. Marty Raymonde [Leduc Raymonde, épouse Marty]. Né le 30 avril 1912 à Paris (XIV^e arr.); dactylographe dans le privé, ensuite à la Fédération unitaire du Textile, puis au Komintern. Compagne puis épouse d'André Marty. Raymonde Marty était un enfant unique issu d'une famille ouvrière parisienne depuis plusieurs générations. Elle était titulaire du CEP, avait fait un an supplémentaire et continua une formation de sténo-dactylo par des cours du soir. Raymonde débuta comme couturière puis employée aux écritures et comme dactylo. Sa mère la fit embaucher à la Fédération unitaire du textile-vêtement où elle resta un an. Elle quitta à la suite de divergences personnelles avec sa mère et un camarade de la direction et travailla pendant quatre ans (1929-1933) comme dactylo-mécano au Magasin du Louvre. Claudius Richetta, secrétaire de la Fédération du Textile, fit à nouveau appel à elle du 1^{er} octobre 1933 au 7 octobre 1935. Elle était alors mariée à Henri Leduc, métallurgiste au chômage, fils d'ajusteur, qui pratiquait les chœurs parlés, en liaison avec le groupe Octobre, dans le cadre de la Phalange du XVIII^e arr. Elle se souvenait aussi de chœurs parlés sur les mutins de la mer Noire et sur les Mutins de Calvi. Adhérente aux Jeunesses communistes en janvier 1932, elle rejoignit en janvier 1933 la cellule d'entreprise du Louvre (quatre membres) du 1^{er} rayon du Parti communiste de la région communiste de la région parisienne.

En octobre 1935, Delobelle la sollicita pour partir comme dactylo au Komintern. Elle rencontra Maurice Tréand et partit en train par la Belgique puis l'Allemagne et arriva à Moscou en décembre. Elle vécut à l'hôtel Lux et fut affectée au secrétariat de Dimitrov avec un pool d'une dizaine de dactylo et traductrice dont Jacqueline Rigault. Elle travaillait parfois pour Marty. Elle fit la connaissance





André Marty recevant une délégation des «volontaires lyonnais de la liberté» en mars 1939. © CHS du XX^e siècle.

L'évolution de la situation internationale incita l'Internationale à rappeler son secrétaire en URSS. Il partit du Bourget le 16 août 1939, passa par Stockholm et arriva à Léninegrad le 18, cinq jours avant la signature du Pacte de non-agression germano-soviétique. Il se fit le porte-parole intransigeant du nouveau cours en publiant une « Lettre ouverte à Léon Blum » qui dénonçait le « caractère impérialiste, anti-ouvrier, contre-révolutionnaire » de la guerre, lettre datée du 5 septembre 1939 qui connut des éditions multiples (le journal paraissant en Belgique, *Monde*, en avait eu la primeur dans son édition du 7 octobre) et fut diffusée clandestinement sur le territoire français. Le mois suivant, il fut condamné par défaut à quatre ans de prison. Un document signé collectivement par André Marty et Maurice Thorez en date du 4 décembre 1939, rappelle qu'ils portent collectivement la responsabilité de la dénonciation des « orientations erronées » et de « l'attitude légaliste » des dirigeants communistes

de Victor Joannès, délégué des JC en URSS et demanda à le suivre en France après son départ en mars 1936. De Marseille, Joannès écrivit au Komintern qu'il « était amoureux de cette jeune fille que je considère comme ma femme » et avec qui il voulait former un foyer. L'autorisation lui fut refusée et ses liens avec Joannès se distendirent. Malade, arrêtée de travailler pendant un mois et demi, elle demanda plusieurs fois à bénéficier d'un séjour en France pendant l'année 1937. Elle put enfin partir en France en juin 1937. Elle revint à l'enterrement de Paul Vaillant-Couturier le 15 octobre 1937 et évoqua semble-il avec lui la possibilité de devenir sa secrétaire personnelle en Espagne. Le 1^{er} février 1938, elle fut envoyée en Espagne et mise à la disposition du comité central du Parti communiste espagnol comme sténo-dactylo de la commission des cadres, chargée du service des étrangers, dans la pratique elle fut la collaboratrice d'André Marty dont elle devint la compagne. La femme de Marty l'avait quitté fin 1936. Raymonde revint en France en février 1939 et repartit en URSS en août 1939 avec André Marty dont elle resta la compagne et la femme après guerre.

à la déclaration de guerre, de leur refus de voir que « Notre ennemi est chez nous » (AND et MAUR pour PCF Bruxelles, 4 décembre 1939, RGASPI 495/10a/31, *Carnets Cachin*, t. IV, p. 28). Les rapports d'André Marty avec Thorez, déjà très mauvais, se seraient encore dégradés pendant leur séjour commun à Moscou si on en croit les témoignages et des allusions des carnets de Thorez (selon Jeannette Vermeersch-Thorez). Marty, touché personnellement par l'arrestation en février 1941 de son ancienne femme, de la mère de celle-ci et de sa belle-sœur Mathilde Péri, se bat pour leur venir en aide et pour que l'enfant que Pauline a eu d'un officier républicain espagnol, fusillé, puisse venir à Moscou dans un orphelinat géré par le Komintern. Mais, trois mois plus tard, il se préoccupe de faire compléter le dossier de Gabriel Péri au Komintern, avec des éléments à charge, tandis qu'il intervient pour faire organiser la venue de Léon Moussinac : « Il serait important pour l'avenir de le sauver ». Il eut pendant l'année 1941 un rôle de premier plan dont témoigne Jean-Richard Bloch arrivé à Moscou en avril 1941 : « Contre le courant de déception et de doute qui submergeait le renom de notre pays, deux hommes soutenaient à peu près seuls, par la plume, par la parole, par la propagande écrite et orale, par l'influence et le crédit personnels, une lutte épuisante et apparemment sans espoir. Ces deux hommes étaient, l'un, français, l'autre un Russe. Le Français était André Marty, le Russe était Ilya Ehrenbourg. » (Jean-Richard Bloch, « Notre ami Ilya Ehrenbourg, *Europe*, 7, 1^{er} juillet 1946, p. 99, cité par Nicole Racine, « Aragon et le Parti communiste français, 1939-1942, *Lendemain*, 97, 2000, p. 20). Le déplacement du Komintern à Koubitchev et Oufa, face à l'avancée allemande le mit dans une colère noire en raison de la désorganisation qui accompagna cette opération. Il en vint à dire à Raymond Guyot que l'URSS « récoltait les fruits d'une politique qui n'était pas juste (...) que le pacte germano-soviétique avait permis à Hitler de battre en détail ses adversaires, que seule aurait pu donner la victoire contre le fascisme, une lutte de ces adversaires depuis le début des hostilités. » (déclaration de Raymond Guyot à la commission d'enquête de 1952).

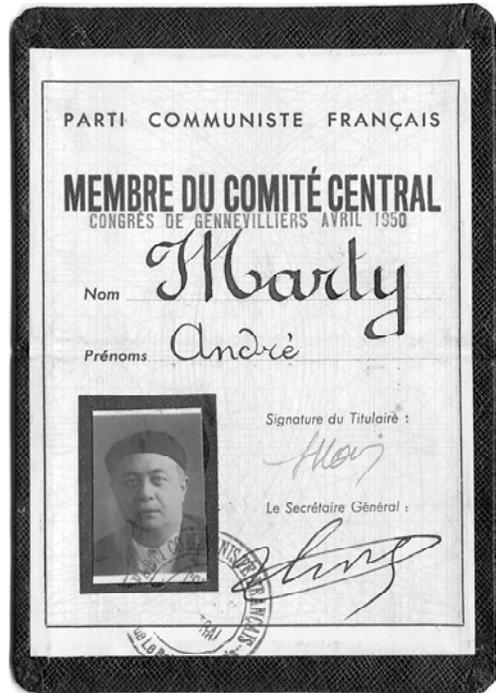
En 1942, il multiplia les demandes auprès de Dimitrov pour être autorisé à quitter Moscou. Une vive réplique qu'il fit alors au diplomate Jean Cathala témoigne de ses sentiments : « Voilà pourquoi nous n'avons pas droit au titre de résistant ! Ni moi, ni vous, ni personne ici ! Pour s'appeler résistant, il faut être resté en France sous la botte hitlérienne, avoir risqué sa vie, les armes à la main. » (*Sans fleur ni fusil*, Albin Michel, 1981). Sans doute souffrait-il de ne pas être à la place que lui attribuait habituellement la propagande communiste : toujours au premier rang de la lutte, au poste le plus avancé et le plus dangereux, au poste d'honneur.

Après la dissolution de l'IC en mai 1943, il fut envoyé à Alger en octobre 1943, via Le Caire où Henri Curiel l'hébergea pendant quatre jours (G. Perrault, *Un homme à part*, *op. cit.*, pp. 142-145). En Algérie, il transforma le groupe des vingt-sept députés communistes libérés des camps d'internement en délégation du Comité central du PCF dont il assura le secrétariat, secondé par Billoux et Fajon. Celui-ci écrivit « aucun problème grave ne devait surgir entre nous » (*op. cit.*, p. 185). A cette époque Radio-Paris sous contrôle allemand menait une très violente campagne contre sa personne. Membre de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, il sut découvrir le sens du compromis pour négocier l'entrée de Billoux et Grenier comme commissaires au CFLN présidé par de Gaulle, même si celui-ci, peut-être trompé par



les apparences, croyait avoir décelé deux tendances dans la délégation: d'une part « celle de violents qui, à la suite d'André Marty, voudraient que le Parti ne se liât à personne et, à travers la lutte contre l'ennemi, préparât d'une manière directe l'action révolutionnaire pour la prise du pouvoir. », d'autre part « celle des manœuvriers qui vise à pénétrer l'État en collaborant avec d'autres et d'abord avec moi-même, l'inspirateur de cette tactique étant Maurice Thorez toujours à Moscou et qui adjure qu'on lui permette d'en revenir. » (*Mémoires de Guerre*, t. II, Livre de poche, Plon, 1956, p. 185). On peut noter, en particulier lors du comité central tenu à Alger le 17 août 1944, la fermeté de ton de Marty (« la coexistence pacifique des forces populaires et des forces réactionnaires et de l'oligarchie financière touchait à sa fin ») tranchait avec les propos prudents de Moscou. De ton et même de perspective. Il en resta des traces dans la vie de la direction du PCF (Maurice Agulhon, *Histoire vagabonde* II, p. 186).

Sans avoir appartenu à la Résistance intérieure, Marty arriva à Paris le 3 septembre 1944 fort de son action en Algérie. N'avait-il pas annoncé dès le 23 décembre 1943 à Alger « A notre retour en France, la règle de chacun devra être la modestie: surtout il ne faudra pas croire qu'on a le droit de réclamer les postes qu'on occupait autrefois. L'ampleur de la lutte clandestine pour la libération du sol national, l'héroïsme et la brillante capacité politique et militaire dont font preuve tant de camarades que nous ne connaissons pas leur donnent, à eux, le droit de diriger. » Marcel Cachin note sur ses carnets, à la date du 28 mai 1945: « André Marty reçu par de Gaulle: quel ministère voulez-vous? L'Information, dit André Marty », mais la date de la rencontre ne correspond pas forcément à celle du Carnet (IV, p. 786). Il entra au secrétariat du parti en janvier et vit cette responsabilité confirmée par le X^e congrès (juin 1945) en troisième position de la hiérarchie du parti, derrière Thorez et Duclos. Son activité multiple concernait l'action communiste à Paris (il était à nouveau député du XIII^e arr.) et dans l'ensemble de la Seine où (sauf dans la banlieue sud fief électoral de Thorez) il faisait peser son autorité. Plusieurs de ses déclarations et prises de positions concernant les désignations à des postes de responsabilités et les investitures aux élections en 1945-1946, ont heurté Jeannette Vermeersch et indirectement Maurice Thorez. Ainsi Lucie Aubrac fut-elle proposée par André



Carte de membre du Comité central du PCF d'André Marty, 1950.

© CHS du XX^e siècle - AM 1.

Marty pour occuper la place de tête de file féminine dans la première assemblée nationale constituante (octobre 1945), dans la deuxième circonscription de Paris, fonction briguée par Jeannette Vermeersch. Il fut de plus amené à gérer quelques dossiers chauds de la Résistance et de l'Occupation comme responsable politique des « cadres » de la Libération à 1947, ou lors de l'enquête interne de mai 1949 sur la publication légale de *l'Humanité*.

Il s'occupait aussi de l'Algérie, des questions coloniales, des problèmes de formation et des problèmes de la jeunesse. C'est lui qui au comité central du 18 mai 1945, intervint sur les événements sanglants qui suivirent la manifestation du 8 mai à Sétif. Il suivait également les problèmes de l'armée en portant l'idée d'une armée républicaine, démocratique et nationale, celle qui a manqué en Espagne. Il présidait l'Amicale des volontaires en Espagne républicaine. Marty était aussi l'homme de la mémoire révolutionnaire, l'auteur de textes de référence sur la Commune de Paris, la Révolte de 1907 et les mutineries de la mer Noire. Soucieux de rendre hommage à « l'Enfermé », il créa et présida la Société des amis de Blanqui. Ajoutons qu'il consacrait à la défense de la Catalogne, de son histoire et de sa langue une part de son activité débordante. Suite à la proposition parlementaire de Pierre Hervé sur l'enseignement du breton (mai 1947) et de la prise par le socialiste Maurice Deixonne (peu favorable aux langues régionales) du contrôle de la commission chargée de préparer une réforme, il présenta le 24 juillet 1948 un projet de loi solide et ambitieux sur l'enseignement du Catalan dans les établissements scolaires et les universités de Montpellier et Toulouse.

On peut découvrir dès 1947, des traces visibles de mise en cause des orientations préconisées par Marty sur la question nationale : après son intervention au Comité central d'octobre sur la nécessité de ne pas négliger la lutte contre « de Gaulle, domestique des Américains », Raymond Bossus, vraisemblablement encouragé par Thorez, intervint en son absence, pour l'accuser de grossir le péril gaulliste, en oubliant que l'impérialisme américain constituait le « danger principal ». Mais c'est en 1950-1951 que progressivement il fut orienté vers des fonctions essentiellement honorifiques. Toutefois le vieux lutteur ne semblait pas prêt à accepter une retraite dorée et sa place dans la hiérarchie lui conservait une certaine autorité. Thorez – victime d'une attaque d'hémiplégie en octobre 1950 – étant en URSS, Marty ne deviendrait-il pas le secrétaire général par intérim si Duclos était dans l'impossibilité d'exercer sa fonction ? Or, pendant les années 1951 et 1952, dans le contexte de la guerre froide, les tensions étaient fortes dans le mouvement communiste international comme dans le Parti communiste français.

« André, depuis combien de temps es-tu en désaccord avec le Parti ? » demanda Léon Mauvais, dans le secret d'une réunion du secrétariat (en présence de Lecœur, Duclos, Servin), le 26 mai 1952, deux jours avant la manifestation violente contre la présence du général Ridgway à Paris. Cette date, qui marqua le début de « l'affaire Marty », est importante. André Stil venait d'être arrêté pour un éditorial de *L'Humanité*, une autre vague d'arrestations était vraisemblable le jour de la démonstration de force, le 28. De fait, Duclos connut la prison du 28 mai au 1^{er} juillet et ce fut Auguste Lecœur qui occupa l'intérim du secrétariat général. L'affaire survint dans un double contexte, français et international.

La maladie de Thorez et sa présence en URSS rendaient plus complexe la vie du secrétariat rythmée par les voyages de ses membres dans le Caucase. Début juillet Servin passa plusieurs jours





Les anciens mutins de la Mer Noire Charles Tillon, André Marty, Jean Le Ramey et Marcel Tondut lors de l'anniversaire de la Révolution d'octobre, le 8 novembre 1949.

© CHS du xx^e siècle - AM54Fi/PCF/200.

après du secrétaire général et dut évoquer la condamnation par le Comité central d'avril des positions de Charles Tillon sur le problème du Mouvement de la paix ainsi que la rencontre privée entre Tillon et Marty, chez Beyer, le 6 mai 1951 ; à son retour Servin constitua secrètement une commission d'enquête. Début août Duclos se rendit auprès de Thorez et, selon Tillon, rencontra Staline (*op. cit.*, p. 69). Fin janvier 1952 ce fut le tour de Lecœur puis en mars Billoux qui revint porteur d'une lettre de Thorez constituant un net durcissement de la ligne, dans l'esprit de ce que sera la manifestation Ridgway. C'est à la mi-mai que les membres du secrétariat, qui n'étaient pas dans la confiance, apprirent l'existence d'une commission d'enquête constituée de Servin, Auguet et Mauvais. À Lecœur qui demandait s'il ne fallait pas attendre le retour prochain de Thorez, Duclos répondit que celui-ci voulait au contraire que tout soit réglé avant son retour et que Léon Mauvais se rendrait auprès de lui pour mettre au point les termes du rapport d'accusation (*Le Partisan*, p. 258). Apparemment rien n'avait changé : Marty avait présidé une séance du Comité central du 18 octobre 1951 et présenté un rapport devant cette instance le 13 février 1952. Après les « interrogatoires » des 26 et 27 mai 1952, Marty attendit le 24 août pour remettre sa première lettre au secrétariat. La deuxième phase du « procès » allait pouvoir prendre forme avec la mise en accusation de Tillon au Bureau politique du 1^{er} septembre puis la lecture des conclusions de l'enquête (le rapport Mauvais) devant le Comité central de Montreuil, le 4 septembre. Marty présent intervint à plusieurs reprises, critiqua l'absence de Tillon, reconnut avoir fait un travail

fractionnel, promet une autocritique et vota les sanctions. Le rapport Mauvais n'était qu'un assemblage hétéroclite qu'on aurait pu réaliser sur n'importe quel autre membre du Bureau politique. Une phrase, une réflexion en aparté, un silence devenaient la preuve d'une longue opposition à la ligne du parti. Tout au plus peut-on, à la suite de Maurice Agulhon (*op. cit.*, p. 9), retenir comme vraisemblables des divergences sur la ligne politique nationale du parti. Face à la dénonciation unique du danger de l'impérialisme américain, Marty aurait critiqué la sous-estimation du nationalisme bourgeois français traditionnel incarné par de Gaulle.

L'affaire aurait pu en rester là et se solder par un retrait du secrétariat. Bien au contraire, la commission d'enquête (Léon Mauvais, Gaston Auguet, Marcel Servin) interrogea plus durement Marty le 31 octobre 1952 sur ses relations avec Henri Curiel, Henriette Carlier, Vital Gayman ou son frère Jean Marty. Elle organisa une large campagne de dénonciation politique des accusés puis vinrent les attaques contre Jean, le frère d'André Marty, un franc-maçon qui « a des liaisons avec des milieux policiers » (*L'Humanité*, 12 novembre 1952). Le vendredi 7 novembre, la direction lui interdit de se rendre au Vel d'Hiv où avait lieu un meeting anniversaire de la révolution d'Octobre. C'est à cette occasion que sa femme fut convoquée pour le lendemain 17 heures au 44 rue Le Pelletier. Reçue par Raymond Dallidet, un proche de Jacques Duclos, qui associa diplomatie, révélations personnelles et pressions, elle écrivit une lettre de rupture que Marty reçut le lundi 11 novembre à son retour des Pyrénées-Orientales. Dès le samedi 8, les meubles et affaires de Raymonde avaient été déménagés par une camionnette du Parti. Marty resta seul dans son pavillon, bientôt traqué par des groupes de journalistes qui le 26 novembre tentèrent d'entrer chez lui et qu'il chassa physiquement : « J'ai souffleté l'un d'eux ».

Le Comité central de Gennevilliers (5-7 décembre) raya de ses rangs Marty et Tillon puis le 25 décembre, la cellule de Marty prononça son exclusion. Mais le pire attendait encore l'ancien mutin : *L'Humanité* du 1^{er} janvier 1953 publia un long article d'Étienne Fajon intitulé : « Les liaisons policières de Marty ». Les relations de Fajon avec Marty étaient pourtant d'une grande proximité puisqu'ils avaient un temps partagé le même pavillon à La Garenne-Colombes. Cette attaque coïncidait avec la découverte du « complot des blouses blanches » à Moscou et avec les derniers mois tendus de la vie de Staline.

L'affaire Marty-Tillon entre dans le contexte des grands procès dans les démocraties populaires : Hongrie, Bulgarie, Tchécoslovaquie. Arthur London, vice-ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, ancien d'Espagne et ancien résistant sur le sol français, fut arrêté en janvier 1951, interrogé entre autre sur ses relations avec les dirigeants communistes français et passa aux « aveux » en juillet ; il fut condamné aux travaux forcés à perpétuité en novembre 1952. Rudolph Slansky, secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque, fut arrêté en novembre 1951, jugé en novembre 1952 et exécuté en décembre. Notons que les archives déposées par Marty à Moscou en 1939 et dont il avait demandé à plusieurs reprises, en 1949 et 1950, qu'elles fussent transmises en septembre 1950 à Prague pour lui en faciliter la consultation (le rapport Mauvais considérera cette démarche comme une défiance à l'égard de l'URSS), furent en effet livrées, selon le témoignage de Marty, au secrétariat de Slansky peu de temps avant l'arrestation de celui-ci. Le 22 janvier 1953, un rapport du secrétariat technique du PCT signalait : « Ces documents peuvent comporter des données importantes sur l'activité, éventuellement sur les visées d'André Marty en Tchécoslovaquie.



C'est pourquoi je propose que les documents soient soumis à l'examen de la section internationale du CC du PCT pour qu'en soit proposée une utilisation éventuelle aux fins de démasquer l'activité ennemie de Marty dans le PCF». Léon Mauvais réagit dès le 18 mars en annonçant la visite prochaine d'un représentant de la Commission d'enquête. Marcel Servin étudia les dossiers les 11, 12 et 13 mai et prit 590 feuillets qui furent envoyés à Paris (le PCF récupéra la totalité des archives vers 1985).

La nouvelle parut si surprenante que la Préfecture de police, avertie par la rumeur dans la journée du matinée du 12 septembre 1952 du retrait de Marty du secrétariat, resta sceptique et ne fit remonter l'information («son caractère étonnant nécessitant certaines prudenances») qu'après recoupements nécessaires et au moment où la presse «bourgeoise» en faisait état, le 15 septembre. La police crut même pouvoir affirmer qu'il n'avait jamais été question du «travail fractionnel» de Marty et Tillon lors du Comité central des 3 et 4 septembre puisque deux «sources» avaient permis d'avoir un compte rendu précis des séances; elle douta même, à tort, de la véracité des débats relatés par France-Nouvelle du 4 octobre 1952. Or, nous disposons des bandes de la séance pendant laquelle Marty répond au réquisitoire de Léon Mauvais tandis qu'une série de dirigeants influents l'accablent («Enregistrement sonore des réunions du Comité central du PCF, Archives du Comité national»). La nouvelle confirmée, le ministère de l'Intérieur décida de faire suivre les deux accusés pour assurer leur «protection». Les rapports préfectoraux signalent le désarroi de militants parisiens dans la deuxième moitié de septembre mais dès les premiers jours d'octobre des consignes précises communiquées aux secrétaires de section permirent d'isoler les «fractionnistes», de les appeler à faire leur autocritique et de renforcer le contrôle des cellules.

André Marty fut donc réduit à l'impuissance en quelques semaines, perdant sa popularité, sa demeure, ses facilités de vie (dont il n'avait jamais abusé), son secrétaire, sa voiture, sa femme de ménage, perdant même son épouse Raymonde qui vécut puis se remaria en 1961 avec un responsable communiste de la banlieue ouest et prit le nom de Raymonde Ridel. Sa première femme, Pauline avait pris contact avec lui dès octobre-novembre 1952, pour comprendre ce qui se passait. Elle le rencontra à Toulouse vers début novembre puis fut exclue par sa cellule communiste. Les ouvrages de Marty furent retirés de la vente et sa photographie de prisonnier politique disparut de certaines reproductions, en particulier dans la réédition de *Fils du peuple* en 1954. Les chantiers navals Marty de Leningrad reprirent leur ancien nom de Chantiers de l'Amirauté. Même l'Amicale des anciens volontaires d'Espagne républicaine décida de le «chasser de ses rangs». Politiquement Marty n'existait plus. Dans le parti il n'y eut pas un geste de compassion. Seul parmi les anciens compagnons de lutte, Renaud-Jean correspondit avec lui pour lui apporter réconfort mais lui prêcher la soumission. La police cite également la compassion de Mathilde Péri (confirmée par la correspondance de Marty, même si elle le suppliait «de ne rien faire») et l'intérêt de Julien Airoldi, ancien délégué du PCF à l'IC). Quelques amis moins connus l'aiderent comme l'ancien mutin Virgile Vuillemin, Henri Colie, Jacques Chenavaz de Grenoble ou René Corneloup qui hébergea une partie de ses archives. Sans doute songea-t-il au suicide – «je ne me suiciderai pas» écrivit-il à Jacques Duclos le 13 novembre 1952 comme une réponse à un défi – mais il trouva la force de survivre et de résister, un temps du moins. Au même moment il écrivait à Pauline: «Et bien entendu, je ne me suiciderai pas. Il faut qu'on le sache car ils sont capables de tout. Actuellement c'est le discrédit moral... Qui

prépare le reste?» Il avait quitté son domicile du 31 rue Voltaire à La Garenne-Colombes le 1^{er} décembre 1952 et cherchait, en vain, un logement sur Paris.

Les officines anticommunistes ne manquèrent pas d'apporter leur note dans une situation déjà confuse. Son vieil adversaire au sein du Parti communiste, Henri Barbé, suivit pour le service de Georges Albertini la déchéance d'André Marty « écrivant des faux documents, animant des comités de défense fantomatiques, orchestrant dans *Le Figaro* des campagnes d'intoxications » (Frédéric Charprier, *Les RG et le Parti communiste*, p. 83). Barbé est aussi en rapport avec un ancien communiste, Claude Lavezzi, qui multiplie les contacts avec Marty et publie ensuite, dans *La Jeune garde rouge* (un journal créé pour la circonstance) les correspondances (d'ailleurs entièrement clichées par la police) qui compromettent une éventuelle réintégration. Celui-ci rompt avec Lavezzi qui le nargue en lui proposant des droits d'auteur « si tes indemnités parlementaires ne te suffisent pas » et lui annonçant son intention de poursuivre, même contre son gré, la constitution d'un Comité national de coordination des comités de redressement communistes. Un autre « ami de Marty », Vinatrel travaille pour Barbé. Les amis d'Albertini cherchent même des financements patronaux pour « aider » une éventuelle dissidence communiste. En la circonstance, la légendaire paranoïa du Mutin de la mer Noire avait des bases réelles. La police aurait même réussi, selon Frédéric Charprier, à placer dans l'entourage du vieux révolutionnaire un indicateur. Mais il n'y avait plus rien à découvrir.

André Marty fit une dernière tentative en écrivant le 5 mars 1953 à Jacques Duclos : « Pour aider à l'action du Parti dans la difficile situation actuelle, en ce jour où tous les communistes sont douloureusement frappés par la maladie du grand Staline, je demande au Comité central de décider ma réintégration au Parti. » (CHS AM36). Sans réponse, il se retira quelques jours plus tard à Catllar (Pyrénées-Orientales) accueilli par la famille Vila, loua une ancienne bergerie qu'il fit aménager en maison d'habitation et il vécut là en compagnie de sa secrétaire (à partir de novembre 1953), Manuela Détrie une jeune fille qu'il adopta. Son père, Robert Détrie, avait été tué en Espagne. Avec sa mère, elle s'était mise à sa disposition dès qu'avaient commencé les attaques de la direction du parti à son égard. Il s'efforça de se défendre en écrivant *l'Affaire Marty* qui parut en 1955.

ASSEMBLÉE NATIONALE
 Cahier n° 1. 27 Mars 1954

Cher camarade,

Je vous salue de loin et
 je vous envoie mes dispositions
 pour assurer au mieux vos
 permanences pendant 3
 semaines.

Merci d'avance.

Bien cordialement

Marty

M. D. Lafèvre
 19 rue Bonaparte
 Valenton (S. O.)

Lettre d'André Marty à son assistant parlementaire Daniel Lafèvre, datée du 27 août 1954. © CHS du XX^e siècle - AM 39.



Redécouvrant certaines positions syndicalistes révolutionnaires de sa jeunesse, il tenta aussi de conserver des contacts avec le mouvement communiste, de nouer des relations avec les « oppositionnels », des trotskystes et même des anarchistes – *le Libertaire* publia d'ailleurs des extraits de *l'Affaire Marty*. Il ne reçut le soutien que de quelques amis, notamment d'anciens mutins de la mer Noire. Marty, resté député du XIII^e arr., renonça à se représenter aux élections de janvier 1956. Il écrivit alors à son secrétaire parlementaire : « Je n'ai qu'un regret : c'est que l'absence même d'un germe d'organisation révolutionnaire loyale, que j'ai cherchée en vain depuis trois ans ne m'ait pas permis de faire plus, avant la fin de mon mandat. » (Lettre à Daniel Lafière, CHS AM39). Fin octobre 1956, il fit encore distribuer dans le XIII^e, sous forme de tract, une lettre à Gomulka : « Je suis certain d'être l'interprète des travailleurs français en félicitant chaleureusement le Comité central du Parti ouvrier polonais d'avoir pris sous votre impulsion courageuse les décisions des 20 et 21 octobre qui ouvrent à la Pologne la voie vers la vraie marche au socialisme. Nous vous demandons de faire savoir que nous condamnons ce que les stalinistes de la clique Thorez ont écrit dans *l'Humanité* : ils ont osé accuser les héros grévistes de Poznan et les travailleurs de Pologne d'être « des chouans et des contre-révolutionnaires, agents des impérialistes » et ils ont caché votre rapport qui est cependant si utile aux travailleurs français. » Sa santé déclinait. Diabétique, atteint d'un cancer du poumon, il mourut le 22 novembre 1956. Ses obsèques regroupèrent quelques centaines d'amis anciens (mutins de la mer Noire, anciens d'Espagne, anciens communistes) et récents (trotskystes en particulier). Une éphémère Association des amis d'André Marty fut aussitôt constituée par quelques anciens marins : Jacques Chenavaz, Monribot et Virgile Vuillemin. L'appel citait le nom de Corneloup, des Italiens Raimondi, Seniga, Vinazza, de l'anglais Eric Heffer, du vietnamien Van Long et des français H. Colie, H. Desmoulins, Pierre Franck et C. Margne. Mais sa fille adoptive refusa de s'y associer, privant ainsi l'association, promue par Pierre Franck, d'une nécessaire légitimité.

Sept ans plus tard une centaine de militants regroupés autour de Marcel Prenant, Jean Chaintron, Pierre Lareppe et du journal oppositionnel *Débat communiste* tentèrent d'obtenir la réhabilitation de Marty, sans idéaliser sa personne et même en rappelant ses défauts.

En cette même année 1963, pour la première fois un responsable communiste, son ancien secrétaire Jacques Kahn qui l'avait accablé au moment de son exclusion, écrivit : « Ce qu'on aurait absolument dû éviter à son égard, ce furent les imputations calomnieuses, le qualifiant de policier, sans rapport avec les faits établis. » (*op. cit.*, p. 130). S'il ne fut pas réhabilité comme Rajk, Kostov ou Slansky, du moins les accusations cessèrent-elles.

Peu de destins de militants français de la première moitié du XX^e siècle furent aussi exceptionnels et aussi tragiques que celui d'André Marty. Ce révolutionnaire ouvrieriste, nostalgique des grandes heures du prolétariat, connu la gloire en France et à l'étranger pour son action lors de la révolte de la mer Noire. Il accéda aux plus hautes fonctions où il fit preuve de qualités d'énergie soutenues par un engagement personnel total et un travail opiniâtre. Son caractère autoritaire aurait été de peu d'importance si le militant communiste n'avait pas disposé d'un pouvoir considérable, pendant la guerre d'Espagne notamment. Il est vrai que le mutin de la mer Noire, qui avait connu les plus dures souffrances, fut en maintes circonstances injuste et brutal dans son rôle de militant stalinien exemplaire. En retour, dans le contexte des grands procès des pays de l'Est, son exclusion, et même l'incroyable accusation de travailler pour la police, provoquèrent



Obsèques d'André Marty, Perpignan, novembre 1956.
© CHS du xx^e siècle - AM 54Fi/PI/56.

peu de réactions dans le parti. Le culte cédait la place à son envers obligé, la calomnie. On s'interroge encore sur les raisons qui encouragèrent la direction du Parti communiste à exclure et à accabler un homme qui symbolisait depuis un demi-siècle la lutte révolutionnaire communiste. Mais n'est-ce pas en raison même de cette image qu'il était la cible idéale dans le cadre d'une pédagogie stalinienne de la vigilance? Si même André Marty, l'ancien secrétaire de l'Internationale communiste, collaborait avec l'ennemi, quel grand nom du mouvement ouvrier international était définitivement à l'abri de la suspicion?



Biographie d'André Marty

ŒUVRE: Ouvrages et brochures: nous n'avons pas retenu les brochures ayant plus de trois auteurs.

L'amnistie intégrale, discours à la Chambre 9-10 juillet 1924, Paris, Librairie de l'Humanité, 1924, 48 p. – *Dans les prisons de la République*, Librairie de l'Humanité, 1924, 93 p.; rééd. en 1928 et 1951. – *Le Procès de Mayence*, juin 1924, Librairie de l'Humanité, 15 p. – *Fraternisation, esquisse historique de la tradition du prolétariat français*, Paris, Librairie de l'Humanité, 1925, 48 p. – *Qu'est-ce que le Secours rouge international?* Paris, 1926, 16 p. – *Au cachot pour avoir répliqué au Maréchal Foch qui veut détruire les Soviêts*, 1927, 16 p. – *Pour la défense des matelots*, discours à la Chambre des députés, novembre 1927, Bureau d'éditions. – *La Révolte de la Mer Noire (1918-1919)*, Bureau d'éditions, t. 1, 1927, 511 p., t. 2, 1929, 450 p. Il y aura d'autres éditions en 1939, 1949, 1950, des traductions en langues étrangères (une version anglaise publiée à New York en 1941) et un reprint par les éditions Maspéro en 1970. – *Quatre ans de répression*, 1928, Éd. du PC – *La Révolte de la Mer Noire. Ses enseignements*, avril 1929, Éd. du PC – *Un an de terreur et de lutte révolutionnaire en Indochine*, discours de Jacques Doriot et André Marty, Bureau d'éditions, 1931, 48 p. – *Les communistes et le chômage*, discours au conseil municipal de Paris, 9 décembre 1931, Éd. du PC, 16 p. – *Contre la guerre impérialiste*, rapport au VII^e congrès du PC, 1932, Bureau d'éditions, 160 p. – (avec Jacques Duclos), *La course à la guerre*, Bureau d'éditions, 1932, 55 p. – *Les Heures glorieuses de la Mer Noire*, Bureau d'éditions, 1932, 92 p., réédité à plusieurs reprises, en particulier en 1949 (4^e édition) à l'occasion du 30^e anniversaire de la révolte de la mer Noire, réédité par Norman Béthune en 1972. – *La Jeunesse, enjeu du combat de classe*, discours prononcé au Présidium de l'Internationale communiste des Jeunes en juin 1933, Les Publications révolutionnaires, 1933, 24 p. – *Pour les «meurt de faim». Chômage et plan Marquet*, discours prononcé au conseil municipal de Paris le 23 novembre 1934, Paris, Bureau d'éditions, 1934, 32 p. – *Du Travail et du Pain*, discours au conseil municipal de Paris, 9 et 11 mai 1934, CDLP, 46 p. – *Que les riches payent!* (Pour les travailleurs des services publics), discours au conseil municipal de Paris, 10 juillet 1934, CDLP, 48 p. – *Marcel Cachin, un chef, un communiste, un exemple*, discours de Maurice Thorez, André Marty et Marcel Cachin pour le 65^e anniversaire de Cachin, Paris, septembre 1934, 47 p. – *Doumergue idole fasciste*, discours au conseil municipal de Paris, 19 novembre 1934, CDLP, 32 p. – *Aux escrocs, les honneurs. Aux affamés, les balles*, discours prononcé au conseil municipal de Paris, 28 décembre 1934, CDLP, 62 p. – *Les pillards de Paris*, discours au conseil municipal de Paris le 31 décembre 1934, CDLP, 37 p. – *Un communiste en plein camp ennemi!* 1935, CDLP, 54 p. – (Avec G. Auguet et V. Gayman), *Le peuple de Paris et le lourd budget de l'Hôtel de ville*, discours au conseil municipal de Paris, 29 décembre 1935, CDLP, 79 p. – *Pour la paix, pour la défense de l'URSS*, discours prononcé le 14 août 1935 devant le VII^e congrès mondial de l'Internationale communiste, Bureau d'éditions, 1936, 24 p. – *Sur le bilan de l'édification socialiste en URSS*, déclaration au VII^e congrès de l'Internationale communiste, 14 août 1935, Moscou, Éd. en langues étrangères, 1939. – *Pour sauver toutes les victimes de la réaction et du fascisme*, discours à la 2^e assemblée plénière du Comité exécutif du Secours rouge international, septembre 1935, Paris, Défense-éditions. – *Avec l'Espagne pour nos libertés et la paix*, août 1936, Éd. du Comité populaire de propagande, 63 p., nouvelle édition, 70 p. – *L'Union pour libérer l'humanité. Des pages immortelles d'histoire*, discours prononcé au VIII^e congrès national du Parti communiste SFIC Villeurbanne 22-25 janvier 1936, Imprimerie centrale de la Bourse, 1936, 44 p. – *Pour la paix, pour la défense de l'URSS*, Bureau d'éditions, 1936. – *En Espagne... où se joue le destin de l'Europe*, 1937, 48 p., traduit l'année suivante en allemand – *L'Espagne, bastion avancé de la liberté et de la paix!*, discours au Comité central du 29 octobre 1937, La Brochure populaire, 64 p. – *Volontaires d'Espagne, douze mois sublimes*, Comité populaire de propagande, 1937, 63 p. – *La Victoire de Teruel*, du 15 au 22 décembre 1937, et ses enseignements, Madrid, Éd. du PC espagnol. – *Pour la paix et la liberté en Espagne, en France, dans le monde*, discours au Vélodrome d'hiver, 19 novembre 1938, La Brochure populaire, 16 p. – *Espagne, son exemple, son Front populaire*, discours prononcé au Comité central du Parti communiste français le 22 novembre 1938, La Brochure populaire, n° 27, décembre 1938, 32 p. – *André Marty accuse les fascistes insulteurs des Brigades internationales et de l'Espagne républicaine*, La Brochure populaire, n° 6, mai 1939. – *La Force du Front populaire. Ce qui s'est passé en Espagne*, discours prononcé devant le Comité central du PCF le 20 mai 1939 à Ivry, La Brochure populaire, n° 11 bis, mai 1939, 46 p. – *Une solution humaine et française, comment en finir avec les camps de républicains espagnols*, discours des 15-16 juillet 1939, Bureau d'éditions, 32 p. – *150^e anniversaire de la Révolution française dans le XIII^e*, 1939. – *Lettre ouverte à Léon Blum*, extrait des *Cahiers du bolchevisme*, 2^e semestre 1939-janvier 1940, pp. 43-47, une édition à Bruxelles, Éditions Germinal, 13 p. (des versions de ce texte

semblent avoir été diffusées en plusieurs langues, en particulier en néerlandais). – *The Trial of the French communist deputies*, London, Lawrence and Wishart Ltd, 1941, 126 p. – *L'Heure de la France a sonné*, 28 novembre 1942, brochure éditée, à Londres, par le *Daily Worker* en anglais et en français (1943, 20 p.), éditée également à New York. – *Assez d'attentisme. Des armes pour la France*, Alger, Éd. Liberté, 1944, 32 p. – « Le plus grand enseignement de Staline et de Lénine, confiance en le peuple », discours à Alger le 23 janvier 1944, dans XX^e anniversaire de la mort du créateur de l'État soviétique. – « Nouveaux devoirs, efforts accrus! », rapport au nom de la délégation du Comité central en Afrique du Nord le 11 avril 1944, dans Le sens de la participation communiste au gouvernement, pp. 26-45. – *Pour libérer la Patrie. Des armes pour la France, confiance en le peuple*, discours à l'Assemblée consultative, 25 juillet 1944, Alger, Éd. Liberté, 4 p. – *Tout pour le peuple et par le peuple, l'action des communistes dans les conseils municipaux*, Alger, Éd. Liberté, 24 p. puis Paris, septembre 1944. – *L'exécution et la victoire de Pierre Semard*, Casablanca, s. d., 12 p. – *André Marty... vous parle*, Fontenay-aux-Roses, imprimerie L. Bellerand, 3 p. – *Vaincre et vivre*, discours à la session du Comité central élargi du Parti communiste français, 22 janvier 1945, Éd. du Parti communiste français, 32 p. – *Pour une assemblée constituante souveraine*, discours au X^e congrès du Parti communiste français, 27 janvier 1945, Paris, Éd. du PCF – *Paris, capitale de la France, peut être majeure*, discours prononcé en mars 1945 à la tribune de l'Assemblée nationale, 1945, Parti communiste français, Région Paris-Ville, 8 p. – *Idées sur la nouvelle constitution de la République française*, extrait des *Cahiers du communisme*, n^o 7, mai 1945, 16 p. – *La nouvelle constitution de la République française*, rapport au X^e congrès du PCF, 27 juin 1945, CDLP – *Un de ceux grâce auxquels la France renaît: Pierre Semard*, Éd. du PCF, 1945, 14 p. (cette brochure avait déjà été éditée deux fois à Alger sous le titre *Un de ceux qui créent la France nouvelle*), réédité par Norman Béthune en 1972 – « Des armes pour la France », discours prononcé à l'Assemblée constituante le 25 juillet 1945, dans Étienne Fajon et André Marty, *Comment l'aide à la France a pu être paralysée. Le sabotage des trusts*. – *La question algérienne*, Éd. du PCF, 1946, 30 p. – *Un logement à tous les Français*, discours au Vélodrome d'hiver, 11 janvier 1946, Éd. du PCF, 16 p. – *Pour la sécurité de la France, rupture avec l'Espagne de Franco, repaire de nazis, de miliciens et d'espions*, discours à l'Assemblée nationale constituante, 16 janvier 1946, Éd. du PCF, 16 p. – *Ce que veut la jeunesse de France*, discours à la jeunesse parisienne à la Mutualité, 14 février 1946, édité par l'Union de la Jeunesse républicaine de France, 24 p. – *Le bien-être et le bonheur de tous les Algériens et Algériennes. Pour une Algérie vraiment démocratique*, discours à Alger, 24 mars 1946, Éd. « Liberté ». – *Ceux d'Espagne! Les premiers contre les hordes hitlériennes. Justice pour leurs blessés, pour leurs orphelins!*, Paris, édité par l'Amicale des anciens volontaires de l'Espagne républicaine, 1946. – *Idées pour une nouvelle constitution de la République française*, Paris, Comité central du PCF, 1946, 16 p. – *Lazare Hoche*, discours à Versailles, juin 1946, Éd. France d'abord, 32 p. – Avec Étienne Fajon, *Comment l'aide à la France a pu être paralysée, le sabotage des trusts*, discours du 23 juillet 1944, Éd. de l'Humanité, 1946, 32 p. – *Pour une assemblée et un gouvernement algériens et la suppression du gouvernement général*, Alger, Éd. Liberté, août 1947, 36 p. – *À la gloire des lutteurs de 1907*, mai 1947, Montpellier, Éd. du Travailleur du Languedoc, réédité en 1972 par Norman Béthune, 52 p. – *La question algérienne*, août 1946, Éd. du PCF – *Dans votre action pour une Algérie libre et démocratique, le peuple de France lutte à vos côtés*, Alger, Éd. « Liberté », 1947. – *La jeunesse veut vaincre et vivre*, discours au XI^e congrès du PCF, Strasbourg, 25 au 28 juin 1947, Éd. du PCF, 55 p. – *Où en est l'aviation française?* discours à l'Assemblée nationale, juin 1948, Éd. du PCF, 30 p. – *L'incendie de l'atelier Citroën-Javel. La responsabilité du trust milliardaire Citroën, la complicité du gouvernement*, intervention à l'Assemblée nationale, 11 février 1949, édité par la Fédération de la Seine du Parti communiste français. – *Comment empêcher les licenciements*, intervention à l'Assemblée nationale le 28 juin 1949, édité par la Fédération de la Seine du PCF, 32 p. – *Georges Dimitrov, un homme, un révolutionnaire*, juillet 1949, Éd. du PCF, 80 p. – *Paix au Viet-Nam! Arrêtez le massacre*, 3 avril 1950, intervention au XII^e congrès du PCF, Éd. du PCF, 32 p. – *Le Lock-out de la SNECMA*, intervention à l'Assemblée nationale, 2 mai 1950, sections communistes du XIII^e arr., 32 p. – *Le martyr des anciens volontaires d'Espagne*, discours au XXVI^e congrès de l'AVER, 28 mai 1950, 11 p. – *La guerre au Vietnam... en Europe? Comment la faire reculer?*, Paris, France nouvelle, 1950, 47 p. – (Contribution), *Trente ans d'histoire du Parti communiste français*, Paris, numéro spécial des *Cahiers du communisme*, décembre 1950. – *Quelques aspects de l'activité de Blanqui*, Éd. par les amis de Blanqui, 1951, 30 p. – *Pourquoi les prix montent en France et baissent en URSS*, conférence, 13 mars 1951, Éd. du PCF, 32 p. – *Le gouvernement sacrifie les cheminots, proposition de loi*



Biographie d'André Marty

déposée par André Marty le 13 septembre 1951, Paris, SEDIC, 23 p. – *Souvenirs d'Indochine*, Éd. de l'Avant-Garde, 1952, 20 p. – *François Arago*, Éd. du Travailleur catalan, 1952. – *Gloire au 17^e*, Éd. de l'Avant-Garde, 1952, 62 p. – *Algériens! Le peuple de France est avec vous!* Alger, 1952, Éd. «Liberté». – *L'Affaire Henri Martin. La raison d'État contre la liberté d'expression*, Paris, Comité de défense d'Henri Martin, 1952. – *L'Affaire Marty*, Deux Rives, 1955, 290 p. et une édition italienne, réédité en 1972 par Norman Béthune – *Nel 1 anni - versario della morte dell' autore. Testimonianze, ricordi ed alcuni scritti inediti*, Milano, Movimento operaio, 1957, 95 p. – *Vingt-quatre lettres inédites d'André Marty*, décembre 1952-juillet 1953, s.l. n.d., 64 p. (BDIC S pièce 12519). – Avec Claude Bourdet, Daniel Guérin, G. Fontenis, J. Danos, *Un homme, une cause: Pierre Morain prisonnier d'État*, Comité de défense de Pierre Morain, 1955, pp. 3-5. – *Georges Dimitrov*, Norman Béthune, 1972, 20 p. – *Le Parti communiste français né et forgé dans la lutte contre la guerre*, Norman Béthune, 1972, 23 p.

Principales préfaces: *Gabriel Péri*, Genève-Locarno, Paris, 1926. – *La paix par la révolution. Les marins allemands révolutionnaires en 1917*, 1926. – J. Vidal, *Le mouvement ouvrier français de la Commune à la guerre mondiale (aperçu historique)*, préface d'André Marty, Bureau d'éditions, 1934. – Rémi Gosset et Vienney, *François Arago*, éd. Le Travailleur catalan, 1952 (cette brochure fut aussitôt retirée de la distribution).

SOURCES

Arch. Nat. F7/13090, 13091, 13092, 13164, 13165, 13260, 13262, 13263, 13264. – Arch. Dép. Var, 2 M 5 258, 256; 3 Z 4/29. – Arch. Dép. Loire, M 541, pièce 385, rapport du commissaire spécial de Saint-Étienne, 8 novembre 1923. – Arch. P.Po. Ba/1715; M9 «Affaire Marty-Tillon». – Arch. Préfecture de Police, Dossier Marty, M 19 Ga. – Arch. Comité national du PCF, dossiers «Affaire Marty». – Bibl. marxiste de Paris, microfilm 43, 59, 101, 203, 218, 278, 324. – Arch. Grand Orient et arch. de la Grande Loge de France.

Les archives d'André Marty

Jean Maitron, «La bibliothèque et les archives d'André Marty», *Le Mouvement social*, n° 47, avril-juin 1964, pp. 111-116. – Jean Maitron, «Les archives d'André Marty», *L'Histoire*, n° 20, février 1980, pp. 87-89. – Claude Penetier, «Thorez-Marty, Paris-Moscou, Moscou-Paris», in *Centre and Periphery. The History of the Comintern in the Light of New Documents*, edited by Mikhail Narinsky and Jürgen Rojahn, Siig, Amsterdam 1996 (colloque «Histoire du Komintern», Moscou, 1994). – Karel Bartosek, «La Prague des archives d'André Marty», *La Nouvelle Alternative*, n° 40, décembre 1995 et Karel Bartosek, *Les aveux des archives, Prague-Paris-Prague, 1948-1968*, Seuil, 1996.

Sur son action dans les Pyrénées-Orientales: Arch. Dép. Pyrénées-Orientales, versement du cabinet du préfet (série M non classée). – *Le Cri catalan*, 1919-1923. – *Le Travailleur catalan*, 1936-1939, 1945-1952. – Horace Chauvet, *La politique roussillonnaise (1870 à nos jours)*, Perpignan, 1934. – Michel Cadé, «Cinéma et politique en Roussillon», «I. Le retour d'André Marty dans les Pyrénées-Orientales (juillet 1923), quelques images retrouvées», *Cahiers de la Cinémathèque*, n° 35-36, pp. 225-228, Perpignan, 1982. – Michel Cadé, *Le Parti communiste dans les Pyrénées-Orientales de sa fondation à sa dissolution (1920-1939)*, Thèse, Toulouse, 1984.

Journaux

Bulletin officiel de la Grande Loge de France, mars et septembre 1923. – *Cahiers du bolchevisme*. – *L'Humanité*. – *Le Populaire*, en particulier celui du 15 décembre 1950 contenant les accusations de Max Lejeune. – *Unir-Débat*, n° 43-44, juillet et août 1970.

Livres et brochures

Daniel Ligou, *Dictionnaire de la Franc-maçonnerie*, PUF, 1987. – *Annuaire de la Marine*, 1918. – *Nos édiles*, Conseil municipal de Paris. – *Des Français en qui la France peut avoir confiance*, op. cit. – J. Jolly, *Dictionnaire des parlementaires*, PUF – Branko Lazitch, *Biographical dictionary of the Comintern*, Stanford, Hoover institution, 1986. – Philippe Robrieux, *Histoire intérieure du Parti communiste*, 4 t. – Jean-Paul Brunet, *Jacques Doriot*, Baland, 1986. – Jacques Girault, *Benoît Frachon*, FNSP, 1989. – José Gotovitch, Mikhaïl Narinsski, Michel Dreyfus, Claude Penetier, Brigitte Studer, Henri Wehenkel, Serge Wolikow, *Komintern: l'histoire et les hommes. Dictionnaire de l'Internationale communiste*, Les Éditions de l'Atelier, 2001.

Sur la mer Noire

Philippe Masson, *La Marine française et la mer Noire (1918-1919)*, Publications de la Sorbonne, 1982. –

J. Ramey, P. Vottero, *Mutins de la mer Noire*, Éd. sociales, 1973. – Maurice Paz, *Les révoltes de la Mer Noire*, Paris, Librairie du Travail, 1921.

Sur ses candidatures, son action au conseil municipal de Paris et au Parlement

Dominique Joseleau, *Les élections à Argenteuil dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de Maîtrise, Paris X-Nanterre, 1981, p. 75. – Pascal Plagnard, *Recherches sur l'implantation du Parti communiste dans le XIII^e arr. dans l'entre-deux-guerres*, Mémoire de Maîtrise, Paris I, 1972. – *Élections municipales du 5 mai 1935, quartier de la Gare*, Parti communiste (SFIC), Région Paris-Ville, 13^e rayon, 30 p. – *Le Travail des élus au service du peuple, sections communistes du XIII^e arr.*, 1951, 4 p. – Voir aussi la collection du journal du XIII^e: La Barricade.

Sur la lettre au maréchal Foch

Paul Vaillant-Couturier, *Sabre et Toque !*, Bureau d'éditions, 46 p.

Sur la participation d'André Marty à la guerre d'Espagne

Pierre Broué et Émile Témime, *La Révolution et la guerre d'Espagne*, Éd. de Minuit, 1961. – Franz Borkenau, *Spanish cockpit. Rapport sur les conflits sociaux et politiques en Espagne (1936-1937)*, 1937, édition en français, Champ libre, 1979. – Andreu Castells, *Las Brigadas internacionales de la guerra de España*, Barcelona, Ed. Ariel, 1974. – Georges Soria, *Guerre et révolution en Espagne*, Livre-Club-Diderot-Robert Laffont, 1976, 5 tomes. – Jacques Delperrié de Bayac, *Les Brigades internationales*, Fayard, 1968 – Carlos Serrano, *L'enjeu espagnol: PCF et guerre d'Espagne*, Messidor, 1987. – Nick Guillain, *Le mercenaire: carnet de route d'un combattant rouge*, Fayard, 1938. – Bartholomé Bennassar, *La Guerre d'Espagne et ses lendemains*, Perrin, 2004.

Sur la drôle de guerre, la guerre et la Libération

Colloque Libération de la France. – A. Rossi, *Les communistes français pendant la drôle de guerre*, Éd. d'Art d'histoire et d'art, 1951. – Marcel Willard, *La défense accusée*, Éditions sociales, nouvelle édition, 1951, 318 p. (Un chapitre sur Marty). – Florimond Bonte, *Le chemin de l'honneur*, Éditions sociales, 1950. – G. Bourgeois, *Communistes et anticommunistes pendant la drôle de guerre*, thèse de III^e cycle, Paris X, 1983. – Gilles Perrault, *Un homme à part*, Barrault, 1984. – Claude Penneret, « André Marty », *Dictionnaire de la Résistance*, Bouquins, 2005.

Sur la période 1945-1952

Le Monde, Index analytique, et la collection de *L'Humanité*. – Jeannine Verdès-Leroux, *Au service du Parti. Le Parti communiste, les intellectuels et la culture (1944-1956)*, Fayard/Minuit, 1983. – Violette Marcos-Alvarez, *Communistes et antifranquisme: l'exemple du Parti communiste français. Représentation et stratégies politiques (1936-1975)*, thèse de doctorat d'histoire, 1998. – Antoine Nouvet, *La loi Deixonne et les débats sur l'enseignement des langues régionales dans la vie politique française 1945-1953*, Mémoire de maîtrise, Paris I (CHS), 2001 (pour le projet de loi Marty, de 1948, sur l'enseignement du Catalan).

Sur l'affaire Marty

Roger Garaudy, « Le néo-blancisme de contrebande et les positions antiléninistes d'André Marty », *Cahiers du communisme*, janvier 1953 et les divers articles publiés dans cette revue pendant l'année 1953. – *L'affaire André Marty. Trois documents inédits*, « édité par un groupe de travailleurs communistes et sympathisants », imprimé à Toulouse, 1953, 32 p. – Miroslav Krleža, « Le cas Marty-Tillon », *Questions actuelles du socialisme*, revue bimensuelle de l'agence yougoslave d'information, 1952. – *L'affaire Marty et le mouvement ouvrier, Saint-Cloud*, MLS, 1953 (œuvre de Guy Vinatrel qui travaillait pour le compte d'Henri Barbé). – *L'affaire Marty*, préface d'« Action communiste » à l'édition italienne de l'ouvrage d'André Marty publiée par Schwarz editore, Milan, s. d., 15 p. – Auguste Lecœur, *L'Autocritique attendue*, Paris, 1955 et, Paris, 1963. – *Pour lire la révolte de la mer Noire: André Marty révolutionnaire*, Maspéro, supplément à *Rouge*, 1970. – Yves Le Braz, *Les rejetés: l'affaire Marty-Tillon*, La Table ronde, 1974. – Maurice Agulhon, « Les affaires Marty (1919-1952-1963) », *Cahiers d'études révolutionnaires*, n° 4, octobre 1964, pp.2-12. – Annie Kriegel, *Les grands procès dans les systèmes communistes*, Gallimard, 1972. – Louis Couturier, *Les « grandes affaires » du Parti communiste français*, Maspéro, 1972. – Michel Dreyfus, *PCF: Crises et dissidences*, Bruxelles, Éd. Complexes, 1989. – Claude Penneret, « André Marty, le premier communiste français » et Michel Lefebvre, « Les Pâques rouges de la mer Noire », *Le Monde*, 18-19 avril 1999. – Frédéric Charpier, *Les RG et le Parti communiste. Un combat sans merci dans la guerre froide*, Plon, 2000 [l'auteur s'est vu ouvrir, ou entrouvrir, les dossiers de renseignements généraux. Le livre ne présente d'intérêt que pour



Biographie d'André Marty

les informations de police].

Sur la mort d'André Marty et les tentatives de réhabilitation

L'indépendant, quotidien républicain d'information de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, 27 novembre 1956 – Pierre Frank, « Dernier entretien avec André Marty », *La Vérité des travailleurs*, n° 52, décembre 1956. – *Le Débat communiste*, n° 21, 15 novembre 1963. – La même année le Comité d'honneur national pour la réhabilitation d'André Marty et des victimes de la calomnie publia plusieurs dossiers consacrés à Marty.

Quelques souvenirs évoquant l'image de Marty

Henri Barbé, *Souvenirs de militant et de dirigeant communiste*, inédit. – Raoul Calas, *Souvenirs d'un condamné à mort*, Éd. sociales, 1976. – Jean Cathala, *Sans fleur ni fusil*, Albin Michel, 1981. – Giulio Ceretti, *A l'ombre des deux T.*, Julliard, 1973. – Roger Codou, *Le cabochard*, Maspero, 1982. – Georges Cogniot, *Parti pris*, Éditions sociales, 1976-1978 – Jacques Duclos, *Mémoires*, Fayard, 1968-1973. – Fernand Dupuy, *Être maire communiste*, Calmann-Levy, 1975. – Étienne Fajon, *Ma vie s'appelle liberté*, Laffont, 1976. – Jules Fourier, *Graine rouge*, La Brèche, 1983. – Jacques Kahn, *Persiste et signe*, Éd. sociales, 1973. – Jean Llante, *Libertat, 50 ans pour un espoir*, Éd. sociales, 1982. – Paul Noirot, *La mémoire courte*, Stock, 1976, 369 p. – Albert Vassart, *Mémoires*, inédit, 426 p. – Charles Tillon, *On chantait rouge*, Laffont, 1977.

Projet de thèse qui n'a pas abouti

John Rutherford, « La Révolte de la mer Noire. Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier : aux racines du communisme français », département d'histoire de l'Université d'Iowa (USA) (cette thèse n'a pas été soutenue).
Notes de Jacques Girault, Bernard Pudal, Rémi Skoutelsky, Paul Boulland.

FILMOGRAPHIE, ICONOGRAPHIE ET ARCHIVES SONORES

Bandes d'actualités retraçant son retour à Perpignan (juillet 1923) déposées à la Cinémathèque de cette ville (Palais des congrès, Perpignan). Les photogrammes des films de juillet 1923 ont été reproduits par Michel Cadé dans son article des *Cahiers de la Cinémathèque*. – Un lot très important de photographies figure dans les archives André Marty, versées par Jean Maitron au CRHMSS. – La voix d'André Marty a été conservée sur un disque de la COTSF, Le disque prolétarien, *La Voix du communisme*. – Une cassette diffusée par la Bibliothèque marxiste de Paris, intitulée *Discours et chants du Front populaire*, contient l'enregistrement d'un discours d'André Marty.

Table des matières

Présentation	7
--------------------	---

La figure d'André Marty

André Marty à l'épreuve des archives	15
Les années militaires de l'officier André Marty	35
André Marty et l'armée française dans les années 1930	45
André Marty, responsable politique de <i>l'Humanité</i> dans les années 1930 ...	63
André Marty et les éditions du PCF	69
Le Secours populaire français entre Marty et Martin : deux mythes et deux affaires	77

Guide des archives Marty en France

1: Les archives Marty dans les archives du Parti communiste français	87
Inventaire du fonds Marty de la Bibliothèque Marxiste de Paris	91
Inventaire du dossier CCCP «Affaire Marty» des Archives du PCF ..	105
2: Le fonds Marty du Musée de la Résistance nationale de Champigny ...	115
Inventaire	116
3: Les archives Marty léguées à Jean Maitron.	
Le fonds Marty du Centre d'histoire sociale du <i>xx^e</i> siècle	125
Inventaire du fonds Marty au CHS du <i>xx^e</i> siècle	129
Inventaire du fonds Marty de l'Institut français d'histoire sociale ..	138
4: Le fonds Marty (legs et don) à la bibliothèque municipale de Perpignan	141
Inventaire	143

Annexes

1: Analyse thématique des fonds	147
2: Pour comprendre et lire les inventaires des archives Marty	151
3: Biographie d'André Marty	155

